Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13447 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 23 AVRIL 1988

Le défi de Pieter Botha

Des Noirs associés à l'élection du président de la République, des Noirs élisant eux-mêmes certains des leurs pour la gestion de leurs affaires locales, des Noirs enfin qui pourraient être cooptés au sein d'une « autorité exécutive » multiraciale sans précédent. Inutile de s'illusionner : ce n'est ni la révolution ni la démocratie qui ont été proposées, jeudi 21 avril, à l'Afrique du Sud par son chef, M. Pieter Botha.

Même si les idées encore imprécises énoncées plus haut sont un jour concrétisées, ce qui est loin d'être acquis, et même s'il se trouve un Noir pour accepter un strapontin dans le gouvernement blanc — un Indien y siège déjà, sans portefeuille, — le monolithe du pouvoir pâle, l'hégémonie d'une communauté de cinq millions d'âmes sur une nation qui en compte six fois plus, ne sera pas sérieusement entamé.

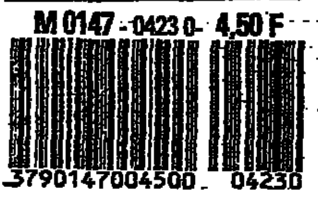
Dans le contexte sud-africain, l'initiative de M. Pieter Botha n'en apparaît pas moins hardie. Que l'héritier politique des pères fondateurs de l'apartheid affirme tout haut qu'il « n'est pas juste » d'imposer à la majorité (noire) du pays un chef d'Etat choisi complètement en dehors d'elle, c'est d'abord le viol caractérisé d'un puissant tabou local, puisque les Noirs sont théoriquement des « étrangers » en territoire blanc.

Le discours de M. Pieter Botha revient quasiment à admettre que toute solution politique du problème sud-africain est vouée à l'échec si elle ne prend pas en compte les intérêts et les aspirations de la majorité noire. Il suffisait d'entendre les hurlements de l'extrême droite afrikaner pendant l'allocution du chef de l'Etat au Parlement pour prendre la mesure de l'impact psychologique d'un tel aveu.

Après avoir mis une sourdine à son credo néo-réformiste et sévèrement accru la répression contre les organisations anti-apartheid ces derniers mois, M. Pieter Botha a peut-être compris qu'il ne servait à rien de courir derrière les extrémistes de sa « tribu ». Les dernières élections partielles réservées aux Blancs l'ont montré : une proportion importante des afrikaners — qui représentent 60 % de la communauté blanche — a abandonné à tout jamais l'organisation politique historique qui leur a permis, il y a exactement quarante ans, d'asseoir leur hégémonie sur le pays.

Le schisme de l'Afrikerdom est désormais consommé et, plus qu'un pas en direction des Noirs, l'initiative de M. Pieter Botha s'apparente à un véritable défi lancé à l'extrême droite. Le Parti national du chef de l'Etat va devoir désormais, s'il veut conserver le pouvoir, multiplier les concessions en direction de l'électorat anglophone, qui, lui, est en majorité libéral. Cette évolution est plutôt de bon augure pour l'avenir de l'Afrique du Sud.

(Lire nos informations page 4.)

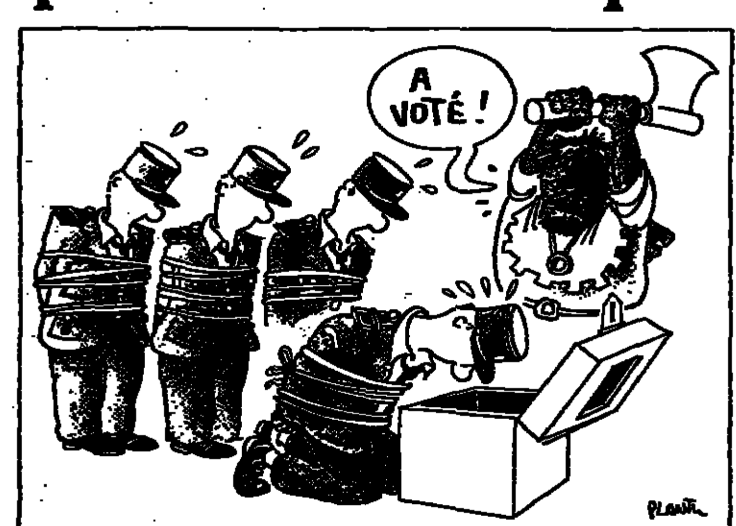


M 0147 - 0423 0 - 4,50 F
3790147004500 04230

Affrontements en Nouvelle-Calédonie à la veille du premier tour du scrutin présidentiel

Quatre gendarmes ont été tués par des indépendantistes canaques

M. Mitterrand a demandé, le vendredi 22 avril, à M. Chirac de lui « rendre compte de la situation en Nouvelle-Calédonie et des mesures prises par le gouvernement » après les affrontements qui ont eu lieu dans l'île d'Ouvéa, où quatre gendarmes ont été tués et vingt-sept pris en otage par des militants indépendantistes. Le premier ministre a réuni, vendredi matin, à l'hôtel Matignon, MM. Balladur, Giraud, Pasqua, Pons, Pandraud et Chalandon.



Le bilan de l'attaque menée vendredi matin (heure locale) par un « commando » du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) contre une patrouille de gendarmes dans un îlot proche d'Ouvéa, à l'est de la Grande-Terre, puis contre la brigade installée au bord de ce lagon, est très lourd : quatre gendarmes ont été tués à l'arme blanche et les autres membres du peloton ont été emmenés en otages. Trois des assaillants, qui disposaient aussi de fusils, ont été blessés par les tirs déclenchés en riposte.

« Le gouvernement est responsable de tous les morts ici, a déclaré le chef du mouvement indépendantiste, M. Tjibaou. *La seule solution, c'est l'ouverture de discussions pour l'indépendance. »*

Le chef de file de la majorité locale, M. Lafleur, a menacé de représailles les dirigeants du FLNKS.

A Paris, plusieurs dirigeants socialistes, dont MM. Dumas et Fabius, ont condamné ces actes de violence tout en mettant en cause, eux aussi, la politique suivie en Nouvelle-Calédonie depuis deux ans : *« Le gouvernement est le premier responsable »*, a déclaré l'ancien ministre des relations extérieures. L'Australie, pour sa part, a lancé un appel au calme en demandant aux autorités françaises de faire preuve de *« mesure »*.

(Lire page 7 le récit des événements par FRÉDÉRIC BOBIN et le commentaire d'ALAIN ROLLAT : « L'aveuglement. »)

Adieu le changement ?

par ANDRÉ FONTAINE

IL est décidément grand temps qu'on vote. Les mouches sont tombées des fleurets dans le duel qui oppose pour la première fois, devant *une France plus gênée qu'amusée*, un président de la République à son premier ministre. Quoi qu'on en ait pu écrire ici même, *il faut se féliciter que* François Mitterrand ait tant attendu pour se lancer dans l'arène : que se serait-il passé si *avait surgi l'une de ces crises* internationales auxquelles Jacques Chirac et lui ont réussi à faire face de concert durant *deux ans de cohabitation pleine* de rancœurs ? Qui prendrait au sérieux aujourd'hui l'affirmation de leur solidarité ?

Qu'ils sont proches, pourtant, quand on en vient au fond ! De même que Raymond Barre, ils n'ont qu'un Dieu, le « pragmatisme », qu'un horizon, l'Europe, qu'un moyen, la formation. Le *Financial Times* relève, entre eux, *« un degré surprenant de consensus, même dans le domaine économique »*. Pour le *Times*, le langage *« vaguement radical »* de l'hôte de l'Elysée rappelle celui des démocrates d'outre-Atlantique, et son couplet sur l'éducation un thème favori du vice-président Bush.

L'américanisation universelle aurait-elle déteint à ce point sur *nos mœurs ? On serait plutôt* tenté d'incriminer l'évident affadissement des idéologies et la perte de confiance de l'opinion *dans l'efficacité du pouvoir. Si* l'affrontement reste plus vif entre Chirac et Mitterrand qu'entre ce dernier et Raymond *Barre, ce n'est pas seulement* parce que les sondages ont paru mettre hors course pour le second tour le député du *Rhône. C'est aussi parce que* l'ancien premier ministre n'a pas derrière lui, à la différence de l'actuel, un parti avide de *places que le PS naturellement* convoite. Et parce que de nombreux gaullistes ne pardonnent toujours pas au président sa *longue fronde contre leur héros.*

Quant à savoir ce que veulent exactement les duellistes, on a parfois du mal à s'y retrouver. Jacques Chirac ne parle pas de la même façon du racisme aux Antilles et à Marseille. François Mitterrand brandit soudain la rose qu'il avait mise la veille au placard. Faut-il s'en indigner ? Le morcellement politique de la nation ne laisse d'autre choix à qui veut gagner que d'essayer de *« ratisser large »*. L'exemplaire précision de son langage ne semble pas avoir beaucoup profité à Raymond Barre dont l'honnêteté et la clarté d'esprit mériteraient un meilleur sort.

Au-delà de ces habiletés, deux sensibilités politiques continuent bien sûr de se heurter.

(Lire la suite page 11.)

Réformer, privatiser, démocratiser

Le communisme chinois et le poisson salé

La session de l'Assemblée nationale populaire qui s'est tenue au début du mois a confirmé implicitement la mort du communisme chinois. Après avoir élu un nouveau chef de l'Etat, les députés ont adopté plusieurs réformes économiques.

PÉKIN
de notre correspondant

Lorsque trépassa le fondateur de l'Empire chinois au cours d'une tournée en province, en 210 avant notre ère, on tut la nouvelle et le voyage officiel se poursuivit comme si de rien n'était, la dépouille impériale à l'abri des regards. Quand l'odeur devint trop forte, on disposa autour du cadavre de Qin Shi Huangdi du poisson salé, pour donner le change. Le simulacre se poursuivit jusqu'au retour du cortège dans la capitale, la cour craignant une *« révolution »*, raconte la chronique.

C'est un peu ce qui se passe aujourd'hui en Chine. L'idée du communisme chinois est morte. Il n'y a eu ni faire-part de deuil, ni oraison funèbre : les ayants droit sont plutôt décidés à n'en rien dire. Il n'empêche. La mythologie des soviets chinois de la Longue Marche s'est éteinte lorsque le nouveau chef de l'Etat, M. Yang Shangkun, plus haut dignitaire du pays, même si le poste est plutôt honorifique, a prononcé son premier discours public. Pas une seule référence à Marx, Lénine, Mao Zedong ou leurs pensées respectives. Outre le fondateur du régime, M. Yang a *« oublié »* le nom de Liu Shaogi, autre titulaire défunt de la fonction. S'il a salué son prédécesseur immédiat, M. Li Xiannian, c'est parce que celui-ci est encore en vie et se trouvait à côté de lui sur le podium.

Près du centre de Pékin, le jour de l'ouverture du nouveau Parlement chinois, le 25 mars, une dizaine d'ouvriers armés de raclettes à peinture s'affairaient à faire disparaître deux des gigantesques slogans peints en blanc sur fond rouge, à la gloire du *« grandiose marxisme-léninisme-pensée de Mao Zedong »*.

FRANCIS DERON.

(Lire la suite page 6.)

Sixième semaine de conflit

Le noyau dur des grévistes de la SNECMA

Le dialogue de sourds continue à la SNECMA. Les usines de Gennevilliers, Villaroche et Melun sont en grève depuis cinq semaines. Les réunions organisées mercredi 20 et jeudi 21 avril par le médiateur nommé le 12 par le tribunal de Nanterre n'ont pas abouti. Les syndicats et les grévistes réclament toujours 1 500 F d'augmentation par mois ; la direction s'en tient à une hausse générale de 3,8 % en masse et 2,1 % en niveau sur l'année, perspectives acceptées seulement par FO, la CFTC et la CGC. Cependant une réunion entre direction et syndicats devait avoir lieu le vendredi 22 avril dans la matinée.

« Oh lé lé, oh la la, pour les 1500 F, on est toujours là ! » Soutenus par les sons, et par les roulements du tambour, deux cents ouvriers de la SNECMA, en majorité des jeunes, sautillent devant la grille fermée de l'usine Citroën d'Aulnay. Derrière des banderoles, celle de la « coordination des grévistes inter-SNECMA », celle de la CFDT. Ce petit groupe sur l'immense parkink désert, c'est la délégation venue des usines de Gennevilliers, de Villaroche et de Corbeil, où les grèves durent depuis plusieurs semaines. Sur tous les blousons, un autocollant affiche la revendication : « 1 500 F par mois pour tous. » Certains y ajoutent le sigle CFDT, plus rarement celui de la CGT. Symbolique, la manifestation fait suite à celles, qui ont eu lieu devant le siège de l'entreprise, devant le groupement des industries aéronautiques ou à l'usine Dassault de Saint-Cloud...

Mais cette fois les grévistes n'entreront pas : de l'autre côté des grilles, plusieurs centaines d'agents de maîtrise, de cadres et de personnels de sécurité leur font *face, sous* les yeux de quelques dizaines d'ouvriers immigrés, bienveillants mais prudents ; seuls quelques délégués, CFDT ou CGT, sortiront *affirmer leur solidarité* avec les grévistes, qui appellent à *« discuter pour lutter tous ensemble contre le blocage des salaires »*.

L'enjeu est là, pour une grève qui, d'une certaine façon, tire sa force de sa durée.

GUY HERZLICH.

(Lire la suite page 32.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

Sondages et transparence

par BRUNO DURIEUX (*)

L'OPINION a accueilli sans doute avec soulagement cette semaine qui lui a épargné l'overdose et la cacophonie des sondages. Leur surconsommation dénature les campagnes électorales et les transforme en sorte de PMU politique. On ne discute pas les idées ou les projets mais les chances présumées des candidats.

C'est d'autant plus regrettable que les sondages n'ont ni la valeur prédictive ni la précision que l'on tend à leur accorder. Les professionnels le savent ; mais la grande opinion ?

Je pense, à la lumière de mon expérience professionnelle passée, que les sondages d'intention de vote pour dimanche sont frappés de risques d'erreurs tels qu'ils ne peuvent fournir aucune indication fiable sur l'issue réelle du scrutin, en tout cas pour ce qui concerne les scores relatifs des deux candidats de la majorité ainsi que pour leurs scores d'ensemble.

On peut estimer à une dizaine de millions le nombre des électeurs qui n'ont pas encore fixé leur choix. C'est la conséquence de l'engagement tardif de François Mitterrand et du caractère superficiel du débat électoral. Nul ne peut prévoir la répartition de ces votes, tant le contexte politique de cette élection est nouveau.

De plus, les instituts de sondage redressent – sensiblement, autant qu'on puisse le savoir – les résultats bruts de leurs enquêtes sur la base des élections législatives de 1986. Or ce scrutin était caractérisé par un vif affrontement idéologique. Rien de tel aujourd'hui. On peut donc douter de la fiabilité des méthodes de redressement utilisées. D'autres éléments d'incertitude s'ajoutant, comme la qualité des réponses aux interviews ou comme la marge d'erreur statistique usuelle.

L'ampleur des incertitudes me paraît telle que, s'agissant par exemple de Raymond Barre et de Jacques Chirac, nul ne peut affirmer, en toute rigueur statistique, lequel précède l'autre. Si Raymond Barre devance Jacques Chirac au premier tour, ce n'est cependant pas la technique des sondages qui sera en cause mais l'insuffisance des précautions prises par ceux qui les publient ou qui les commentent.

Cinq propositions

Le législateur ne peut rester indifférent devant les problèmes que pose la publication des sondages politiques en période électorale. En 1977, il a interdit toute publication durant la semaine qui précède le scrutin. Il faut sans doute examiner aujourd'hui le problème sous l'angle de la transparence. Je compte proposer à mes collègues de l'Assemblée nationale cinq propositions pour assainir la situation :

– garantir l'authenticité des réponses fournies par les personnes sondées par un système de certification ;

– exiger la publication simultanée des résultats bruts et des résultats redressés ;

– assortir la présentation des résultats de leur marge d'erreur statistique ;

– interdire aux Renseignements généraux la réalisation de sondages non publiés ;

– renforcer les moyens de la Commission des sondages pour qu'elle soit réellement en mesure de procéder aux contrôles utiles.

Si ces garanties de rigueur et de transparence sont assurées, on pourrait alors discuter du bien-fondé de l'interdiction de publier des sondages durant la dernière semaine de campagne. Tout risque de déficience technique ou de manipulation serait en effet écarté !

Je n'imagine pas que les instituts de sondage sérieux et les médias soucieux d'informations rigoureuses puissent craindre de telles règles qui, tout compte fait, ne diffèrent pas dans leur esprit de l'étiquetage informatif que l'on impose aux fabricants de biens de grande consommation.

(*) Député (UDF-CDS) du Nord.

CORRESPONDANCE

Louise Michel et le vote des femmes

Je lis dans *le Monde* du 27 mars, qu'un spectateur, lors d'un meeting d'Arlette Laguiller à Orléans, a suggéré à la candidate d'aller voter nul au second tour de l'élection présidentielle, « *en marque de reconnaissance à Louise Michel qui fit beaucoup pour le vote des femmes* ».

La vérité historique impose de dire que Louise Michel, entourée pourtant de suffragistes convaincues, réformistes comme Hubertine Auclert, ou socialistes comme Madeleine Pelletier, se refusa toujours à cautionner le vote des femmes. Sa position était tout aussi intransigeante en ce qui concerne les candidatures (illégales) féminines. Elle-même déclina les invitations à se présenter aux élections de 1885. Interrogée sur ces « *candidatures mortes* », elle répondit qu'il n'y avait pas lieu de séparer la cause des femmes de celle de l'humanité. Cette militante exemplaire, qui n'était pas « *dupe des mensonges du suffrage universel* » (*Mémoires*), répondit à Clemenceau en janvier 1893 : « *A quoi bon réclamer des hommes ce qu'eux-mêmes ne possèdent pas à l'heure actuelle (...) Il y a mieux à faire pour les femmes que de mendier des hommes des honneurs ridicules et des privilèges illusoires* » (*la Justice*).

DANIEL ARMOGATHE.
(*Marseille.*)

AUTRES VOIX

J'abomine la politique

par ANÉMONE (*)

« *LE MONDE* » me commande une dissert'. Waoh ! le mégahonneur ! Sans blague, ça me fait un effet bœuf ! Sujet : pourquoi soutenez-vous la candidature d'Antoine Waechter ?

Un peu aride, non ?

Non, non, j'ai le droit d'être hors sujet. Ouf ! Je me demande quand même si c'est payé ; c'est vrai, j'ai plus de chaussures (et comme les chaussures on les voit rarement à l'écran, des fois on a une petite ristourne, mais dans l'ensemble faut raquer)... Non... Bon. Carrément noble, de bosser au *Monde*.

Je me réduirai d'autant.

Alors : je soutiens la candidature d'Antoine Waechter parce que j'abomine la politique. Ils sont malins. Quand j'étais petite, on nous expliquait assez finement, *tout bien réfléchi*, que le malin c'est le Diable. Lucifer, le porteur de lumière. Une vraie centrale nucléaire, la politique. J'ai accès aux médias. Sur ce *front*-là, je peux me battre. Avec le trou dans la couche d'ozone, le soleil est cancérigène. Pas sera, est. Le reste est secondaire, non ? Je veux dire le fric, le pouvoir, le sexe, la guerre, le Top 50 et toutes ces « unes » de journaux, non ? Etre malin, c'est plus un but... mais pas à la télé.

Et moi je me bats pour mes enfants. Si vos *deals* avec le sort mettent un pouvoir entre vos mains, et même si une célébrité relative représente un petit pouvoir, il est urgent de le donner. Soutenir Antoine Waechter me rend heureuse, c'est tout. Le bonheur, c'est tout. D'ailleurs, je me fous complètement d'Antoine Waechter. Enfin, pas d'Antoine, mais de Waechter oui. J'm'en tape. Il serait même un peu coincé que ça me m'étonnerait pas.

C'est l'écologie que je cherche à soutenir. Et comme il est écolo nous voici côte à côte, basta. Le vingt et unième siècle sera écologique ou ne sera pas. Un mec a dit religieux. OK. Le vingt et unième siècle sera sage ou ne sera pas. C'est clair ? Et si j'ai un conseil à vous donner du haut (ben, ouais) de l'article que *le Monde* (waoh !) m'a commandé, votez écolo, messieurs-dames, et en vitesse (pas avant dimanche quand même !).

(*) Comédienne.

Fidélité

par J.-F. CHIAPPE (*)

JEAN-MARIE LE PEN à mes yeux c'est avant tout la fidélité à ses opinions et à ses amis. La fidélité pour autant n'implique pas nécessairement une grande flexibilité politique. Mais sans se renier, il a su s'adapter aux événements. Il a su donner un visage nouveau à cette droite française qui se cherchait depuis longtemps, écartelée entre certains éléments traditionnalistes se refusant à jouer le jeu démocratique et parlementaire, et d'autres qui en restaient à des nostalgies. J'accorde toute confiance à Jean-Marie Le Pen pour parvenir, à la tête de l'Etat, dans un climat pacifié, à assurer une unité plus profonde d'un pays qui a tendance à la bipolarisation et à la guerre civile à cause de la compétition électorale. Jean-Marie, pour moi, c'est l'unité et la fidélité.

(*) Historien, membre du Comité national de soutien à la candidature de Jean-Marie Le Pen.

Un peu kanak, un peu zoulou...

par DIDIER DAENINCKX (*)

UN couloir de métro. Un type *mome*, trente ans peut-être, appuyé au carrelage. Par terre, quelques mots griffonnés. Scène de manche habituelle.

Je passe.

Ma *môme*, dix ans, crispe ses doigts dans ma paume. S'arrête. M'oblige à faire face. Un franc, deux francs...

Je repars.

Quinze années de crise vous apprennent l'*indifférence*, vous bétonnent le cœur, vous mettent des carapaces sur les yeux. Là où je vis, en Seine-Saint-Denis, un tiers des jeunes sont chômeurs, TUC ou SIVP. Certains le resteront cinq ans, alternant les petits boulots et le travail au noir. Cinq ans, peut-être davantage !

On ne s'habitue pas au malheur : on désespère ou on montre les dents.

Un franc, deux francs... la survie... et 2 000 milliards de dollars grillés en une nuit d'octobre sur l'ensemble des places financières occidentales. 12 000 milliards de nouveaux francs... Le double, exactement, de la dette totale du tiers-monde. Une dette écrasante qui affame des pays entiers, qui ravage des paysages, qui provoque des guerres, qui chasse par millions des hommes de leur terre.

Ici on les appelle des immigrés.

⁂

Un franc, deux francs... Ce type qui tend la main, sous le néon, ne votera sûrement pas, ne répondra pas à l'agression maximum dont il est la victime. Il a également ceci en commun avec l'immigré : il subit et est, de fait, privé de ses droits.

Un franc, deux francs... En 1792, la Constituante accueillait deux députés étrangers : un Allemand, Anarchasis Cloots, un Suisse, Jean-Paul Marat. Plus tard Garibaldi... Une disposition abolie par un Adolphe, le nôtre, Thiers. Pour fêter le bicentenaire, Marseille, amputée du vote de tous ses citoyens étrangers, risque de passer sous la coupe du Front national.

⁂

Un franc, deux francs... En dehors des frontières, quand je me dis français, la conversation dévie rapidement sur les mérites des vins, des parfums... Il y a peu, nous étions le « pays des droits de l'homme ». Nous ne sommes plus que la génération BOF, pour beurre-œufs-fromage.

Il m'arrive de rêver au cataclysme pacifique que produirait sur le monde l'annonce de l'abandon par la France de l'arme atomique, de l'espoir que cela susciterait chez tous les abonnés aux restos du cœur de la planète...

⁂

Solidarité, emploi, moratoire sur la dette du tiers-monde, droit de vote pour les immigrés, abandon de la force de frappe... Des années que ces idées me trottaient dans la tête sans que je parvienne à rencontrer tous ceux qui aboutissaient aux mêmes conclusions. Des gens du PC, du PS, des ex, des gens de la Ligue, des écolos, des féministes, des étudiants, des syndicalistes...

C'est ce qui, à mon sens, définit le mieux l'importance du vote en faveur de Pierre Juquin : un mouvement nouveau est en train de naître, à gauche. Résolument.

(*) Ecrivain.

Ma ville, ma campagne

Par PATRICK BESSON (*)

AI-JE eu du mal à le persuader ? Quand j'ai commencé d'écrire dans *l'Humanité*, Chantal me boudait. C'est une jeune Grenobloise à tennis et à lunettes. Les mois ont passé dans Paris désert. Elle est venue au vote Lajoinie après une courte expérience professionnelle, sans se départir de ce beau sourire tremblé qui ressemble au reflet des montagnes dans le lac d'Annecy.

Christian, ancien spahi, a trente et un ans. C'est mon partenaire aux échecs. Basque d'origine et anar de cœur, il ne fallait pas lui parler du PCF il y a encore un an. Ai-je eu tort, André, de lui promettre la création d'une République socialiste basque dans la future URSF (Union des Républiques socialistes françaises) ? Aujourd'hui, un copain de Christian est en fin de droits et un autre vient de perdre son job et de sombrer, par la même occasion, dans un alcoolisme nullement mondain. Il a fallu malgré tout dix-huit coups pour convaincre Christian de voter Lajoinie, mais, quand on se lance dans la politique, il faut savoir être large sur la semoule !

Louis a voté radical-socialiste dans les années 30 avant de passer à droite par ennui. C'est un peintre connu. Il a été sensible au fait que je ne lui ai jamais reproché les merveilleuses vacances qu'il a passées au Paraguay, l'année dernière. « *Nobody's perfect* », comme disait Marylin Monroe à Arthur Miller. Il votera Lajoinie uniquement pour me faire plaisir – et ça me fera plaisir, Louis.

Jacques, à quarante-cinq ans, n'a jamais voté. Romancier, mélomane, don Juan et grand voyageur, il a de bons sentiments mais de mauvaises habitudes, ce qui est souvent le cas des artistes. Ce sera une épreuve pour lui de se résigner à penser que sa voix a autant de valeur que celle de n'importe qui, mais il arrive à un âge où l'homme doit affronter certaines épreuves.

J'ai connu Jean-Pierre à Strasbourg, lors d'un voyage de presse. Quand la Coupole est passée dans le groupe Flo, il a pleuré, et le capitalisme s'est fait un ennemi juré. Prenez garde, restaurateurs : si vous privez les intellos de leurs églises, ils iront prier place du Colonel-Fabien !

Matthieu est de Montreuil-sous-Bois. Architecte et auteur dramatique, il a trente-quatre ans. Il cherche la femme idéale, je lui ai conseillé de prendre un bon parti ! Il votera Lajoinie par fidélité au lycée Jean-Jaurès, par amour de la fête de *l'Humanité* et surtout parce que je lui ai juré qu'en 1989 le slogan du PCF serait : « *Tous riches !* »

Marie, trente et un ans, a dans sa classe de quatrième un élève qui ne parle pas français. Un Arabe s'est proposé pour faire l'interprète. Mais voilà, l'élève ne parlait que le kabyle ! Marie votera Lajoinie pour que les enfants ne s'exprimant qu'en kabyle soient admis d'office et gratuitement dans les écoles privées du seizième arrondissement et de Neuilly-sur-Seine.

Albert, réalisateur de télévision, a mal à sa télé, mais il est branché Mitterrand. Samedi, au Flore, il m'a tellement parlé de la Pologne et de la Hongrie que je me suis demandé si je n'étais pas en train de prendre un verre avec Michel Polac. Mon argument choc a été : « *Pas de chèque en blanc pour Mitterrand.* » Albert fait très attention à son argent et il a raison : les réalisateurs français de télévision vont connaître des jours difficiles.

Enfin, moi. Je n'ai pas de raison personnelle particulière de voter Lajoinie – et je dois avouer que je me suis donné un mal de chien pour me recruter. Mais voilà : nous sommes tous frères. Ce n'est pas un credo, c'est un fait. Alors, mes frères, faisons la fête avec Lajoinie !

(*) Ecrivain.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe


Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620.000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

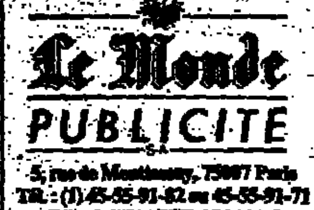
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*


Le Monde PUBLICITÉ S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
– Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24

La célébration du quarantième anniversaire d'Israël

Oublier un moment la révolte qui gronde aux portes

Trois Palestiniens ont été tués, jeudi 21 avril, dans le sud du Liban, alors qu'ils tentaient de s'infiltrer en Israël, selon des sources policières dans la région. Les trois hommes ont été interceptés par l'armée israélienne dans le secteur oriental de la « zone de sécurité » établie par Israël à sa frontière nord.

A Jérusalem, l'ancien premier ministre Menahem Begin a estimé jeudi que le plan de paix issu des accords de Camp David devait *« être appliqué dans son intégralité, y compris la clause concernant l'autonomie des habitants des territoires » occupés.*

TEL-AVIV
de notre envoyé spécial

En ce jeudi 21 avril, Israël a quarante ans. Selon que l'on est juif ou arabe, laïc ou religieux, habitant de l'Etat hébreu ou des territoires occupés, l'événement est vécu différemment. Pour la grande majorité des Israéliens, c'est, bien sûr, une journée de repos, de joie et d'insouciance. Au milieu de la matinée, les routes sont déjà embouteillées. On a mis les chaises pliantes sur le toit de sa voiture et la glacière dans le coffre avant d'envahir les parcs et les forêts du pays.

Tout un peuple se livre alors avec un soin minutieux à son sport favori, le pique-nique familial. Sur la marina de Tel-Aviv, à l'heure du déjeuner, il n'est pas un pouce de pelouse inoccupé. Il fait beau, et l'air marin s'enrichit des effluves de merguez. A Bat-Yam, petite ville balnéaire au sud de Tel-Aviv, le spectacle est sur la plage. La jeunesse séfarade se regarde surfer sur les maigres vagues de la Méditerranée. On a la Californie qu'on peut. Les restaurants déversent des airs rock ou orientaux. On respire l'iode et l'ambre solaire. Partout, drapeaux et bannières claquent au vent. Avec ses 650 000 habitants cadenassés pour trois jours dans leur ville et leurs camps sur l'ordre des autorités, la bande de Gaza n'est qu'à une demi-heure de route. Mais qui, aujourd'hui, y pense ?

Dans le vieux quartier de Jaffa, ville jumelle de Tel-Aviv, où vivent quelque douze mille Arabes, on ne voit pas aux fenêtres une seule étoile de David. Quelques drapeaux, la veille, ont été arrachés. Scène familière en Israël : la police bloque une avenue après une alerte à la bombe, et les artificiers s'activent. Dans le cimetière chrétien de Jaffa, où reposent deux générations de franciscains et de juifs convertis venus d'Europe centrale, un jardinier arabe nettoie les tombes. Une journée de travail comme une autre.

Tout près d'ici, au bord du no man's land qui, quarante ans après, sépare encore Tel-Aviv la victorieuse de Jaffa la vaincue, la foule se presse dans un petit musée construit sur les ruines d'un caravansérail. Une exposition photographique permanente y raconte comment, du 25 au 29 avril 1948 – soit deux semaines avant l'indépendance de l'Etat – les combattants de l'Irgoun *« ont libéré Jaffa »* contre l'avis de la Haganah, l'armée juive de Ben Gourion, et face à une coalition arabe où l'on trouvait jusqu'à des volontaires musulmans yougoslaves, ennemis jurés de Tito. En quatre jours, 80 000 Arabes fuirent les combats et leur ville. Ils n'y sont jamais revenus. Leurs petits-enfants vivent aujourd'hui à Gabalia, la plus peuplé des camps de réfugiés de Gaza et de tout le Proche-Orient (70 000 personnes).

Coopération renforcée avec les Etats-Unis

Retour à Jérusalem. Comme chaque année à cette date, la capitale accueille un épisode culturel dont elle a l'apanage : le « concours biblique ». Deux jeunes orateurs se partagent le premier prix : un Américain et un Israélien de Beersheba. Ouf ! L'honneur national est sauf. *« Israël tient sa force de la Bible »*, déclare, pour la circonstance, le premier ministre, Itzhak Shamir. Evénement moins exigu : au milieu de l'après-midi, M. Shamir signe dans son bureau, avec l'ambassadeur américain, M. Thomas Pickering, un mémorandum renforçant la coopération stratégique et économique entre Israël et les Etats-Unis, pendant qu'à la Maison Blanche le président Reagan fait de même. Quelques jours plus tôt, M. Pickering avait vivement critiqué l'expulsion de huit Palestiniens. Mais l'Amérique n'a pas voulu priver l'Etat juif de cet accord, le plus beau des cadeaux d'anniversaire.

Au Théâtre de Jérusalem, dix personnalités méritantes reçoivent le « Prix d'Israël ». L'un des lauréats, le poète Haïm Gouri, ne partage pas l'allégresse générale, avouant son *« déchirement »*. *« Chaque jour,* dit-il, *les nouvelles viennent nous frapper comme des bombes. »* A l'extérieur du théâtre, une centaine de pacifistes brandissent des pancartes contestataires : *« Quarante ans d'indépendance, vingt et un d'occupation. »* Devant la résidence de M. Shamir, un petit groupe de nouveaux immigrants, en majorité américains, expriment, comme chaque jour depuis quatre mois, leur hostilité à la politique du gouvernement. Leurs banderoles citent Einstein et le Talmud. Hier, dans son communiqué numéro 14, la direction unifiée de l'« intifada » (soulèvement) appelait les Palestiniens des territoires à une nouvelle semaine de grève générale *« pour venger Abou Jihad »*.

En ce quarantième anniversaire, certains visiteurs étrangers ne sont pas passés inaperçus. Ainsi, dans une longue profession de foi publiée par le *Jerusalem Post*, le Théâtre du Soleil, qui a accepté de venir en Israël en ces temps troublés, affirme le double droit à l'existence de l'Etat juif et du peuple palestinien. *« Israël et l'OLP doivent se reconnaître mutuellement et négocier »*, ajoutent Ariane Mnouchkine et ses amis.

Il règne une tout autre ambiance dans les rues de Mea Shearim, le plus vieux quartier juif orthodoxe de la Jérusalem moderne. Cette année pas plus que les précédentes, on n'y exhibe le moindre drapeau, comme si ces cérémonies d'indépendance, dont aucun écho ne parvient jusqu'ici, avaient lieu sur une lointaine planète. Pour la majorité des orthodoxes résolument antisionistes, la création de l'Etat d'Israël fut au mieux une divagation sacrilège de l'histoire, au pis, l'œuvre de Satan.

Même si beaucoup d'entre eux se sont aujourd'hui accommodés de cet Etat impie, en puisant d'ailleurs volontiers dans sa corne d'abondance, ils n'ont pas vraiment pardonné à ces sionistes trop laïcs d'avoir voulu forcer la main de Dieu au lieu d'attendre simplement le Messie rédempteur. Pourquoi pavoiseraient-ils ? Dans un communiqué de presse, la veille, portant la mention *« Jérusalem, Palestine »*, la minuscule secte des Neturei Karta (les Gardiens de la cité) annonçait que ses adeptes *« jeûneraient, se lamenteraient et enterreraient les drapeaux bleu et blanc de cet Etat bâtard »*.

En cette fin de journée, il revient à l'armée, à qui Israël doit d'exister, de clore les cérémonies. Le fracas des chasseurs-bombardiers F-16 déchire à plusieurs reprises le ciel de Jérusalem. Dans le stade de Ramat-Gan, faubourg de Tel-Aviv, mille cinq cents soldats participent à une parade solennelle en présence de tous les chefs politiques et militaires du pays. Dans la soirée, les bulletins de la radio nationale relatent longuement cette journée du quarantenaire sous souffler mot des territoires occupés. Les Israéliens ont voulu vivre entre eux leur anniversaire, oublier pendant vingt-quatre heures la révolte qui gronde à leurs portes. Demain viendra bien assez vite.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le rapprochement syro-palestinien

M. Kaddoumi : un dialogue « porteur d'espoir »

DAMAS
de notre envoyée spéciale

« J'ai le plaisir de vous dire que le dialogue qui a duré quatre heures avec le vice-président syrien, M. Khaddam, est non seulement positif, mais porteur d'espoir et d'optimisme pour le retour à des relations normales. » Sortant du bureau du vice-président syrien, tard dans la nuit, entouré des quatre membres du comité central du Fath et de M. Hani el Hassan, conseiller politique du chef de la centrale palestinienne, M. Farouk Kaddoumi, le chef de la diplomatie palestienne, n'a pas caché, jeudi 21 avril, sa satisfaction. *« Cela,* a-t-il poursuivi, *représente une nouvelle étape qui sera couronnée très prochainement par la présence de tous les frères à Damas, et à leur tête Abou Amar* [Yasser Arafat], *en vue d'appuyer la lutte des peuples palestinien et arabe pour faire face à tous les projets qui mènent à la capitulation arabe ou bien à nier les droits nationaux du peuple palestinien. »* Une phrase qui reprend quasiment mot pour mot le commentaire de Radio-Damas (*le Monde* du 22 avril) qui définissait la manière d'avoir de bonnes relations avec la Syrie.

A la question de savoir quand M. Arafat se rendrait à Damas, M. Kaddoumi a simplement indiqué : *« Le plus rapidement possible, car il n'y a aucun obstacle. »* M. Kaddoumi a d'autre part affirmé que des *« réunions syro-palestiniennes allaient se poursuivre »*.

Au lendemain des funérailles d'Abou Djihad à Damas, Syriens et Palestiniens n'ont, en tous les cas, pas perdu de temps pour renouer un dialogue que chacun en définitive souhaite. Peu avant cette longue rencontre avec le vice-président syrien, M. Kaddoumi s'était aussi entretenu avec le ministre des affaires étrangères, M. Farouk Charah.

Le fait que les deux réunions aient lieu avec des membres du Fath de M. Arafat, avec lequel le contentieux est le plus lourd, prouve la volonté de Damas d'aborder le problème de front. Il ne fait pas de doute que la position de la Syrie face au plan de M. Shultz, approuvée totalement par l'OLP, a facilité les choses et permettra, peut-être, à défaut d'une réconciliation totale, une certaine forme de coopération syro-palestinienne, au moins dans la conjoncture présente.

Il ne semble toutefois pas, que, en dépit du rapprochement en cours, une visite de M. Arafat à Damas soit prévisible dans un avenir très proche. De source diplomatique arabe, on estime que la *« réconciliation »* pourrait en fait se concrétiser lors du sommet arabe de juin à Alger.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **Abou Jihad : obsèques symboliques à Paris.** – Un cortège funèbre symbolique est organisé, vendredi 22 avril, à 17 h 30, du métro Belleville au Père-Lachaise, à la mémoire d'Abou Jihad, à l'appel de plusieurs organisations palestiniennes et avec le soutien de l'Association France-Palestine, de l'Association médicale franco-palestinienne, de Perspectives judéo-arabes, d'Afran-Saurel, de la CFDT Ile-de-France et de la Ligue communiste révolutionnaire.

Selon la police américaine

John Demjanjuk avait confessé sa culpabilité aux Etats-Unis avant son extradition

Kansas-City *(AFP)*. – John Demjanjuk, reconnu coupable, lundi en Israël, de *« crimes de guerre, crimes contre le peuple juif et crimes contre l'humanité »* dans le camp de Treblinka (*le Monde* du 20 avril), avait confessé sa culpabilité il y a deux ans aux Etats-Unis, selon deux policiers américains. Celui qui avait été surnommé « Yvan le Terrible » en raison de son extrême brutalité, mais qui s'était refait tranquillement une vie de mécanicien à Cleveland (Ohio) après la guerre, avait déclaré à MM. Lee Koury et Richard Schroeder, qui l'accompagnaient en Israël en février 1986 : *« Ils ne comprennent pas. C'était la guerre. Je devais le faire. »*

« C'était reconnaître sa culpabilité, a déclaré M. Koury. *Mais je n'en avais pas pensé grand-chose à l'époque. Je savais que Demjanjuk s'était battu contre sa dénaturalisation et son extradition. » « Il était clair pour moi que, lorsqu'il a réalisé qu'il partait en Israël, il a essayé de se justifier de ce qu'il avait fait »*, a indiqué, pour sa part, M. Schroeder. *« Il tentait de trouver une explication rationnelle »* à son comportement, a-t-il estimé.

Deux jours après leur arrivée en Israël avec le prisonnier, les deux policiers américains ont été interrogés durant quatre heures par le procureur israélien chargé d'instruire l'affaire. Ce dernier, ont indiqué les deux hommes, les avait retenus comme témoins à charge – mais ils n'ont pas été appelés à la barre – et leur avait demandé de taire ces témoignages jusqu'à la fin du procès. La sentence de Demjanjuk sera annoncée lundi. Il risque la peine capitale. – *(AFP.)*

La tension dans le Golfe

Les Etats-Unis envoient de nouveaux navires dans la région

Le Pentagone a annoncé, le jeudi 21 avril, le départ, la semaine prochaine, de treize navires de guerre américains pour le Golfe, où des accrochages ont opposé flottes américaine et iranienne lundi dernier.

Cette annonce coïncide avec le réexamen en cours de l'engagement naval des Etats-Unis dans la région à la suite des incidents de lundi (deux plates-formes et trois navires iraniens détruits ou gravement endommagés).

Se refusant à toute spéculation sur le résultat de ce réexamen, un porte-parole du Pentagone a parlé, à propos du prochain départ de navires pour le Golfe, de simple rotation. Parmi les bâtiments qui quitteront la côte est des Etats-Unis, lundi et vendredi prochains, figurent le porte-avions *Forrestal* et ses sept navires d'escorte.

Par ailleurs, alors que l'on note une accalmie dans la « guerre des villes » que se livrent l'Iran et l'Irak depuis le 28 février, la radio iranienne a annoncé, jeudi, que les forces de Téhéran s'étaient *« redéployées sur la rive orientale du Chott-el-Arab »* à la suite de l'offensive irakienne sur Fao.

Cette annonce constitue la reconnaissance, pour la première fois par l'Iran, de la perte de la péninsule de Fao, que les gardiens de la révolution occupaient depuis un peu plus de deux ans. Les autorités de Bagdad n'ont, pour leur part, pas tardé à inviter des journalistes occidentaux, qui ont pu constater, depuis deux jours, que les forces irakiennes avaient totalement réoccupé les positions qu'elles avaient perdues en février 1986. – *(AFP, Reuter.)*

LIBAN

Un lieutenant-colonel américain menacé de « procès » par ses ravisseurs

Les ravisseurs d'un officier américain de l'ONU, le lieutenant-colonel William Richard Higgins, ont annoncé qu'il devait être déféré, le jeudi 21 avril, devant *« le tribunal des opprimés qui doit le juger pour ses crimes »* (*le Monde* du 22 avril).

Dans un communiqué dactylographié en arabe, remis au bureau d'une agence de presse occidentale à Beyrouth, l'Organisation des opprimés dans le monde, qui avait revendiqué le rapt de l'officier américain, affirme que *« l'interrogatoire ayant pris fin jeudi, le criminel Higgins sera jugé jeudi pour espionnage, au profit de l'Amérique, des peuples libanais et palestinien devant le tribunal des opprimés »*.

Une photo en noir et blanc de l'officier américain de l'ONUST (Organisation des Nations unies pour la surveillance de la trêve en Palestine), enlevé le 17 février au Liban sud, est jointe au communiqué. Vêtu d'une vareuse sombre et d'un pantalon plus clair, le visage émacié, la tête baissée, le lieutenant-colonel Higgins semble fatigué et porte une barbe poivre et sel de plusieurs jours.

Le communiqué cite *« deux chefs d'accusation : l'espionnage des peuples libanais et palestinien au profit de l'Amérique criminelle, et la participation effective aux complots américains contre notre peuple musulman »*, et accuse l'officier américain d'avoir *« supervisé une équipe du Pentagone pour lutter contre les organisations islamiques libanaises et palestiniennes [...], collecté des informations et présenté des rapports sur la situation militaire au Liban sud, notamment sur les activités de la résistance anti-israélienne »*.

Il soutient que le lieutenant-colonel Higgins faisait partie d'un *« comité de coordination de la CIA, du Pentagone et du département d'Etat américain pour le Liban et la Palestine »*, et qu'*« il planifiait la mise sur pied d'un réseau d'information au Liban sud »*.

Les formations intégristes chiites pro-iraniennes au Liban, notammen le Hezbollah, avaient proclamé leur appui au rapt de l'officier américain, alors que le mouvement chiite pro-syrien Amal, qui contrôle la région où il a été enlevé, l'avait condamné et entrepris des recherches pour le retrouver.

L'Organisation des opprimés dans le monde s'était manifestée pour la première fois en 1985. Elle avait revendiqué le rapt puis l'exécution de neufs Libanais. Le 11 avril, elle avait menacé de tuer son otage si l'avion détourné des Kuwait Airways, qui était immobilisé à Larnaca (Chypre), était pris d'assaut. Ce détournement a pris fin mercredi, à Alger, par la libération des otages, alors que les pirates de l'air ont disparu.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat a estimé, jeudi, qu'un éventuel procès du lieutenant-colonel William Higgins par ses ravisseurs au Liban serait *« tout simplement grotesque »*. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Une vingtaine de soldats soviétiques auraient été tués

Une vingtaine de soldats soviétiques ont été tués, le 18 avril, par l'explosion d'une mine posée à 200 mètres d'une garnison militaire soviétique dans la région de Deulat-Zay, dans la province orientale afghane de Nangarhar, a-t-on appris, jeudi 21 avril, auprès de la résistance afghane à Islamabad. Un ancien commandant du Hezbi Islami, l'une des fractions de la résistance, Auzabullah, qui s'était rallié en 1985 au régime prosoviétique de Kaboul et avait été nommé commandant dans la province de Nangarhar, a également trouvé la mort dans l'explosion.

D'autre part, selon la résistance, l'URSS a intensifié ses livraisons d'armes au régime afghan : l'arrivée à Jalalabad, la capitale de la province de Nangarhar, d'un convoi transportant une grande quantité d'armes et de munitions a notamment été signalée. L'URSS continue à fournir d'importantes livraisons d'armes aux villes afghanes se trouvant près de la frontière afghano-pakistanaise, et en particulier à Jalalabad, située à environ 100 kilomètres à l'est de Kaboul, tandis que les troupes soviétiques s'apprêtent à effectuer leur retrait d'Afghanistan à partir du 15 mai, conformément à l'accord signé à Genève. – *(AFP)*.

Mexique

Dangereux mais généreux gangsters

Sept gangsters ont pris la fuite, jeudi 21 avril, dans un camion blindé en emmenant des secouristes de la Croix-Rouge, après avoir attaqué une banque et retenu en otage une cinquantaine de personnes pendant plusieurs heures à Los Mochis (à 1 500 kilomètres au nord-ouest de Mexico). C'est à la suite de longues négociations avec la police que les malfaiteurs ont finalement accepté cet accord. Avant de monter dans le véhicule mis à leur disposition, ils ont distribué des gros billets au millier de curieux qui étaient rassemblés autour de la banque.

Dès le début de l'affaire, les spectateurs avaient pris fait et cause pour les gangsters aux dépens des policiers. Ces derniers sont, en effet, accusés par les témoins d'être responsables de la fusillade qui a suivi le début de l'attaque et qui s'est soldée par cinq morts et quinze blessés. Quelques heures après le départ des malfaiteurs, la police a retrouvé dans les environs de Los Mochis le véhicule blindé et les membres – sains et saufs – de la Croix-Rouge qui s'étaient portés volontaires pour garantir la fuite des gangsters. Un important dispositif a été mis en place sur toutes les routes du pays pour les retrouver. – *(AFP.)*

Le détournement du Boeing des Kuwait Airways

Les pirates auraient prévu de s'emparer d'un deuxième avion

Libérées la veille à Alger, les vingt-neuf personnes qui avaient été retenues en otages à bord du Boeing-747 des Kuwait Airways ont été accueillies en héros, jeudi 21 avril, au Koweït.

L'émir du Koweït, cheikh Jaber al Ahmed al Sabah, a donné l'accolade à chacun des otages, tous koweïtiens – dont trois membres de la famille régnante – alors que sept colombes étaient lâchées dans le ciel et que retentissaient les cuivres d'une fanfare militaire.

Selon l'*International Herald Tribune*, qui se réfère à des informations en provenance de Beyrouth, les pirates de l'air avaient prévu de s'emparer de deux avions au départ de Bangkok, le 5 avril.

Le quotidien en langue anglaise indique, dans son édition du vendredi 22 avril, que le projet concernant le détournement d'un deuxième appareil a été annulé après l'arrestation d'une autre équipe de pirates, au nombre de quatre, par la police thaïlandaise.

L'une des conditions pour la libération des derniers otages à Alger aurait été la garantie que les autorités de Bangkok relâchent discrètement ces quatre hommes et leur accordent un sauf-conduit.

Au cours des premiers jours qui ont suivi le détournement du Boeing koweïtien, diverses informations non confirmées avaient déjà fait état de l'arrestation d'une ou de plusieurs personnes liées aux pirates de l'air.

Afrique

AFRIQUE DU SUD : M. Pieter Botha renoue avec le réformisme

Des Noirs pourraient participer à l'élection du chef de l'Etat

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le jeudi 21 avril, devant le Parlement du Cap, le président Pieter Botha a proposé, à l'intention des Noirs qui ne dépendent pas des Bantoustans, soit de dix millions à douze millions d'individus, que « *des dispositions* » soient prises « *pour leur participation politique à l'intérieur de la République* ». M. Botha envisage une forme de gouvernement autonome régional qui permettrait ainsi à ces Noirs urbanisés d'avoir un droit de regard sur les affaires les concernant. Comment cela pourrait-il se faire ? Le Conseil national, organisme proposé il y a plus de trois ans et qui n'a toujours pas vu le jour en raison des réticences des leaders noirs à y participer, devrait, en principe, permettre de trouver des solutions.

Le chef de l'Etat a redit sa confiance dans cette structure de consultation qui pourrait s'appeler à l'avenir le « Grand Indaba » — *Indaba* signifiant réunion. Le président de la République estime que l'Afrique du Sud « *est en train de mettre en place un système unique* » qui emprunte « *des éléments de la fédération et de la confédération [...] sur la base de l'exemple européen* ». Ce processus de réforme, pour M. Botha, doit permettre « *aux autres de partager les privilèges et les avantages d'une Afrique du Sud en développement* ».

Le chef de l'Etat se propose, tout d'abord, de modifier la composition et les fonctions du conseil présidentiel. Non seulement son rôle doit être élargi à des domaines autres que législatif, mais les Noirs doivent y participer. Des Noirs doivent aussi être désignés dans les organismes exécutifs tels que les ministères, ainsi que dans le collège électoral chargé d'élire le président de la République. « *Le président devient leur président*, a déclaré M. Botha. *Il n'est pas juste que nous leur disions simplement : voilà, c'est lui le président.* »

Le chef de l'Etat a également l'intention de rétablir la fonction de premier ministre — poste supprimé en 1983 — pour lui permettre de se dégager de tâches annexes envahissantes et de se consacrer entièrement à « *des questions générales d'intérêt national* ». Pour autant, M. Botha n'a pas l'intention dans l'immédiat de modifier à nouveau la Constitution adoptée par référendum de la communauté blanche. La réforme constitutionnelle ne sera à l'ordre du jour qu'en cas de consensus sur les améliorations à apporter à ce texte à l'issue des délibérations du Conseil national.

Le projet se résume à des idées dont certaines ne sont pas nouvelles, à une ébauche qui ne devrait aboutir que dans un avenir assez lointain, d'autant qu'elle va rencontrer une forte résistance de l'extrême droite (le Parti conservateur) en pleine ascension. « *Si le peuple blanc ne me suit pas, c'est de sa responsabilité*, a averti le président. *S'il suit la voie de la confrontation, c'est son problème.* » De toute façon, a-t-il souligné, « *nous continuerons ce que nous avons commencé parce que nous croyons que c'est juste* ».

M. Botha a fait remarquer que le gouvernement avait été souvent accusé d'être peu clair en ce qui concerne le futur constitutionnel du pays. « *Aucun des accusateurs*, a-t-il répliqué, *n'a un plan clair pour l'Afrique du Sud, à l'exception de ceux qui veulent soumettre le pays à une dictature étrangère.* » Il a déploré que le sens du mot « apartheid » ait été répandu à travers le monde de manière déformée dans « *un but de propagande pernicieuse* ». « *Si*, a-t-il précisé, *l'apartheid signifie domination politique d'une communauté sur une autre, l'exclusion d'une communauté du processus de décision politique, l'injustice dans les chances offertes à chacune d'elles, la discrimination raciale et l'atteinte à la dignité humaine, alors le gouvernement sud-africain partage le refus d'un tel concept.* »

M. Botha a conclu par un appel « *au calme, au rétablissement de l'équilibre et à la reconnaissance des droits respectifs de chacun* ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

BURKINA : selon la FIDH

Plusieurs anciens collaborateurs de Thomas Sankara sont encore détenus sans jugement

Mᵉ Etienne Jaudel, secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), s'est rendu au Burkina du 7 au 11 avril pour enquêter sur les arrestations opérées dans ce pays après l'assassinat de l'ancien président Sankara en octobre 1987. Au retour de ce voyage, il a rédigé un apport dans lequel on lit notamment :

« *En dépit des élargissements opérés à la fin du mois de mars dernier, plusieurs dizaines de personnes proches de l'ancien président Sankara sont encore détenues administrativement sans que des charges précises semblent être retenues à leur encontre. Certaines, emprisonnées depuis octobre 1987, n'ont pas même été interrogées. Les autorités affirment que ces détentions sont motivées par les besoins de l'enquête.*

» *Plusieurs des accusations de torture et de mauvais traitements portées sur la personne des détenus ne peuvent être confirmées. Les anciens ministres et chefs militaires, rencontrés par le représentant de la FIDH, ont nié avoir été l'objet de sévices corporels et sont actuellement détenus dans des conditions humaines, compte tenu des conditions d'existence dans un pays en voie de développement.*

» *Tel n'est pas le cas, par contre, des cadres de moins haut niveau, et en particulier de ceux actuellement détenus dans le camp de la gendarmerie à Ouagadougou, qui ont affirmé que plusieurs d'entre eux avaient été violemment frappés à coups de poing et de barres de fer et traînés sur le ciment, ce qui avait occasionné de graves blessures. Plusieurs détenus auraient depuis lors disparu... Ces incidents déplorables remontent à la fin de 1987 et la situation semble en cours d'amélioration, les détenus restant toutefois très effrayés par le sort qui leur sera réservé. Les détenus libérés sont soumis à une surveillance constante et éprouvent un sentiment aigu d'insécurité.*

» *Tel semble, en particulier, le cas de Mᵐᵉ Myriam Sankara, que le représentant de la FIDH n'a pas pu rencontrer, malgré ses demandes, et qui aurait fait l'objet récemment d'agressions personnelles. Elle vit dans un isolement absolu comme d'autres dirigeants de l'ancien régime qui ont manifesté beaucoup de réticence à s'entretenir avec le représentant de la FIDH de crainte de mette en péril leur sécurité.* »

SÉNÉGAL : à l'ouverture du procès de Mᵉ Wade

Violents incidents à Dakar

Dakar. — Des incidents ont opposé de jeunes manifestants aux forces de l'ordre, jeudi 21 avril, dans le centre de Dakar, au moment où s'ouvrait le procès du chef de file de l'opposition, Mᵉ Abdoulaye Wade.

Les accrochages les plus violents ont eu lieu aux abords du palais de justice, protégé par un imposant dispositif policier pour maintenir les manifestants à distance. Les heurts se sont poursuivis jusque dans l'enceinte de l'hôpital *Le Dantec*, un des principaux établissements hospitaliers de Dakar. Dans les principales artères du quartier du Plateau, en plein centre de la capitale, de petits groupes de très jeunes manifestants criant « *Sopi* » (« *changement* » en langue wollof) se formaient brièvement avant d'être dispersés par les forces de l'ordre à coups de grenades lacrymogènes. Plusieurs véhicules, notamment des voitures de l'administration, ont été incendiés.

Sur le plan judiciaire, le procès s'est ouvert devant la Cour de sûreté de l'Etat par un tir de barrage de la défense, qui a demandé et obtenu le renvoi de l'affaire au 25 avril. La défense — pas moins de trente-huit avocats sénégalais et étrangers se sont constitués — a estimé en effet qu'elle n'avait pu avoir accès en temps voulu à l'ensemble du dossier.

Mᵉ Wade, chef du Parti démocratique sénégalais (PDS), réélu député à l'Assemblée nationale, trois autres députés de son parti, MM. Ousmane Ngom, porte-parole du PDS, Boubacar Sall et Abdoulaye Faye, ainsi que quatre autres dirigeants ou sympathisants du PDS, sont inculpés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

Les chefs de file du PDS sont notamment accusés d'avoir été à l'origine, en lançant un appel à manifester au lendemain des élections présidentielles, des violents incidents qui ont éclaté le soir même du scrutin et amené le gouvernement à proclamer l'état d'urgence dans la région de Dakar, où il est toujours en vigueur. — *(AFP.)*

● **Mᵉ Wade accusé de sympathies prolibyennes lors d'un procès en Gambie.** — Le principal témoin à charge dans le procès des auteurs présumés d'une tentative de coup d'Etat prolibyen en Gambie au mois de janvier a déclaré, jeudi 21 avril, que Mᵉ Wade avait eu des contacts avec de hauts responsables du régime de Tripoli pour renverser les gouvernements sénégalais et gambien. M. Foday Sanyang, dont le témoignage a duré quatre jours devant la Cour suprême de Banjul, a indiqué qu'il avait vécu quatre ans à Tripoli, de 1984 à 1988, avec M. Kukoï Samba Sanyang, l'auteur présumé d'une première tentative de coup d'Etat en Gambie en 1981, réfugié depuis dans la capitale libyenne. Il a affirmé qu'il avait été témoin l'an dernier d'une rencontre entre Mᵉ Wade, M. Kukoï et deux hauts responsables libyens. — *(AFP.)*

MOZAMBIQUE

Assassinat à Lisbonne d'un ancien chef de la résistance

Des circonstances mystérieuses entourent l'assassinat d'un ancien secrétaire général de la Renamo (résistance armée au régime mozambicain), Ewo Fernandes, dont le corps a été retrouvé, jeudi 21 avril, dans un bois situé aux environs de Lisbonne.

Sa disparition avait été rendue publique le 18 avril par sa femme. La veille, il aurait rencontré un agent des services secrets mozambicains en vue de la préparation d'une négociation de paix entre la Renamo et le gouvernement de Maputo. D'après Mᵐᵉ Yvette Fernandes, une telle réunion n'aurait été qu'un piège, et son mari aurait été enlevé. Sans exclure cette hypothèse, la police portugaise a orienté aussi ses recherches dans d'autres directions, notamment vers un règlement de comptes entre des factions rivales de la Renamo. Le pouvoir d'Ewo Fernandes au sein de la Renamo, notamment de sa direction militaire, était pratiquement nul depuis quelque temps. Il exerçait à Lisbonne la fonction de « chef du cabinet d'études » de l'organisation. — *(Corresp.)*

NIGÉRIA

Les ministres nigérians soumis au test de dépistage du SIDA

Lagos. — Les vingt-quatre ministres du gouvernement nigérian ont tous été soumis, le jeudi 21 avril, au test de dépistage du SIDA à Lagos.

Avant l'ouverture du conseil des ministres, le président du Comité national consultatif pour le SIDA, le professeur Etim Essien, a effectué sur chaque ministre des prélèvements sanguins qui ont été confiés à un laboratoire d'analyse, indique la déclaration officielle.

Le président Ibrahim Babangida et le vice-président, le contre-amiral Augustus Aikhomu, ont été exemptés de ce contrôle, a-t-on toutefois précisé de source officielle. — *(AFP.)*

Amériques

ÉTATS-UNIS

La deuxième vie de Richard Nixon

Connaissez-vous l'oracle de Saddle-River, New-Jersey ? Rien de ce qui se dit ou se fait aujourd'hui en politique américaine qui n'en soit inspiré. La concurrence dans le domaine des idées est, il est vrai, inexistante, et pour peu que quelqu'un, dans cette triste campagne électorale, se donne la peine de réfléchir, le voilà promu maître à penser. D'autant que cette pythie-là a de solides références : ancien président américain et cerveau d'une politique étrangère brillante qui mit fin à la guerre du Vietnam et ouvrit la première brèche diplomatique dans la grande muraille communiste de la Chine de Mao.

Rien d'étonnant donc à ce que le « retraité » de Saddle-River, pimente, à lui tout seul, de ses commentaires acérés les exploits des mornes prétendants à la Maison Blanche. Il trouve le vice-président George Bush *« dépourvu d'autonomie et de caractère »*, lui préférant le pasteur noir Jesse Jackson, à ses yeux *« le meilleur candidat du siècle, tous partis confondus »*, mais voué à l'échec *« en raison de ses positions trop radicales »*. Et Richard Nixon de conclure : *« La meilleure politique s'apparente à de la poésie, pas à de la prose. Jesse Jackson est un poète. Dukakis, une machine à fabriquer des mots... »* Voilà qui est envoyé. Au lieu de se fâcher, les candidats en redemandent, séduits sans doute par le charme nécessairement sulfureux de qui prétend percer le secret des dieux. Et avec Nixon, l'odeur de soufre est persistante. Quatorze ans après le minable cambriolage du siège du Parti démocrate téléguidé par la Maison Blanche, elle s'exhale toujours des sous-sols du pompeux immeuble Watergate, à Washington.

Ce fameux 9 août 1974 qui vit la déchéance du président, lorsque, peu après midi, Gerald Ford, empêtré dans ses papiers, annonça : *« Mes chers compatriotes américains, notre long cauchemar national est terminé »*, on crut le destin de Nixon scellé. « Tricky Dicky » avait fait sa dernière pirouette. De fait, à New-York, où il voulait s'installer, les copropriétaires d'un immeuble lui en refusaient l'accès ; ses amis prenaient leurs distances. Lui, du fond de son désert politique, entretenait toujours une correspondance avec Brejnev et Mao, attendant son heure.

Elle viendra. Petit à petit. Et c'est en franc-tireur qu'il refait surface, objet de curiosité malsaine tout d'abord : au soir du 4 mai 1977, cinquante-cinq millions d'Américains regardent la *série télévisée de David Frost*, dans laquelle le président déchu se laisse aller à évoquer Watergate, *« ce fardeau qu'il portera jusqu'à la fin de ses jours »*. Trois ans plus tard, celui que l'on croyait définitivement rangé dans les cahiers — ou les poubelles (?) — de l'histoire, assiste à titre privé aux obsèques du chah d'Iran. L'année suivante, c'est officiellement cette fois qu'il accompagne, au sein de la délégation américaine, le président égyptien Sadate à sa dernière demeure. Paradoxalement, c'est Jimmy Carter, ce moraliste sourcilleux, qui l'a en quelque sorte réintroduit dans la vie politique. Carter invite Nixon en janvier 1979 à un dîner d'Etat à la Maison Blanche en l'honneur du nouvel homme fort chinois Deng Xiaoping. Ensuite, c'est Alexander Haig, l'ancienne éminence grise du gouvernement Nixon, qui en prenant possession du département d'Etat, lors de la première élection de Ronald Reagan, entraîne dans son sillage l'ombre de son ancien patron. Dès lors, le téléphone fonctionne à fond entre l'ex-président et les têtes pensantes de la nouvelle administration. D'autant plus que perplexes devant le manichéisme de Reagan en politique étrangère et sa façon de vouloir contrer *« l'empire du mal »*, nombreux sont ceux qui en dévorant les livres de l'ex-président n'ont pas tardé à voir la différence entre professionnalisme et amateurisme en la matière.

Consécration, il y a quatre ans, juste dix ans après Watergate, le *Washington Post*, qui avait été à l'origine de toute l'affaire écrit : *« Comparé à Reagan, Nixon est une citadelle d'intelligence... »* Et George McGovern, le chantre des libéraux démocrates, mis en déroute par Nixon en 1972, de renchérir : *« L'histoire se souviendra de vous comme de l'un de ceux qui ont le plus œuvré pour la paix en ce siècle. »* Il est vrai que, au fil des ans et des « gates » (Irangate, Panamagate, etc.), le scandale initial en devient presque banalisé. Un brouet d'eau claire comparé au marigot boueux dans lequel — Edwin Hesse, ministre de la justice, en tête — se débat l'administration Reagan en butte à de nombreuses enquêtes de moralité.

Assurément, Richard Nixon a su parfaitement peaufiner sa nouvelle image : celle d'un grand professionnel, réaliste et compétent. D'autant plus rassurant qu'il sait rester en retrait. Une « force tranquille » à l'américaine, dont on sait à l'avance qu'elle est trop marquée pour réclamer le pouvoir.

Du coup promu « tête pensante », presque conscience (un comble !) de l'Amérique, Nixon s'est refait une popularité. L'année dernière l'opéra de Houston (Texas) lui a consacré une œuvre, *Nixon en Chine*. Une belle occasion de jubiler pour l'ancien président : le seul personnage à être égratigné dans cet opéra néoréaliste était son collaborateur et ennemi intime Henry Kissinger, caricaturé la langue pendante d'ambition... Au début du mois d'avril, Nixon invité à la prestigieuse émission politique « Meet the press », a pulvérisé les records d'audience. Pour préparer cet événement, la chaîne NBC était allée jusqu'à l'annoncer sur une pleine page de publicité dans plusieurs journaux. Enfin le grand événement attendu ce printemps est la publication du nouveau livre de l'ancien président maudit : *1999, la victoire sans la guerre*, à propos duquel, Nixon, qui prépare une tournée de débats à travers le pays, a bien voulu confier : *« Ce n'est pas un retour en politique. Juste un message que je veux faire passer avant d'être trop vieux, l'histoire jugera... »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS.



« Quoi qu'il ait pu être... », « ... il n'était pas ennuyeux. »

La course à l'investiture démocrate

M. Albert Gore met un terme à sa campagne

M. Albert Gore, qui tenait à ravir à John Kennedy le titre de plus jeune président de l'histoire des Etats-Unis, a annoncé, jeudi 21 avril, qu'il mettait un terme à sa campagne pour l'investiture démocrate. Dans une conférence de presse au Congrès, le sénateur du Tennessee, à peine âgé de quarante ans, a indiqué qu'il restait *« techniquement dans la course afin de permettre à ses quelque quatre cent vingt-deux délégués de se rendre à la convention démocrate d'Atlanta en juillet pour y défendre ses positions politiques »*. Se déclarant prêt à soutenir *« celui des candidats démocrates qui obtiendra l'investiture »*, il a ajouté : *« Le seul homme que je veuille stopper (...) est le candidat républicain George Bush. »*

Sur un groupe initial de sept candidats démocrates, M. Gore s'était différencié de ses adversaires, tous libéraux à des degrés divers, en se présentant comme un modéré, surtout en politique étrangère, cela afin de séduire l'électorat démocrate blanc du Sud, sa région d'origine, traditionnellement conservateur, qui, en 1980 et 1984, avait voté républicain à l'élection présidentielle. La primaire de New-York, le 19 avril dernier, où il avait mené une campagne maladroite mais vigoureuse pour se gagner le « vote juif » qui commande un tiers de l'électorat, était sa dernière chance de remonter son handicap sur MM. Jackson et Dukakis. Malgré son abandon, M. Gore conserve néanmoins toutes ses chances de figurer sur le ticket démocrate à l'automne et surtout de faire valoir ses vues dans l'élaboration du programme du parti. C'est donc en tête à tête avec le pasteur noir Jesse Jackson et muni d'une avance considérable que le gouverneur du Massachusetts, Michael Dukakis, abordera la dernière ligne droite des primaires. Lundi 25 avril se tiendront les caucus démocrates de l'Utah et, mardi 26, les primaires de Pennsylvanie. — *(AFP.)*

Diplomatie

La visite de M. Shultz à Moscou

Les chances de parvenir rapidement à un accord sur les armements stratégiques s'amenuisent

MOSCOU
de notre correspondant

Les possibilités que MM. Reagan et Gorbatchev soient à même de signer, lors de leur prochaine rencontre au sommet de la fin mai, un accord sur une réduction de 50 % des armements stratégiques vont s'amenuisant. Alors que le président américain déclarait, jeudi 21 avril, qu'il *« ne semblait pas »* que le projet de traité serait prêt à cette date, les deux journées d'entretiens qu'entamaient parallèlement à Moscou MM. Shultz et Chevardnadze ne paraissaient, en effet, pas devoir déboucher sur une percée en ce domaine.

Tout en déclarant que M. Shultz était venu *« pour résoudre des problèmes et parvenir à des résultats »*, le porte-parole du département d'Etat, M. Redman, a ainsi souligné qu'il restait trois *« principales »* difficultés à surmonter : celles des missiles mobiles, des missiles de croisière montés sur avion et, surtout, des missiles de croisière embarqués sur des navires. Quant au porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Perfiliev, il a essentiellement souligné les progrès accomplis depuis la reprise du dialogue entre les deux superpuissances et s'est contenté de noter qu'une *« bonne atmosphère »* présidait au début des actuelles discussions.

Sensible donc des deux côtés, ce mélange de réserve et de souriante sérénité tient à la vigueur de la volonté politique de parvenir à un accord et à la réalité des difficultés techniques auxquelles cette volonté se heurte. M. Reagan souhaiterait rester dans l'histoire comme le premier président américain à avoir signé un accord non plus seulement de limitation, mais de réduction des armes nucléaires stratégiques — c'est-à-dire menaçant les Etats-Unis. M. Gorbatchev, lui, n'aurait qu'intérêt à enregistrer un nouveau succès majeur de politique étrangère avant l'ouverture, fin juin, de la dix-neuvième conférence au cours de laquelle le parti devrait se prononcer sur des mesures de démocratisation politique.

L'un et l'autre doivent cependant tenir compte du fait que l'accord qu'ils cherchent à conclure n'a pas de précédent, puisque même le traité sur les missiles de moyenne portée qu'ils ont conclu en novembre dernier était beaucoup plus aisé à mettre au point, dans la mesure où il s'agissait de l'élimination totale d'un type d'armes. Là, il s'agirait, au contraire, d'une réduction de moitié, ce qui pose des problèmes de vérification extrêmement ardus. Outre que la sécurité de chacun des deux pays est en jeu, M. Gorbatchev doit compter avec ses militaires et ses opposants conservateurs, tandis que le président américain ne peut oublier, de son côté, que le Congrès ne ratifierait pas (on le voit avec le traité INF) un texte comportant la moindre zone d'incertitude.

Après un ultime entretien avec M. Chevardnadze, M. Shultz devait être reçu, vendredi matin, par M. Gorbatchev. Un déblocage n'était pas totalement exclu, mais on s'attendait, à défaut, à quelques progrès sur les dossiers des conflits régionaux — notamment le Proche-Orient, où les deux superpuissances ont maintenant une volonté commune d'enclencher un processus de négociations.

BERNARD GUETTA.

● **Manifestants interpellés.** — Une quarantaine de juifs soviétiques réclamant le droit à l'émigration ont été immédiatement interpellés lorsqu'ils ont tenté de manifester devant la bibliothèque Lénine, à Moscou, jeudi 21 avril, jour de l'arrivée du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz. — *(AFP.)*

La Chambre des représentants américaine a voté la loi sur le commerce

WASHINGTON
de notre correspondant

Couronnement de trois années d'efforts laborieux, la Chambre des représentants a voté, le jeudi 21 avril, à une écrasante majorité, une loi sur le commerce (*trade bill*) censée mettre de l'ordre dans les règles du jeu commercial entre les Etats-Unis et le reste du monde.

Le monumental texte de loi (il est épais de 14 pouces) a été débarrassé de ses dispositions clairement protectionnistes et devrait être approuvé sans difficulté par le Sénat, au début de la semaine prochaine. Mais il est assuré de se heurter ensuite au veto du président Reagan, et c'est alors que la véritable bataille fera rage : il s'agira de savoir si, à la Chambre comme au Sénat, les partisans de la nouvelle loi pourront réunir la majorité des deux tiers nécessaire pour surmonter le veto présidentiel.

Par un phénomène typiquement « washingtonien », cette bataille entre la Maison Blanche et le Congrès ne se livrera pas sur le terrain principal, celui des dispositions régissant le commerce, mais sur un terrain annexe, à propos d'un texte qui n'a en fait rien à voir avec l'objet de la loi : l'obligation faite aux entreprises américaines qui veulent mettre un terme à leurs activités de prévenir leur personnel au moins deux mois à l'avance.

Cette disposition a été délibérément adjointe à la loi par les démocrates, qui contrôlent la Chambre, pour tenter de forcer la main à l'administration et satisfaire les syndicats, pour le reste assez déçus par la relative *« modération »* du trade bill.

Obliger les entreprises à faire connaître avec un préavis raisonnable leur intention de mettre la clé sous la porte est évidemment une innovation populaire dans un pays où le *« business »* ne fait pas de sentiment et où, dans certains cas, les employés sont avisés de la fermeture de leur usine par une pancarte placée sur la grille.

M. Reagan a annoncé de longue date qu'il s'opposerait à cette disposition — également rejetée par les chefs d'entreprise — et le seul moyen de le faire pour lui est d'opposer son veto à l'ensemble de la loi. Cette dernière a été votée à la Chambre par 312 voix contre 107, bon nombre de républicains se joignant à la quasi-totalité des démocrates — un score qui laisse supposer que le veto du président pourrait être mis en échec.

Pour le reste, le président américain et avec lui les milieux économiques et une bonne partie de la presse estiment que la loi est bienvenue, parce qu'elle s'oppose aux pratiques commerciales *« déloyales »*, du point de vue américain, tout en évitant de recourir au protectionnisme pur et simple — M. Reagan a toujours affirmé, et tout particulièrement après le krach de Wall Street, qu'il s'opposerait avec la dernière énergie à toute tentation de cet ordre.

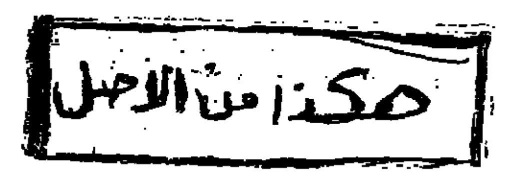
De leur côté, les responsables démocrates, sensibles aux mises en garde des économistes et à la méfiance de l'opinion *« éclairée »*, ont considérablement modéré leurs objectifs en ce domaine. C'est ainsi que l'amendement Gephardt, du nom du candidat malheureux à l'investiture démocrate qui avait axé toute sa campagne sur des thèmes protectionnistes, n'a pas été retenu. M. Gephardt voulait en fait contraindre les pays avec lesquels les Etats-Unis enregistrent un déficit commercial à s'ouvrir aux produits américains, de telle manière que l'équilibre soit rétabli.

Mais plusieurs autres dispositions, qui figurent, elles, dans le texte de loi, risquent de susciter bien des grincements de dents parmi les partenaires des Etats-Unis, qui s'attribuent le droit de décider si telle ou telle subvention ou telle ou telle restriction aux importations, de la part de pays tiers, est ou non *« déloyale »* et de réagir en conséquence.

La loi prévoit aussi d'imposer des sanctions aux compagnies étrangères qui violent les lois de leur propre pays concernant l'exportation de matériels stratégiques. Et, contrairement à ce que souhaitait la Maison Blanche, elle comporte des sanctions spécifiques contre la firme japonaise Toshiba, coupable d'avoir fourni à l'URSS du matériel qui lui a permis de réduire notablement le bruit émis par les hélices de ses sous-marins.

JAN KRAUZE.





Europe

URSS

Le «court repos ordinaire» de M. Ligatchev

MOSCOU
de notre correspondant

Numéro deux du parti et espoir des conservateurs, M. Egor Ligatchev a-t-il ou non été récemment privé d'une part fondamentale de ses attributions – *le contrôle de la presse et de l'idéologie* ?

A en croire les rumeurs circulant dans Moscou et dont plusieurs quotidiens occidentaux



viennent de faire état, la chose ne ferait pas de doute, et l'on en veut pour preuve que M. Ligatchev ne préside plus depuis plusieurs semaines la réunion hebdomadaire, au secrétariat du parti, des responsables des principaux journaux soviétiques.

A en croire, en revanche, le porte-parole adjoint du ministère des affaires étrangères, M. Perfiliev, *ces rumeurs sont dénuées de fondement, car il n'y a eu*, vient-il de déclarer, *« aucune redistribution des tâches »* au sein de la direction du parti.

Ce qui est en tout cas sûr, c'est que M. Ligatchev traverse en ce moment une période difficile pour avoir prêter la main, le mois dernier, à la diffusion dans de nombreuses organisations du parti de l'article de *Sovietskaïa Rossia* dans lequel les conservateurs avaient lancé *une violente* attaque contre la « glasnost ». Cet *article a été très fermement condamné depuis par la Pravda* comme *« plate-forme idéologique »* des adversaires de la « perestroïka », et M. Ligatchev avait été auparavant blâmé par le bureau politique pour avoir incité d'autres journaux à le reproduire (*le Monde* des 7 et 22 avril).

Son *autorité s'en est trouvée* d'autant plus amoindrie que la publication de la réponse de la *Pravda* (c'est-à-dire, en l'occurrence, du bureau politique) à *Sovietskaïa Rossia a donné* le signal d'une campagne de presse massive contre les conservateurs, et très largement conforté, par voie de conséquence, la position de M. Gorbatchev. Le *contrôle des journaux et de la* télévision a ainsi, de fait, échappé au numéro deux du parti qui n'était plus à même de peser sur leur contenu.

Pour autant, cela *ne signifie* pas obligatoirement que le bureau politique ait formellement retiré ses principales attributions à M. Ligatchev qui aurait, selon M. Perfiliev, *« tout simplement pris un court repos ordinaire ». Reste à voir si ce repos, qui n'a évidemment rien d'« ordinaire », aura été le prélude à une totale disgrâce ou à une tentative de retour en force.*

B. G.

ESPAGNE : le millénaire de la Catalogne

Une politique d'autonomie régionale réussie

BARCELONE
de notre envoyé spécial

La Catalogne a tout juste mille ans. C'est en 988, en effet, que le comte de Barcelone, Borrel II, décida de rompre le lien de vassalité qui le reliait au royaume franc, donnant ainsi naissance à un nouvel Etat, sinon juridiquement indépendant, du moins formellement émancipé. Dans le reste de l'Espagne, la bataille de la *reconquista* entre chrétiens et musulmans faisait alors rage sur le plateau desséché de Castille.

Depuis, bien de l'eau a coulé sous les ponts de l'Ebre. Après dix siècles de lutte face à la Castille centraliste, la Catalogne semble avoir désormais consolidé cette autonomie maintes fois perdue et recouvrée au long des avatars de l'Histoire. Il y a onze ans à peine, près d'un million de personnes descendaient dans les rues de Barcelone pour rappeler à Madrid que, une fois le franquisme disparu, la construction de l'Espagne démocratique ne serait pas complète tant que le droit à la différence ne serait pas légalement reconnu à leur région. Deux ans plus tard était signé et approuvé par référendum le statut d'autonomie qui en définissait le cadre.

Aujourd'hui, le *Generalitat*, le gouvernement autonome catalan, dispose d'amples compétences dans des domaines aussi divers que la culture et l'éducation, la santé, l'aménagement du territoire ou l'agriculture. La police autonome a vu le jour, la télévision locale émet quatre-vingt-dix heures par semaine, exclusivement en catalan – une langue qui, tant à Barcelone que dans les campagnes, a largement récupéré le terrain qu'elle avait perdu face aux Castillans durant les quatre décennies de dictature franquiste. Un bilan d'autant plus appréciable qu'il n'est pas entaché, contrairement au cas du Pays basque, du péché originel de la violence.

Certes, les méfiances réciproques n'ont pas pour autant disparu entre la capitale espagnole et la capitale catalane. Les tensions qui ont marqué la préparation de ce millénaire sont d'ailleurs venues le rappeler. Ainsi, le gouvernement socialiste de Madrid a vivement reproché aux nationalistes catalans d'avoir voulu monopoliser cet événement historique en excluant de sa préparation les autres forces politiques. A Barcelone au contraire, certains milieux radicaux ont critiqué l'invitation faite au roi Juan Carlos en qui ils voient toujours l'incarnation de la mainmise espagnole sur leur région. Le souverain devait prononcer le vendredi 22 avril le discours d'ouverture des cérémonies du millénaire qui se poursuivront durant plusieurs mois.

Au-delà des sensibilités liées au passé, les Catalans ont, *toutefois*, voulu placer cet anniversaire sous le signe d'un « grand dessein » lié au futur : celui de l'Europe. L'aspiration à la spécificité catalane et celle à l'intégration dans l'Europe ont toujours été, il est vrai, consubstantielles. *« Nous avons constitué de tout temps le corridor reliant l'Europe au reste de l'Espagne et c'est chez nous que les grands mouvements culturels européens se sont le mieux reflétés »*, souligne M. Joachim Ferrer, ministre de la culture du gouvernement autonome catalan. *« L'histoire politique mais aussi économique de la Catalogne a toujours été liée à l'Europe : nous sommes les premiers en Espagne à avoir réalisé la révolution industrielle »*, renchérit M. Carlos Gasoliba, député nationaliste catalan au Parlement européen.

Aussi, les Catalans veulent-ils rappeler à l'occasion de ce millénaire qu'ils entendent bien bénéficier d'une présence spécifique en Europe. Une présence qui, à leurs yeux, va tout à fait dans le sens de l'histoire économique de la Communauté. Comme le rappelle M. Josep Piqué, directeur général à l'industrie du gouvernement catalan, *« l'axe de gravité du développement au sein de la CEE se déploie progressivement du Nord vers le Sud. La Méditerranée, du nord de l'Italie à la côte orientale de l'Espagne, devient le pôle dynamique par excellence et la Catalogne a donc toutes les chances de constituer l'une des grandes régions européennes de demain »*.

THIERRY MALINIAK.

● ITALIE : *confiance à M. De Mita.* – Le gouvernement de coalition de M. Ciriaco De Mita (démocrate-chrétien) a obtenu, le jeudi 21 avril, la confiance de la chambre des députés par 336 voix contre 215 et deux abstentions. Tous les partis de la majorité gouvernementale (Démocratie chrétienne, socialistes, républicains, libéraux et sociaux-démocrates) ont voté en faveur du gouvernement, tandis que les formations de l'opposition (communistes, néofascistes, radicaux et écologistes) ont voté contre. Le gouvernement doit à présent se présenter devant le Sénat. – (AFP.)

TCHECOSLOVAQUIE

Le remaniement technique du gouvernement n'affecte pas les équilibres politiques

Les autorités tchécoslovaques ont procédé, le jeudi 21 avril, à une refonte technique du gouvernement dont l'objectif essentiel paraît être de donner un peu plus de souplesse à l'activité de l'administration. Quatre postes de vice-premier ministre sur dix sont supprimés et cinq ministères techniques ont été fusionnés en deux grands ministères, celui de la métallurgie, du génie et du génie électrique, d'une part, des transports et de la télécommunication, d'autre part.

M. Lubomir Strougal, soixante-trois ans, auquel on prêtait depuis plusieurs mois l'intention de quitter ses fonctions en raison d'un désaccord sur le rythme des réformes, conserve son poste de chef du gouvernement, qu'il occupe depuis maintenant dix-huit ans. Les principaux ministères, notamment ceux des finances, de l'intérieur, des affaires étrangères, n'ont pas davantage changé de titulaire.

Ce remaniement met un terme provisoire à la lutte qui s'était engagée l'année dernière, à Prague, entre les partisans d'une réforme en profondeur du système économique et politique, dont le chef de file serait M. Strougal, et ceux qui, au contraire, derrière M. Bilak, l'idéologue du parti, redoutent toute évolution trop brusque. Quatre mois après le remplacement à la tête du parti, en décembre dernier, de M. Gustav Husak (qui a conservé ses fonctions de chef de l'Etat) par M. Milos Jakes, force est de constater qu'on n'avance guère et que les différentes forces qui s'affrontent paraissent se paralyser entre elles.

Pas plus que celui du gouvernement, le remaniement intervenu il y a quinze jours au sein des instances dirigeantes du parti n'avait apporté de changements significatifs. Calqué sur celui de la « perestroïka » soviétique, le discours sur la nécessité d'une refonte de l'économie apparaît aujourd'hui bien rodé. Les retards pris dans la modernisation du pays ne sont niés par personne. Depuis des mois, les experts économiques du parti et du gouvernement préparent toute une série de réformes visant à donner plus d'indépendance aux entreprises d'Etat, à supprimer les gaspillages dans l'utilisation des ressources, notamment en énergie, et à dégraisser l'administration centrale. On annonce ainsi le redéploiement de 11 500 des 36 000 fonctionnaires qui peuplent aujourd'hui les couloirs des ministères.

Toute la question reste pourtant de savoir si l'on peut prétendre réformer l'économie en profondeur sans apporter également des réformes sur le plan politique. La « perestroïka » sans la « glasnost » ? M. Strougal a d'ores et déjà annoncé qu'à l'occasion de la prestation de serment des membres du nouveau cabinet, vendredi, devant le président Gustav Husak, il demanderait *« plus d'initiative »* non seulement en matière économique mais aussi en matière politique, nous indique notre correspondante à Vienne, Waltrand Baryli. Il a reçu le soutien de M. Husak, qui a critiqué la *« rigidité »* des institutions et organisations de l'Etat et souligné que le pays *« ne se trouve qu'au début de changements importants »*.

Rien n'indique cependant que les sexagénaires actuellement au pouvoir soient prêts à prendre le moindre risque. Les durs du parti ont bien trop peur de rouvrir une boîte de Pandore dont ils savent, par expérience, qu'elle est plus facile à ouvrir qu'à fermer.

H. de B.

Asie

Réformer, privatiser, démocratiser

Le communisme chinois et le poisson salé

(Suite de la première page.)

Trois semaines plus tard, comme se concluait la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire, les Pékinois ont pu découvrir à leur place deux fresques réalistes les exhortant à édifier *« une Chine socialiste forte, démocratique et civilisée »*.

Socialisme ? Le régime vient d'introduire dans la Constitution la garantie que l'économie privée peut *« exister et se développer dans les limites prescrites par la loi »*. Ils étaient déjà, officiellement, vingt et un millions d'individus à travailler dans ce secteur fin 1987. La sacro-sainte propriété collective de la terre est également ébréchée : son *« usage »* peut désormais faire l'objet de transactions.

Mieux : le régime a fait une croix sur le dogme de l'infaillibilité du représentant du parti, homme censé incarner à la fois l'avant-garde du prolétariat et l'omniscience collective des *« masses populaires »*, en reconnaissant aux chefs d'entreprise le droit d'en savoir plus long, et d'en faire profiter le public. C'est le sens de sa réforme des entreprises industrielles d'Etat, même si, comme dans le cas de l'économie privée, on a eu soin de disposer d'imposants garde-fous dans l'affaire.

Cela, ce sont les symptômes de la mort clinique. Autour, il y a le poisson. *« Je suis marxiste-léniniste »*, a assuré le premier ministre Li Peng au cours d'une conférence de presse à l'issue de la session parlementaire, comme on lui demandait quelle était sa philosophie personnelle. Et d'insister aussi sur le fait que la *« plus grande partie »* des universitaires se reconnaissent dans cette idéologie, même si certains la remettent en cause explicitement. Mais, même cet homme, qui passe pour plus doctrinaire que d'autres, s'empresse d'ajouter : il faut *« intégrer »* le marxisme aux réalités chinoises.

Un oubli freudien

Que reste-t-il donc, au fond ? Un régime autoritaire, une structure d'Etat héritée d'une lutte militaire, plaquée sur un pays énorme, pauvre, surpeuplé, une société organisée selon les méthodes de Vladimir Ilitch. Secrètement, bien des gens pourtant au service du pays – ces *« petites vis du communisme »*, comme disait Mao – souhaiteraient que le régime soit dans la position où s'est trouvé le Kouomintang, vaincu, à son arrivée à Taïwan : pouvoir repartir de zéro. Certains, oubliant la dégénérescence du pouvoir républicain fondé par Sun Yat-sen, nous l'ont dit sans détour : *« Ah, si nous avions eu le KMT ici... »*

On ne refait pas l'histoire. Alors, *que faire à présent de ce côté du* détroit de Taïwan ? Les recettes que l'on voit se mettre en place depuis la fin 1987 sont de trois ordres. L'idéologie : conserver le plus petit dénominateur commun, l'étiquette socialiste. La pratique politique : introduire une dose homéopathique de démocratie dans la machine, pour bloquer le virus de la contestation radicale. L'économie : réformer – plus ou moins vite, c'est là que les avis divergent.

C'est, et cela restera, par moments bien difficile. La démocratie s'est pris les pieds dans le tapis rouge du Palais du peuple à plusieurs reprises durant ces trois semaines de session parlementaire. Par exemple, quand le président de séance a prononcé l'adoption d'une résolution avant même de passer au scrutin, sous prétexte qu'aucun député n'avait émis d'objection. Devant l'hilarité non seulement de la presse occidentale mais, plus grave, de la plupart des trois mille députés, on effaça par un vote cet oubli freudien.

Ou encore, lorsqu'il apparut clairement que l'élection des plus hauts dignitaires de l'Etat allait susciter des votes négatifs en nombre bien plus élevé que la poignée symbolique habituelle. On pria dare-dare les journalistes chinois et étrangers d'évacuer la salle et on s'abstint de publier le décompte des voix. Mais, pour rassurer la population, inquiète, de Hongkong et le monde occidental, on laissa filtrer l'information de manière non officielle : il s'est bien passé ce qu'on prévoyait, plus de cent cinquante députés ont voté contre (par un « non » ou une abstention) le candidat au poste de chef de l'Etat, en raison de son âge, et d'autres noms pour d'autres fonctions ont recueilli des votes d'opposition plus nombreux encore.

Ce n'est plus, là, totalement du théâtre. Ce n'en est pas non plus quand, devant le podium où siège encore M. Deng Xiaoping, une représentante de Hongkong, en pleine session plénière retransmise en direct à la télévision, s'inquiète de lire dans le rapport de M. Li Peng une phrase dénonçant *« l'influence corrosive des idées décadentes, féodales et capitalistes »*. La jeune femme fit remarquer que la population qu'elle représente vit en régime capitaliste et entend que cela continue.

Ce n'est plus du théâtre, non plus, quand M. Li Peng se voit pressé de questions sur ses projets en matière de libéralisation de la presse, et que des dizaines de millions de téléspectateurs le voient. C'est, bel et bien, un début de démocratisation du régime. Comme le fut, sous le règne du Kouomintang à Taïwan, l'apparition timide d'une opposition parlementaire. Mais cela, il ne faut pas le dire à la frileuse cohorte des petits fonctionnaires, des bureaucrates qui n'ont, pour se maintenir, que l'arme du verbe idéologique et la légitimité du parti. Car ceux-là seraient tentés de ressusciter le défunt...

FRANCIS DERON.

CORÉE DU SUD : la campagne pour les élections du 26 avril

La victoire du parti gouvernemental ne semble pas acquise

SÉOUL
de notre envoyé spécial

La loi électorale est devenue lettre morte, se lamentent les journaux, qui, quotidiennement, rapportent les entorses à peine déguisées dont elle fait l'objet de la part des candidats – de la majorité comme de l'opposition – aux élections générales du 26 avril. D'une brosse à dents et d'un tube de dentifrice à une montre électronique pour les candidats les plus riches, les cadeaux et les enveloppes d'« argent de poche » ne semblent pas la moindre des motivations des Coréens qui assistent aux réunions politiques. Les élections du 26 avril sont les premières à avoir lieu avec un candidat par circonscription (224). On a toutefois maintenu un système de représentation proportionnelle permettant au parti arrivant en tête d'obtenir un « bonus » de députés afin de consolider sa majorité.

Contrairement à ce que l'on pouvait penser au lendemain de l'élection de M. Roh Tae Woo à la présidence, la victoire du parti gouvernemental ne semble pas acquise. Au début de la campagne, le Parti pour la justice et la démocratie (PJD, majorité) avait de fortes chances de remporter 125 sièges dans le vote direct. Bénéficiant dans ce cas de 38 députés supplémentaires, il aurait pu obtenir 55 % des 299 sièges à l'Assemblée. Le quotidien *Dong-A* estime que le PJD n'est, en réalité, assuré que de 87 sièges dans le vote direct et que 40 % des électeurs sont encore indécis. L'enjeu – le contrôle d'une Assemblée qui, selon la nouvelle Constitution, est appelée à jouer un rôle plus grand que par le passé – et le caractère très serré de la lutte ont donné à ces élections un tour particulièrement âpre et encouragé les adversaires à ne pas lésiner sur les moyens.

L'argent et la politique ont toujours fait bon ménage en Corée du Sud. C'est plus que jamais le cas aujourd'hui : on parle de quelque 700 milliards de wons (près de 1 milliard de dollars) en circulation pour cette campagne. Les caisses des partis ayant été saignées à blanc par l'élection présidentielle de décembre, la majorité comme l'opposition ont « vendu » très cher (1 à 2 milliards de wons), à des industriels ou à des hommes d'affaires enrichis dans la spéculation foncière, le droit de figurer sur la liste des députés (75 au total), qui seront choisis à la proportionnelle. On comprend que l'opposition, qui a largement recours à cette vente des « offices », ne se soit pas opposée au maintien de ce système.

Une opposition déconsidérée

Le PJD bénéficie de l'offensive réussie de M. Roh en vue de passer pour *« un homme ordinaire »*. Pour l'instant, à l'exception du maintien en prison d'un millier de détenus politiques, qui permet de douter de sa *sincérité démocratique*, on ne peut faire au nouveau président que des procès d'intention. L'arrestation du frère de son prédécesseur, accusé de corruption, a sans doute servi son image d'homme propre, mais elle fait aussi réfléchir.

Lorsqu'il était ministre de l'intérieur, M. Roh ignorait-il les détournements de fonds du mouvement Saemaul auxquels se livrait le frère du président ? L'opposition demande à grands cris une enquête sur les malversations de la famille Chun : M. Kim Dae Jung a ainsi révélé que l'ex-président avait acheté, pour lui et ses proches, deux Boeing-737 au prix de 75 millions de dollars chacun, afin de fuir la Corée en cas de nécessité.

Assurément, le PJD est servi par une opposition déconsidérée par le comportement des deux Kim (Dae Jung et Young Sam), dont la rivalité a été la cause de son échec à l'élection présidentielle. Cette fois encore le Parti pour la réunification démocratique et le Parti pour la paix et la démocratie vont aux élections en rangs dispersés. Les deux Kim, contestés au sein même de leur formation, sont incontestablement en perte de vitesse. Mais la méfiance à l'égard du pouvoir n'en reste pas moins vive. Aussi toute une frange de la population, sans soutenir les deux Kim, votera-t-elle pour leurs partis en pensant qu'une opposition forte est le seul frein à un pouvoir qui, même dans des habits neufs, porte une part de l'héritage du régime précédent.

Un autre phénomène dessert le parti gouvernemental comme l'opposition : l'entrée dans l'arène politique de dissidents ou de responsables syndicaux qui, autrefois, combattaient le pouvoir de l'extérieur. C'est le cas de M. Chae Jung Koo, un dissident, du parti Hangyore (« un seul pays »), ou de M. Chang Tae Yun, emprisonné à la suite des émeutes de Inchon en 1985, qui se présente dans le quartier ouvrier de Séoul, Kuro, sur la liste du Parti des masses.

A Ulsan, ville-usine de la société Hyundai, M. Kim Jin Book, un syndicaliste emprisonné pour avoir mené une grève en septembre, se présente, lui, contre le fils du président du groupe, M. Chung Moon Jun. Comptant sur un électorat très circonscrit mais militant (Ulsan, par exemple, est à 80 % habitée par des ouvriers de Hyundai), de tels candidats ont de bonnes chances d'être élus.

Dernier facteur négatif pour le PJD, le parti de M. Kim Jong Pil, ancien premier ministre de Park Chung Hee, le Nouveau Parti démocratique et républicain, présente 181 candidats et vise quelque 20 sièges, pris essentiellement à la majorité sortante.

A Séoul, où 42 sièges sont à pourvoir, le PJD sait qu'il a peu de chances : *« Si nous avons 10 sièges, nous serons contents »*, nous dit l'un de ses membres. Un découpage électoral qui favorise les campagnes, plus faciles que les villes à encadrer par une bureaucratie mobilisée, comme d'habitude en faveur du parti gouvernemental, constitue en revanche un atout sérieux pour le PJD.

PHILIPPE PONS.



La flambée de violences en Nouvelle-Calédonie

Quatre gendarmes ont été tués par des indépendantistes canaques

NOUMÉA
de notre correspondant

Les graves affrontements de l'île d'Ouvéa étaient prévisibles. Comment, en effet, éviter la comparaison avec les incidents survenus fin février à Poindimié (côte est), au cours desquels un peloton de gendarmes mobiles avait été attaqué, *puis pris en otage* par un commando du FLNKS. Le scénario s'est reproduit à l'identique, à la différence que, cette fois, tout a basculé dans le drame : le bilan était, le vendredi 22 avril, en fin d'après-midi (heure locale), de quatre gendarmes morts et quatre blessés, dont trois militants indépendantistes atteints par balles.

Tout comme à Poindimié, les assaillants canaques ont joué sur l'effet de surprise. En dépit des consignes de sécurité adressées par l'état-major à toutes les brigades de l'archipel, celle d'Ouvéa a visiblement péché par négligence.

Le déroulement sans incident, quelques jours plus tôt, d'un meeting du RPCR à Fayaoué, le centre administratif de l'île, a-t-il créé l'illusion ? Toujours est-il que l'opération éclair d'un groupe d'une trentaine de Canaques, militants du FLNKS, n'a *guère rencontré* de résistance, dans un premier temps au moins. *D'après* les renseignements épars parvenus à Nouméa, les événements se seraient déroulés en trois étapes.

Dans des circonstances encore indéterminées, les indépendantistes ont d'abord agressé, au lever du jour, une patrouille de gendarmes qui circulait dans l'extrême sud de l'île, dans le secteur de Mouly. Cette région, d'obédience catholique, est contrôlée par l'Union calédonienne (*UC*) de M. Jean-Marie Tjibaou. Puis le commando canaque s'est déplacé plus au nord pour prendre d'assaut la brigade de Fayaoué, tenue par cinq gendarmes territoriaux *et protégée par un peloton de* gendarmes mobiles, dont le cantonnement jouxte la brigade elle-même.

Les assaillants, munis d'armes blanches et de fusils, ont pu pénétrer dans les *locaux, apparemment sans* grande difficulté, avant de s'affronter aux gendarmes. C'est au cours de l'accrochage que trois de ces derniers – deux gendarmes mobiles et *un gendarme territorial* – ont été tués. Deux autres ont été grièvement blessés, frappés à coups de hache (l'un devait décéder plus tard), tandis que trois militants canaques étaient atteints par balles.

Il était quasiment impossible, depuis Nouméa, de joindre *Ouvéa*, les indépendantistes ayant pris soin de saboter le système de liaison téléphonique. Le commandement de la gendarmerie de Nouméa a été alerté *par l'interruption* brutale d'une communication en cours.

Troisième temps, enfin : le commando du FLNKS, après être parvenu à désarmer le peloton de gendarmes (vingt-six hommes), l'a retenu en otage en trois points différents de l'île, *dont la tribu de Gossana*, située dans l'extrême nord de l'île. Il lui a fallu pour cela parcourir une trentaine de kilomètres, distance qui sépare la brigade de Fayaoué de la tribu de Gossana, bastion du Palika (aile gauche du FLNKS), qui abrite, par ailleurs, le siège d'une « école populaire kanake ».

Un escadron (quatre-vingt-dix hommes), un peloton ainsi qu'un élément parachutiste d'intervention de la gendarmerie mobile (EPIGM) ont aussitôt été dépêchés *en renfort pour mener, dans le courant* de l'après-midi (heure locale), une opération visant à libérer le peloton retenu en otage. Dans le *même temps*, les familles des gendarmes territoriaux étaient évacuées sur Nouméa.

« Par tous les moyens »

Ces affrontements, les plus graves qu'ait connus la Nouvelle-Calédonie, illustrent la *« militarisation »* de la stratégie du FLNKS, dont l'objectif – clairement annoncé *depuis plusieurs semaines* – est de faire échec *« par tous les moyens »* à la mise en place des nouvelles institutions qui découleront du scrutin régional du 24 avril. Les divers incidents qui ont émaillé, en outre, ces dernières vingt-quatre heures, sont vraisemblablement les signes avant-coureurs d'une période de troubles.

Ainsi, un incendie d'origine criminelle a partiellement endommagé, dans la nuit de jeudi à vendredi, les locaux de la *mairie de Païta*, une banlieue de Nouméa. Des inconnus, entrés par effraction dans le bâtiment, ont allumé plusieurs foyers avant de prendre la fuite. Rapidement *alertés*, les pompiers ont pu maîtriser les flammes : seuls le mobilier et de la documentation ont été détruits. Au cours de la même nuit, un attentat à l'explosif a été commis à Nouméa contre un transformateur électrique qui alimente en courant le quartier général des *forces armées et le* haut commissariat. La charge, de faible puissance, n'a causé que de très légers dégâts.

Sur la Grande Terre, un net regain de tension est perceptible, notamment à Canala (côte est) où des pylônes électriques ont été plastiqués *et des barrages édifiés*, avant d'être démantelés par des véhicules blindés à roues de la gendarmerie (VBRG). A Voh (côte ouest), un *incendie a détruit l'habitation d'un* Européen et un groupe de Canaques a fait irruption au domicile du maire, M. Gustave Lethezer – un Caldoche socialiste, – pour lui subtiliser ses fusils de chasse.

La situation est d'autant plus sérieuse que le camp anti-indépendantiste n'est guère disposé à rester passif. Depuis plusieurs semaines déjà, le RPCR – inquiet du durcissement de ton des dirigeants du FLNKS – a réactivé ses réseaux de *« milices d'autodéfense »*.

Le député RPR, M. Jacques Lafleur, chef de la majorité locale, a adressé vendredi une mise en garde sans ambiguïté aux dirigeants indépendantistes : *« Nous ne pouvons pas tolérer qu'on tue des gendarmes froidement. Il y a des personnes qui décident d'actions de cette sorte. Il n'est pas question pour nous de frapper à l'aveuglette, mais il faut que les manipulateurs et les instigateurs de ces violences se mettent dans la tête qu'ils vont avoir la vie troublée : ils ne pourront pas agir et circuler librement. »*

FRÉDÉRIC BOBIN.

Wala
Ile Balep
EST
Habitants : 21 512
Ouégoa
Poum
Pouébo
Koumac
Kaala-Gomen
Hienghène
Touho
Poindimié
Voh
Koné
Ponérihouen
Pouembout
Houaïlou
Poya
Canala
Bourail
Moindou
Farino
Sarraméa
La Foa
Boulouparis
Thio
Païta
Dumbéa
NOUMÉA
Mont-Dore
Yaté
GRANDE TERRE
SUD
Habitants : 85 898
OUEST
Habitants : 23 248
ILES LOYAUTÉ
Habitants : 15 510
Ile Ouvéa
Fayaoué
ILES LOYAUTÉ
Ile Lifou
Wé
Tiga
Ile Maré
Ile des Pins (Kunie)
Vao
0 25 50 km

L'île d'Ouvéa, située à une centaine de kilomètres de la côte est de la Grande-Terre, fait partie de l'archipel des Loyauté. Elle est peuplée exclusivement de Mélanésiens et la majeure partie de la population est concentrée au bord d'un lagon. Les incidents se sont produits dans l'îlot de Mouli, à l'ectrémité sud-ouest du croissant que forme cette bande de terre.

L'aveuglement

LE pire, dès qu'il faut *reparler* de la Nouvelle-Calédonie, c'est que les *mots que* l'on emploie généralement pour *condamner l'absurdité de la* violence sonnent faux. Comment évoquer le respect du droit sur ce territoire *écartelé*, où depuis cent trente-cinq ans les droits de la communauté canaque sont systématiquement minorés ? Comment invoquer le rempart de la loi alors que la justice est *vécue là-bas de façon* si inégale ?

Le pire, c'est aussi, aujourd'hui, le nouveau tribut payé par *la* gendarmerie nationale, instruite dans le souci de la paix civile, à l'inconscience de la majorité conservatrice locale, à l'aveuglement des autorités *politiques locales et gouvernementales*, à l'égarement de la minorité indépendantiste.

La mort des gendarmes d'Ouvéa, cette île si joyeuse et d'habitude si paisible, apparaît d'autant plus aberrante que depuis la politique de militarisation de la brousse calédonienne, engagée après le changement de majorité nationale de mars 1986, ce sont *justement* les unités de la gendarmerie qui se chargent en douceur, dans des conditions difficiles, de « gérer » en première ligne le mécontentement provoqué dans de nombreuses *tribus mélanésiennes*, par le « voisinage » pesant des parachutistes et des « marsouins ».

Le pire, c'est surtout que la fatalité n'a rien à voir avec cette nouvelle flambée de violence meurtrière, prévisible, prévue, annoncée, *presque programmée*.

Rien, absolument rien, ne saurait excuser les crimes commis à Ouvéa au nom d'une cause politique exaspérée qui s'enfonce ainsi dans une *impasse. Mais les responsabilités* politiques de l'enchaînement de circonstances qui aboutit à cette dramatique situation sont parfaitement établies.

Tout le monde savait, et tout le monde avait dit, y compris au cabinet même du premier ministre, que *la décision prise par le gouvernement de faire coïncider*, en Nouvelle-Calédonie, les nouvelles élections régionales et le premier tour de l'élection présidentielle pro*cédait d'une logique triplement* provocatrice.

Provocatrice à l'égard de l'Elysée, où cette *décision avait été jugée « cynique »* après les multiples avertissements adressés par M. Mitterrand à M. Chirac. Provocatrice à l'égard des alliés du RPR qui avaient voté le projet du nouveau statut du territoire, l'hiver dernier, sous la réserve que ces élections *régionales n'auraient pas* lieu avant l'échéance présidentielle. Provocatrice, enfin, à l'égard du FLNKS qui avait aussitôt déclaré qu'il relèverait le défi.

Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, avait voulu, sous la pression de M. Lafleur, député RPR, forcer le destin. Fort de son succès au référendum du 13 septembre, il avait fait le pari de prouver que le Front indépendantiste se trouvait désormais réduit à *« une poignée d'agitateurs »*.

Après avoir tenté en vain de marginaliser les deux principaux chefs du FLNKS, MM. Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné, M. Pons pensait pouvoir casser définitivement le mouvement nationaliste canaque. Il ne doutait pas, au besoin, de pouvoir imposer le calme en recourant aux forces de l'ordre au moment du scrutin.

Mis en garde à diverses reprises contre cette logique explosive par certains de ses propres amis, le premier ministre se bornait à répondre, ces temps derniers : *« J'ai vu M. Pons, il m'assure qu'il n'y aura pas de problème... »* Présomptueux, M. Pons a joué avec le feu ; il se brûle. Par manque de discernement, M. Chirac reçoit le retour de flamme.

M. Chirac sur la sellette

Le risque d'un regain de violence était d'autant plus évident que les éléments les plus durs du FLNKS avaient eux-mêmes mesuré, en septembre, les limites politiques de leur précédente stratégie pacifiste. En outre, depuis l'effrayant verdict d'acquittement prononcé en faveur *des auteurs de l'embuscade* meurtrière de Hienghène, il existait au sein de la communauté mélanésienne un vif sentiment d'écœurement qui a accentué son esprit de *révolte*.

Induits en erreur par les chefs de file de leur majorité territoriale et *convaincus d'en retirer* de petits profits électoraux lors de la compétition présidentielle, MM. Chirac et Pons ont pour le moins péché par optimisme, pour ne pas dire inconséquence, dans leur appréciation de la capacité de riposte du mouvement indépendantiste, *acculé* à la soumission ou à la fureur du désespoir. Et, contrairement aux débonnaires gouvernants socialistes, coupables d'irréalisme, qui avaient été *surpris par les troubles insurrectionnels* de novembre 1984, MM. Chirac et Pons ne peuvent même pas arguer d'une mauvaise information. MM. Tjibaou et Yeiwéné *n'avaient pas camouflé leurs* appels à un boycottage *« musclé »* du scrutin du 24 avril. Mercredi encore leurs porte-parole parisiens alertaient l'Elysée sur les risques de *nouvelles violences* (*le Monde* du 22 avril).

Toute exploitation politique des incidents d'Ouvéa – *qui risquent de* s'étendre ailleurs pendant le week-end – serait assurément déplorable. Il *est toutefois inévitable* que M. Chirac paie sur le champ les conséquences des paris insensés de son ministre des DOM-TOM et de ses partisans locaux. Une fois de *plus, le cactus calédonien va ainsi* empoisonner le débat politique hexagonal. Le premier ministre-candidat se retrouvera seul sur la sellette.

M. Barre aura beau jeu de répéter, comme *il le disait il y a quel*ques jours encore à La Réunion, que ce fut une faute de faire coïncider *les élections régionales et le scrutin* présidentiel. Les centristes, d'une façon générale, y trouveront prétexte à se démarquer de M. Chirac, entre les deux tours de scrutin, si le *candidat du RPR devance le député* du Rhône à l'issue du premier tour. Le Front national lui-même, par la voix de M. *Roger* Holeindre, député de Seine-Saint-Denis, n'a cessé de tirer la sonnette d'alarme en dénonçant l'évolution du territoire *« vers une République bananière »*...

M. Mitterrand, surtout, qui a accordé tant de place à la Nouvelle-Calédonie dans sa *Lettre à tous les Français* et dans ses déclarations de campagne, *n'aura* pas besoin d'en rajouter pour retourner le couteau dans la plaie de son principal adversaire.

Ce qui se passe sur cette terre des antipodes rend pourtant dérisoire les calculs politiques. Combien faudra-t-il de morts pour que la Nouvelle-Calédonie soit enfin mise à l'écart, d'un commun accord, des enjeux métropolitains ?

ALAIN ROLLAT.

L'usage des armes par les gendarmes

L'article 174 du décret du 20 mai 1903, qui fixe l'ouverture du feu par les gendarmes et qui est toujours en vigueur, prévoit ce qu'on pourrait appeler le cas *de légitime défense* dans trois circonstances qui peuvent se combiner : 1) *Lorsque des violences* ou des voies de fait sont exercées contre des gendarmes ; 2) Quand les lieux ou les personnes confiés à la garde des gendarmes ne peuvent être défendus autrement que par l'usage des armes ; 3) Si la résistance opposée par autrui est *telle qu'elle ne puisse être* vaincue que par la force des armes. En l'absence d'un représentant de l'ordre judiciaire, c'est à l'officier, au chef de brigade ou au gendarme présent d'apprécier la situation.

En règle générale, l'entraînement donné aux gendarmes est un apprentissage, difficile, à ne faire usage de leurs armes qu'en toute extrémité, à la différence des instructions données à l'armée.

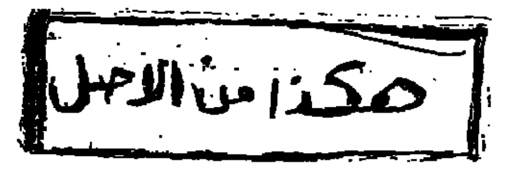
Cette pratique, qui fait aussi toute la rigueur du métier de gendarme, peut, en certaines circonstances, susciter des blocages psychologiques qui tiennent à la différence de comportement du gendarme entre, d'une part, le fait d'ouvrir le feu contre un individu qui le menace directement et, d'autre part, le fait de devoir tirer sur une foule qui pourrait le menacer.

La difficulté s'accroît si on accepte de prendre en considération le fait que le gendarme est, davantage que tout autre agent de l'Etat, souvent intégré, par sa mission même, dans la population, avec laquelle on lui demande d'être en symbiose pour mieux l'assister.

J. L

M. Mitterrand : « remettre en chantier les mesures indispensables »

Interrogé le jeudi 21 avril, lors du « Grand jury RTL-*le Monde* » (c'est-à-dire avant la subite dégradation de la situation) à propos de la Nouvelle-Calédonie, M. François Mitterrand a notamment affirmé : *« Je regrette et j'ai condamné la manière dont avait été posé le référendum, surtout le moment où il avait été posé, les conditions politiques dans lesquelles il avait été posé. Maintenant c'est la loi. Je regrette que l'on ait par une astuce politique voulu confondre le même jour le vote régional et le vote national. » [...]* *« Très bien, mais moi, je suis président de la République, et l'une de mes missions essentielles, c'est de promulguer les lois que vote le Parlement, et je suis un citoyen comme un autre, j'applique la loi. Donc, je l'applique tout le temps qu'il le faut, jusqu'à ce qu'elle soit changée. Je souhaite la changer parce que je souhaite que les Canaques ne soient pas démunis de leur propre culture. [...] Je souhaite que l'on puisse remettre en chantier des mesures qui me paraissent indispensables. »*



Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Tiercé

IL nous avait déjà dévoilé le contenu de son portefeuille. Jean-Marie Le Pen a sorti hier ses vieilles photos de famille du carton à chapeaux de la dernière étagère de la penderie du parc de Montretout, et il les a effeuillées pour nous dans son émission officielle.

« Là, c'est ma première photo, avec ma mère et ma sœur. » A la cadence d'un chargeur de mitrailleuse, se sont succédé Jean-Marie en mineur, Jean-Marie en para, Jean-Marie en plus jeune député — poujadiste — de France, Jean-Marie avec Cory Aquino — *« qui m'a fait un accueil charmant »* — et enfin *« mon petit trésor »*, un petit Quentin de quelques jours, fils de Marie-Caroline. On attendait presque le mousseux et les boudoirs.

Bref, la saga du Menhir, revue, corrigée et léchée par d'Harcourt. Rien que du romantisme, du sable chaud, un je-ne-sais-quoi de flou dans le regard. Aucun souvenir des horions pourtant nombreux qui ont émaillé la carrière du *« plus jeune député de France »*. Aucune trace de Pierrette, évidemment. Toute odeur de soufre s'est dissipée autour de lui. Voyez comme il est sympa, grand papa !

D'ailleurs, ne dit-on que qui aime les bêtes aime les gens ? Et l'*« outsider »*, ces dernières semaines, s'est pris d'une passion dévorante pour la plus noble conquête du candidat. A chaque émission, il nous arrive porté par un fracas de cavalcade qui évoque, au choix, la chevauchée fantastique, les hordes d'Attila en déroute aux champs catalauniques, ou l'arrivée de la cinquième dans le grand prix de Diane.

Pour continuer la soirée, après les photos, il nous convie à une partie de petits chevaux. Il a invité un speaker du PMU qu'on imagine en casquette, gitane mais aux lèvres, à assurer le commentaire. Les dés roulent. *« François Mitterrand a fait libérer des terroristes en 1981, reculez de deux cases. » « Chirac a voté la loi Badinter sur la suppression de la peine de mort, reculez de trois cases. »* L'outsider, lui, grignote, grignote, mais... l'émission se termine juste avant la ligne d'arrivée.

Heureusement que le poteau se profile à l'horizon. La course fut longue. La classe politique manifeste d'indéniables signes de fatigue. Simone Veil — qui n'a pourtant pas beaucoup donné de la voix — était cruellement enrouée, au meeting lillois de Raymond Barre. A bout d'arguments, à bout de souffle, de quoi débat-on ? Mais du débat, voyons ! Pour quelques jours encore, la France s'est inventée une nouvelle coupure en deux : après les Armagnac et les Bourguignons, les bleus et les blancs, il y a désormais les jeudistes et les lundiciens. Les « profilistes » et les « defaciens ».

Les points les plus sensibles n'ont pourtant toutjours pas été abordés : les deux débatteurs doivent-ils s'asseoir autour d'une table ronde ou d'une table carrée ? Faut-il déguiser MM. Balladur et Bérégovoy en infirmières de guerre pour panser les combattants ? Et pourquoi M. Barre, qui semble si malheureux de ne pas monter sur le ring, ne serait-il pas promu arbitre de la rencontre ?

Récit du service politique.

Les VUES de Raymond Depardon



MAGNUM

JEUDI 21 AVRIL, 11 heures

Parc Montsouris à Paris
Antoine Waechter
Il demande au gardien si
nous pouvons marcher sur le gazon
Il fait chaud
Il hésite à quitter sa veste
finalement, il la plie délicatement
et la dépose avec sa cravate
au pied de l'arbre
C'est nécessaire, me dit-il
de les avoir pour
passer à la télévision

A Lille

M. Raymond Barre : « On va gagner ! »

LILLE
de notre envoyé spécial

Lorsque tout fut erminé, quand enfin la dernière mesure de *la Marseillaire* s'effaça, Raymond Barre regarda cette foule qui l'acclamait, ces quinze mille personnes pressées depuis des heures sous l'immense chapiteau chavirant dans une ambiance de kermesse flamande. Grossi par l'écran géant de la vidéo, son visage ne pouvait dissimuler une certaine émotion. Celle sans doute du candidat touchant enfin les dividendes prometteurs de ses efforts, mais aussi vraisemblablement celle de l'acteur menacé de devoir quitter la scène justement au moment où il commençait à en apprécier vraiment tous les secrets plaisirs et les excitantes ressources.

Après Metz, Poitiers, Rennes, Toulouse, Le Bourget, Marseille et Lyon, la semaine dernière, venait de se jouer, jeudi soir à Lille, la huitième et l'ultime grande représentation barriste de la comédie du premier tour. La plus prenante sans doute, la plus passionnée et la plus animée. Une fois de plus, les gens du Nord ont su, comme le dit la chanson, faire resplendir le soleil qu'ils ont dans leur cœur à défaut de l'avoir dehors. Les mécomptes de la petite cantonale de Lille-Ouest étaient bien enterrés. Seul en programmant un voyage rapide au Japon pour ses affaires du tourisme, le giscardien M. Jean-Jacques Descamps avait tenu à signifier sa tenace rancune.

Mais, à la tribune, centristes et libéraux du Nord s'étaient retrouvés côte à côte derrière les sommités UDF montées de Paris, voisinant avec les trois hommes forts du RPR du Nord MM. Albin Chalandon, Maurice Schumann et Jacques Legendre, le maire de Cambrai. Pour compléter cette palette de l'union de la majorité, un satellite avait même été requis pour relier, comme dans un « Intervilles » de Guy Lux, MM. Rossinot, Méhaignerie, Longuet, Léotard et Santini, les célèbres animateurs de l'UDF regroupés pour cette dernière soirée à Nancy. Trahis par la technique, ils n'eurent que le son. Ils ne reçurent pas l'image de cette foule en liesse ressemblant à ces supporters du LOSC qui chaque semaine envahissent les virages du stade voisin. Trompettes, ballons, flonflons, les « Allez Raymond » furent chantés sur tous les tons, comme pour conjurer encore un peu plus tous ces sondages qui, comme autant de démons, furent copieusement conspués.

« On va gagner, on va gagner ! », scandaient les militants et les jeunes venus en très grand nombre. Chacun des orateurs se chargea de décoder ce message enthousiaste. M. Alain Poher, le président du Sénat, y alla de son discours : *« Oui, on va gagner. Raymond Barre est un homme formidable qui dit ce qu'il fait et fait ce qu'il pense. »* Les deux régionaux de l'étape se relayèrent.

« La France n'a pas besoin de la pause socialiste »

Le porte-parole du PR, élu du Pas-de-Calais, Philippe Vasseur, qui dans un style digne du caveau de la République se démena pour faire croire que *« Barzy, c'était reparti »*. Le centriste du Nord, M. Bruno Durieux, qui prédit dimanche *« une hécatombe des sondages et des SAMU pour les sondeurs »*. Simone Veil ensuite, qui fit parler son cœur de femme et d'Européenne : *« Il faut*, répéta-t-elle, *que Raymond Barre l'emporte au premier tour, car s'il gagne dimanche il sera le président de la France le 8 mai. Tous les candidats ont fait beaucoup de promesses. Lui en a fait moins, mais il les tiendra. »* Marcel Bigeard enfin que l'on fit sortir de la tranchée pour sonner le rassemblement : *« Moi, mon parti, c'est la patrie*, clama-t-il. *Je me bats pour Barre parce que je sais que c'est le meilleur. »*

A Lille, ville de M. Mauroy, M. Barre dénonça le système socialiste : *« Ce que M. Mitterrand veut pour la France*, accuse-t-il, *c'est la pause. On ne fait plus rien. Eh bien, la France n'a pas besoin de la pause socialiste, elle a besoin d'efficacité, de progrès, et c'est cela que nous allons lui apporter. »* A Lille, ville natale du général de Gaulle, l'ancien premier ministre plaida une fois encore pour des institutions fortes et cohérentes : *« Si nous avons d'un côté un président qui tire à hue et un Parlement et un gouvernement qui tirent à dia, comment voulez-vous que la France avance ? »*

Dans le Nord région minée par le chômage, M. Barre invita les Français à l'effort *« pour changer le visage économique de la France, pour concilier l'efficacité économique et la solidarité nationale »*. Dans le Nord enfin carrefour de l'Europe, il évoqua le rendez-vous de 1993 : *« C'est nécessaire de croire à l'Europe*, dit-il, *mais le premier service que nous pouvons rendre à cette Europe, c'est que la France soit une nation solide, une nation debout. »*

« Je compte sur vous. » Sous les vivats, Raymond Barre lança à plusieurs reprises cet appel. *« Sachez*, a-t-il rappelé, *que ma candidature n'a été inspirée par aucun souci d'intérêt personnel ni partisan. D'ailleurs, si elle a tellement dérangé, c'est parce qu'elle n'entrait pas dans les cadres reçus. J'ai pu être considéré comme suffisamment dangereux pour qu'un certain nombre de forces s'allient pour mon élimination, ma marginalisation. Rien n'a manqué. Mais il ne faut pas vendre la peau de l'ours Barzy avant de l'avoir tué. Je ne préjuge jamais le vote des Français. Je l'accepte, mais je n'admets pas que d'autres puissent en préjuger. »* Jeudi, les barristes n'avaient pas encore perdu le Nord, ni le moral.

DANIEL CARTON.

Pour une réforme du code de la nationalité

Six candidats à l'élection présidentielle (MM. Raymond Barre, Jacques Chirac, Pierre Juquin, André Lajoinie, Jean-Marie Le Pen et François Mitterrand) ont été interrogés sur l'immigration par l'association France-Plus. Seul M. Chirac a refusé de répondre. Le premier ministre n'a pas répondu non plus à SOS-Racisme, qui avait soumis ses six propositions (*le Monde* du 5 avril) à tous les candidats, sauf à M. Le Pen.

Dans sa réponse à France-Plus, M. Barre propose d'accorder la nationalité à la naissance à tous les enfants d'étrangers nés en France, même à ceux dont les deux parents sont nés à l'étranger (actuellement, ces jeunes ne deviennent français qu'à dix-huit ans). *« J'estime*, dit-il, *que le jeune étranger né en France de parents étrangers est français dès sa naissance : c'est le* jus soli *intégral. Mais à seize ans, pendant une certaine période, il devra confirmer sa nationalité française ou la dénoncer. On peut faire une comparaison avec la religion catholique : on est baptisé et, plus tard, il faut confirmer.*

» Puisque l'enfant est né français, on ne peut s'opposer à l'acquisition de la nationalité. Dans les cas graves, cependant, tel l'atteinte à la sûreté de l'Etat ou le trafic de stupéfiants, où la personne a donné le sentiment qu'elle ne reconnaissait pas les devoirs d'un citoyen français, on pourrait parfaitement prévoir une procédure de déchéance de la nationalité. »

M. Barre n'est pas *« partisan d'un référendum sur la réforme du code de la nationalité »*, proposé par M. Chirac, *« car c'est un sujet passionnel »*. Il ajoute : *« Je ne soumettrai jamais à référendum une question comme la peine de mort : vous faites voter sur le sang. Ce type de sujet doit échapper à la passion électorale. »*



A la télévision

Frissons

Elle en a parcouru du chemin, la télé, en vingt ans ! Comme elle est décontractée, décrispée, comme elle prend désormais ses aises avec les hommes politiques, qu'elle oblige à chanter *l'Ajaccienne*, à mettre les pieds au mur, à se proclamer « chébrans » ! Pour s'en convaincre, il suffit de regarder les reconstitutions historiques du temps béni de l'ORTF, diffusées tous les jours sur le service public, sous le nom de « Campagne officielle ».

C'est donc cela, la seule télé qu'ils sont capables d'imaginer, les candidats ? Avec ces reportages édifiants qui singent ceux du journal télévisé, ces « témoignages » pédagogiques qui s'efforcent de ressembler à ceux de l'émission « Le Monde en face », de Christine Ockrent, mais ne font que servir aux candidats leurs tirades sur un plateau ? Et ces journalistes qui s'interdisent toute contradiction argumentée, tout « droit de suite », toute répartie : ce n'est pas l'endroit, voyons !

Le plus à l'aise dans l'exercice, on le comprend, c'est Claude Cabanes, rédacteur en chef de *l'Huma*. A chaque début d'émission, il laisse éclater sa joie de retrouver son camarade, sur le mode : *« Ça va fort, André ? »*

Première émission : *« André Lajoinie, mon petit doigt me dit que vous avez très bon moral. Le fait est là : le vote Lajoinie monte.*

— Je l'avais déjà constaté.

— Oui, en effet. »

Seconde émission : *« André Lajoinie, ça roule toujours pour vous ?*

— Oui, la température monte. » Etc.

Quel duo ! *« Ici, je vous arrête, je vous arrête »*, lance à tout propos Cabanes à Lajoinie, quand ce n'est pas *« je vais vous poser une question très très directe »*, avant de lui servir un bol de soupe fumante.

Mais les autres confrères ne parviennent pas davantage à trouver la bonne distance. Le charme de PPDA, la joyeuse insolence de Mourousi, transplantés dans cette espèce de congélateur télévisuel que sont les émissions officielles, sonnent brusquement faux. *« Le bonheur, c'est d'être riche ?* demande tout à trac Mourousi à Le Pen.

— Je ne sais pas ce que c'est que d'être riche.

— Vous l'êtes, ou pas ?

— Non, non.

— Vous pouvez me sortir ce que vous avez dans vos poches, là ? » Et Le Pen, aux anges, exhibant son portefeuille en peau d'anguille : *« Vous êtes un peu indiscret, non ? »*

PPDA peut bien poser à Chirac des questions pertinentes — sur sa pudeur, sa versatilité, — on le sent bien plus intimidé que s'il était dans ses meubles, au journal de 20 heures.

Que sont-ils allés faire dans cette galère, nos stars de l'écran, eux qui savent si bien bousculer, désacraliser nos hommes politiques ? Quel besoin ont-ils d'aller prêter leur image à ces simulacres d'interviews, à cette vraie-fausse télé ? A moins qu'il veuillent simplement nous faire frissonner en nous plaçant sous les yeux, à une heure où de toute façon personne ne regarde la télé à laquelle nous échappons tous les soirs. Alors, bravo, c'est réussi !

DANIEL SCHNEIDERMANN.

La campagne officielle à la radio et à la télévision

VENDREDI 22 AVRIL

A 2, 19 heures - 19 h 45 : Mme Laguiller, MM. Waechter, Le Pen, Barre, Mitterrand, Boussel, Chirac, Lajoinie, Juquin.

FR 3, à partir de 22 h 15 : rediffusion.

A 2, 23 h 15-24 heures : rediffusion.

France-Inter, 20 heures-20 h 45 : MM. Le Pen, Mitterrand, Juquin, Lajoinie, Mme Laguiller, MM. Chirac, Waechter, Boussel, Barre.

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

L'enjeu pour le Front national : être admis dans la « cour des grands »

10 %, 11 %, 12 %... ? Le résultat de M. Jean-Marie Le Pen constitue l'un des enjeux de l'élection présidentielle. Le chef de file de la *« droite nationale et populaire »* semble d'ailleurs, en ce moment, flotter sur un petit nuage. Que de chemin parcouru depuis les maigres 0,74 % réalisés à l'élection présidentielle de 1974 ! Deux septennats plus tard, l'ancien député poujadiste se pose en arbitre du second tour. Comme ne manque jamais de le souligner son lieutenant, M. Jean-Pierre Stirbois, *« c'est peut-être Chirac qui tient la clé de l'élection, mais c'est Le Pen qui a la serrure... »*

Si le chantre du national-populisme parvient le 24 avril au soir à concentrer sur son nom 10 à 11 % des suffrages, il pourra se targuer d'avoir fixé son électorat sur l'échiquier politique.

Jusqu'à présent, en effet, le Front national avait bénéficié d'un exceptionnel enchaînement d'élections sans enjeux nationaux (municipales 1983, européennes 1984, cantonales 1985) couronnées par une proportionnelle salvatrice en mars 1986. A cette date le FN était parvenu à récupérer sur sa gauche la perte d'une partie de son électorat de droite de 1984 (hostile à la liste de Mme Simone Veil). Si les urnes confirmaient, demain, la tendance indiquée par les sondages, il serait difficile à l'avenir de parler à propos du FN d'un éphémère courant d'extrême droite. Parvenu à briser le dernier obstacle du vote utile, M. Le Pen ferait ainsi la preuve de son installation dans une « cour des grands » désertée par le PCF. *« Nous sommes indestructibles,* exulte M. Stirbois, *parce que l'on ne représente pas une catégorie socio-professionnelle spécifique. Nous transcendons les courants comme le gaullisme l'a fait. » « Le mouvement que nous avons enclenché est d'une magnitude encore insoupçonnée »*, ajoute M. Le Pen.

Pressentant un succès, jubilant à l'avance de se voir dans l'entre-deux-tours sous les feux de la rampe, le président du FN entretient laborieusement le suspense sur ses intentions vis-à-vis du candidat de droite qui restera en lice. Soufflant alternativement le froid et le chaud – *« Chirac est un menteur et un bateleur »* s'insurge-t-il à Lyon ; *« Nous avons des points communs »*, affirme-t-il ensuite au « Grand Jury RTL-*le Monde* ». – le député de Paris a maintenu la pression jusqu'au bout, tout en contraignant le premier ministre à se placer sur son terrain de prédilection : l'immigration.

Depuis plusieurs jours, M. Le Pen a imposé à ses proches une consigne stricte de silence afin de donner à sa déclaration du 1er mai, faite à l'ombre de la statue de Jeanne d'Arc, la solennité qui assurera une bonne reprise médiatique.

Sans doute ne souhaite-t-il pas non plus se trouver confronté à des déclarations intempestives qui mettraient une nouvelle fois à jour les divergences qui existent au sein du FN entre les « faucons » et les « colombes ».

Compte tenu de la contrainte majeure qui pèse sur lui et qui lui impose, selon la formule de son directeur de campagne M. Bruno Megret, de *« ne pas courir le risque de porter le chapeau de la victoire de François Mitterrand »*, M. Le Pen n'a finalement le choix, pour le second tour, qu'entre trois attitudes : l'engagement de voter « à titre personnel » pour le candidat de la droite, le simple appel à battre le candidat de la gauche, le désistement clair et net en faveur du candidat de la majorité resté en selle. Ayant décidé de ne pas suivre, sur la voie du *« vote révolutionnaire »*, les « pousses » au crime » de son parti, le président du FN devrait se cantonner à l'une de ces trois solutions. C'est à ce prix, espère-t-il, qu'il pourra, en cas de réélection de M. Mitterrand, sans être accusé de trahison, s'imposer comme le patron d'une *« droite nationale en voie de régénérescence »*.

Révisionnisme pas mort !

Mais une fois passée la première épreuve de vérité du premier tour, l'ex-candidat Le Pen devra en affronter une seconde le 8 mai : sera-t-il capable de mobiliser sur une consigne de vote son électorat hétérogène, mu par un réflexe protestataire ? L'expérience de l'élection cantonale partielle de Marseille de novembre 1987 avait révélé que la directive d'*« abstention positive »* lancée par M. Le Pen n'avait été que partiellement suivie, empêchant, comme cela était le souhait de M. Pascal Arrighi, député FN des Bouches-du-Rhône, la défaite de M. Robert Assante (PR), le candidat soutenu par M. Jean-Claude Gaudin. La façon dont l'électorat de M. Le Pen se reportera sur les deux concurrents du 8 mai fournira une indication précieuse sur sa plus ou moins grande volatilité.

Autre interrogation : M. Le Pen parviendra-t-il à maintenir la ligne de conduite qu'il a adoptée depuis l' affaire du détail » de septembre 1987 ? Tous les observateurs du FN s'accordent sur un point : non seulement M. Le Pen a changé de look, mais il a modifié son comportement. La presse n'est plus systématiquement attaquée dans les meetings (du moins par M. Le Pen et son entourage). Les journalistes qui le suivent sont surpris de trouver un homme qui a troqué l'agressivité verbale systématique pour une forme de détachement et d'humour. Jusqu'aux attaques de son ex-épouse qui, loin de l'affaiblir, se sont plutôt retournées contre l'expéditrice.

Le pourfendeur patenté a su habilement moduler son image en fonction de ses publics et faire presque oublier ses « coups de sang ». Pourtant, l'homme reste le même, notamment dans sa propension à réécrire l'histoire, tout spécialement celle de la deuxième guerre mondiale. Comment, en effet, interpréter autrement que comme un bel exemple de « révisionnisme » ce propos tenu le 6 avril à Strasbourg, devant cinq cents jeunes nationalistes européens (*le Monde* du 8 avril) ? *« Il ne faut pas craindre d'affirmer que les responsabilités dans le déclenchement [...] de la seconde guerre mondiale furent partagées. Ayons le courage de dire que les uns et les autres n'eurent pas l'exclusivité du bon droit et de l'héroïsme. »*

Ce type de propos est tout à fait révélateur de l'idéologie véhiculée au sommet et dans les instances dirigeantes du FN, au sein desquelles les vieux « frontistes » sont surreprésentés par rapport aux « élites-vitrines » qui ont rallié le FN à partir de 1984-1986. Certaines de ces dernières, estimant que c'est grâce à elles que le Front national est parvenu à améliorer son image de marque, militent pour un *aggiornamento* interne du parti. Ce sera l'enjeu du prochain congrès du FN qui devrait se réunir en octobre et novembre pour renouveler toutes les instances dirigeantes.

PIERRE SERVENT.

Au Zénith

M. Le Pen dénonce « la connivence » entre M. Mitterrand et M. Chirac

Huit à neuf mille personnes se sont rassemblées, le jeudi 21 avril, au Zénith à Paris, pour le dernier meeting de M. Jean-Marie Le Pen. Un public enthousiaste et fervent qui a très longuement salué son « chef ». En première partie, une évocation patriotique des grandes heures militaires de la France a fait vibrer cette salle où les jeunes militants nationalistes (étudiants de droite d'Assas et du Cercle national de Sciences-Po notamment) ont donné le ton. La prise d'Alger en 1830 est saluée par une bordée d'applaudissements. *« Algérie française. »* A l'applaudimètre, Jeanne d'Arc et Napoléon sont au coude à coude, Pétain les suit de près. Pas un mot sur la Résistance, ni sur de Gaulle. L'Indochine et l'Algérie sont magnifiées. *« Communistes assassins !,* crie la foule. Sur les écrans défilent les images *« des bérets rouges de la bataille d'Alger »*. Hurlements. Un seul nom est cité : celui du général Raoul Salan, chef de file des putschistes d'avril 1961. Sa photo reste fixée plusieurs secondes sur les écrans géants. Quelques images plus tard, c'est celle de Jean-Marie Le Pen qui apparaît dans un tonnerre d'applaudissements tandis que les *« Le Pen, Le Pen »* s'enflent.

Le second volet, sur le thème *« Qu'elle est belle, la France »*, remporte le même succès. Le président du FN encadré par MM. Stirbois et Mégret regarde avec ravissement défiler les images de cathédrales, de terroirs, de lacs. Mais les éclairs zèbrent le ciel : le communisme soviétique et le socialisme menacent la douce France. *« Les lobbies préparent l'invasion. La gauche était le parti de l'étranger, c'est aujourd'hui le parti des étrangers ! »*

M. Le Pen a tout d'abord salué *« cette vieille terre de France »* qu'il veut préserver de *« l'invasion étrangère »*. *« Nous sommes porteurs de cette tradition humaniste et chrétienne qui a forgé le visage d'un pays et d'un continent. »* Pour cette *« veillée d'armes »* avant le premier tour, le président du FN a exhorté ses troupes à la mobilisation. Il a ensuite dénoncé l'alliance tacite qui unirait depuis longtemps MM. François Mitterrand et Jacques Chirac. *« Ils ont même instauré un débat sur le débat* [d'entre les deux tours] *qui pourrait déboucher sur un autre débat dont ils débattront en débatteurs qu'ils sont. (...) Ils sont les comparses de la même connivence qui lie, depuis plusieurs décennies, la bande des quatre. Ce que je reproche à la droite, ce n'est pas d'avoir combattu son adversaire, c'est d'avoir composé avec lui. La droite souffre d'un complexe de culpabilité. »*

Le président du FN a admis que le socialisme avait pu, *« à une époque lointaine »*, être le parti de la justice sociale, mais *« le Parti socialiste est devenu le parti des privilégiés et ses leaders parlent comme s'ils étaient des ducs et des pairs »*. *« Mitterrand, fous le camp ! »*, scande la salle. Au passage, M. Le Pen fait saluer la présence de M. Jean-Louis Tixier-Vignancourt dont il fit la campagne en 1965.

« L'impuissance est la plus cardinale des erreurs, a-t-il conclu, après avoir dénoncé longuement l'immigration. *Haro sur les impuissants, partout, mais spécialement à la tête des pays ! »*, a lancé M. Le Pen.

EN BREF

● **Un appel de syndicalistes pour « battre la droite ».** – Mille militants syndicalistes, provenant de la CGT, de la CFDT, de FO, de la FEN et de différents syndicats autonomes, ont lancé un appel *« objectif 88 : battre la droite »*. Affirmant représenter des sensibilités politiques diverses – socialistes, communistes, écologistes, « juquinistes », – ces militants portent pour la plupart une *« appréciation critique du bilan des gouvernements de gauche entre 1981 et 1986 »* mais refusent de *« mettre un trait d'égalité »* avec la politique libérale qui défend une *« conception de la société incompatible avec les buts que poursuit le mouvement syndical »*.

● **Bois-Colombes accueille M. Mychalysyn.** – M. Jean-François Probst (RPR), maire de Bois-Colombes (Hauts-de-Seine), a décidé d'embaucher comme maçon dans les services municipaux de sa commune, M. Victor Mychalysyn. Ce dernier, qui vient de quitter l'URSS après y avoir vécu quarante-sept ans contre son gré, se voit également proposer un logement.

● **RECTIFICATIF.** – Une erreur s'est glissée dans l'article expliquant les modalités du vote par procuration, publié dans nos éditions du 21 avril. L'électeur souhaitant utiliser cette procédure n'est pas obligé de présenter sa carte d'électeur, contrairement à ce que nous indiquions, et peut ne produire qu'une pièce d'identité et une pièce justifiant son empêchement de participer au vote.

PUBLICATION JUDICIAIRE

« Selon arrêt du 22-9-87 (C.A. Nîmes), C. Dardun et Y. Morard sont solidairement condamnés pour reproduction non autorisée et malgré des mises en garde du Dessin d'A. Dubout « La Partie de Cartes », payer à M. J.-L. Dubout *10.000 F de dommages intérêts et* 10.000 F pour art. 475-1 du CPP. »

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Au « Grand Jury RTL - « le Monde »

« L'ouverture devra être grande à l'égard des hommes et des idées »

souligne M. François Mitterrand

Invité, le jeudi 21 avril, du « Grand Jury RTL - le Monde », M. François Mitterrand a affirmé, à propos de son attitude s'il gagne l'élection présidentielle : « Je nommerai un premier ministre et ce premier ministre aura pour mission initiale à la fois de former un gouvernement dans les jours qui suivront – j'ai dit que tout cela ne devait pas durer une semaine – et puis aussi me dire : J'estime que je peux mener à bien la mission que vous m'avez confiée ou bien je ne peux pas. C'est à lui de voir, c'est à lui de répondre. S'il ne peut pas, eh bien je dissoudrai l'Assemblée nationale. Quant à la manière dont il s'y prendra, dont réagiront les groupes politiques, moi je l'ignore. Je ne veux d'ailleurs pas perdre mon temps à l'imaginer (...).

» Moi, je ne suis pas pressé du tout. Le gouvernement en question se mettra au travail. Si les réponses ne sont pas claires au mois de juin, il faudra qu'elles le deviennent pendant l'été, mais je ne compte pas du tout déranger les Français pendant les vacances. »

A propos de l'hypothèse de construction d'une nouvelle coalition majoritaire, M. Mitterrand a précisé : « J'ai été l'élu de l'Union de la gauche et je l'ai conduite. Je n'ai jamais trahi mes engagements et je n'ai jamais renié cette action qui m'a paru fondamentale dans l'évolution de la politique française de l'après-guerre. Mais il y a les réalités. Vous les connaissez comme moi. Cette union s'est malheureusement brisée en 1984, enfin – brisée on s'est éloigné – et les dispositions politiques mutuelles des formations politiques qui s'étaient associées sont telles qu'on ne peut pas, en effet, organiser une ouverture du type parlementaire qui suffirait d'ailleurs, vraisemblablement, à assurer la stabilité d'une majorité. Mais pourquoi parler des partis ou des groupes parlementaires ? Moi, c'est un sujet que je n'aborderai pas, absolument pas. Le premier ministre désigné verra si les députés qui sont là, qui sont en majorité d'ailleurs hostiles, sont pressés d'abattre ce gouvernement, ou bien s'ils veulent différer l'exécution. Un gouvernement, vous savez, d'après la Constitution dans certainesde ses modalités fort utiles, il faudrait qu'il y ait une majorité pour en voter la censure. (...)

Le gouvernement, sous mon autorité, aura pour mission d'exécuter sa politique. Son ouverture devra être grande à l'égard des hommes comme à l'égard des idées compatibles avec la direction générale de mes options présidentielles, donc ne montrer aucun sectarisme. Il n'en reste pas moins qu'il faut avoir beaucoup de fermeté dans ses projets et dans ses idées. Donc, ce gouvernement ne devra pas du tout se soumettre à l'hypothétique hostilité de cette Assemblée nationale. (...)

Ce qui est vrai, c'est que dans toute l'histoire de la République, sauf en 1981, il y a toujours eu des gouvernements de coalition. Je ne donne pas là ma préférence. Je dis que cela se passe comme cela et que mon rôle est d'en tenir compte. »

Interrogé sur les questions de société, le président-candidat a réaffirmé qu'il est personnellement favorable au vote des immigrés aux élections municipales, mais « cela ne va pas jusqu'à estimer qu'il devrait y avoir éligibilité, qui, au demeurant (...) serait contraire à la Constitution ».

M. Mitterrand s'est déclaré, à propos du code de la nationalité, en désaccord avec la proposition de la commission des sages visant à ce que les enfants nés en France de parents étrangers aient à en faire la demande s'ils veulent devenir français. « Je pense, *a souligné M. Mitterrand,* que les enfants d'immigrés sont français. Il est exact que notre code actuel de la nationalité dit que c'est à dix-huit ans (...) je trouve que ce serait encore mieux *[qu'ils soient considérés]* comme français dès le point de départ. Donc, je ne suis absolument pas le comité des sages dans cette proposition. »

« Pas de budget tabou »

Interrogé sur la possibilité de réduire les crédits militaires pour augmenter le budget de l'éducation nationale et de la recherche, le président a répondu : « En dehors *[du]* budget de l'éducation nationale et [de] celui de la recherche, je pense qu'il n'y a pas de budget tabou. » *Quant à la proposition, émise par M. Michel Rocard, de confier l'éducation nationale au premier ministre, le président-candidat a répondu :* « C'est une idée séduisante, mais une pratique difficile. (...) De cette bonne idée, on doit retenir le meilleur, c'est-à-dire que le ministre de l'éducation nationale, quelle que soit sa personne et par rapport au premier ministre, devrait vraiment se situer au sommet de la hiérarchie pour qu'il puisse être entendu au conseil des ministres et disposer d'une autorité personnelle, morale et de fonction, qui lui permette d'obtenir raison, ce qui n'est pas toujours le cas. »

M. Mitterrand a remarqué, au sujet de la querelle de l'enseignement privé, qu'il n'a, depuis 1985 et les mesures prises par M. Chevènement, « plus jamais entendu parler de cette affaire ». « Mais, *a-t-il ajouté,* elle est sous-jacente, tout responsable politique devra penser aux termes de cette forme de réconciliation nationale que je souhaite. »

A propos du rôle de la force de dissuasion française et de la doctrine militaire de la France, M. Mitterrand a affirmé avec force : « J'estime qu'il n'y a pas de riposte graduée pour la France et que le problème n'est pas de savoir de quelle manière on gagnerait la guerre – le problème est de ne pas la faire, – et que la dissuasion a pour seul objet – mais quel objet ! – de faire que la guerre n'ait pas lieu. (...) Toute confusion sur ce point sera combattue par moi et c'est parce que j'ai constaté cette évolution des esprits et des déclarations imprudentes au cours de la dernière législature que je considère que mon devoir est de maintenir ferme la conception de la dissuasion nucléaire. »

A Cergy-Pontoise

M. Chirac s'affirme « sincère » dans le refus du racisme et « rigoureux » dans celui de l'immigration clandestine

M. Jacques Chirac estime que l'audience du Front national tend à s'accroître et que cette progression résulte du fait que certaines valeurs paraissent, à ceux qui leur sont attachés, notamment parmi les jeunes, ne plus être défendues. Selon lui, la droite traditionnelle est rejetée, par ces électeurs, dans le même sac que la gauche en raison de l'incapacité qu'ils lui reprochent de se saisir des « vrais » problèmes, de privilégier ou de rétablir des principes, des références, dont l'ignorance ou le mépris, dans la société d'aujourd'hui, assombrit leur existence.

Aussi la dernière réunion publique, avant le premier tour, du candidat du RPR, organisée à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), a-t-elle été l'occasion, pour lui, de faire « *acte de foi* » dans certaines de ces valeurs et de dénoncer « *l'air du temps* », qui favorise le « *degré zéro de la pensée érigé en système* ». Il ne s'agissait nullement, pour M. Chirac, de disserter. La consécration du « *degré zéro* », a-t-il dit, « *sert, bien entendu, les intérêts d'un parti et ceux d'un candidat* », celui qui, dans sa *Lettre à tous les Français,* confie qu'il a « *toujours envie de répondre à la fois oui et non* » (1) et qui n'a rien de mieux à proposer au pays que de le conduire « *en gérant au mieux les déceptions de sa famille politique* ».

Jugeant que l'on ne peut rassembler les Français « *sur du flou, du brouillard, du silence, même si le vide a toujours exercé une attraction sur certains* », le premier ministre a déclaré que « *le rejet, souvent justifié, des idéologies* » ne doit pas entraîner « *la renonciation à tout idéal* », et il s'est mis en devoir d'exposer le sien.

Affirmant sa foi en l'homme, M. Chirac s'est déclaré résolu à lutter contre « *les inégalités, l'exclusion, l'injustice* », en traitant, successivement, de « *l'inégalité devant l'emploi* », de « *l'inégalité devant la formation* », de celle qui frappe les personnes âgées ou handicapées et, enfin, une « *autre injustice, intolérable, par laquelle des hommes et des femmes se trouvent en situation d'exclusion en raison – le croirions-nous, à notre époque ! – de leur religion ou de la couleur de leur peau* ».

« *Je n'ai cessé,* a-t-il déclaré, *de lutter contre le racisme sous toutes ses formes, cette déviation si étrangère à notre esprit national et si contraire à toute la pensée du général de Gaulle.* » Le premier ministre a indiqué que le gouvernement avait veillé à une application plus stricte des lois réprimant le racisme et que les droits de l'homme feront, désormais, l'objet d'un enseignement dans les lycées. « *Mais, pour moi,* a-t-il ajouté, *ce combat pour la dignité et la justice ne doit, en aucun cas, être synonyme de laxisme et de laisser-faire dans bien des domaines et, notamment, dans celui de l'immigration.* »

Les roses fanées

Pour M. Chirac, « *il est essentiel que les étrangers régulièrement installés sur notre sol, et qui vivent parmi nous en respectant notre droit et nos coutumes, soient respectés, et que soit facilitée leur insertion dans notre communauté nationale, qui s'est nourrie d'apports successifs* ». « *Mais il est également essentiel,* a-t-il continué, *dans l'intérêt même des immigrés, que nos frontières ne soient pas ouvertes à tous les vents, comme elles l'ont été à partir de 1981.* [...] *Je revendique ma rigueur en matière d'immigration comme je revendique la sincérité de mon combat contre le racisme.* [...] *La France ne doit être ni un moulin ni une citadelle.* »

Cette déclaration témoigne d'une évolution sensible par rapport aux propos antérieurs de M. Chirac sur cette question, puisque le racisme est considéré, cette fois, non pas comme une abstraction, mais comme une de ces « *exclusions* » bien réelles existant dans la société et contre lesquelles le candidat du RPR se promet de lutter, et puisque, cette fois, le premier ministre ne fait suivre sa condamnation du racisme d'aucune marque de « compréhension » pour ceux qui s'y laissent aller.

Après avoir expliqué son refus du droit de vote des étrangers aux élections locales, proposé par M. François Mitterrand, M. Chirac s'est posé, face à ce dernier, en « *vrai partisan de l'Europe* », puis il a dénoncé « *l'équivoque* » et le « *double langage* » du candidat socialiste. « *Les roses de ses discours sont-elles si fanées qu'il mette tant de soin à les dissimuler ?* », a-t-il demandé en deux quasi-alexandrins.

Ouverte à 19 heures, afin de pouvoir accéder aux journaux télévisés de grande écoute, la réunion de Cergy-Pontoise, à laquelle assistait, notamment, M. Pierre Salvi, sénateur (CDS), président du conseil général de l'Essonne, n'avait pas été prévue initialement. C'est à la fin de la semaine dernière que le premier ministre avait jugé nécessaire de réunir une fois encore ses partisans dans la région parisienne, une de celles où va se jouer l'élection.

P. J.

(1) *M. Mitterrand répond ainsi, dans un passage de sa Lettre, à la question de savoir si « droite et gauche sont des notions qui signifient encore quelque chose ».*

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

EH bien, voilà ! Tard commencée, du fait de l'absence prolongée du principal protagoniste, la première partie de la plus grande fête démocratique de la République s'achève. Quelque réserve qui soit faite sur l'extravagante personnalisation du scrutin. C'est le régime de la Vᵉ République qui veut cela.

Quelques accents encore, après que ces lignes auront paru, allocutions, discours ou adresses, et les dés commenceront de rouler. Que reste-t-il de *cette partie de campagne ?* Une impression de longueur que n'ont pas compensée le seul vrai débat qui se soit fait jour et celui, *non moins authentique, qu'a* ébauché un seul candidat mais qu'ont refusé tous les autres.

L'impression de longueur – en quoi M. Mitterrand avait raison de se faire attendre – était inévitable et n'a pas de quoi étonner. Dans un pays où, au-delà des péripéties de l'instant, la richesse démocratique est fabuleuse, il n'y a plus grand-chose à proposer pour accroître cette opulence.

Ce n'est pas pour rien, au contraire, que, plus ou moins exprimée à droite, prudemment mais constamment, la question s'est *plutôt posée en termes de restriction :* remettre en question le principe du SMIC, rogner sur les textes protégeant du licenciement, composer avec ceux qui organisent les conditions de travail.

Ainsi a été donnée, sous forme de leçon de choses, une image qui inquiétera pour longtemps. *Les champions du libéralisme* économique ont déshonoré les apôtres défunts et parfois martyrs du libéralisme politique.

L'exaltation de la loi du plus fort (autrement appelée « *loi du marché* ») *n'a en effet* que peu à voir avec les grands textes de liberté qui s'épanouirent alors que la monarchie *régnait* encore (abolition de la torture, état civil reconnu aux protestants et aux juifs). Il n'y a pas lieu de confondre les antiques sociétés anti-esclavagistes et le *moderne* CNPF.

C'est pourquoi M. Mitterrand aura davantage parlé du maintien des droits sociaux que de leur développement. Les lois nouvelles *sont aujourd'hui moins nécessaires* que la loyale application de celles qui *existent*. Ce n'est pas, il faut le croire, une *mince* affaire.

⁂

FAUTE d'annoncer des réformes, on distribue de l'argent. Sous la forme de subventions préélectorales, M. Chirac s'y entend très bien. C'est son côté IVᵉ République qu'il peut difficilement récuser : le clientélisme. Ou bien *sous* la forme de lendemains qui chantent, avec ce « revenu minimum » à quoi s'engagent tous les candidats : vous *n'aurez* peut-être *pas* de travail, mais vous aurez de l'argent.

C'est peu dire *que* cette générosité est dangereuse. *D'abord* par le surcroît de contrôle social qu'elle implique. Mais surtout *par l'irresponsabilité qu'elle risque* d'engendrer : l'état final d'une politique de la sécurité. Où l'on retrouve là le vieux débat entre *liberté* et *sécurité* pour constater qu'il n'est pas mort, où l'on refit *le Loup et le Chien* pour constater que La Fontaine est un moraliste éternel, etc.

C'est aussi, accessoirement, faire comprendre *à une partie de la population qu'elle* doit rayer de ses papiers (du moins dans l'état actuel de ses capacités) l'idée de trouver *un* travail. *L'imagination* est-elle donc morte qu'il ne s'invente rien entre la misère individuelle et l'assistance publique ? Entre la liberté *qui n'est qu'apparence* et la *sécurité* qui endort ?

⁂

C'EST vrai qu'en 1988 il *n'est* plus question d'abolir la peine de mort, de supprimer les juridictions d'exception ou d'introduire la démocratie dans l'entreprise. C'est fait, ou à peu près. Ces grandes querelles, qui sont la fierté d'un pays qui y consent, sont closes pour cause de réussite, durable, espérons-le. *Le débat s'appauvrit* d'avoir connu trop de succès.

Démocratie

M. Mitterrand a gagné par forfait de ses adversaires le débat sur la nature et l'étendue des *pouvoirs* présidentiels. *C'est dommage,* car il n'en a surnagé que deux suggestions qui ne rendent pas compte de ce qui est en *cause :* la modération d'une monarchie française *qui,* pour être *bénie* par la République, n'en est pas moins dangereuse pour la démocratie.

La réduction du mandat présidentiel à cinq ans (héritage Pompidou), renouvelable une seule fois (amendement Mitterrand), n'est pas à placer au rang des grandes querelles. Il est bien clair que cela aboutirait, sur le modèle américain, ce qui est charmant, à un *mandat* implicite de dix ans, sauf grosse bêtise du titulaire du premier mandat. Cela reviendrait donc à allonger le septennat, et *non* à le *restreindre*. Le seul qui pourrait s'en *réjouir, post mortem,* c'est le maréchal de Mac-Mahon, de rigolote mémoire tant l'homme *était gaffeur, qui* avait souhaité qu'une telle durée de dix ans fût accordée au président de la République.

L'extension du référendum, à plus forte raison *s'il devait être* « *d'initiative* populaire », fait probablement partie des illusions démocratiques. De celles qui *risquent* de confondre la démocratie et les mouvements de foule. Que serait un référendum sur la peine de mort ? On ne le *sait que trop*. Que serait un référendum sur les immigrés (sans plus de précisions) ? Mieux vaut ne pas le savoir.

⁂

C'EST cependant l'honneur de M. Mitterrand d'avoir mis sur le devant de la scène électorale un tel sujet en s'interrogeant sur la participation de ces étrangers à la vie politique du pays où ils résident. Il n'a pas fait plus, contrairement à ce que *prétendent* ses adversaires, conformément à ce que lui reproche l'ambitieux M. Juquin.

Entre autres à cause de sa situation géographique, la France est une *terre d'invasion,* violente et provisoire *lorsqu'elle* naît de la guerre, pacifique et durable le reste du temps. Quoi que soutiennent ceux qui font pâture de l'inquiétude *humaine,* cela reste vrai.

C'est une vérité rebattue que, n'en déplaise à M. Le Pen, le Français pur-sang est à la fois *une espèce en voie de disparition et* une notion dépourvue de sens. *Libre,* riche, terre de culture et de civilisation, la France est la France parce *qu'elle* n'est pas que cela. Elle est née d'invasions autant que de conquêtes et d'*annexions,* jamais de la politique *du garde-frontière*.

Dût son interrogation publique lui coûter électoralement, oui, c'est l'honneur de M. Mitterrand d'avoir vu plus loin que le bout *du nez* que se *partagent,* sur ce *point,* M. Chirac et *M.* Le Pen.

L'homme d'Etat, ce n'est pas un fabricant de décrets qui règle, par ce moyen, une situation immédiate. C'est celui qui réfléchit avec ses contemporains sur l'avenir, sur des solutions qui seront, le cas échéant, définies par un successeur. L'homme d'Etat, c'est l'homme *du temps qui vient*. Récuser le temps futur pour se concilier le temps présent, ce n'est pas d'un homme d'Etat.

⁂

PS divers. 1. – Il y en a encore pour croire à l'avenir politique de M. Chalandon. La Fédération nationale des jeunes avocats annonce que c'est sous sa présidence que s'ouvrira son congrès de *Rouen*... le 12 mai. S'il est empêché, il enverra Michel Droit.

2. – De M. J. F., de Paris : « *Chirac ne se présente pas comme le candidat du RPR ni Barre comme celui de l'UDF. Pourquoi reprocher à Mitterrand de ne pas se déclarer comme étant celui du Parti socialiste ?* »

3. – Aventure personnelle. A soixante kilomètres de chez soi, incident mécanique sur une route nationale. Une automobile s'arrête. « *Puis-je vous être utile, monsieur ?* » « *Certainement.* » Alors que le véhicule sauveur se met à rouler, son conducteur précise : « *Je vous connais bien. Je suis votre percepteur.* » Qui, après cela, ne bénira pas les agents du fisc ?

4. – Controverse (aimable) de lecteurs : dire « *aux calendes* » *ne suffit pas pour* signifier l'abandon d'un projet. Il faut aussi qu'elles soient grecques. En fait, cela se discute. Mais pour l'amour du grec...

5. – M. Chirac *devrait se méfier,* dans ses réunions publiques, de ces accents qui lui viennent du menton. Ainsi dits, par lui qui prise la poésie, les *Lais* de Marie de France sonneraient comme une marche militaire. Il s'en faut parfois de si peu que la *musique* ne s'impose aux *paroles* et que les paroles ne pèsent sur les actes. M. Chirac ne serait pas le premier qui en viendrait à ressembler à sa caricature. Comme le dit un ami sage : « *Le candidat de la sécurité n'est pas celui qu'on pense.* »



Politique

La préparation de l'élection présidentielle

Adieu le changement ?

(Suite de la première page.)

Au-delà de ces habiletés, deux sensibilités politiques continuent bien sûr de se heurter. Mais il n'y a plus entre elles, malgré les débordements verbaux de la dernière ligne droite, ce fossé qui tant de fois a conduit la France à la guerre civile chaude ou froide. Les socialistes savent bien que l'Etat ne peut pas tout contrôler, et les libéraux qu'il y a beaucoup de choses dont il ne peut pas ne pas se mêler.

François Mitterrand n'a pas peu contribué à ce recentrage. Au moment même où il s'alliait, en 1972, avec les communistes, il a proclamé son intention de ramener à trois millions le nombre de leurs voix. Ni Georges Marchais ni la droite ne l'avaient alors pris au sérieux. L'objectif est pourtant atteint, et même dépassé : le PC est marginalisé. Le PS est devenu, et de beaucoup, la principale force politique du pays.

La Constitution consolidée

Le même Mitterrand a consolidé cette Constitution qu'il avait tant combattue et lui a fait franchir le cap difficile de deux alternances. Il a mis en œuvre une régionalisation que personne ne conteste. Quelles qu'aient été ses intentions initiales, le fait est que les antiques querelles sur la propriété des moyens de production et sur l'école ont perdu leur virulence. Il a réconcilié son parti avec l'esprit d'entreprise et, donc, avec les notions de compétitivité et de rentabilité. Il a beaucoup réduit l'inflation.

De même a-t-il rallié les socialistes au nucléaire, tant civil que militaire, et confirmé la politique qui, depuis Robert Schuman, a fait du couple franco-allemand la pierre angulaire de l'Europe communautaire. Alors que celle-ci battait de l'aile, il a, en union étroite avec Helmu Kohl, œuvré à l'adoption du grand marché de 1992. Il nous a raccommodés avec l'Espagne. Il a fortement aidé l'Occident à gagner la bataille des euromissiles, et donc à rendre possible cette négociation sur la réduction des armements qu'il encourage certes, mais dont il souhaite légitimement qu'elle privilégie désormais les équipements « classiques » et les effectifs.

En face de cette colonne on n'aurait garde, bien sûr, de négliger celle où s'alignent les fruits de la présomption initiale. Aggravation lourde de ce chômage qu'on se faisait fort de réduire massivement, dévaluations successives, considérable endettement, coût excessif de nationalisations souvent superflues, cafouillage du *Rainbow-Warrior*, Carrefour du développement, affaire Luchaire, propos contradictoires sur les ventes d'armes ou le tiers-monde, à l'égard duquel l'aide publique n'atteint toujours pas, malgré les engagements les plus solennels, le montant fixé par l'ONU, en 1960, de 0,7 % du PNB. Trop de déclarations péremptoires, comme celles qui ont marqué le congrès de Valence. Et aussi la loi électorale qui n'a limité la victoire de la droite classique, en 1986, que pour donner un groupe parlementaire au Front national, avec le risque de faire de ceux qui auront voté pour lui, au premier tour, les véritables arbitres du second.

Reste que, chaque fois pratiquement que se posait une question qui engageait l'avenir de la France, le choix ultime est allé dans la direction du consensus, et non de la « rupture » jadis tant célébrée. S'il en avait été autrement, le président ne se serait pas attiré, dans les capitales étrangères, autant d'estime, et l'*Economist* de Londres, sans doute la publication la plus influente de l'univers anglo-saxon, n'appellerait pas, comme il vient de le faire, à *« voter Mitterrand »*, ou plutôt — influence de Plantu ? — *« Mitterrand 2 »*.

Le poids de la fonction

Mitterrand 1, Mitterrand 2 ? Pour le *Wall Street Journal*, la France *« a plus changé le Président qu'il ne l'a changée. »* Sans doute était-ce inévitable. La fonction agit toujours sur celui qui l'exerce : Chirac et Barre, forts de leur expérience de premier ministre, présentent des programmes de gouvernement. Mitterrand se place bien davantage dans une optique présidentielle : dans sa copieuse *Lettre à tous les Français*, l'accent est mis d'abord sur la politique étrangère, préoccupation principale, par devoir comme par goût, de tous les chefs d'Etat, de la Cinquième. Et il se déclare décidé à laisser les gouvernements à venir gouverner, quelle que soit, en fin de compte, la majorité sur laquelle ils s'appuieront.

Sur ce point-là aussi le chef de l'Etat a considérablement évolué dpuis 1981. On peut en dire autant de son discours sur la France unie. Ceux qui croient — et qui n'y croit ? — à la nécessité, pour faire face aux multiples défis de cette fin de siècle, de rassembler la nation devraient, a priori s'en féliciter. Le fait est pourtant que l'un des principaux griefs qu'on lui adresse est précisément d'avoir tant changé.

Ceux qui le formulent ne devraient-ils pas s'aviser qu'ils en ont fait un peu, ou beaucoup, autant ? Un gaulliste authentique comme Charles Pasqua n'hésite pas à se proclamer « de droite ». Bravo, c'est plus franc ! Mais de Gaulle disait : *« C'est pas la gauche, la France ; c'est pas la droite, la France... Prétendre représenter la France au nom d'une fraction, c'est une erreur nationale impardonnable » (1) »*. L'écart n'est pas moindre sur l'Europe, ou l'admission de l'Espagne.

De même, les apôtres, souvent néophytes, du « libéralisme » oublient-ils que, pour le général comme pour Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing, l'Etat avait un rôle majeur à jouer dans l'animation de l'économie, élément essentiel à leurs yeux de la puissance nationale. *« L'ardente obligation du Plan »*, célébrée par l'homme du 18 juin, sa politique agricole, les mesures dirigistes ou protectionnistes qu'il a plus d'une fois prescrites, ne s'inscrivaient pas précisément dans une logique libérale.

Et surtout, pour avoir appris chez les bons Pères que nul ne peut servir Dieu et Mammon, il détestait l'argent. *« Mon seul adversaire, celui de la France*, a-t-il pu déclarer, *n'a jamais cessé d'être l'argent* (2). » Comme le dit Jean Daniel, on imagine plus facilement un tel langage, de nos jours, dans la bouche de François Mitterrand que dans celle d'un cacique du RPR.

De toute façon, c'est à qui, dans l'actuelle majorité, nuancera le libéralisme pur et dur dont elle se réclamait avec tant d'insistance avant de revenir au pouvoir. Il faut dire qu'il y a eu depuis lors le krach de Wall Street, lequel a mis sa foi à l'épreuve, et aussi la découverte de la dramatique réalité qui amène un François Léotard à écrire : *« Nous autres, libéraux, nous avons nos propres remises en cause à accomplir : devant un phénomène affrayant comme la nouvelle pauvreté qui se développe aujourd'hui, cette solitude et cette détresse qui touchent des millions de gens, nous n'allons pas nous contenter de dire avec bonne conscience que c'est au marché de régler ce problème »* (3). Qui peut soutenir *« avec bonne conscience »* que le *« marché »* suffira à résoudre d'autres *« problèmes »* comme ceux de l'endettement, de l'instabilité des changes, du déséquilibre des échanges, du sous-développement et de la famine ? Giscard, l'autre jour, à *« Questions à domicile »*, a expédié à la trappe le *« libéralisme du laisser-faire, laisser-aller »*. Qui prétendra que la seule loi du marché ait prévalu à l'égard de l'audiovisuel ou de la constitution des « noyaux durs » des privatisées ?

D'un excès à l'autre ?

C'est le monde, en fait, qui a beaucoup changé. Mais le plus grand changement, dans la campagne électorale actuelle, c'est encore qu'aucun des principaux candidats ne parle... de changement. Dieu sait si, en 1981, chacun en avait la bouche pleine ! Mitterrand le premier, qui disait à Chaban, dans l'euphorie de la victoire : *« Tu as voulu changer la société ; moi, je changerai de société. »* Aujourd'hui, Michel Rocard peut se permettre de dire, sans être désavoué, que la politique *« n'a pas à changer la société »*.

Serions-nous passés d'un excès à l'autre ? L'obsession du changement peut conduire aux pires folies. Mais la vie, c'est le changement, et d'ailleurs la société sur le plan culturel ou économique, par exemple, ne cesse de changer. Aucun être, aucune société ne survit s'il ne s'adapte à l'incessant défi, à l'incessant changement de l'environnement. A lui seul, le marché unique de 1992 nous oblige à changer. Reconnaissons à Raymond Barre, entre autres mérites, celui de le dire clairement, et d'insister sur la nécessité d'un certain nombre de « réformes ». Mais le fait est qu'à l'attente naïve d'un avenir où l'on raserait gratis a succédé aujourd'hui chez trop de Français un refus frileux du changement, dans la mesure où il pourrait remettre en cause leur petite tranquillité. Il serait dramatique de paraître en quoi que ce soit les y encourager.

Le refus ne porte pas seulement sur le changement à venir : il s'étend, pour bon nombre de nos concitoyens, au changement déjà intervenu. Ainsi des communistes qui rêvent toujours au temps béni où le catéchisme marxiste-léniniste fournissait à tout, avec l'aide musclée du « grand frère », une réponse « scientifique », et n'arrivent pas à comprendre pourquoi, comme le disait Berlinguer, la veine issue de la révolution d'Octobre est tarie.

C'est le cas aussi des partisans de Jean-Marie Le Pen, chez qui domine la nostalgie d'un Ancien Régime repeint en tricolore, fleurant bon, pour les uns la paillardise machiste, pour les autres la messe en latin, celle du temps où les grandes gueules étaient écoutées, et les indigènes admis à l'honneur de se faire tuer pour la patrie, mais non à celui de revendiquer une égalité des droits jugée contraire à la nature humaine.

Ne commettons certes pas l'erreur de voir en tous ceux qui s'apprêtent à donner leur voix à l'« outsider » autant de fascistes et de racistes. Beaucoup ont un motif personnel de prêter l'oreille au discours de ce « grand perturbateur » au verbe d'autant plus facile qu'à la différence de la « bande des trois » il n'a jamais eu l'occasion de mesurer à l'aune des faits l'efficacité des solutions qu'il préconise et sa capacité à les mettre en œuvre, et, pour commencer, à les financer.

Ne commettons pas pour autant l'erreur inverse, qui consisterait à croire que la démocratie est blindée contre tous les périls qui la menacent : Georges Pompidou — qui n'était pas un homme de gauche, et qui écrivait en un temps où le PCF conservait une force impressionnante — estimait, dans son livre posthume *le Nœud gordien*, que le risque pour la France se situait davantage à l'extrême droite qu'à l'extrême gauche.

Ce n'est pas par hasard qu'une proportion importante de l'électorat lepéniste vient des rangs communistes : l'humus sur lequel prospère la tentation autoritaire, voire totalitaire, c'est celui de l'exclusion : on l'a vu en d'autres temps et en d'autres lieux. Trop de Français aujourd'hui se sentent exclus de cette société confortable, souriante, sécurisée que les écrans publicitaires de la télévision leur présentent à longueur de soirée comme l'incarnation même de ce à quoi ils sont en droit de prétendre. Le FN, comme hier et encore un peu aujourd'hui le PC, leur ouvre les portes d'une société qui les reconnaît et leur jure d'améliorer leur sort. Moyennant quoi l'exutoire qu'il fournit à leur humiliation, c'est, pour beaucoup, malheureusement, l'humiliation de l'autre, ce bouc émissaire immigré, ahuri — tant il se sent lui-même exclu ou en tout cas dédaigné — de se voir ainsi dénoncé à la vindicte publique.

L'exclusion

En parlant de l'exclusion, on touche, chacun le sent bien, à l'un des problèmes fondamentaux du monde contemporain. Trop de gens décidément ressentent au fond d'eux-mêmes, à tort ou à raison, le poids de l'injustice et du dédain. C'est à ceux-là, en priorité, que s'adresse François Mitterrand, avec des thèmes comme celui de l'impôt sur les grandes fortunes, du revenu minimum, du droit du sol, de la Nouvelle-Calédonie. Tactique ? *« Jamais, moi*, a-t-il dit, *je ne jetterai la moitié de la France aux oubliettes. Or, du temps du général, combien de fois n'ai-je pas eu pareil sentiment (4) »*. Apparemment, c'est là un cri du cœur venant d'un homme à qui il est arrivé de se sentir lui-même l'objet d'une exclusion.

Trop souvent, certes, la gauche a donné des signes de sectarisme et de dogmatisme. Mais n'est-ce pas en partie parce qu'elle a eu, trop souvent également, le sentiment d'être jugée non seulement inapte à exercer le pouvoir, mais en quelque sorte dépourvue de la légitimité lui permettant d'y prétendre ?

Par là, la France se distingue encore d'autres pays où droite et gauche se considèrent comme les partenaires d'une alternance dont personne ne conteste le principe. Mais, l'ENA aidant, la sphère de l'intolérance mutuelle se réduit de plus en plus à la minorité vraiment militante : celle qui s'étranglait l'autre jour, à Rennes, quand le président disait que les bons n'étaient pas tous d'un côté ni les méchants de l'autre. Il aurait pu ajouter, à tant faire, que le gouvernement Chirac a remporté d'appréciables succès dans des domaines comme la lutte contre le terrorisme, et plus généralement la sécurité, comme les prix, le budget, l'endettement.

Cet appel, courageux, au bon sens, a eu peu d'écho non seulement dans le camp d'en face, mais même chez les partisans du président. Ce n'est que s'il est entendu, pourtant, que le vote Mitterrand a des chances de déborder suffisamment le vote socialiste, dimanche, pour confirmer au second tour les promesses des sondages.

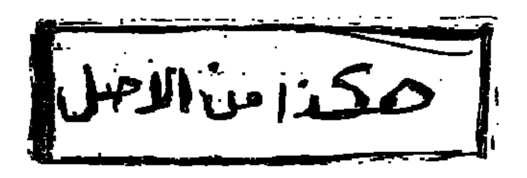
ANDRÉ FONTAINE.

(1) Interview télévisée du 15 décembre 1965.

(2) Cité par Jean Daniel, d'après Jean Lacouture, dans *les Religions du président*, Grasset, 1988.

(3) Interview au *Débat*, mars-avril 1988.

(4) Propos tenus, selon *l'Express* du 18 mars 1988, à François Léotard.



Politique

Les propositions des trois principaux candidats à l'élection présidentielle

Sous le consensus, les divergences

« *Election sans enjeu* », « *campagne sans programme* », « *discours sans propositions* », a-t-on souvent entendu depuis que les postulants à la présidence de la République s'adressent aux électeurs.

A examiner de près les projets des trois qui concourent pour gagner (MM. Raymond Barre, Jacques Chirac et François Mitterrand), dont seules les idées seront analysées ici, il se confirme que nul ne propose plus de changer de société ou de « *changer la vie* », ou de défendre un système social qui serait menacé par le collectivisme. Mais il apparaît que si tous les trois font des propositions analogues, celles-ci, plus souvent, divergent sensiblement.

Tous les trois mettent parfois en avant les mêmes thèmes (l'Europe, la formation), mais chacun a ses propres idées.

La philosophie, l'analyse de la société, qui sous-tendent leur projet, sont différentes. Les électeurs n'ont pas à choisir qu'entre des hommes. Ils peuvent aussi dire quel projet ils préfèrent.

Un point pourtant les réunit tous les trois : aucun n'a voulu présenter aux Français un programme tout ficelé. Cela est de la « *responsabilité des partis* », dit M. Mitterrand. Un candidat à la présidence ne doit pas proposer « *un programme de gouvernement* », écrit M. Chirac, qui ne prétend donc ni à l'exhaustivité ni à la précision chiffrée de son projet.

M. Barre, lui aussi, s'est satisfait de développer une « *ambition* » (la construction de l'Europe) et de prendre cinq engagements.

● Le rôle du président

Ils veulent la même chose, mais pas pour faire la même chose. D'abord parce qu'ils n'ont pas tout à fait la même conception de la « chose », c'est-à-dire de la présidence de la République. « *Ni président absolu ; ni président soliveau* », dit M. Mitterrand. La formule de M. Barre n'est pas très différente : « *Un président garant et non gérant* ». Pourtant il s'annonce un peu plus interventionniste que l'actuel titulaire de la fonction, qui ne veut pas être « *responsable* » que « *des grandes orientations de politiques extérieure et de défense* » et pour le reste être un simple « *arbitre* » du bon fonctionnement des pouvoirs publics. C'est du moins ce que M. Mitterrand dit dans sa lettre ; depuis il se montre un peu plus directif en n'hésitant pas à parler des conseils qu'il donnera au gouvernement.

La coupure opérée par M. Barre entre le présidentiel et le gouvernemental est quelque peu différente ; le premier doit « *gérer la durée et veiller à l'essentiel* », c'est-à-dire au respect d'« *un petit nombre d'objectifs fondamentaux* ».

M. Chirac n'aborde pas ce sujet dans ce projet, se contentant de remarquer que la France a de bonnes institutions et qu'il ne faut donc pas y toucher. Son idéal, a-t-il souvent dit, est la façon dont le général de Gaulle les appliquait, car depuis il reconnaît qu'il y a eu dérive, le président restreignant les possibilités d'action du premier ministre.

● Réformes constitutionnelles

La Constitution étant devenue le bien commun, nul ne propose de la bouleverser. Les trois « grands » sont simplement d'accord pour étendre la possibilité de recours au référendum pour les problèmes de société, comme M. Mitterrand avait déjà tenté de le faire lors de la bataille autour de l'école privée. Aujourd'hui, il revient à la charge, en souhaitant, en plus, que le Conseil constitutionnel donne un avis public sur la conformité de la question référendaire à la Constitution.

M. Barre, lui, préfère qu'avant de se prononcer le peuple souverain soit éclairé par un débat parlementaire. M. Mitterrand est, en revanche, seul à souhaiter que soient avancées les réflexions sur le référendum d'initiative populaire. Alors que M. Barre envisage d'autoriser les référendums communaux.

Le président sortant se retrouve encore solitaire pour dire son accord à une réduction du mandat présidentiel à cinq ans, idée que rejette M. Barre et que M. Chirac estime ne pas être à l'ordre du jour. Les deux candidats de droite sont encore d'accord pour souhaiter le maintien du scrutin majoritaire pour l'élection des députés, mais M. Barre souhaite que tous les sept ans le Conseil constitutionnel revoie le découpage des circonscriptions pour tenir compte de l'évolution démographique. Il envisage aussi une modification du mode d'élection des conseillers régionaux, actuellement élus à la proportionnelle.

M. Mitterrand est encore seul pour proposer une modification constitutionnelle permettant de faire figurer dans la loi fondamentale les compétences et la composition du conseil supérieur de l'audiovisuel qu'il envisage pour remplacer la Commission nationale de la communication et des libertés.

Le président sortant est, en revanche, d'accord avec M. Barre pour insister sur l'« *impartialité* » de l'Etat, thème cher au second, qui affirme que la garantir est une « *responsabilité primordiale* » du président de la République.

● Défense et désarmement

Tous les trois, estimant que le chef de l'Etat est le premier responsable de la défense du pays, insistent longuement sur ce dossier dans leur projet. Derrière un consensus apparent sur le rôle des forces nucléaires, des divergences sensibles apparaissent. Ainsi MM. Barre et Chirac soulignent la nécessité de les moderniser, le premier voulant même les doter immédiatement de la bombe à neutrons, alors que M. Mitterrand pense que ce n'est pas le moment de la construire. Par ailleurs, il refuse la conception d'une arme « *stratégique mobile* ». MM. Barre et Mitterrand sont d'accord pour penser que seul le chef de l'Etat doit être responsable de l'emploi des armes nucléaires, qu'elles soient statégiques ou préstratégiques.

Si tous insistent sur la nécessité pour l'Europe de prendre en charge sa propre défense, le candidat de l'UDF est le seul à souhaiter une collaboration européenne pour la mise au point d'un système de protection contre les missiles comparables, à celui que M. Reagan veut fabriquer sous le nom de « guerre des étoiles ».

Les divergences apparaissent surtout à propos du désarmement. Le président sortant en fait un élément essentiel de sa politique en expliquant que le choix est entre « *la poursuite d'un désarmement global, simultané et contrôlé* » et la guerre. Il pose, il est vrai, ses conditions en donnant deux ou trois ans à l'Union soviétique pour négocier la réduction de ses armes classiques et chimiques, qui lui assurent une supériorité en Europe.

Pour M. Chirac, l'accord entre MM. Reagan et Gorbatchev n'était pas une « *priorité* », et il doit être complété par une réduction des arsenaux stratégiques des deux grands ainsi que par la correction du déséquilibre conventionnel et chimique en Europe. Le premier ministre-candidat ajoute qu'il faut enrayer « *le processus de dénucléarisation de l'Europe qui aboutirait au retrait américain* ».

Sur ce point, M. Barre est au moins aussi inquiet que lui, car il n'y a pas de « *substitut à la dissuasion nucléaire* ». Pis même : la dénucléarisation de l'Europe permettrait la guerre, et « *l'option zéro* » affaiblirait l'occident, réduirait la capacité de riposte graduée de l'OTAN et entraînerait, fatalement, le départ des troupes américaines de l'Europe. Bref, manifestement, M. Barre se serait volontiers passé de cette amorce de désarmement dans les conditions où il a été préparé.

● L'Europe

Renforcer le pilier européen de l'Alliance atlantique est au programme des trois candidats. C'est un des éléments de leur politique européenne. Tous mettent celle-ci au premier rang de leurs préoccupations, M. Barre affirmant même qu'elle sera « *la grande affaire du prochain septennat* ». Comme M. Mitterrand, son ambition finale est la construction des Etats-Unis d'Europe. En attendant, il se contentera d'une « *confédération européenne* » ayant une monnaie, une politique étrangère, une défense propre.

Atteindre cet objectif, le président sortant en a aussi l'ambition, mais en attendant il met l'accent sur l'étape intermédiaire : le marché unique de 1993. Dans ce cadre, il envisage des politiques communes pour le social, la culture, la recherche, l'environnement, la technologie, le développement du rôle de l'ECU, et donc la création d'une Banque centrale européenne (proposition retenue aussi par M. Barre, qui pense qu'une des conditions est que la Banque de France soit autonome à l'égard du gouvernement) ; il propose aussi une coordination des politiques étrangères, l'accroissement du nombre de décisions prises à la majorité, l'allongement du mandat du président du Conseil européen, alors que M. Barre se satisfait de la nomination d'une personnalité de haut niveau à la tête du secrétariat de cette institution.

Ce grand marché européen va imposer des modifications législatives et fiscales importantes en France. Tous en sont convaincus. M. Barre envisage même un droit commercial européen facilitant l'interpénétration des entreprises. Cet aspect semble intéresser M. Chirac. Pour lui, l'Europe doit contraindre la France à se moderniser afin qu'elle soit « *le pays le plus dynamique en Europe d'ici la fin du siècle* ». Aussi tout au long de son projet, c'est au nom de cette construction européenne qu'il propose des réformes en France.

● Les pays sous-développés

En dehors de cela, les dossiers de politique étrangère, comme à l'habitude, ne tiennent qu'une maigre place dans les projets des candidats. Ils n'ont pu oublier quand même les pays du tiers-monde. C'est M. Mitterrand qui y paraît le plus sensible quand il explique que « *les pauvres aident les riches* », et qu'il souligne que le fossé entre les pays riches et les pays pauvres « *est un risque plus grand que la menace nucléaire* ».

Pour y faire face, il propose de consacrer au développement les ressources dégagées par le désarmement, un plan mondial de développement, comparable au plan Marshall, l'annulation des créances des pays les plus pauvres, l'aménagement des dettes des autres, et de lier les modalités de remboursement aux variations des cours des matières premières.

M. Chirac n'a pas oublié la tradition gaulliste. Il reprend à son compte l'idée de M. François Guillaume d'un plan alimentaire mondial, il redit qu'il souhaite mobiliser les jeunes Français pour qu'ils soient « *des volontaires du progrès* ». Mais s'il souhaite que la France contribue au règlement de « *l'angoissant problème de la dette* » et à la mise en place d'un ordre mondial plus juste évitant « *l'explosion* » Nord-Sud, il n'explique pas comment.

M. Barre ne propose, lui non plus, rien de concret si ce n'est de favoriser les exportations des pays en voie de développement et d'améliorer le fontionnement des marchés de matières premières. Malgré les difficultés de l'endettement, il pense qu'il faut donner la préférence aux prêts, certes à des conditions privilégiées, qui « *incitent à l'effort* », plutôt qu'aux dons. Pourtant lui aussi constate que le développement du tiers-monde est « *indissociable du maintien de la paix et du développement des pays industrialisés* ».

Tous conviennent qu'une des causes de ce sous-développement est « *l'incroyable désordre de l'économie mondiale* » entraîné par « *l'égoïsme à courte vue américain* », comme dit M. Mitterrand.

THIERRY BRÉHIER.

(Nous publierons demain la fin de cette analyse des projets des trois candidats.)



هكذا من الأصل

Société

MÉDECINE

Depuis Amandine en 1982

Quatre mille bébés-éprouvette sont nés en France

Près de quatre mille bébés-éprouvette sont déjà nés en France, et deux mille trois cents naissances sont attendues. Deux mille grossesses ont, d'autre part, été obtenues en 1987 après insémination artificielle avec du sperme de donneurs dans les différents (centres d'étude et de conservation du sperme (CECOS). Ces chiffres devaient être rendus publics, le vendredi 22 avril à Montpellier, au cours des Troisièmes Journées de périconceptologie.

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Ces résultats témoignent de l'essor qu'ont pris, ces deux dernières années notamment, les techniques de procréation médicalement assistée. Ils coïncident, d'autre part, avec la parution des décrets ministériels visant à réglementer ces pratiques et notamment à réduire le nombre des centres habilités à les mettre en œuvre. Cette décision prise par Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, était devenue indispensable étant données les dérives observées dans ce domaine. Elle suscite de nombreux remous chez les spécialistes, cliniciens ou biologistes publics et privés.

Selon les données collectées par les responsables du Groupe d'étude de la fécondation *in vitro* en France (GEFF) 3 895 enfants (ou bébés-éprouvette) sont, depuis 1982, nés grâce à la procréation médicalement assistée. Pour la seule année 1987, 3 301 grossesses ont pu, de cette manière, être obtenues, et, après divers problèmes biologiques (fausse couche spontanée et grossesse extra-utérine), 2 300 ont une évolution normale.

La moitié des centres français de FIVETE (fécondation *in vitro* et transfert d'embryons) pratiquent déjà la conservation par congélation des embryons humains. On note une amélioration de l'efficacité de cette technique par rapport aux chiffres de 1986 (1). Les stérilités dues à une anomalie des trompes de la femme (stérilités tubaires) demeurent le principal motif du recours à la FIVETE (58 %). Mais les stérilités d'origine inexpliquée et les « hypofertilités » masculines sont des indications de plus en plus fréquentes.

La fécondation *in vitro* est actuellement mise en œuvre dans plus d'une centaine de centres en France. Quatre-vingt-six ont accepté de répondre à l'enquête effectuée par le GEFF, soit au total près de cinq cents médecins, cent soixante-cinq biologistes et cent quinze techniciens. On constate une étonnante diversité selon les centres. Quarante-deux centres FIVETE représentent en effet à eux seuls près de 90 % des succès obtenus.

Cette situation pose un difficile problème. Aussi, la volonté maintes fois exprimée par Mme Barzach de limiter le nombre des centres habilités inquiète-t-elle au plus haut point ceux qui craignent de ne pas être retenus parmi les élus. Des élus dont le nombre devrait, dit-on, se situer autour de la cinquantaine.

Alors que la fédération des CECOS ne fait aucune difficulté pour publier les résultats complets et comparatifs de ses différents centres, les cliniciens des centres FIVETE se refusent, quant à eux, à le faire publiquement à l'échelon national.

Harmonisation et évaluation

Aux tensions observées entre les médecins et les biologistes d'une part, les personnels des établissements publics et privés d'autre part, il faut ajouter les difficultés d'estimation des taux de succès de la FIVETE. Selon les critères retenus (fécondation *in vitro* réussie, grossesse débutante, grossesse évolutive avec naissance ; induction d'ovulation, ponction d'ovocytes), on peut en effet modifier considérablement la présentation des résultats. De la même manière, l'âge des couples et les raisons médicales qui les conduisent à avoir recours à la FIVETE peuvent influer très nettement sur les résultats obtenus.

Il y a, donc, au-delà de la nécessité de réduire le nombre des centres de procréation médicalement assistée, un besoin d'harmonisation et de transparence dans la présentation des résultats. Ce sera une tâche ardue, étant données les tensions actuelles entre le privé et le public, pour la commission nationale prévue par les décrets ministériels et dont la composition sera connue dans les jours qui viennent.

JEAN-YVES NAU.

(1) En 1986, sur cent recueils d'ovocytes, on obtenait un taux moyend de 8,9 grossesses évolutives. En 1987, le taux moyen est passé à 11,51.

JUSTICE

Après l'attentat revendiqué par Black War

Une douzaine de personnes toujours en garde à vue

Une douzaine des vingt-deux personnes interpellées le jeudi 21 avril dans le cadre de l'attentat contre l'étude d'un huissier revendiqué par l'organisation Black War, étaient toujours en garde à vue vendredi dans la matinée. Selon des sources policières citées par l'AFP, rien ne semblait pouvoir cependant être retenu contre elles dans cette affaire.

Agées de vingt à vingt-cinq ans, les vingt-deux personnes interpellées sont des militants d'extrême-gauche, appartenant, selon la police, à la mouvance du groupuscule Black War apparu en décembre 1985, lors d'une action contre Légitime défense. L'attentat du 17 avril a visé le président de la chambre syndicale des huissiers, a fait deux blessés, l'un victime de graves brûlures, l'autre amputé d'un pied. Black War l'a revendiqué au nom *« de tous les pauvres saisis ou expulsés »*.

Plusieurs personnes en garde à vue seraient des proches du groupe de rock alternatif Les Béruriers noirs. Les musiciens, qui *« rejettent le système »* et la *« porcherie Le Pen »*, viennent de remporter le Bus d'acier, qui récompense le meilleur groupe de l'année. D'autres appartiennent à une association appelée Réflexe, qui regroupe des militants antiracistes, des objecteurs de conscience, et fait partie d'une *« coalition antifasciste »* au niveau national. Les policiers ont saisi des doucuments qui, selon les premières informations, n'ont pas confirmé leurs soupçons. Black War se défend d'une filiation avec Action directe, mais les enquêteurs n'excluent pas l'existence de liens dans le passé entre les deux groupes.

Première pierre pour les nouvelles prisons

Le garde des sceaux prend la truelle

La « révolution pénitentiaire » de M. Albin Chalandon est enfin au bout de sa truelle. Petit bijou de la cohabitation privé-public, le programme « ambitieux » du garde des sceaux, venu poser à Bapaume (Pas-de-Calais), le 21 avril, la première pierre de la première prison du programme des 15 000 places, est sorti du royaume des paroles pour devenir une réalité. On n'était pas peu fier — chez le constructeur (Spie-Batignolles), au cabinet du garde des sceaux et au sein du conseil municipal de cette ville de 4 000 habitants, de participer, sous le dais rayé de bleu d'une tente posée entre route et champ, à cette petite fête, réunie *in extremis* à trois jours des élections. Chaudement félicité par le ministre, M. Jean-Paul Delavoye, député, maire RPR de Bapaume, est le premier maire à s'être porté candidat à l'installation, sur sa commune, d'un établissement pénitentiaire. Il a cédé douze hectares de son fief et d'ici vingt-deux mois, il verra s'y dresser un centre de détention de 600 places (300 adultes, 200 femmes, 100 jeunes), entouré d'un mur de béton de cinq mètres de haut, doublé d'une enceinte en grillage que surveilleront deux miradors. Cent quarante et un personnels pénitentiaires, trente-neuf privés y travailleront.

Comme dit le dépliant publicitaire : *« Pour gagner 1992, jouez Bapaume ! »*. Bapaume a joué et gagné. *« C'était méritoire, vous avez compris avant les autres, vous avez manifesté un esprit humanitaire face à l'indifférence, le rejet, la répulsion »*, a souligné le ministre de la justice. *« A une époque où le problème de la sécurité est ressenti comme prioritaire par les Français — c'était d'ailleurs l'un des messages de 1986, — le rétablissement de la sécurité n'a été possible que parce que la justice, elle-même, tient. »* Que se passerait-il, s'interroge M. Chalandon, si, dans les semaines qui viennent, il donnait, comme il l'a — dit-il — vu dans le passé, des instructions laxistes aux procureurs, incitait à ne pas faire exécuter les peines ou préparait l'amnistie de dix mille détenus ? *« Le ministre de l'intérieur pourrait faire tout ce qu'il peut, on retrouverait l'insécurité. »* Conscient d'avoir pris *« le risque d'une surpopulation croissante »* (le plafond des 52 000 détenus vient d'être crevé), écœuré pourtant par des conditions de détention indignes d'une démocratie, M. Chalandon a le sentiment d'avoir jeté les bases d'un système pénitentiaire moderne : Bapaume en est — sur ses terres du Nord — le premier stade.

Que les détenus se soient récemment — et avec quelle violence ! — révoltés n'entame aucune certitude du garde des sceaux : *« Nous nous trouvons devant un effort pour faire revenir le gouvernement sur sa politique d'exécution des peines. Si on cède devant cette pression, tout le dispositif cédera morceau par morceau. »*

Dans un petit mur de brique rouge, posé sur du gravier, un vide a été ménagé. Maniant sa truelle, le garde des sceaux a donc scellé un parchemin glissé dans un cylindre de métal et datant le début des travaux. Le ciment l'a recouvert. *« C'est pire qu'une bouteille à la mer »*, a lancé le ministre, en souriant, avant de partir en campagne.

AGATHE LOGEART.

Au tribunal de Paris

Annulation d'une procédure visant un policier

Si les règles de procédure sont destinées à protéger les justiciables contre toute forme d'arbitraire, il arrive que l'application rigoureuse des textes ait des effets surprenants. Ainsi, M. Georges Cosimi, quarante-sept ans, ancien inspecteur principal du commissariat du 9e arrondissement, inculpé le 1er juin 1985 de vols et de complicité de proxénétisme, a bénéficié, jeudi 21 avril, d'un jugement de la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, qui annule l'ensemble de la procédure menée contre lui et l'instruction qui s'était prolongée jusqu'au 19 janvier 1987 devra être entièrement refaite.

L'affaire avait débuté en mars 1985 lorsqu'un inspecteur du commissariat du quartier de la Chaussée-d'Antin a confié à l'inspection générale des services (IGS) que, depuis 1984, certains de ses collègues volaient des objets divers lors de perquisitions ou même lors des visites effectuées au domicile de personnes décédées sur la voie publique. Magnétoscopes, appareils photo, postes de radio ou pièces de monnaies anciennes ou non étaient « saisies » par des policiers indélicats et la justice reprochait en outre à M. Cosimi d'avoir servir d'intermédiaire dans la vente d'un studio à une prostituée.

Sept policiers avaient été inculpés et, après une longue instruction, ils devaient être jugés le 18 juin 1987. Mais l'audience fut renvoyée et, de renvoi en renvoi, on en arriva au 24 mars 1988. Cependant, l'audience n'était consacrée qu'à l'examen d'une nullité soulevée par le défenseur de M. Cosimi. Officier de police judiciaire, le policier fait partie d'une catégorie de justiciables que les textes désignent sous le nom de « personnes protégées » parmi lesquelles on trouve les maires, les préfets et les magistrats.

Dans les cas où ces personnes sont « susceptibles d'être inculpées », l'article 687 du code de procédure pénale impose au procureur de la République de saisir immédiatement la chambre criminelle de la Cour de cassation afin qu'elle désigne une juridiction d'instruction. Si cette procédure a bien été appliquée à M. Cosimi, la dix-septième chambre correctionnelle, présidée par Mme Marie-Claude Duvernier, estime qu'elle ne l'a pas été en temps voulu puisque le magistrat instructeur a procédé à l'inculpation de M. Cosimi avant que le parquet ait présenté la requête à la Cour de cassation.

Le tribunal admet la notion « d'urgence » qui autorisait le juge à inculper le policier sans attendre l'avis des juges suprêmes, mais en considérant que cette inculpation devait être précédée de la présentation de la requête de la Cour de cassation. Or, le 1er juin était un samedi et la Cour ne fut saisie que le lundi...

En conséquence, le tribunal a tracé un trait sur toute la procédure effectuée depuis l'inculpation et l'instruction devra donc être recommencée avec tous les écueils consécutifs à une annulation.

Les six autres policiers impliqués dans l'affaire doivent comparaître le 20 mai devant la dix-septième chambre correctionnelle mais il n'est pas certain qu'ils puissent être jugés à cette date. Beaucoup de pièces du dossier d'instruction qui sont communes à M. Cosimi et aux autres policiers ne pourront être évoquées puisque frappées de nullité. Cette affaire paraît donc s'enliser dans la procédure en attendant que la cour d'appel et la Cour de cassation se prononcent quatre ans après les faits sur la régularité de l'instruction.

MAURICE PEYROT.

SCIENCES

Tandy lance un micro-ordinateur compatible avec les nouveaux IBM

Tandy a sauté le pas. La firme américaine de micro-électronique a annoncé jeudi 21 avril la commercialisation du Tandy 5000 MC, un micro-ordinateur *« compatible PS/2 »* ayant donc les mêmes fonctions et pouvant exécuter les mêmes programmes que les PS/2 d'IBM. Presque un an après l'annonce par IBM de cette nouvelle gamme, Tandy est donc le premier constructeur à en proposer une réplique. Mais il ne sera pas le dernier.

L'un des objectifs d'IBM, qui, l'an dernier, abandonnait pratiquement sa gamme PC, copiée par trop de constructeurs, pour en proposer une nouvelle, le Personal System 2, était d'éviter les copies. Contrairement aux PC, les PS sont protégés par de nombreux brevets et leur dessin précis n'est pas public. Mais on savait depuis quelques mois que les difficultés techniques n'effrayaient pas les nombreux constructeurs qui ont fait leur fortune sur la fabrication de compatibles PC plus puissants et moins chers que les produits d'IBM. Les puces nécessaires ont déjà été produites.

Restait la menace des procès que pourrait intenter IBM. Le géant américain, conscient que la fabrication de compatibles était inévitable à terme et que d'ailleurs le PS/2 ne pourrait devenir le standard de la micro-informatique professionnelle si les clients étaient obligés de s'adresser à un seul fournisseur, a annoncé il y a quinze jours que certains constructeurs — choisis par lui — pourraient prendre des licences sur les brevets couvrant le PS/2.

Un communiqué commun a été publié par IBM et Tandy. Ce dernier indique que le modèle 5000 n'utilise que des brevets couverts par *« son accord existant de licence avec IBM »*. Mais une seconde phrase du communiqué précise que de futurs brevets accordés à IBM ne sont pas couverts par cet accord. Le texte traduit l'existence d'un *gentleman's agreement* entre IBM et Tandy qui devrait conduire, après négociations, à un accord formel. Il semble que le Tandy 5000 ait, en fait, été développé en franche concurrence avec IBM, puis que les deux parties aient jugé qu'un bon accord était préférable à un mauvais procès.

Les premiers modèles du Tandy 5000 seront disponibles en juin aux Etats-Unis, dans une fourchette de prix allant de 5 000 dollars à 7 000 dollars, suivant la configuration. Les livraisons en France débuteront cet automne.

M. A.

REPÈRES

Espace

Le Canada participera à la construction de la station orbitale

Le Canada participera à la construction de la future station orbitale américaine dont le montage dans l'espace sera achevé à la fin de 1996.

Le ministre canadien de l'industrie, M. Robert de Cotret, a déclaré, le jeudi 21 avril, que son gouvernement consacrera 1,2 milliard de dollars canadiens (5,3 milliards de francs environ) à la réalisation du système d'entretien et de réparation mobile de la station et à celle du bras télémanipulateur qui y sera associé.

Mariage

Un seul juge pour la famille

Le ministre de la justice, M. Albin Chalandon, a demandé à ses services de préparer un projet de loi qui viserait à confier à une seule juridiction l'ensemble des problèmes liés au droit de la famille. Cette décision fait suite aux propositions formulées par un groupe de travail demandé par le garde des sceaux et présidé par M. Claude Allaer, premier président de la cour d'appel d'Angers.

Dans ce rapport, le groupe suggère la création d'un juge aux affaires familiales qui réunirait les compétences du juge aux affaires matrimoniales ainsi que certaines attributions appartenant jusqu'à présent tant au juge d'instance qu'au juge des tutelles (divorces, pensions alimentaires, garde des enfants, droit de visite, autorité parentale pour les enfants légitimes comme des enfants nés de concubins, liquidation de communauté, prestations compensatoires, changement de régime fiscal). En cas de contentieux, plusieurs juges aux affaires familiales trancheraient après s'être réunis sous forme collégiale.

Pyralène

Prison pour un pollueur

Huit mois de prison — dont quinze jours fermes, — 50 000 F d'amende et 30 000 F de dommages et intérêts à l'association Eaux et rivières de Bretagne : tel est le jugement prononcé le jeudi 21 avril par le tribunal de grande instance de Rennes à l'encontre de M. Bernard Bianchi, PDG de l'Entreprise redonnaise de réparations électriques, spécialisée dans la récupération des transformateurs et condensateurs EDF. Des prélèvements effectués en 1986 avaient montré que l'environnement de l'établissement recélait des quantités très importantes de pyralène et autres dérivés de PCB, au point qu'il avait fallu interdire la pêche et la collecte du lait.

● **RECTIFICATIF.** — Dans l'article que nous avons consacré à l'enquête nationale lancée par l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) (*le Monde* du 16 avril), une erreur de transmission a modifié les déclarations du professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé. Il fallait lire : *« Nous avons fait savoir que nous étions totalement opposés à cette entreprise. Mais compte tenu du vide juridique actuel, nous n'avons pas pu l'interdire. »*

FAITS DIVERS

Au Havre

Un Algérien est tué par balle

LA HAVRE
de notre correspondant

De l'avis même de ses proches et selon les premiers résultats de l'enquête, Mohamed Lahreche, un Algérien de vingt-sept ans, était un homme sans histoire, inconnu des services de police et sans casier judiciaire.

Il était né en 1961 au Havre, dans ce quartier de la Mare-rouge, où il habitait toujours, mais pour peu de temps encore. La Mare-rouge est un quartier de la haute ville, dont les immeubles, en attente de réhabilitation, accueillent une population en partie défavorisée et où de nombreuses familles de migrants sont logées. C'est devant l'escalier de son immeuble, rue Paul-Claudel, qu'il a garé sa voiture vers 1 h 15, dans la nuit du 20 au 21 avril. Il revenait d'une soirée passée à jouer à la manille avec des amis dans un café.

Sa jeune femme, Farida, âgée de vingt ans, a juste entendu un coup de feu. Elle s'est alors précipitée à la fenêtre et a vu une voiture s'éloigner en même temps qu'elle découvrait le corps de son mari étendu sur le trottoir. Mohamed Lahreche avait reçu une décharge de chevrotines en pleine tête ; il devait décéder dans la demi-heure qui suivit son transfert à l'hôpital, sans avoir repris connaissance.

L'enquête s'annonce difficile. Il semblerait que l'agresseur, un homme seul pense-t-on, attendait sa victime, dans une Fiat grise, selon un riverain.

Les policiers rejettent apparemment la thèse du crime raciste, *« car l'homme n'a pas été frappé au hasard »*. S'agirait-il alors d'un règlement de comptes ? Pourtant, ses amis ne connaissaient au maçon, employé comme chef d'équipe dans une entreprise de rénovation de bâtiments, aucun ennemi. De même si l'on remonte à la bagarre qui l'avait opposé, quelques années plus tôt, à un chauffeur de taxi armé d'un revolver : Mohamed Lahreche avait perdu un œil dans cette rixe mais en tant que victime, devait percevoir prochainement les premières mensualités d'une indemnité de 450 000 F.

Enfin, il avait été, quelques années plus tôt, formateur à l'Association de promotion, d'alphabétisation et d'animation aux migrants (APAAM) où ses collègues le tenaient en estime.

Cependant, dans l'entourage de Mohamed Lahreche, ainsi que parmi la communauté maghrébine, l'affaire agite les esprits. Sans attendre les conclusions de l'enquête, plusieurs associations — l'APAAM, le MRAP, la Ligue des droits de l'homme et SOS-Racisme — annonçaient jeudi leur intention d'organiser une marche silencieuse jusqu'à la sous-préfecture.

PATRICK PESLIER.

EN BREF

● *Disparition d'une fillette dans l'Yonne.* — *Des recherches sont menées sur le territoire et les environs de la commune de Treigny (Yonne) pour retrouver une fillette de trois ans, Aurélie Boileau, disparue depuis le 20 avril du domicile de ses parents au hameau de Vrilly.* L'absence soudaine de l'enfant, qui jouait près de la maison familiale, a été constatée vers 10 heures. Les premières recherches ont amené à la découverte d'une poussette pour poupée, appartenant à la fillette, sur une chemin départemental à 200 mètres de la maison.

● *Trafic de faux documents : cinq personnes écrouées.* — *Cinq personnes soupçonnées de se livrer au trafic de faux documents ont été interpellées, déférées, jeudi 21 avril, au parquet de Paris et placées sous mandat de dépôt. Ces interpellations faisaient suite à une longue enquête conduite par les policiers du 10e cabinet des délégations judiciaires, une section antigang de la brigade financière. Au terme de cette enquête, cinq mille faux documents — passeports, permis de conduire, cartes de séjour, cartes grises et attestations d'assurance — ont été saisis, ainsi que trois cents cachets humides ou secs des différentes préfectures de la région parisienne.*

Les enquêteurs ont également trouvé du matériel informatique qui pourrait avoir servi à confectionner les faux documents et des films destinés à fabriquer de fausses déclarations de recours ou de fausses fiches de retrait de comptes chèques postaux. A partir de ces documents falsifiés, des escroqueries portant sur plusieurs millions de francs auraient été commises tant en région parisienne qu'en Bretagne ou en Normandie.



Le Monde
SANS VISA

Il faut savoir que le visa pour la Birmanie n'est accordé que pour sept jours. Souvent un arrachement pour le voyageur parti à la découverte d'un pays préservé presque en tout dans sa personnalité.


CLAUDE LEVENSON


FRÉDÉRIC ACHDOU

Le rempart birman

par Jean-Claude Buhrer et Claude Levenson

LA surprise est à la mesure de la découverte, qui se *réfracte* dans une gerbe de joyeux éclats de rire – les enfants du village s'esclaffent de notre étonnement car, eux, ils vivent au quotidien cette présence insolite du Bouddha... à lunettes. Et ce n'est même pas dans un hameau perdu des montagnes reculées, même pas à un ou deux jours de navigation sur le grand fleuve – non, à peine un peu en retrait de la grand-route, à la lisière des chemins battus qu'empruntent, en un *itinéraire* obligé, les visiteurs qui abordent pour la première fois cet univers fermé et attirant que demeure la Birmanie.

Un bouddha à lunettes. Fallait-il être birman pour oser pareille audace ? A notre *connaissance*, nul guide ne le signale, ne serait-ce qu'à titre de curiosité, ou de gag, voire d'aimable mystification. En tout cas, à la jolie pagode villageoise, à l'orée de Prome, à mi-chemin de la route Rangoun-Pagan, il veille *paisiblement* sur son petit monde turbulent et coloré, heureux comme peut l'être un *dieu en pays de souriante pra*tique religieuse. D'après l'explication locale, l'Eveillé se serait vu gratifié de cet *attribut inattendu* il y a quelque deux cents ans, à la suite d'un rêve impératif d'une pieuse fidèle, persuadée du mérite de cette offrande. Peut-être n'est-ce là que légende...

Ainsi finement cerclé d'or, le *regard du sage de l'Asie* se nuance de malice et semble vous rattraper à quelque endroit que vous vous postiez *dans son sanc*tuaire. Un petit air d'amicale complicité flotte dans l'atmosphère *fleurie au parfum* d'encens, et les gosses jouent aux quatre coins sous l'œil débonnaire de la divinité. Curieux pays, *tou*jours réservé à l'égard de l'étranger, solidement ancré dans sa propre réalité, et pourtant avide *en* catimini de s'ouvrir à d'autres horizons.

Car la Birmanie, aujourd'hui *comme* hier, garde sa manière unique d'accommoder ses propres contradictions. De précédentes escales – il y a dix ans, il y a vingt ans déjà – nous avaient fait goûter son enchantement évocateur. Le plus étonnant peut-être, c'est justement que le pays soit resté si semblable à lui-même, jalousement préservé de l'insidieuse avance de la société dite de consommation.

Certes, la circulation automobile est un peu plus pétaradante que naguère dans la capitale, et les petites japonaises ont fait leur apparition dans les rues, sous *forme essentiellement* de minibus qui desservent le circuit des transports en commun ou jouent occasionnellement les taxis. Mais les cyclo-pousse sont loin d'avoir dit leur dernier mot, et nul ne s'étonne de la présence tintinnabulante de carrioles à cheval ou du pas nonchalant d'un char à bœufs aux carrefours de Rangoun. Des tacots *brinquebalants* rappellent des fastes disparus et feraient peut-être bonne figure dans les garages de quelque collectionneur fortuné.

Le blue-jeans est toujours aussi rare qu'il y a dix ans, les habitants restant résolument attachés à leur *longgyi* unisexe, une espèce de longue jupe en coton léger nouée à la taille. Les vendeurs ambulants continuent de promener leurs cantines fleurant bon les épices sur des balanciers de bambou *en équilibre sur l'épaule*, tandis que, à l'heure où la ville s'éveille, des théories de moinillons s'égaillent dans *les ruelles*, bol de laque en bandoulière, pour mendier leur nourriture quotidienne. Tradition oblige sans doute, mais elle se *perpétue* avec une assurance si paisible que le voyageur est presque confondu de *la retrouver si intensément* présente.

L'appel de l'Orient pour toujours

Magie retrouvée aussi dans les crépuscules chatoyant d'or empourpré à Shwedagon, la somptueuse pagode bimillénaire, joyau de la capitale. Elle n'est pas la seule, et les sanctuaires de Soulé – juste au cœur de la ville, – de Botataung – souvenir lointain des mille officiers qui escortèrent jadis d'Inde des reliques du Bouddha, – ou encore de Kaba Aye – le plus moderne, car érigé dans les années 50 pour le sixième concile bouddhiste mondial, – *ont* tous leurs attraits.

Un autre encore s'y ajoute, en cours de finition, et que les Birmans appellent la « *pagode de* Ne Win », du nom du général qui gouverne sans partage le pays depuis 1962. Sise à proximité de Shwedagon, elle provoque des sourires entendus, et d'aucuns n'hésitent pas à rappeler que, dans la tradition locale, souverains et notables les faisaient autrefois bâtir pour expier leurs manquements à la loi bouddhiste.

C'est à Shwedagon pourtant que l'on ne cesse de revenir, comme si ce lieu d'accueillante sérénité offrait l'expression la plus palpable d'un vers célèbre de Kipling : *« Si vous aviez entendu l'appel de l'Orient, vous ne penseriez plus jamais à autre chose... »* A cette heure mauve et bleue où chacun semble s'isoler pour mieux se recueillir devant une statue parmi des centaines de l'Eveillé, le glissement des pieds nus sur la pierre encore tiède se mêle aux *rires et aux chants rituels*. A croupetons ou assis en tailleur, hommes et femmes de tous âges, *les yeux clos, égrènent* des rosaires à gros grains ronds. Des bonzes regardent passer l'imperturbable cortège ; des nonnains vêtus de rose et d'abricot, ombrelle repliée, accomplissent leurs dévotions. Dans l'épaisse frondaison de l'arbre de l'Illumination, impressionnant rejeton d'une bouture autrefois ramenée *de Bodh Gaya en Inde, des guir*landes de clochettes tintent dans le vent du soir. Fugitive sensation de mouvement perpétuel dans une apparence illusoire d'immobilité.

Difficile de s'arracher au sortilège – mais nécessité absolue de *filer, car le temps de séjour* chichement accordé à l'étranger de passage est toujours limité à *sept jours, durée du visa oblige*. Alors qu'il ferait bon peut-être cheminer à l'allure du pèlerin ou au rythme lent du char à bœufs, le voyageur avide de découvertes accomplira au pas de course l'un ou l'autre des trajets balisés – Pagan, Mandalay, Heho, Taunggyi, Kalaw et retour, dans le meilleur des cas... si l'avion n'a pas trop de retard ou si quelque imprévu ne vient pas bouleverser le programme établi. Chacune de ces étapes pourtant mériterait à elle seule une escale prolongée.

Il aura fallu deux siècles, de *1057 à 1287, pour* sceller le sort de la cité royale de Pagan, de son érection au bord de l'Irrawaddy *sous l'impulsion d'une profonde* ferveur religieuse et de la volonté du souverain Anawrahta jusqu'à *sa chute sous le déferlement* des cavaliers tartares de Koublaï Khan. Depuis, la ville abandonnée étale ses glorieux vestiges sur une *quarantaine de kilomètres carrés*, pagodes et temples dessinant une géographie sacrée nimbée d'un halo d'irréalité. Des villages paisibles se sont nichés dans les alentours.

Pour les amateurs de vieilles pierres et de fresques anciennes, *c'est l'endroit rêvé. Le terrible* tremblement de terre de 1975 a failli anéantir pour de bon ces témoins d'autrefois, mais il *s'est* finalement révélé moins destructeur, et comme certains sanctuaires avaient été pieusement entretenus au fil des siècles, des travaux attentifs de restauration ont permis de sauvegarder l'essen*tiel. L'amateur avisé choisira* vraisemblablement de prolonger son séjour dans cette cité-fantôme, quitte à se dire qu'il reviendra pour voir le reste.

Mais peut-on vraiment renoncer à visiter la ville du roi Mindon, cette tardive et merveilleuse capitale de bois et de *piété*, dont la légende veut que la construction ait été prophétisée, il y a plus de *deux mille ans*, par le Bouddha lui-même ? Car durant ses pérégrinations, l'Eveillé se serait arrêté ici, avec son fidèle Ananda, pour méditer sur une colline – la colline de Mandalay précisément... Mille et un trésors se *dévoilent* au regard du flâneur averti, de pagode en bibliothèque, de stèle en statue : le souverain bâtisseur avait voulu faire de sa cité le centre religieux par excellence de son royaume. Le feu et la folie des *hommes en ont décidé* autrement, palais et maisons ont flambé plus souvent qu'à leur tour. Les monastères, bâtis en briques, ont mieux résisté, même si pillards et soudards ne les ont guère respectés.

Le « plus grand livre du monde », c'est à Mandalay qu'on le trouve : autour de la pagode Kuthodaw, l'ensemble du Tripitaka – les Trois Corbeilles de la loi bouddhiste – a été gravé sur sept cent vingt-neuf *stèles* de marbre. La sept cent trentième relate toute l'histoire de la mise en place de ce livre de pierre. Pour le lire, il faudrait au lecteur appliqué consacrant huit heures quotidiennes à cette activité quatre cent cinquante *jours* avant d'arriver au terme de sa tâche... Et si cela ne lui suffisait pas, il pourrait compléter son étude sur les stèles de la pagode voisine de Sandamuni, où sont inscrits les commentaires du canon bouddhique. Rien *que pour flâner au gré* des cités désertes des alentours de Mandalay – Amapura, Ava, Sagaing ou Mingun – le *visiteur n'aurait* pas trop de quelques jours supplémentaires.

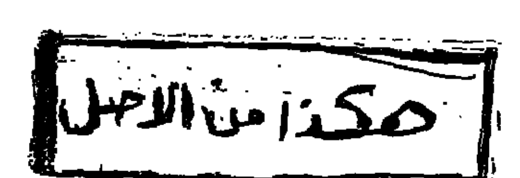
Chaque recoin de ce pays mal *connu a son charme et sa person*nalité. L'Etat shan, par exemple, autour de Taunggyi, point de *départ* pour les *fascinantes* grottes aux milliers de bouddhas de Pindaya ou pour le resplendissant lac Inle et ses villages sur pilotis, ses jardins flottants et ses élégantes pirogues qui filent dans un décor d'une indolente séduction. Nombre d'endroits demeurent certes inaccessibles à la curiosité du voyageur, mais en dehors de ces routes d'une *première approche*, d'autres sentiers moins fréquentés offrent le plaisir de rencontres inattendues ou de découvertes insoupçonnées.

Brito le marin

Syriam ainsi, à une petite heure de gros *bateau pansu* et *bruissant* de ses centaines de passagers, à proximité de la capitale, pour une balade ponctuée de jonques, de sampans et de bateaux de pêche sur fond de douceur tropicale. Là-bas, nul ne semble avoir gardé le souvenir d'un certain de Brito, aventurier de son état et portugais d'origine. Pourtant, au tournant du dix-septième siècle, ce hardi marin qui se disait représentant des *Arakanais* et se *servait* des Môns dans la rivalité commerciale, toute personnelle celle-là, qui l'opposait aux Birmans, avait mis à sac et pillé sans vergogne la riche cité de Pegu. Mal lui en prit d'ailleurs, car une douzaine *d'années plus tard*, la *vengeance* birmane fut sans appel : de Brito mourut empalé pour avoir commis le *sacrilège* suprême, avoir profané des pagodes.

Perché sur sa colline, le temple de Kyaik-Khauk est flanqué des tombeaux de deux des plus grands écrivains birmans, Natshingaung et Padethayaza. Mais l'escapade à Syriam vaut surtout pour sa ravissante pagode, *Ye Le Paya*, « celle au milieu du courant », à Kyauktan, une demi-heure de jeep plus loin sur une route de bosses et de poussière. Un canot moussu transporte le visiteur jusqu'à l'île, réellement au milieu de la *rivière*, où affleurent de méchants tourbillons, le temps d'une promenade nonchalante au *sanctuaire ombragé qui prend* des allures de mini-paquebot à l'amarre.

(Lire la suite page 16.)



Le rempart birman

(Suite de la page 15.)

Autrefois, Pegu fut un port d'importance, qui connut des hauts et des bas au gré des rivalités locales, aussi nombreuses que belliqueuses. Au siècle dernier, la rivière du même nom se permit tant de fantaisies qu'elle en modifia son cours, si bien que la bourgade assoupie fit des adieux définitifs aux activités maritimes. Souvent à court de temps, les touristes l'ignorent, même si sa tranquillité bon enfant laisse dans la mémoire une évanescente envie d'y revenir.

Comme Shwedagon à Rangoun, Pegu a sa Shwesandaw, sa pagode dorée qui domine les environs de son élégant stûpa pointu. C'est cependant Shwethalyaung qui la coiffe au poteau de la célébrité, car cette pagode ouverte aux caprices des vents abrite, sous son vilain toit de tôle ondulée, l'une des plus imposantes statues du bouddha couché du Sud-Est asiatique : 16 mètres de haut et 55 mètres de long du sommet de la tête au talon. Elle daterait, affirme la chronique locale, de 994, du temps du roi Migadippa Ier. Ayant subi les outrages de l'histoire, elle devait disparaître un temps sous un manteau de jungle, jusqu'en 1881, quand un contremaître s'activant à la construction du chemin de fer tracé par les Britanniques devait la redécouvrir. Nettoyée, chouchoutée, redorée, relogée, elle offre aujourd'hui aux pèlerins – et ils sont nombreux – cet indéfinissable sourire du sage au seuil du nirvâna...

Quoi qu'il en soit, la longue allée couverte qui mène au cœur surélevé du sanctuaire est bordée d'échoppes : les marchands du temple sont eux aussi présents dans les mille et une pagodes de Birmanie. Ce qui les distingue néanmoins de nombre de leurs honorables confrères sous d'autres cieux, c'est qu'ils vendent certes des souvenirs pieux, mais pas – du moins, pas encore – de camelote ou de pacotille.

Couleurs végétales

Papier mâché et argile servent à façonner des jouets peinturlurés de vives couleurs végétales qui font la joie des enfants. Le bois se fait animaux de toutes tailles, sinon autels ou statues à vénérer, les fleurs en guirlandes harmonieuses forment des offrandes, miroir d'impermanence. Bambou, osier et rotin se métamorphosent en ustensiles domestiques ou en meubles, même les « murs » des maisons villageoises sont souvent en bambou joliment tressé.

Sous l'auvent, aux pieds de la statue gigantesque, un groupe de pèlerins s'apprêtent à un pique-nique animé : des feuilles de bananier servent d'assiettes, et le riz est puisé du fond d'une hotte d'osier avec une louche en bambou. Pour se désaltérer, du jus de canne pressé sur le moment, ou à la rigueur une eau fruitée en bouteille de verre. Le plastique tout usage n'a pas encore atteint la Birmanie, et le paysage ne s'en porte que mieux. Pour combien de temps ? Autre originalité, inutile de demander un Coca-Cola, même dans un hôtel pour touristes – le breuvage n'a pas pignon sur rue dans ce pays décidément à part. Peut-être est-il possible d'en dénicher une canette égarée, de contrebande naturellement, sur un marché éloigné du côté de Moulmein ou de Mandalay...

En bifurquant bien avant Pegu, la route mène à Prome : une demi-douzaine d'heures à serpenter dans une campagne reposante, parsemée de hameaux et de haltes où les chars à bœufs s'arrêtent dans des nuées de poussière. De loin en loin, des collines se coiffent de petits temples, des éléphants voyagent en camions, un train siffle trois fois avant de quitter bruyamment la gare en bois où s'affairent des vendeurs ambulants tandis que des passagers somnolent dans des wagons aussi surchargés dehors que dedans.

Si le bouddha à lunettes vaut son pesant de curiosité, les vestiges de Sri-Kshetra, une ancienne capitale du royaume Pyu, valent absolument le détour. Le site archéologique est moins imposant que Pagan, pourtant ses pagodes antiques aux formes arrondies présentent un intérêt indéniable pour les passionnés d'histoire et d'architecture. Aménagé avec soin, le petit musée possède des pièces de valeur – statuettes, fragments d'autels et de linteaux, stèles sculptées – tandis que le gardien des lieux est un puits de détails sur ces époques oubliées. Instituteur au village, il consacre ses loisirs à ce passe-temps exigeant qui consiste à arracher ses secrets à un silence séculaire, et partage volontiers ses connaissances avec le rare visiteur qui trouve le chemin de son fief.



Pour replonger dans le quotidien immédiat de Prome, il suffit de gagner, au cœur de la petite cité, Shwesandaw, l'une des plus prestigieuses pagodes du pays. Une immense statue d'un bouddha assis lui fait pendant sur la colline voisine. Ici, autour du dôme doré, dans un fouillis de clochetons et dans l'exubérance de minutieuses décorations de bois, des niches abritent des statues de l'Eveillé parmi les plus belles qui soient en Birmanie. Et, tout proche, le majestueux Irrawaddy offre le spectacle perpétuellement renouvelé des activités journalières des hommes et des bêtes, la peine des uns, l'insouciance des autres et la courtoisie de tous.

Univers clos

Tant d'autres sentiers buissonniers encore à emprunter : jusqu'au mont Popa pour saluer la demeure des nats, ces divinités gardiennes antérieures au bouddhisme et que se ménage la fidélité craintive des hommes ; jusqu'au sommet de la montagne de Kyaiktiyo, où perche en équilibre instable la pagode du Rocher d'or ; ou encore à la Caverne aux quatre-vingt mille bouddhas, au-delà d'Akyab, tout là-haut dans les régions interdites du septentrion où seuls s'aventurent contrebandiers et maquisards. Triangle d'or, femmes-girafes, rubis et jade de Mogok, éléphants placides au travail dans les plantations de teck, lambeaux de brume tamisant formes et couleurs : clichés récurrents, mais surtout multiples facettes d'une mosaïque mouvante que l'on n'en finit pas de découvrir d'un voyage à l'autre.

Oasis préservée en marge d'une modernité agressive, univers clos qui s'effiloche en ses zones périphériques, combien de temps cette Birmanie-là pourra-t-elle encore offrir ses joyaux au regard d'étrangers en croyant à peine leurs yeux ? Sur la route de Mandalay, les traces de pas de Kipling se sont estompées, et à Moulmein la jeune fille s'est lassée de l'attendre près de la pagode au bord de la mer...

Ce soir-là, le dernier avant le fatidique septième jour, Shwedagon se parait de toutes les séductions : profusion d'or dans des éclats de lumière, subtil enivrement des senteurs de jasmin et d'encens, sérénité de l'instant qui passe. Une longue discussion s'achevait sur les marches de l'un des innombrables petits temples tapis dans un calme intemporel. Avant de regagner son gîte solitaire, le vieil ermite au regard limpide nous a confié : *« J'aimerais bien un jour voir la neige... »*

JEAN-CLAUDE BUHRER et CLAUDE LEVENSON.

Carnet de route

● Agences

La plupart des agences de voyages, des plus grandes aux plus petites, inscrivent la Birmanie à leur programme, avec, parfois, des avertissements aux amateurs concernant les particularités locales – confort modeste, imprévus, changements d'itinéraires. Pratiquement sans exception, toutes passent, pour l'organisation des circuits, par Tourism Burma, le bureau officiel chargé de coordonner à Rangoon le flux touristique. Ce qui explique aussi la similitude des déplacements et l'offre finalement réduite aux trajets devenus classiques.

● Solitaires

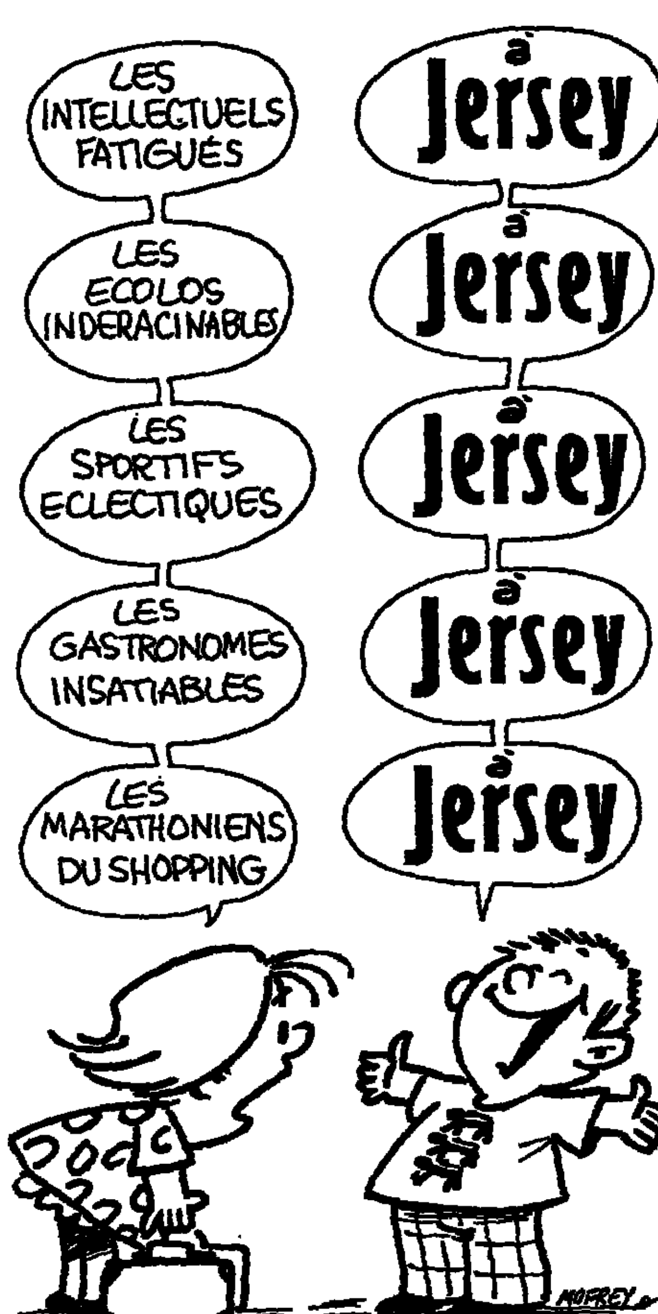
Autre possibilité, plus alléchante pour les plus aventureux prêts à accepter les aléas de la formule : à Bangkok (c'est le point de départ le plus commode), voire à Calcutta, Dacca ou Katmandou, prendre soi-même le visa de 7 jours sur place et le billet d'avion. Une fois à Ranguon, ne pas baisser les bras devant les lenteurs des fonctionnaires de l'agence officielle, et profiter au maximum des possibilités offertes. Se dire aussi qu'il est impossible de tout voir en un seul séjour et que la possibilité de revenir existe : il suffit de demander un nouveau visa, en revenant au point de départ. Cela prend au maximum quarante-huit heures. Il est vrai que le prix du visa a sensiblement augmenté (environ 32 dollars) depuis avril 1987 et que le touriste individuel est tenu de changer 100 dollars à son arrivée, au cours officiel de 6,2 kyats, alors que le billet vert s'échange entre 30 et 35 kyats au marché noir. Le gouvernement cherche ainsi à se garantir des effets secondaires de l'économie parallèle.

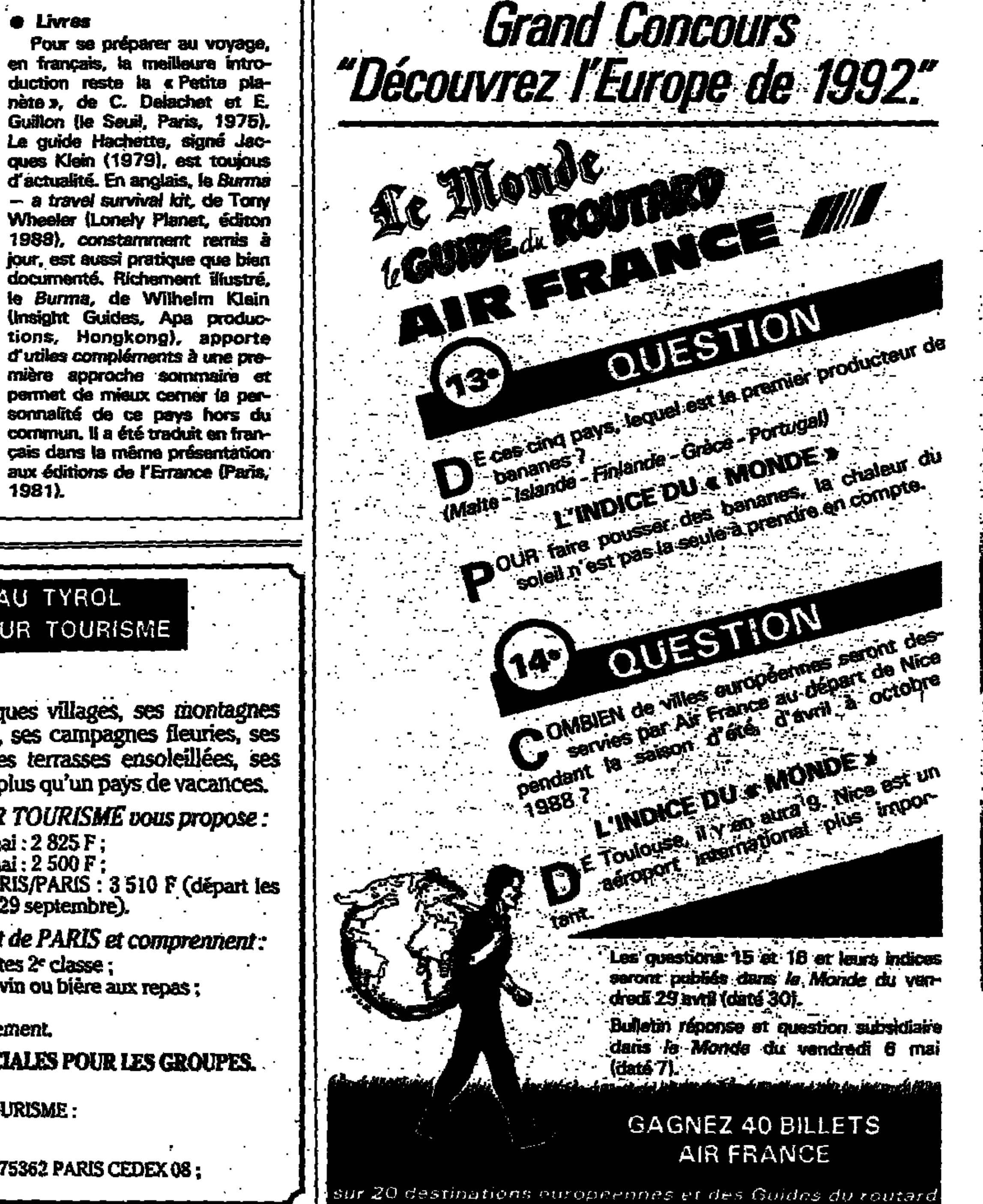
● Saisons

Un peu plus vaste que la France, la Birmanie reçoit à peine 35 000 touristes par an, principalement à la saison sèche, de novembre à mai. A partir d'avril, la chaleur peut incommoder certaines personnes. Difficiles d'accès et en proie à des rébellions ethniques, les régions périphériques sont, pour la plupart, interdites aux étrangers sous prétexte d'insécurité. Prome, Kyaiktiyo, Moulmein, voire Pegu, demeurent à l'écart des circuits classiques. L'office du tourisme n'encourage pas les visiteurs à s'y rendre, mais ces lieux ne sont pas inaccessibles : il suffit d'un peu de persévérance et de chance pour ne pas se voir intimer l'ordre de rebrousser chemin à un contrôle routier.

● Livres

Pour se préparer au voyage, en français, la meilleure introduction reste la « Petite planète », de C. Delachet et E. Guillon (le Seuil, Paris, 1975). Le guide Hachette, signé Jacques Klein (1979), est toujous d'actualité. En anglais, le *Burma – a travel survival kit*, de Tony Wheeler (Lonely Planet, éditon 1988), constamment remis à jour, est aussi pratique que bien documenté. Richement illustré, le *Burma*, de Wilhelm Klein (Insight Guides, Apa productions, Hongkong), apporte d'utiles compléments à une première approche sommaire et permet de mieux cerner la personnalité de ce pays hors du commun. Il a été traduit en français dans la même présentation aux éditions de l'Errance (Paris, 1981).







DORNAC/ARCHIVES GIRAUDON

Loti à Rochefort

Marin, acrobate de cirque, dessinateur, écrivain, académicien. C'est Pierre Loti. Lire et partir (16, rue de l'Arcade, 75008 Paris. Tél. : 42-65-86-45) propose un *voyage à la découverte du* grand homme, du vendredi 29 avril au lundi 2 mai. On commence *le périple à Paris* avec, notamment, une visite de l'exposition *Photos et dessins de Pierre Loti*, à la galerie Régine Lussan (7, rue de l'Odéon) avant de prendre la route pour Rochefort. *Visite commentée de la mai*son natale, circuit Pierre Loti en Aunis-Saintonge, détour à Brouage et promenade dans l'île d'Oléron seront les points forts de ce bain en littérature.

Le prix (2 250 F par personne en chambre double) comprend le transport en *autocar, trois nuits en hôtel* de catégorie luxe, les repas, l'assistance de quatre conférenciers spécialisés et les billets d'entrée aux sites visités.

Le Canada à la dure

Pour amateurs de grands *espaces, côté Atlantique,* côté Pacifique, de part et d'autre des Rocheuses, voici Nouveau Monde (8, rue Mabillon, 75006 Paris, tél. : 43-29-40-40). Signalons un circuit camping au Canada *sur la route des trappeurs et* des trafiquants de fourrures, en pleine nature sauvage du Québec.

L'itinéraire passe par Saint-Michel, Rivière Vermillon, les lacs de la région du *Vermillon, le lac Saint-Clair,* la rivière du Poste et le lac Taureau. Ce circuit est accessible à toute personne sportive, en bonne forme physique et appréciant le camping sauvage et la forêt. Il dure sept jours et coûte de 2 070 F à 2 530 F par personne selon les dates. Ce prix comprend l'équipement *complet (canots et vestes de sécurité)*, les tentes, sacs de couchage, sacs à dos, maté*riel de cuisine et l'assistance* d'un guide-instructeur expérimenté. Il ne comprend pas le transport aérien Paris-Montréal et le transfert. Prochains départs : les *15, 24* et *25* juin ; *6, 14, 16* et *26* juillet ; le 1er, le 16, le 21, le 25 et le 30 août.

Les oiseaux de Bretagne

En six jours, observer, écouter, photographier plus *de cent espèces d'oiseaux,* rencontrer sur le terrain les acteurs de leur protection. *C'est une des idées que pro*pose, pour se mettre au vert en Bretagne, Kerlann, une *association dont le siège se* trouve dans la petite commune de Botmeur, en plein *monts d'Arrée* (29218 Huelgoat. Tél. : 98-99-67-67).

Kerlann s'est fait une spécialité du tourisme écologique, loin des plages du Finistère, mais près des rivières à truites et à saumons, au milieu des tourbières et des landes, dans les îles en mer d'Iroise, en passant par les montagnes émoussées, les bois de résineux, le parc naturel d'Armorique, les réserves d'oiseaux.

Des nouveautés cette année : des séjours de pêche *à la mouche, de pêche au* thon à bord d'un voilier traditionnel, des circuits nature *réalisés avec la Société pour* la protection de la nature en Bretagne, opération unique en France, des séjours *d'observation de la faune* à bord d'un vieux bateau. Hébergement à l'hôtel ou le *plus souvent chez l'habitant.* De 2 000 F à 3 500 F par semaine.



FRANÇOIS LE DIASCORN/RAPHO

Destination Tanger

Il est des villes tellement ancrées dans l'imaginaire que l'on se demande si elles ont jamais existé et si l'on pourrait les approcher pour peu qu'on ait envie d'en vérifier la réalité. Ainsi de Tanger, plus fréquentée au *cinéma et dans la littérature* que vraiment visitée.

Une agence prend le pari *de lui donner du corps, si* l'on ose dire, et entraîne les voyageurs vers cette cité *marocaine qui ouvre l'Afri*que tout en gardant un goût désuet d'Europe. OTU-Voyage (137, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris. Tél. : 43-29-12-88) y a aménagé un séjour quatre étoiles au cœur de la ville. Départs en avion tous les vendredis, d'avril à début novembre, à partir de 2 500 F.



MARTINE VOYEUX

Botswana, éden africain

Dix-neuf jours dans le « dernier éden africain », en Botswana, en Afrique australe. Club Aventure (122, rue d'Assas, 75006 *Paris, tél. : 46-34-22-60 et* agences de voyages) entraîne son monde à bord de véhicules tout-terrain dans la traversée du désert du Kalahari et la découverte en pirogue du delta de l'Okavango.

L'« expédition » prend *son envol aux chutes Victo*ria, où le Zambèze lance ses eaux dans une faille de plus de 100 mètres. Visite des parcs animaliers de Moremi et Chobe. Prix : 19 000 F. Il comprend le vol Paris-*Johannesburg-Victoria* Falls-Johannesburg-Paris, le circuit en Toyota 4 × 4, l'assistance de deux guides accompagnateurs français, la pension complète, deux nuits d'hôtel et le matériel de camping. *Du 3 au 21 juil*let et du 4 au 22 septembre.

ENQUETE

Venise à nouveau propriétaire

Grand émoi à Venise, où les militaires quittent l'arsenal. Mais alors comment aménager ? Et que construire sur ces lieux qui virent tourner la plus grande entreprise industrielle de la chrétienté ?

« RUE sans sortie. » Le visiteur qui, fuyant la bousculade du centre de Venise, a entrepris d'explorer les *Fondamenta Nuove*, face à l'île du cimetière et Murano, bute sur cet avis en plusieurs langues placardé contre un rempart. Un pont cependant enjambe le canal, douve que flanque comme un haut mur de briques surmonté de merlons ; une sorte de coursive en balcon sur la lagune le prolonge à mi-hauteur de l'impressionnante enceinte. Quelques pêcheurs y pêchent. Une voie sans issue n'est pas une voie interdite.

Le voyageur curieux – ce qui à Venise réserve des joies infinies – s'engage donc sur ce qui lui semble un sentier douanier mâtiné de chemin de ronde. Il débouche sur un quartier aux allures de petite cité ouvrière. Du nombre des hommes en uniforme qu'il rencontre, il déduit que ce sont là des habitations pour officiers mariniers. Plus loin, une porte un peu dérobée aux regards et vaguement croulante donne accès à l'intérieur du rempart. Des adolescents y disputent un match de foot sur un terrain cerné d'immeubles ; des grappes de chats prennent le soleil, deux matrones assises sur le pas de leur porte tricotent en devisant, un homme bêche consciencieusement son jardin.

Rien de moins martial que cette périphérie campagnarde de la ville de saint Marc. Et pourtant, on est dans l'arsenal de Venise, une enceinte militaire ! Comment ne pas songer au *Rivage des Syrtes* de Julien Gracq ? Il n'est sans doute pas un sur mille des habitants de la cité des Doges qui ait ainsi poussé une pointe au cœur de cette véritable « cité interdite » taillée dans la queue de ce poisson à quoi, sur les cartes, Venise ressemble de façon stupéfiante. L'arsenal s'y signale surtout par le vaste plan d'eau de sa « grande darse » quasiment rectangulaire, en parfait contraste avec le lacis des canaux et des ruelles.

Infiniment plus nombreux certes sont les Vénitiens et les touristes qui se sont attardés devant la porte de Mer, l'entrée historique de ce haut lieu de la Sérénissime encadrée par ses deux hautes tours de briques aux cornières renforcées de pierre blanche d'Istrie, et surtout devant la porte de Terre. Cette admirable construction de la première Renaissance vénitienne est précédée de ses huit statues allégoriques et flanquée et dominée de ces énormes lions qui symbolisaient jadis la « Dominante », comme se dénommait elle-même l'illustre République.

Bon nombre auront aussi poussé les portes du Musée naval, un appendice militaire extérieur à l'arsenal, bien propre à faire comprendre les sources d'une telle puissance dont l'orgueil se voit encore ici dans les restes du Bucentore, le bateau de parade des doges. Enfin, sur les centaines de milliers de visiteurs de la Biennale internationale des arts plastiques, beaucoup, sans doute, poussent une petite pointe au-delà des fameux jardins napoléoniens, empruntent le pont de bois qui relie si légèrement l'île San-Pietro à la ville, et musardent quelque part sur la place entre le campanile et l'église à coupole. Face à eux, le spectacle le plus suggestif peut-être – avec à nouveau un autre rempart – d'une Venise qui fut reine de l'Adriatique et presque régente de la Méditerranée avant de devenir une simple fabrique à rêves pour les hommes.

Or de ce lieu qui les repousse de toute son enceinte hautaine – et bien entendu de sa garde militaire qui interdit l'entrée de la porte de Terre à toute personne non autorisée, – les Vénitiens vont bientôt reprendre possession. La « loi spéciale » votée en 1984 afin de sauver la lagune des différents périls qui la menacent a, en particulier, prévu un sensible repli de la marine et une remise à la disposition des autorités civiles des précieux espaces ainsi libérés. Des trente-deux hectares que compte aujourd'hui l'arsenal, seul le tiers, nous précise l'amiral Giuseppe Iaccheri, aimable successeur des antiques *capitani generali da mar*, demeurera dans l'escarcelle de la marine.

« Une galère par jour »

Compte tenu de ce qu'un autre tiers a déjà été concédé il y a trois décennies à une société de chantiers navals, c'est une belle dizaine d'hectares, y compris un superbe plan d'eau, qui vont revenir à la commune. Fascinés par cet espace longtemps interdit, les Vénitiens interrogés assurent tous que c'est là *« un sixième de la superficie de la ville historique »*. En réalité, c'est un peu moins du cinquantième, mais lorsqu'on sait ce que représente un seul mètre carré en un tel lieu, on conçoit que les esprits divaguent.

Le défi est quasiment pour demain : la marine entend bien commencer les travaux nécessaires à son repli avant le milieu de cette année, nous a-t-on confirmé à la base. Que faire dès lors de l'arsenal ? Que faire de ce lieu qui a symbolisé plus d'un demi-millénaire durant la capacité de projection dans l'immense Méditerranée de la minuscule Venise ? Un endroit d'où, assuraient les propagandistes de la Sérénissime, pouvait sortir *« une galère par jour »* et qui, en tout cas, au sommet de son industrie, en gardait près d'une centaine en réserve, prêtes à être lancées.

Un espace où, aux côtés d'édifices croulants, figurent encore au moins trois superbes « lieux » : la célèbre Tana, un rectangle de 317 mètres de long sur 21 mètres de large, rythmé par soixante-huit colonnes hautes de sept mètres où la Sérénissime faisait tisser les cordages de ses flottes et que le monde redécouvrira cet été à l'occasion de la quarante-troisième Biennale, qui y installera sa section pour les artistes de moins de quarante ans ; les *squadratori*, local où l'on faisait sécher debout les troncs d'arbres destinés à la construction des navires – un décor qui aurait inspiré à Piranèse ses célèbres *Projets imaginaires*, nous assure le capitaine de frégate Zanelli, qui nous guide de façon souriante et érudite dans ce dédale ; et les *gaggiandre*, deux bassins superbement couverts rendus célèbres naguère par Sergio Leone qui y a tourné quelques scènes de son film *Il était une fois l'Amérique*.

Une floraison de projets

Depuis vingt ans que l'idée flotte dans l'air, et quelques mois qu'elle se précise, les projets de réaménagement de l'arsenal ont naturellement fleuri. Les plus anciens ne manifestaient guère de respect pour la charge historique et culturelle du lieu : tous les équipements sanitaires, sportifs ou autres, dont est dramatiquement sous-pourvue la cité des Doges, ont un jour ou l'autre mentalement été installés à l'arsenal ! L'air du temps commande aujourd'hui davantage d'attention au génie propre de l'endroit.

Le débat s'est donc déplacé : dans quel esprit restaurer ? Faut-il que cela devienne un monument dédié à la mémoire de ce qui fut un moment, selon Frédéric Lane (1) *« la plus grande entreprise industrielle de la chrétienté, et peut-être du monde »* avec ses deux mille à trois mille ouvriers ? Mais cela ne manquerait-il pas d'audace, et ce alors que les dépenses à engager seraient colossales ?

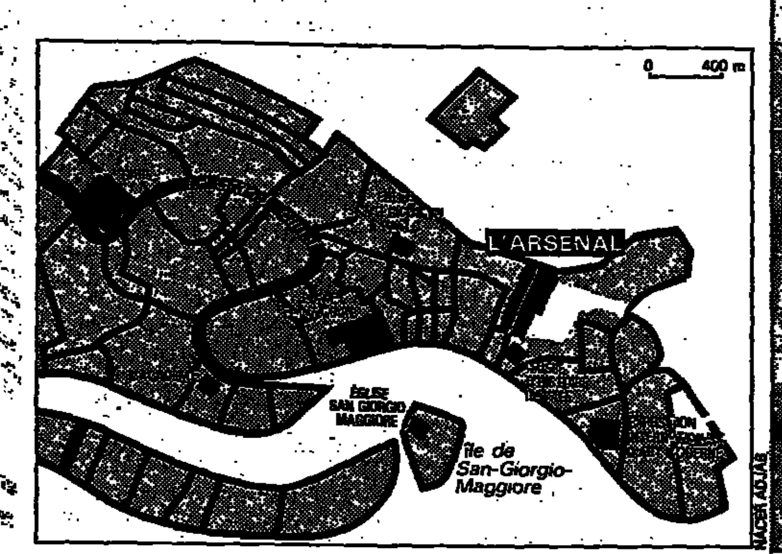
Deux expositions-projets ont ces derniers mois illustré ces pôles antagonistes. La thèse de l'« occupation non violente des volumes existants » est défendue par M. Romano Chirivi, un architecte qui se passionne pour l'endroit depuis qu'il a achevé en 1970 le premier plan d'atelier contemporain. Quant à celle d'un « réordonnement » d'esprit « post-moderne » et démythifiant, elle a été tout récemment illustrée par un groupe de dix-huit architectes italiens, autrichiens et yougoslaves qui ont choisi de se placer sous la bannière de la *Mitteleuropa*.

Conserver ou bousculer : mais pour quoi faire ? Le conseil municipal n'a encore jamais étudié la question, nous précise le maire de Venise, M. Antonio Caselatti – il est vrai en selle depuis le 15 février seulement après une crise qui a laissé la ville sans timonier cinq mois durant – mais les idées ne manquent pas. *« L'exposition universelle de l'an 2000 »*, a lancé M. Gianni De Michelis, jeune lion socialiste qui a son fief électoral sur la lagune. *« Un musée de l'eau et des machines aquatiques, qui serait à Venise ce que La Villette est à Paris pour les sciences »*, avance M. Chirivi.





…u propriéta… de son arsenal



Par le passé le même architecte avait imaginé mettre à l'arsenal – Biennale oblige – un *« Ensemble international d'art contemporain, une sorte de Beaubourg »*.

Il ne pouvait manquer, puisqu'on est dans la péninsule, un projet *Fiat. De fait*, la *grande* firme automobile, déjà présente depuis deux ans sur la lagune par ce lieu d'expositions à succès qu'est le palais Grassi, s'est associée à l'Aga Khan, PDG de la chaîne italienne des hôtels CIGA, en vue de créer, assure la rumeur, un port de plaisance d'une capacité de sept cents anneaux. Le patron de la CIGA est venu visiter l'arsenal il y a quelques mois ; une minutieuse étude des coûts est en cours.

L'hypothèse a fait tourner les *sangs* des Vénitiens, *clochemerlesques* comme tous les habitants de la péninsule. Cette fois ce n'était plus seulement l'« étranger » turinois, déjà jugé bien envahissant par son palais Grassi, qui allait débarquer : *« Le Turc ne passera pas »*, a fièrement proclamé un journal, assimilant hardiment le chef des musulmans ismaéliens à l'ennemi historique ottoman, contre lequel Venise avait, trois siècles durant, assuré la *« défense du Levant »* !

Seulement voilà : ces « gens-là » *proposent, outre de gros sous*, une capacité d'organisation et de décision dont la vie publique italienne est dramatiquement dépourvue. Pour s'en tenir à Venise par exemple, la destination ultime des ex-grands Moulins Stucchi, dont l'impressionnant bâtiment se trouve au bord du canal de la Giudecca, est en discussion depuis plus d'un quart de siècle !

« Bienvenu soit le Turc ! »

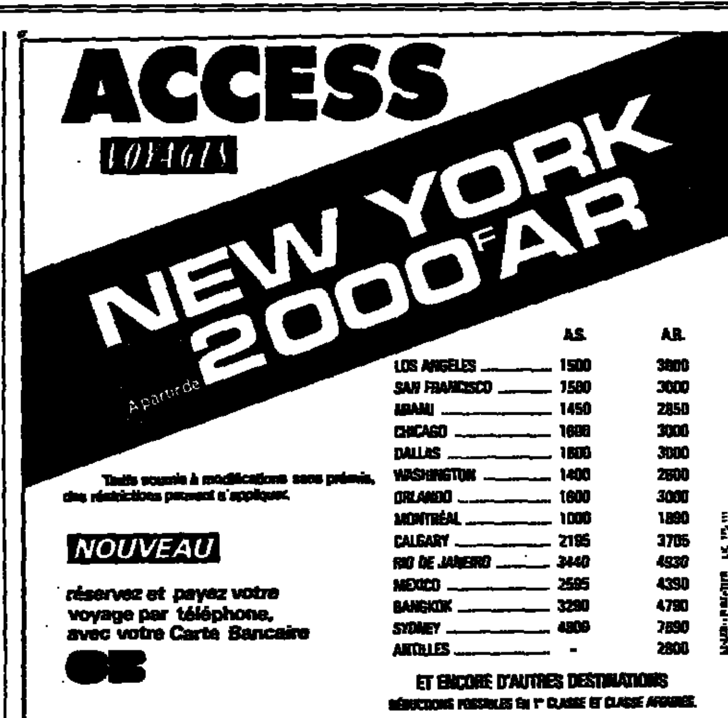
Or, nous assure un officier de marine, *« à la vitesse où se dégradent les choses dans cette ambiance maritime et lagunaire, il n'y aura plus un seul toit sur un édifice dans dix mois »*. Le problème de la restauration de l'arsenal serait alors résolu par le vide. Et toutes les hypothèses d'utilisation à bon compte de cet espace exceptionnel deviendraient alors plausibles.

« Bienvenu soit le Turc », peut dès lors conclure un de nos interlocuteurs, *cependant* peu porté sur les marinas, *« s'il arrive suffisamment tôt pour empêcher l'écroulement définitif de l'arsenal »*. Lié, comme tous ses confrères architectes italiens aux mille fils de la « problématique nationale », M. Chirivi nous déclare au passage son *« intérêt teinté de perplexité pour la façon désinvolte, mais somme toute courageuse, qu'ont les Français de prendre à bras-le-corps les problèmes d'urbanisme »*. Alors, après Marco Polo en Chine, verra-t-on un jour le Chinois Pei à Venise ?

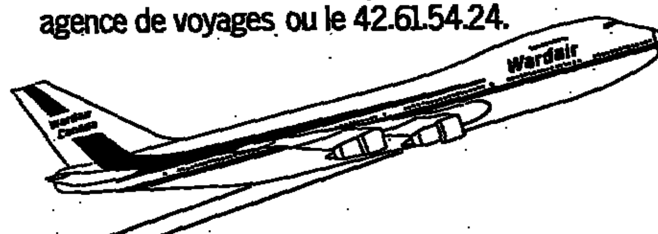
JEAN-PIERRE CLERC.

---

(1) Frédéric C. Lane : *Venise, une République maritime*, un ouvrage fondamental sur l'histoire de la Sérénissime, Flammarion.



	A.S.	A.R.
LOS ANGELES	1500	3800
SAN FRANCISCO	1580	3000
MIAMI	1450	2850
CHICAGO	1600	3000
DALLAS	1600	3000
WASHINGTON	1400	2600
ORLANDO	1600	3000
MONTRÉAL	1000	1890
CALGARY	2195	3705
RIO DE JANEIRO	3440	4930
MEXICO	2595	4390
BANGKOK	3290	4790
SYDNEY	4909	7890
ANTILLES	-	2800







LA TABLE

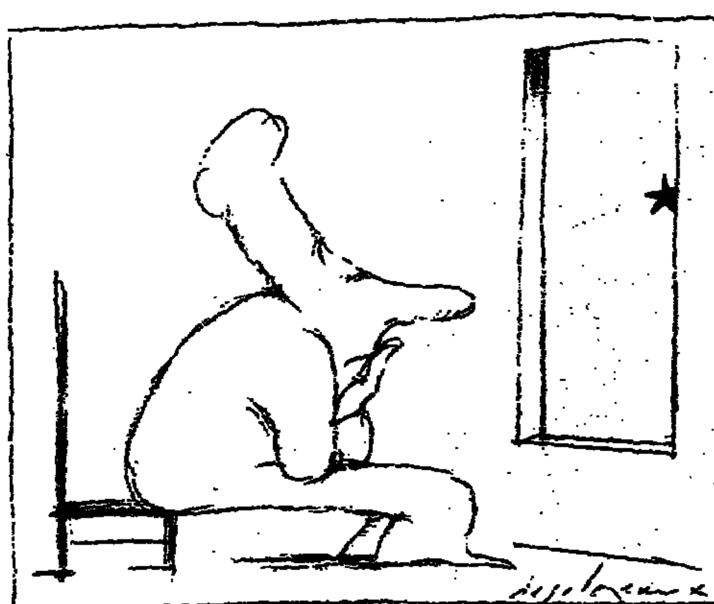
Le guide rouge dans le bleu

J'AI, à sa parution, succinctement rendu compte du *Michelin 88*. Un guide qui fait autorité depuis plus d'un demi-siècle a certes tous les droits mais aussi des devoirs. Au premier rang de ceux-ci : l'information honnête.

Ne parlons point, donc, des jugements (fourchettes et étoiles), qui sont d'autant plus suggestifs que, pour se défendre contre l'envahissement des guides d'humeur, le guide de stricte information qu'il veut être et qu'il fut a évidemment bien du mal.

Non ! Ce qui me choque, moi, c'est justement ce manque d'informations quant à ce qui se passe « sur le tas ». Michelin aurait-il moins d'inspecteurs ? Je prendrai pour exemple, tenez, le cinquième arrondissement de Paris.

Il y a là *la Tour d'Argent* (un « trois étoiles » incontestable) et deux « une étoile » : *le Dodin-Bouffant* et *le Miravile* (Gilles Epié). Et puis une douzaine d'autres sans distinction (mais on sait que figurer au guide rouge est bien utile (notamment en ce qui concerne la clientèle touristique). Alors, là, je demande pourquoi ne figurent pas, dans ce cinquième arrondissement, d'authentiques bonnes maisons ? Est-ce de la part des hautes instances une exclusion voulue, et alors, tout en la respectant, j'aimerais connaître ses causes, car quelques-uns de ces restaurants figurent plus qu'honorablement dans les guides concurrents !



DESCLOZEAUX

La Bûcherie, par exemple (41, rue de la Bûcherie), qui a même classement chez Gault-Millau que *le Dodin-Bouffant* et une étoile au Bottin gourmand.

Je n'ai rien contre *Marty*, *le Moulin à Vent*, *le Mange-Tout*, mais pourquoi alors ne pas citer *Abélard* (1, rue des Grands-Degrés), avec ses 12/20 ici et son étoile là ?

On peut négliger à la rigueur l'excellent *Il Tiepolo* (7, rue des Ecoles) sous le prétexte qu'il y a trop d'italiens dans Paris, mais ne pas donner sa chance au quasi seul restaurant hongrois est sottise. D'autant que ce *Paprika* (43, rue Poliveau) est assez remarquable (une toque au Gault-Millau) pour avoir reçu le prix Marco-Polo-Casanova du meilleur restaurant étranger.

Un changement de propriétaire est, généralement, l'occasion pour Michelin de réviser sa position : *Wait and see !* Bravo. Mais *le Clos-des-Bernardins* (14, rue de Pontoise) y demeure en l'édition 1988 (je ne suis pas contre) alors que le charmant *Petit Navire* (14, rue des Fossés-Saint-Bernard), qui navigue depuis des lustres avec gentillesse, n'a pas cet honneur.

J'ai enfin gardé pour indignation dernière l'ostracisme visant la chère *Toutoune*. Connaissez-vous dans Paris beaucoup de restaurants proposant une ardoise/menu à 127 francs de très honnête cuisine bourgeoise, des vins à petits prix, un service efficace et aimable ? Avec aussi, sous même enseigne, des plats à emporter, providence des gens qui travaillent et rentrent tard le soir ?

Là, je l'écris comme je le pense, le guide Michelin manque à sa mission et montre un vieillissement tragique de ses rouages. Il y a quelque chose qui ne va plus avenue de Breteuil.

LA REYNIÈRE.

● *Chez Toutoune, 5, rue de Pontoise, 75005 Paris, tél. : 43-26-56-81.*

ENSEIGNE

Cru en croix

VOILA sans doute le « vin de table » le plus extraordinaire qu'il soit possible de trouver en France. Un vin exceptionnel à bien des égards et qui pourrait, si rien n'est fait, disparaître demain à tout jamais. Une affaire exemplaire qui démontre les limites du système actuel de classement des vins en fonction de leurs qualités.

L'histoire commence au début du siècle avec l'achat, par M. Brossier, du domaine de Bonnecoste formé d'un château moyenâgeux en ruines et de quelques centaines d'hectares de causse sur la commune de Calès (Lot), à quelques kilomètres de Rocamadour.

L'homme, imprimeur de son état mais curieux de tout, se passionne pour la vigne. Conséquence de la récente épidémie de phylloxera, celle-ci a alors totalement disparu du Lot. Avec l'aide et le conseil des anciens du cru, le nouveau propriétaire entreprend de planter et de faire son vin. Il réalise ainsi en quelques années un domaine unique, sorte de château du Médoc greffé en plein Quercy, à 300 mètres d'altitude. Vignoble de rouge d'abord, planté en 1906, puis de blanc, en 1929.

Onze hectares au total et la copie conforme des méthodes de production et de commercialisation du Bordelais. Vin d'assemblage de cépages, vieilli en fûts, le « Château Bonnecoste » n'a jamais été commercialisé qu'en bouteilles. Grâce à sa clientèle particulière et à la grande restauration, il jouira pendant plusieurs dizaines d'années d'une notoriété que n'ont pas alors, loin s'en faut, les vins tout proches de Cahors.

L'affaire est florissante. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, elle passionne les critiques gastronomiques anglo-saxons et les premiers viticulteurs californiens. Le Château Bonnecoste rayonne, solitaire. Jusqu'en 1973, quand une nouvelle réglementation interdit brutalement l'utilisation de cette « appellation simple », c'est-à-dire non « contrôlée ».

Ainsi, après plus d'un demi-siècle de bataille au service des « vins fins », le château Bonnecoste, dégradé, se retrouve « vin de table », ou encore « vin de pays du département du Lot ». De prestigieuse, l'étiquette devient réglementaire, c'est-à-dire insipide. Les armes du château disparaissent et c'est à peine si l'on concède à Mme et M. Félix Brossier l'autorisation de mentionner son existence.

Le vin, lui, ne change pas mais les vignes vieillissent. En 1983, une nouvelle réglementation impose l'arrachage de certains cépages comme le gamay rouge teinturier ou le grand noir de la Calmette. A Bonnecoste, on arrache deux hectares. « Vin de table », l'ex-château Bonnecoste n'a plus droit à la chaptalisation à laquelle ont aujourd'hui recours la quasi-totalité des vins d'appellation d'origine contrôlée.

De l'ancien domaine viticole, il ne reste aujourd'hui à Calès que 4 hectares de ceps bientôt séculaires. Trois de blancs (sémillon, sauvignon et muscadelle) et un de rouges (cot et merlot notamment). La situation géographique, une technique qui n'a jamais varié depuis le début du siècle et des rendements incroyablement bas (moins de vingt hectolitres) confèrent à ces vins des caractéristiques uniques et exceptionnelles.

Traditionnels, totalement inclassables, ils ont des allures étranges de bordeaux antiques élevés en altitude sur le sol du causse. Une véritable anomalie œnologique et commerciale (ils sont vendus 70 francs la bouteille) ; une hérésie tout à fait remarquable dont notre patrimoine, certes, aurait pu se passer, mais avouons que ce vin n'avait « *mérité ni cet excès d'honneur, ni tant d'indignité* ».

JEAN-YVES NAU.

● *Mme et M. Félix Brossier, château de Bonnecoste, Calès, 46350 Payrac, tél. : 65-37-95-83. A signaler aussi, toute proche, une autre anomalie : l'absence, dans tous les guides gastronomiques, du* « Relais de Saint-Amadour » *(place du Vieux-Puits, Reilhaguet, 46350 Payrac, tél. : 65-37-96-00), une maison absolument exquise et une table en tout point remarquable.*

MIETTES

● **A Versailles...** Avec les hurlements aujourd'hui baptisés musique, on ne s'entend plus manger... C'est pourquoi Gérard Vié (*Les Trois Marches*, à Versailles) a décidé de fermer exceptionnellement les 21 et 22 juin en raison du concert donné là-bas par le groupe Pink Floyd. En revanche, il sera ouvert le dimanche 22 mai et le dimanche 29 mai (Fête des mères). Belle occasion pour les enfants sages de casser leur tirelire et d'emmener maman se régaler. Renseignements : M. Deviras, tél. : 39-50-13-21.

● **Bangkok à l'heure des Halles de Paris.** — C'est le restaurant *Au pied de cochon*, en effet, qui a été choisi par le célèbre hôtel *The Regent* pour une quinzaine gastronomique française en Thaïlande. Le fameux pied grillé arrosé de beaujolais, mais aussi la salade de pot au feu et les tripes figureront à la carte avec la gratinée de rigueur.

● **En hommage à Georges Garin**, ce grand chef oublié de la rue Lagrange il y a un quart de siècle, Besson, qui fut son élève, propose un menu-dégustation exceptionnel. *Gérard Besson*, 5, rue du Coq-Héron. Tél. : 42-33-14-74)

● **« Grappe 1988 ».** — C'est le titre d'un annuaire des vignerons et professionnels du vin, outil indispensable à ceux qui aiment et surtout veulent connaître le secret du vin. Œuvre de trois bons sommeliers : Hervé Bizeul, Philippe Faure-Brac et Didier Dureau.

● **Zoufftgen.** — Ce petit village à la frontière du Luxembourg avait déjà un restaurant distingué par le Bottin gourmand, *Le Lorraine* (80, rue Principale, 57330 Zoufftgen). Un lecteur gourmand vient d'y découvrir *Le Romulus* (53, rue Principale), s'y régalant d'un onglet aux échalotes (menu gastronomique à 170 F). Recommandé aussi par un lecteur, *Le Cheval blanc* (route de Laval, 53170 Meslay-du-Maine).

L.R.













WEEK-END

Crimes chics

On croit pouvoir passer une fin de semaine agréable dans un hôtel avec confort et étoiles, et puis voici que des assassins se mettent à l'ouvrage : « murder party ».

RÉMI DAZIN


JACQUES DIRAND

« MONSIEUR, *répondez-moi franchement : avez-vous vu quelqu'un avec un anorak jaune ?* »

D'abord interloqué, le concierge de l'Hôtel Royal de Deauville reprend vite ses esprits. « *Non, madame*, répond-il le plus sérieusement du monde. *Personne n'est passé ici.*

— *Bon*, fait alors la cliente, en proie à une intense agitation. *C'est donc qu'il est sorti par derrière.* » Et elle disparaît, une main plongée dans son sac. Il a semblé au portier qu'elle y dissimulait une arme. Mais peut-être n'était-ce qu'une illusion...

Le temps de quelques week-ends par an, le personnel des hôtels de la chaîne Lucien Barrière ne s'étonne plus de rien. D'étranges réceptions se déroulent dans les salons, de sombres complots sont ourdis dans les chambres et les cadavres pleuvent sur les trottoirs ou dans les caves du casino. Bref, le fantôme d'Agatha Christie rôde dans les couloirs. Depuis un an, Deauville accueille en effet les amateurs de « week-ends mystère ». La formule, lancée avec succès il y a quelques années en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, y a été introduite à l'initiative du directeur du Royal, M. Christian Meunier.

Le principe en est simple et le rite immuable. Une trentaine de personnes, mélangées aux autres clients de l'hôtel, arrivent le vendredi, en fin de journée. Un cocktail est organisé pour leur permettre de se rencontrer. La plupart sont d'authentiques clients, mais un certain nombre de comédiens se sont glissés parmi eux, qui vont suivre pendant trois jours les grandes lignes d'un scénario soigneusement préparé à l'avance. Un crime, peut-être plusieurs, seront ainsi commis, et c'est aux invités que reviendra le soin de démêler les fils de l'intrigue, de découvrir le coupable et de révéler son mobile.

Ce jour-là, tout commence au bord de la piscine. Le cocktail d'accueil bat son plein quand une jeune femme s'écroule, précipitant dans sa chute l'un des invités dans le bassin. Les convives apprennent la nouvelle de son décès au cours du repas qui suit. A cette annonce, une jeune femme a du mal à contenir son émotion : elle avait parlé à la victime cinq minutes avant le drame. Mais, contrairement à toute attente, cette participante impressionnable se révélera être une authentique cliente et non une comédienne.

Le lendemain, c'est au restaurant du Casino que l'un des convives sera trouvé entre deux rangées de bouteilles, un stylet planté en plein cœur. Qui a tué et pourquoi ?

Le directeur menottes au poignet

L'intérêt du jeu repose autant, on l'aura compris, sur la qualité de l'intrigue que sur le degré d'implication des participants. Sur ce dernier point, pas d'inquiétude à avoir. Pendant tout le week-end, chacun se pique au jeu, recherche les indices et tente de confondre les suspects ; avec un bonheur inégal, certes : n'est pas Hercule Poirot qui veut.

Ainsi une détective amateur n'avait-elle pas trouvé de meilleur confident pour l'aider dans ses recherches que... l'assassin ! Souvent, d'authentiques clients sont sommés de se démasquer au bout de trois jours par le reste des participants, ou pis, d'avouer leurs crimes. Quant au directeur adjoint de l'hôtel, présent tout au long de l'enquête, c'est sans doute menottes aux poignets qu'il achèverait ses week-ends si le dénouement final ne venait l'innocenter. Dans un tel contexte, chacun finit en effet par être suspect aux yeux de *tous* et c'est de l'ambiguïté entre fiction et réalité que naît le côté divertissement de l'exercice.

Cette ambiguïté, les comédiens engagés pour l'occasion la vivent également. Tandis que les clients jouent leur propre rôle, il s'agit pour eux d'interpréter bien plus qu'une simple pièce. « *Etre au milieu des gens, devoir improviser dans les situations les plus inattendues tout en étant en permanence sur le fil du rasoir, voilà le vrai défi* », confie Gérald Morales, concepteur de scénarios, réalisateur et comédien professionnel, qui pense développer la formule en organisant des « murder parties » pour le compte d'entreprises et de particuliers.

Il est vrai qu'il y a là un créneau pour l'animation de séminaires, de vacances ou même de soirées qui n'a pas échappé à Nicolas Clifford, le patron de Blyth & Cie, ni à l'équipe d'Intelligence Service, les deux sociétés spécialisées dans le genre auxquelles les établissements de Deauville ont fait successivement appel (1).

Pour M. Meunier, ces « murder parties » sont l'une des illustrations des formules modernes d'hôtellerie. « *Le client*, explique-t-il, *n'attend plus simplement un lit dans une chambre bien décorée et un service de qualité. Il faut lui fournir en plus un éventail d'activités.* »

C'est la raison pour laquelle la chaîne Lucien Barrière (sept hôtels de luxe, trente-deux restaurants, sept night-clubs et sept casinos, 445 millions de chiffre d'affaires) a lancé depuis quelques années des formules de séjour « à thèmes », allant du dîner « historique » (rétro, Louis XV ou costumé) au séjour pour mélomane, baptisé « moments musicaux », en passant par le forfait sportif (golf ou tennis), les semaines gastronomiques ou les stages de décoration florale.

Dans le cas d'une station comme Deauville, les avantages sont encore plus évidents. Attirée par une formule « à thème », la clientèle est moins susceptible de se raviser quand les conditions climatiques sont incertaines. Or en saison, l'occupation de l'hôtel varie de cent cinquante à trois cent vingt chambres le samedi-dimanche, selon qu'il fait beau ou non. Les formules thématiques constituent ainsi une véritable garantie contre le mauvais temps et assurent un taux de remplissage minimum le week-end, de la même façon que les séminaires d'entreprises fournissent une fréquentation minimale en semaine.

D'autres formules sont en projet, en particulier des week-ends boursiers où des professionnels viendront donner aux participants des conseils pour faire fructifier leur capital ; une difficile cohabitation en perspective... avec les fanatiques de la roulette ou des courses de chevaux.

L'hôtellerie de luxe ne prend-elle toutefois pas un risque pour son image de marque avec une formule comme la « murder party » ? Pas pour Lucien Barrière, qui y voit surtout un clin d'œil, une façon divertissante de créer l'événement et de prolonger la saison. Des « week-ends mystère » seront donc organisés régulièrement à Deauville (2), en attendant une éventuelle extension de la formule dans les autres établissements du groupe.

Pas question toutefois que le jeu vienne perturber les service de l'hôtellerie traditionnelle : le nombre de joueurs est limité à une trentaine, à la fois pour préserver l'activité normale de l'établissement et pour assurer aux participants une prestation justifiant le tarif respectable de 3 000 F par personne pour trois jours, en pension complète.

Lucien Barrière s'est donné quelques années pour assurer en France le succès de la formule. « *En bon Français pragmatique*, assure-t-il, *je sais que nous sommes trop réalistes pour jouer le jeu comme les Anglais.* » Voire... Le bouche-à-oreille fonctionne déjà et les amateurs de jeux de rôle sont nombreux. Le crime pourrait payer plus vite que prévu...

BERNARD SPITZ.

(1) Intelligence Service, tél. : 46-34-22-94 et 45-01-29-25 ; Blyth & Cie, tél. : 46-33-02-00.

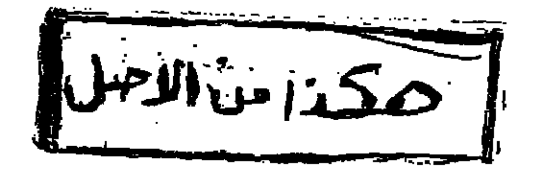
(2) Pour tous renseignements : Hôtel Royal à Deauville. Tél. : (16) 31-88-16-41.

Meurtres à domicile

Les amateurs d'émotions fortes qui n'auraient pas la possibilité de consacrer tout un week-end à exercer leurs talents de détective peuvent trouver une consolation grâce au jeu de société. Schmidt International propose des « murder parties » en coffret entièrement organisées à l'avance. L'acheteur n'a plus qu'à adresser à ses amis les invitations fournies dans la boîte.

Dans *Vol de nuit pour la mort*, les huit participants sont les passagers d'un Zeppelin en route pour Rome. Un crime a été commis la nuit précédente. Le coupable se trouve forcément parmi eux. Au long de la soirée, en échangeant les indices et les informations contenues dans la lettre « confidentielle » qui a été remise à chacun d'eux, les joueurs vont tenter de résoudre l'énigme. A la fin de la nuit, l'enveloppe contenant la solution est décachetée et le mystère révélé aux participants qui auront été producteur flamboyant, comédien à la dérive ou comtesse aventurière.

Autres titres disponibles : *Qui a tué Max Duvall ?*, un meurtre sur fond de courses hippiques, et *la Dernière Chance*, un scénario criminel au sein d'une secte religieuse.



JEUX

échecs

Nº 1277

VIOLENCES

(Tournoi open de Lugano 1988)

Blancs : ERNST (Suède)
Noirs : DAM (Hollande)

Partie espagnole
Gambit Marshall.

1. é4	é5	20. f3 (i)	Dxç5+
2. Cf3	Cç6	21. Rg2	Fxf3+!! (j)
3. Fb5	a6	22. Rxf3	Td3+ (k)
4. Fa4	Cf6	23. Rg2	Dç6+
5. 0-0	Fé7	24. Rg1	Fd4+
6. Té1	b5	25. Tf2	Fxf2+
7. Fb3	0-0	26. Rxf2	Db6+
8. ç3	d5	27. Rf1	Df6+
9. éxd5	Cxd5	28. Ré2 (l)	Df5!
10. Cxé5	Cxé5	29. Dh1 (m)	Té8+
11. Txé5	ç6	30. Rd1	Txd2+!!
12. g3 (a)	Ff6 (b)	31. Rxd2 (n)	Df2+
13. Té1	Fb7 (c)	32. Rç3	Tç8+
14. d4	ç5 (d)	33. Rd3 (o)	Td8+
15. dxç5 (é)	Dd7! (f)	34. Fd5	Df5+
16. Cd2	Cxç3!! (g)	35. Ré2 (p)	Dxb1
17. bxç3	Fxç3	36. Fd2	Té8+
18. Tb1	Ta-d8	37. Rf2	Dd3
19. Té2	Dç6 (h)	38. Abandon.	

NOTES

a) La grande variante commence par 12. d4, Fd6 ; 13. Té1, Dh4 ; 14. g3. Le coup du texte, bien que mentionné par Marshall en 1943, n'est pratiquement jamais joué, on ne sait pour quelle raison. R. Fischer le sortit de l'oubli en 1965 lors du Memorial Capablanca de La Havane et le rejoua contre Spassky en 1966 au tournoi de Santa-Monica.

b) Ou 12..., Fd6 ; 13. Té1, Dd7 ; 14. d3, Dh3 ; 15. Té4, Df5 (si 15..., Cf6 ; 16. Th4, Df5 ; 17. Fç2!) ; 16. Th4, Fb7 ; 17. Fç2, Dé6 ; 18. Cd2!

ç) Contre Fischer à La Havane en 1965, O'Kelly échangea une T par 13..., Ta7 ; 14. d4, Té7 ; 15. Txé7, Dxé7 mais, après 16. Ca3!, Té8 ; 17. Cç2, Fh3 ; 18. Fd2, Dé4 ; 19. Cé1, Dé2 ; 20. Dxé2, Txé2 ; 21. Cf3, Fg4 ; 22. Fd1! les Blancs ont l'avantage. 13..., ç5 est également jouable.

d) On retrouve ici la partie Braga-Geller (Amsterdam, 1986). Les Noirs ont un pion de moins mais leur avance de développement compense probablement la perte de matériel.

é) Ou 15. Fé3, Té8 ; 16. Cd2, Cxé3 ; 17. fxé3, çxd4 ; 18. çxd4, Fxd4 ; 19. éxd4, Dxd4+ ; 20. Rf1, Df6+ ; 21. Rg1, Dç6 et les Noirs ont de belles perspectives. A considérer est 15. a4.

f) Dans la partie précitée, Geller poursuivit par 15..., Té8 ; dans ses commentaires, il indique que la position des Noirs est préférable : après 16. Cd2, il se lança dans le sacrifice 16..., Cxç3 ; 17. bxç3, Fxç3 ; 18. ç6! (ou 18. Tb1, Dd7 a) 19. Tb2, Txé1+ ; 20. Dxé1, Té8 ; 21. Dd1, Dh3 ; 22. f3, Fd4+ ; 23. Rh1, h5 ; 24. Tç2, h4 ; 25. g4, Fç6 ; 26. Fb2, Fé3 ou bien b) 19. Txé+8, Txé8 ; 20. Cf3, Dç6 ; 21. Fé3, Dxf3 ; 22. Dxf3, Fxf3.), Fxç6 ; 19. Txé8+, Txé8 ; 20. Tb1, Td8 ; 21. Dç2!, Fxd2 ; 22. Fxd2, Fé4 ; 23. Fxf7+, Rxf7 ; 24. Db3+, Fd5 et les Noirs gagnèrent au quarante-deuxième coup.

g) L'idée de Geller.

h) Si 19..., Ff3 ; 20. Cxf3!

i) Forcé.

j) Un deuxième sacrifice spectaculaire.

k) Si 22..., Dç6+ ; 23. Rf2, Fd4+ ; 24. Ré1, Dh1+ ; 25. Cf1 et les Blancs peuvent se défendre.

l) Après 28. Rg2 les Noirs n'ont probablement rien de mieux que l'échec perpétuel : 28..., Dç6+ : 29. Rf1, Df6+. Le coup du texte permet aux Noirs de reprendre leur attaque et de la mener à terme.

m) Si 29. Dç2, Té8+ ; 30. Rd1, Df1 mat.

n) 31. Fxd2 est plus résistant mais ne sauve pas les Blancs : 31..., Dxb1+ ; 32. Fç1, Dd3+ (ou 32..., Td8+ ; 33. Ré2, Tç8 ; 34. Rd2) ; 33. Fd2, Dé2+ ; 34. Rç1 Tç8+ ; 35. Fç2, Dç4 ; 36. Dd1, Dxa2 et les Blancs sont paralysés.

o) Si 33. Rb4, Dç5+ ; 34. Ra5, b4+ ; 35. Ra4, Db5 mat.

p) Si 35. Dé4, Txd5+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE nº 1276

V. NESTORSECU, 1984

Blancs : Ra8, Ta7 et h3, Pg2.

Noirs : Rg5, Cd5 et f3, Pa6, ç2 et h7.

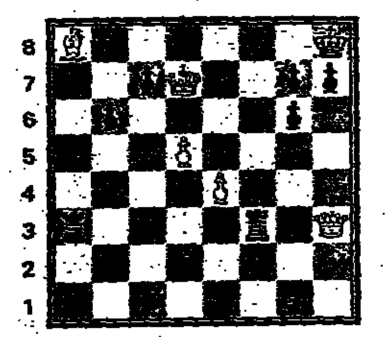
Si 1. Th1?, cd4 ; 2. Taxh7, Cé2 ; 3. Th-h5+, Rg4 ; 4. Txd5, ç1=D ; 5. Txç1, Cxç1 nulle.

1. Tg3+!, Rh4 ; 2. Ta-g7! (et non 2. Tg8, h5 ; 3. Tç8, Cb6+), Cg1! (si 2..., Cf4? ; 3. gxf3, ç1=D ; 4. Tg3-g4+ et si 2..., Cg5? ; 3. Tg7xg5, Cé3 ; 4. Tg7) ; 3. Tg3-g4+, Rh5 ; 4. Tg7-g5+, Rh6 ; 5. Tg8, Rh5 ; 6. Tg4-g5+, Rh4 ; 7. Tg5-g7!, h5 ; 8. Tg3!, ç1=D ; 9. Th3+!, Cxg3 ; 10. g3 mat. Ou bien 7..., h6 ; 8. Tg4+, Rh5 ; 9. g3, Cf3 ; 10. Th4+!, gxh4 ; 11. g4 mat. Ou encore 6..., Rh6 ; 7. g4, Cf6 ; 8. Th5+!, Cxh5 ; 9. g5 mat. Qui croirait le pion g2 capable de trois mats ?

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE Nº 1277

E. DOBREGCU (1984)



BLANCS (5) : Rd7, Dh3, Fa8, Pd5, é4.

NOIRS (8) : Rh8, Ta3 et f3, Pb6, ç7, g6, g7, h7.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

Nº 1275

LE ROLE DE LA HIRE

Quand on ne voit que deux jeux, le contrat de 5 Carreaux est bien difficile à réussir si on ignore où se trouve *La Hire*, le Valet de Cœur. Mais même en regardant la donne complète *la solution est loin d'apparaître immédiatement.*

	♠ 7 6 3 ♡ A 10 5 2 ◊ R 6 ♣ A V 8 5	
♠ A R D 10 8 4 ♡ R 9 3 ◊ V 9 ♣ 9 3	N O E S	♠ V 9 5 2 ♡ V 8 7 ◊ 10 5 3 ♣ R 7 2
	♠ — ♡ D 6 4 ◊ A D 8 7 4 2 ♣ D 10 6 4	

Ann : E. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	—	passe	passe
1 ♠	passe	2 ♠	contre
3 ♠	contre	passe	5 ◊

Ouest ayant entamé l'As de Pique, Sud coupa et fit immédiatement l'impasse au Roi de Trèfle qui échoua. Est ayant renvoyé Pique, *comment le Dr Galula, en Sud, a-t-il gagné* CINQ CARREAUX *contre toute défense ?*

Réponse :

Le déclarant a coupé et a donné trois coups d'atout, puis il a joué deux fois Trèfle en gardant l'As de Trèfle au mort, tandis que Ouest défaussait Roi Dame de Pique pour éviter d'être mis en main et le mort jetait un Cœur.

A ce stade du jeu le Dr Galula avait reconstitué avec précision les mains adverses : en Ouest (qui avait ouvert) cinq ou plutôt six Piques par A R D et le Roi de Cœur. Seule inconnue : *le Valet de Cœur* qui pouvait être situé aussi bien en Est qu'en Ouest. Le déclarant tira l'As de Trèfle sur lequel Est et Ouest défaussèrent chacun un Pique. Il ne restait donc plus que deux Piques dehors, et le déclarant joua alors le dernier Pique du mort qu'il coupa. Les deux adversaires ayant fourni, cette couleur était éliminée, et il était clair que *chaque adversaire avait conservé un honneur troisième à Cœur* car la défausse d'un seul Cœur aurait trop facilité la tâche du déclarant :

	♡ A 10 5	
♡ R 9 3		♡ V 8 7
	♡ D 6 4	

Pour ne perdre qu'un seul Cœur, Galula a joué... *petit Cœur des deux mains* obligeant celui qui prendrait à livrer les deux dernières levées : Est prit avec le 7 et il rejoua le 8 pour le 6 et le Roi...

Remarque : Lorsque le déclarant a joué le dernier Pique du mort qu'il a coupé, si Ouest n'avait plus fourni (parce qu'il n'aurait eu que cinq Piques à l'origine), Sud aurait joué la fin du coup différemment pour faire deux Cœurs...

Infaillible technique

Cette donne est instructive car il y avait à la fin deux moyens techniques de réussir le contrat. Tous deux réussissaient, mais celui choisi par le déclarant était meilleur que l'autre, et ce n'était pas facile de trouver pourquoi.

	♠ V 7 ♡ A V 8 4 ◊ A R 9 ♣ 10 6 5 4	
♠ A R 10 9 5 3 2 ♡ 5 ◊ 8 7 3 ♣ V 9	N O E S	♠ 8 ♡ R 10 2 ◊ D V 6 4 ♣ D 8 7 3 2
	♠ D 6 4 ♡ D 9 7 6 3 ◊ 10 5 2 ♣ A R	

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
3 ♠	contre	passe	4 ♡...

Ouest ayant entamé As Roi de Pique et le 10 de Pique coupé par le Valet de Cœur, Est surcoupa avec le Roi de Cœur et contre-attaqua le 3 de Trèfle. *Comment Sud (Le Dentu) a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Quelles étaient les deux façons qui permettraient de faire dix levées ?

Note sur les enchères :

Cette donne illustre bien l'efficacité d'un barrage dans les annonces car, si Nord ne prend pas son courage à deux mains pour contrer, Sud n'osera peut-être pas réveiller les enchères, et Ouest perdra seulement 100 points à « 3 Piques ».

En revanche, dans le jeu de la carte, une enchère adverse de barrage facilite le jeu de la carte comme ce fut le cas ici.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

Merveilleuse défense (nº 1 260).

« *La défense de Kopera a été remarquable,* écrit Jean Simetay, *mais la conduite du coup par le déclarant a été suicidaire. Il aurait fait neuf levées contre toute défense s'il avait, à la deuxième levée, donné un coup à blanc à Trèfle...* » C'est exact, mais le terme « *suicidaire* » n'est-il pas un peu trop sévère, car *le déclarant ne voyait pas les quatre jeux ?*

dames

Nº 326

BAISSÉ EN SEPT TEMPS

Championnat des Pays-Bas, amateurs, 1986-1987

Blancs : GILS
Noirs : EGMOND
Ouverture : Roozenburg

1. 32-29	19-23	20. 41-37	1-7
2. 33-28 (a)	23x32	21. 37-31	13-19 (j)
3. 37x28	20-25 (b)	22. 24x13	8x19
4. 41-37	16-21	23. 42-38	2-8
5. 39-33	14-20	24. 47-42	4-9
6. 37-32	11-16	25. 44-40 (k)	9-13
7. 44-39	7-11 (c)	26. 34-29	3-9
8. 31-26 (d)	18-22! (e)	27. 49-44	14-20
9. 50-44	13-18	28. 40-35	19-24! (l)
10. 46-41	21-27! (f)	29. 45-40	11-16
11. 32x21	16x27	30. 40-34	7-11
12. 38-32 (g)	27x38	31. 34-30 (m)	9-14! (n)
13. 43x32	9-13	32. 30x19	14x34
14. 48-43	20-24	33. 39x30	18-23 (o)
15. 29x20	25x14 (h)	34. 28x19	13x24
16. 34-29	14-19	35. 30x19	22-27
17. 29-24	19x30	36. 32x21	16x27
18. 35x24 (i)	10-14	37. 31x22	17x37!
19. 40-34	5-10	Abandon (p)	

NOTES

a) Une variante assez surprenante sous les doigts de l'un des innombrables élèves de l'école néerlandaise. La variante la plus étudiée actuellement est 2. 35-30 puis 2. ...(13-19) ; 3. 30-25 (19-24) ; 4. 39-33 (14-19) ; 5. 25x14 (9x20) ; 6. 44-39 (20-25) ; 7. 29x20 (25x14) ; 8. 50-44 (4-9) ; 9. 31-26 (8-13).

[Scholma-Bosker, octobre 1986], ou encore, entre autres multiples voies, 2...(20-25) ; 3. 40x35 (14-20) ; 4. 30-24 (17-22) ; 5. 31-27 (22x31) ; 6. 36x27 (11-17) ; 7. 39-33 (10-14) ; 8. 44-39 (5-10) ; 9. 50-44 (6-11) ; [Dewrloo-Goedemoed, octobre 1986.]

Lors du tournoi de qualification au championnat du monde par correspondance, 1955, le maître français Michel Hisard, face à l'Italien Cipriani, joua au second temps 2. ...(14-19) et remporta une victoire éclair : 3-40-35 (10-144. 44-40 (20-25) ; 5. 50-44 (23-28) ! ; 6. 32x23 (19x28) ; 7. 31-27 (5-10) ; 8. 30-24, faute tactique livrant le + 1 puis le + : 8. ...(28-33) ! ; 9. 39x28 (14-19) !! [La classe de Michel Hisard, alors grand maître international en herbe] ; 10. 43-39, a1 (19x30) ; 11. 35x24 (15-20) : 12. 24x15 (25-30) ; 13. 34x25 (18-22) ; 14. 27x18 (12x23) !, N + 1 très subtil en sept temps.

a1) 10. 35-30 ou 44-39 (18-22) ; 11. 27x18 (13x33) ; 12. 24x13 (33x...), N + 2.

b) Le pion de fixation apporte un léger avantage positionnel aux Noirs du fait de la présence d'un pion blanc à 29.

c) Affrontement de deux stratégies : mouvements sur les ailes pour les Noirs et jeu groupé massivement au centre pour les Blancs.

d) Positionnellement discutable comme semble l'illustrer la vive réaction des Noirs.

e) Le coup juste dans la mesure où les Noirs décident de placer le redoutable pion taquin à 27.

f) La vivacité pour cette case hautement stratégique.

g) La démonstration en est faite par ce coup défensif qui casse la belle structure centrale des Blancs. Mais que pouvaient-ils répondre sur leur flanc gauche ?

– Si 12. 41-37 (27x32) ; 13. 38x27 (22x31) ; 14. 36x27 (17-22) ; 15. 28x17 (12x41) ; 16. 47x36 (18-22), les Blancs subissent un sensible déséquilibre structurel.

– Si 12. 42-37 (27-31) ; 13. 36x27 (22x42) ; 14. 48x37 [le pion pivot a perdu beaucoup de sa vertu de rayonnement] puis 14... (17-22) ou 14. ...(18-22), avantage positionnel aux Noirs.

h) L'intérêt de perdre ainsi des temps pour mieux revenir à la charge.

i) Une idée généreuse que les Noirs toutefois pourront réfuter sans péril.

j) La réfutation.

k) Si 25. 34-29 (19-24) ; 26. 29x20 (15x24) exerce une forte pression sur l'ensemble du bastion central.

l) Colonne d'enchaînement qui limite encore les facultés d'initiative des Blancs.

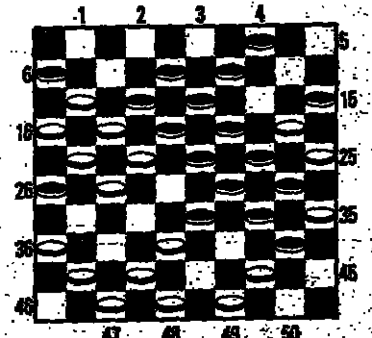
m) Cette attaque livre une élémentaire combinaison dans une position où 31. 31-27 (22x31) ; 32. 26x37 s'imposait.

n) Une combinaison en sept temps qui laissera les Blancs tout pavillon baissé.

o) A la portée des nouveaux damistes.

p) Les nouveaux damistes effeuilleront sans grande difficulté ce mécanisme de second degré.

PROBLÈME
AVENEL
6ᵉ prix concours F.F.J.D. 1960.



Les Blancs jouent et gagnent en 17 temps.

Les Blancs jouent et gagnent en 17 temps. Le mécanisme très sophistiqué, très travaillé de ce problème, la quasi-perfection de la technique soulevèrent à l'époque une tempête de contestations pour ce classement considéré comme par trop sévère.

● *SOLUTION* : 42-37 ! (33x31) 49-43 ! (40x38) 48-43 !! [les affres des solutionnistes] (38x49) 41-37 !! [toujours machiavélique] (31x42) 47x38 [fin de la première phase du mécanisme] (49x32) 27x38 [premier présage de l'écroulement de la formation des Noirs] (18x27) 21x32 (12x21) 16x27 (6x17) 38-33 ! [la féerie monte encore d'un éclat] (29x38) 20x18 (13x31) [position indélébile par son originalité] 35x2 ! [dame] (38x27) 25-20 (15x24) 2x14 !! [rafle cinq pions] et le final (4-9,m) 14x3 (31-37) 3-14 (37-42) 14-37 (42x31) 36x27 !!, + par opposition en... 17 temps !

JEAN CHAZE.

★ Pour obtenir la liste actualisée des principaux ouvrages didactiques et recueils en langue française, qui permettent dès les premiers mois de franchir plusieurs caps de l'initiation, les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

mots croisés

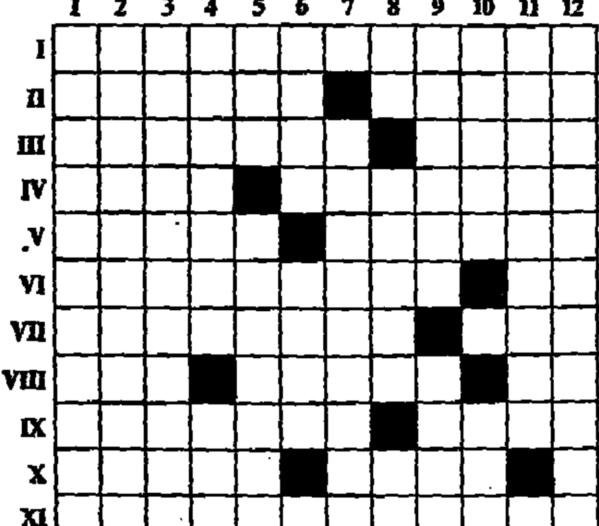
Nº 505

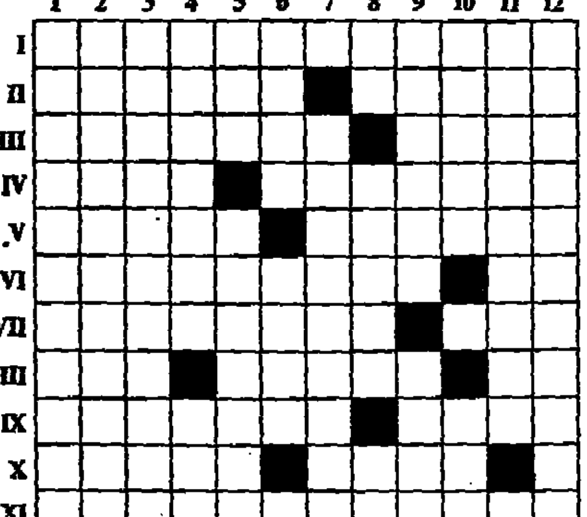
Horizontalement

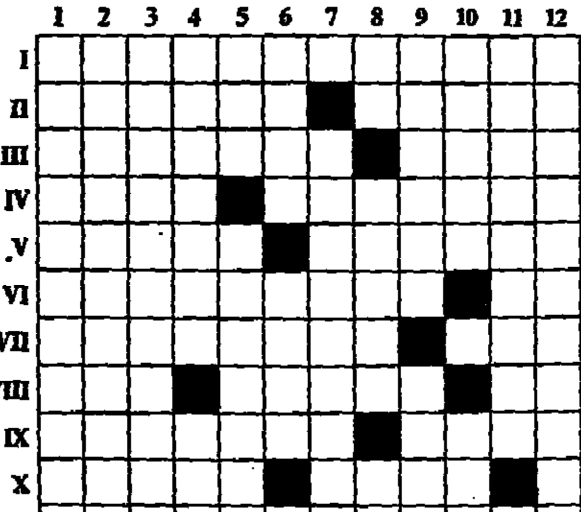
I. C'est demain votre souci. – II. Si on le trouve, il faut vite l'indiquer. Intrigua. – III. Prend le départ. Râle surtout pour la forme. – IV. Moitié. Ne pourrait pas se contenter de la moitié. – V. Au parfum. Juste ou injuste, fait souffrir. – VI. Très à cheval. Participe inversé. – VII. Il a mauvaise réputation. Plus amusant avec des plumes. – VIII. Champion cérébral. Concerne beaucoup de gens. Conjonction. – IX. Leur forme se remarque. Met ce qu'il faut. – X. Une Gaule écartelée. Leur roi est en haut du cadran. – XI. C'est un sérieux rapprochement.

Verticalement

1. C'est aussi demain. – 2. Force l'admiration. – 3. Méritent sûrement quelque attention ! – 4. Répétitifs. Terrorisme militaire. – 5. Pour un célèbre berger. Préparé pour un bon lavage. – 6. Vieux chefs. Surveillance nécessaire en un sens. – 7. Choisir. – 8. Dans la note. Dangereux bouchon. Pronom. – 9. Epures. Tracés. – 10. Donnai du goût, en un sens. Ne manque pas de toupet. – 11. Des retours nécessaires. – 12. Perceraient.







SOLUTION DU Nº 504

Horizontalement

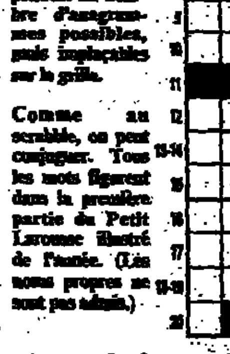
I. Anesthésistes. – II. Dictai. Unième. – III. Avortement. PC. – IV. Pépie. Adoucir. – V. Trac. Précaire. – VI. An. Tari. Et. Et. – VII. Tao. Go. Unisse. – VIII. Eider. Matou. – IX. Usinera. Anier. – X. Rentabilisées.

Verticalement

1. Adaptateur. – 2. Nivernaise. – 3. Ecopa. Odin. – 4. Strict. Ent. – 5. Tâte. Agréa. – 6. Hie. Pro. Rh. – 7. Mari. Mai. – 8. Suède. Ua. – 9. Innocentai. – 10. Situations. – 11. Te. Ci. Suie. – 12. Empires. Ee. – 13. Secréteurs.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®



Nº 506

Horizontalement

1. AEGNOPT. – 2. ACEILNNR. – 3. BEEGINR. – 4. EIKPPRSS. – 5. EEGIOSTT. – 6. AHLNRTU. – 7. AEILLNS (+ 1). – 8. EHNNORSU (+ 1). – 9. EIIORSV (+ 1). – 10. EEIMPRX. – 11. AAHIRSS. – 12. AAAEHNPSS. – 13. EINORTV. – 14. AENNTT (+ 1). – 15. AEERSSUV (+ 1). – 16. EELMOS. – 17. EFLORRU. – 18. AEEIMSS. 19. AAEFGNRU. – 20. EHIORRTU.

Verticalement

21. EEGINNOP. – 22. EEISTTV (+1). – 23. AGINORUX. – 24. AIIRSV (+1). – 25. ABNOST (+2) – 26. AAHNOPRS. – 27. AEIIRSV (+3). – 28. FIILORR. – 29. EHITTU. – 30. EIILMORV. – 31. EEEHRST. – 32. AEEHNNR. – 33. AEKLNOSY. – 34. AAEILNN (+ 1). – 35. ACENNOP. – 36. ACDFHOU. – 37. EIMPSTU. – 38. BESSTU. – 39. CEEERR. – 40. AEERSSSS. – 41. AEFFRST.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU Nº 505

1. ROUVERIN, fer impur. – 2. BOITERA (OBERAIT, RABIOTE). – 3. NONUPLAT. – 4. ALBATRES (BLATERAS, RABLATES, TABLERAS). – 5. FENDIONS (INFONDES). – 6. SANDALE. – 7. RHEOSTAT. – 8. DISGRACE. – 9. EXERESE. – 10. STRESSEE (TRESSEES, TESSERES). – 11. EDULCORE (DECLOUER, DECOULER). – 12. ALANGUI. – 13. PERLATES (ALPESTRE, PALESTRE, PLATREES, SALPETRE). – 14. ASSOLEES. – 15. ANGEVIN. – 16. RAMIFIAT. – 17. ANEURINE (ENNUIERA). – 18. ARILLES (RAILLES, RALLIES). – 19. TOSSATES. – 20. TELESKI. – 21. RHAPSODE. – 22. EPAULAT (PLATEAU). – 23. IXODES. – 24. URBANISE (URBAINES). – 25. URSIDES (DISEURS, RESIDUS). – 26. GRILLON. – 27. ESTUAIRE (SAUTERIE). – 28. OTERAIT (TOREAIT, AORTITE). – 29. INEXERCE. – 30. TESSERES (STRESSEE, TRESSEES). – 31. BUTERONT (BROUTENT, OBTURENT, TUBERONT). – 32. ALARMAT. – 33. LINAIRE (LAINIER). – 34. TREPANG, animal marin comestible. – 35. TAPIRAIS (ASPIRAIT, PAITRAIS, PATIRAIS, PIRATAIS). – 36. ETROITES (OERSTITE). – 37. GAVIALS. – 38. APOSTATE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

★ Anacroisés nº 504. – 3 : il fallait substituer un T au I final.



VOILE : transatlantique en solitaire

Répétitions générales au large de La Trinité

Les skippers qui vont participer au mois de juin à la transatlantique britannique en solitaire ont effectué un galop d'essai lors du Trophée des multicoques qui a eu lieu jusqu'au dimanche 17 avril, à La Trinité-sur-Mer (Morbihan). Six trimarans, fin prêts, ont rivalisé dans la brume, pour laisser la victoire finale au maxi-catamaran *Jet-Services* de Serge Madec qui, lui, ne participera pas à la prochaine confrontation, ses vingt-trois mètres étant incompatibles avec le règlement de cette transatlantique.

LA TRINITÉ-SUR-MER
Correspondance

LA brume noie le port de La Trinité-sur-Mer. Les multicoques qui participent à la neuvième édition du Trophée déchirent doucement une eau grise pour gagner la zone de parcours. Dans les crachotements des remorqueurs, ils sont six skippers à voir dans cette purée de pois le signe annonciateur des brouillards qui les attendent au large de Terre-Neuve. Ils n'ont fait le détour par La Trinité que pour tester les trimarans rutilants sur lesquels ils prendront le départ de *« la plus belle des transats »*, la C. Star, qui relie Plymouth (Angleterre) à Newport (Etats-Unis). Le 5 juin, ils seront seuls avec un océan comme terre d'aventure et d'angoisse. Pour l'heure, sept ou huit équipiers les réchauffent de leurs plaisanteries mais ne parviennent pas à les distraire *tout à fait* de leur objectif ultime.

Les voiles aux teintes mordorées grimpent par à-coups. Les équipiers, fourmis ouvrières au déhanchement de cosmonautes, s'agitent sur les filets verts qui lient les coques des trimarans. *Le départ* de ces petits circuits en baie, sur eau lisse et par vent modéré, approche. Les six skippers savent que bientôt ils obtiendront des demi-réponses à de vraies questions. Après trois jours, le verdict est clément. Chacun trouve matière à se réjouir ou à ne pas désespérer, raison d'être de ces bancs d'essai d'avant-saison.

Le vainqueur ne l'est pas tout à fait : *Jet-Services* mesure près de 23 mètres. Il ne s'alignera donc pas au départ de la transat anglaise qui n'accueille que ces bateaux de 18,28 mètres qui, à La Trinité, lui ont mené la vie dure. A défaut, Roger Caille, le PDG de Jet-Services qui, au sein de l'association de sponsors qu'il préside, veille jalousement sur l'avenir de son bateau, a assigné à ses troupes un objectif radical : la traversée de l'Atlantique d'est en ouest en moins d'une semaine.

Le souci de sécurité

L'actuel détenteur du record, Philippe Poupon, croisera peut-être les fous volants de *Jet-Services* sur leurs catamarans au spinaker frappé d'un cheval ailé. La gestion de projets complexes, avec des équipes pléthoriques, pesait au fils spirituel d'Eric Tabarly. Poupon ne jure plus que par les épreuves en solitaire.

Son nouveau trimaran est un modèle de préparation et de confort. A se demander si, pour ménager ses forces, il n'envisage pas de traverser en se blottissant le plus possible dans sa cabine, confiant dans ces *« robots du marin »* que sont les enrouleurs de voiles d'avant et les pilotes automatiques. A La Trinité, Poupon a chatouillé d'un peu près les cailloux de la baie. Son bateau en porte quelques stigmates. Pourtant, il a de quoi rester optimiste : l'hypothèque architecturale est levée.

Fleury-Michon-IX est le dernier-né d'une portée de trois trimarans inventés par le même concepteur, Nigel Irens. Surbaissés comme des Porsche, ces bateaux extrêmement nerveux avaient la mauvaise habitude de jouer les sous-marins dans les vagues. Olivier Moussy et Mike Birch, qui ont entraîné les deux premiers modèles, en ont fait les frais lors de la course La Baule-Dakar. Ces péchés de jeunesse ont été corrigés. Les flotteurs ont subi une chirurgie esthétique radicale.

Malgré cela les productions d'Irens continuent à manifester une vraie tendresse pour les vents moyens. Birch, le Canadien, l'a prouvé. L'ancien dresseur de chevaux a lutté d'égal à égal avec le grand *Jet-Services*. Le mât-aile qu'il a conservé quand Poupon et Moussy ont cédé à la prudence l'y a aidé. D'ordinaire sobre et conservateur dans ses choix, Birch se risque dans une voie qui a sans doute causé la perte de Loïc Caradec, lors de la Route du rhum en 1986.

Cette disparition comme celle de Daniel Gilard, lors de La Baule-Dakar 1987, lestent les démarches des skippers d'une gravité et d'un sens des responsabilités plus affirmé. Les choix de matériel sont extrêmement réfléchis, et la sécurité demeure un souci constant. Les skippers ne se contentent plus d'utiliser pour la construction de leurs bateaux le carbone et le titane, comme le nouvel *Elf-III* mené par Jean Maurel. Ils ont pris en main le développement de mini-canots de survie individuels, portables à la ceinture, et d'émetteurs de détresse fixés au poignet.

Les skippers s'approchent de la maturité mais leur sport peine à y parvenir. Relégués au cimetière marin, les maxi-catamarans de 26 mètres alimentent certaines nostalgies. Il est parfois difficile de se résoudre à régresser. Maniables et fonctionnels, les nouveaux trimarans de 18 mètres sont les réponses à l'inflation des budgets et des risques.

LUC LE VAILLANT.

EQUITATION : raid Chalon-Paris

Ménager sa monture

Daniel Chambon, sur *Ouyva*, a remporté, vendredi 15 avril, à Fontainebleau, le premier raid d'endurance équestre Chalon-sur-Saône-Paris, une course de 350 kilomètres en cinq étapes qui avait réuni onze cavaliers.

BIDULE est une brave bête. Ce cheval brun à l'air mélancolique ne sera jamais *Ourasi* ou *Jappeloup*. Mais son mérite n'est pas mince : il est le seul à n'avoir jamais été arrêté, même momentanément, par les vétérinaires tout au long de la course. Même le vainqueur, Daniel Chambon, champion de France en titre de TREC (Techniques de randonnée équestre de compétition), dut mettre pied à terre pendant quelques kilomètres au cours de la quatrième étape. Son cheval avait été pris d'une légère boiterie au détour d'un sentier caillouteux du Morvan. Malgré les pénalités endurées à la suite de cette neutralisation, Daniel Chambon a pu maintenir le dernier jour une avance suffisante sur son suivant, Jean-François Cousson sur *Cheyenne*.

La fatigue des cavaliers comme des chevaux attestait, à l'arrivée, que ce premier « Chalon-Paris Express » n'était pas une simple randonnée. *« Contrairement aux raids équestres d'endurance classiques qui se disputent sur deux journées au maximum le long d'itinéraires balisés, les concurrents sont partis pour cinq jours avec une carte d'état-major en main »*, explique Didier Cornaille, l'organisateur de l'épreuve.

Chaque soir, au bivouac, sur la paille d'une bergerie ou dans une grange de ferme, il y avait *briefing*. Le directeur de course donnait quelques indications sommaires sur l'itinéraire du lendemain, seule concession faite aux habitudes du TREC, une épreuve de pure orientation, mais courue sur une journée. Endurance, sens de l'orientation, ce type de raid nécessite de surcroît une parfaite connaissance de sa monture, puisque les concurrents sont aussi jugés sur la régularité de leur progression. Le matin, chaque cavalier choisit une moyenne horaire pour l'étape ; elle est inscrite sur son carnet de route et vérifiée au hasard de contrôles volants.

A mi-chemin du tourisme équestre et des épreuves d'endurance, ces raids au long cours retrouveront-ils l'engouement dont ils bénéficiaient au début du siècle ? Les gazettes sportives de l'époque relatent de folles courses entre Sarrebrück et Rome, Vienne et Paris, ou encore entre Paris et Moscou. Officiers français et allemands rivalisaient de pugnacité, des chevaux mouraient d'épuisement pour l'honneur d'une garnison. Aujourd'hui, la santé du cheval est prioritaire, et la compétition est accessible à tous, même si la première édition du Chalon-Paris Express a montré qu'on pouvait renouer avec l'épopée au cœur de la France profonde. Certains soirs, des concurrents égarés n'ont rejoint l'arrivée qu'après minuit. Paris-Dakar en pays morvandiau !

Didier Cornaille envisage de créer un circuit d'épreuves comme celle-ci à travers la France avec le concours des associations régionales de tourisme équestre les plus dynamiques.

J.-J. B.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Marathons de Budapest, de Hambourg et de Madrid. – Dimanche 24 avril.

Aventure

Diagonale des fous. – 1 500 kilomètres à ski nautique sur le réseau fluvial français, du Havre à Marseille. Etape à Paris, samedi 23 avril ; arrivée vers 13 heures au port Henri-IV.

Basket-ball

Championnat de France. – Demi-finales aller. Samedi 23 (A 2, 15 heures, direct).

Cyclisme

Amstel Gold Race. – Samedi 23 avril aux Pays-Bas.

Football

Coupe de France. – Huitièmes de finale retour. Samedi 23 avril.

Haltérophilie

Championnats d'Europe. – Jusqu'au 30 avril, à Cardiff.

Motocyclisme

Championnat du monde de vitesse. – Grand Prix d'Espagne. Dimanche 24 avril à Jarama.

Rugby

Championnat de France. – Huitièmes de finale aller. Dimanche 24 avril.

Tennis

Open de Monte-Carlo. – Jusqu'au dimanche 24 avril (FR 3, tous les jours à 13 heures, direct).

TENNIS : à l'occasion du Tournoi de Monte-Carlo

Les vingt ans de l'Open

Les stars de la raquette se disputent *500 000* dollars sur les courts du country club de Monte-Carlo. L'occasion d'un anniversaire pour le tennis : il y a tout juste vingt ans avait lieu en Angleterre le premier tournoi open. C'était la fin de l'amateurisme marron. Les champions ont gagné des milliards. Mais qu'a gagné le jeu ?

A quel événement sportif important participaient à la fois Rod Laver, Stanley Mathews et l'inoubliable arrière du quinze gallois, JPR Williams ? Il eut lieu dans une station balnéaire anglaise il y a vingt ans jour pour jour.

Stanley Mathews n'était que M. Mathews, fils de Sir Stanley et tennisman junior prometteur. JPR était alors, avant de se lancer avec la fougue que l'on sait dans le rugby, *champion de tennis junior du pays* de Galles. Ces destins croisés de noms légendaires marquèrent le premier tournoi de tennis ouvert aux professionnels comme aux amateurs. Le British Hard Court Championship démarra le 21 avril 1968 et tout un sport changea d'âme.

Le gaucher britannique Mark Cox, aux boucles blondes, BCBG, qui travailla plus tard pour la BBC, y sortit successivement Pancho Gonzales et Roy Emerson. Il devint ainsi le premier amateur à battre un professionnel en compétition officielle. Gonzales, l'ombrageux, toucha 400 F. Maigre consolation pour le plus authentiquement teigneux, le plus explosivement coléreux des champions. Gonzales marqua Wimbledon l'année d'après par sa victoire marathon sur Pasarell. Cent douze jeux à *quarante ans*. Une somme de rage évacuée enfin au grand jour, de puissance féline déployée sous l'œil de la télévision après dix-huit ans sur le petit circuit professionnel peuplé d'immenses talents (par l'Américain Jack Kramer). Les plus grands joueurs de la planète y servaient et volleyaient sans relâche, dans des arènes de fortune qui disparaissaient sitôt la dernière balle frappée. Souvent ils jouaient devant des poignées de spectateurs. Kramer, Gonzales, Segura, Sedgeman, Hoad, Rosewall et compagnie vendaient leurs talents sans passer par les subterfuges de l'*amateurisme marron*. Ce furent des précurseurs en marge.

Quels curieux chemins parallèles ! D'une part les professionnels, leur métier clairement affiché, rejetés dans l'ombre. De l'autre les amateurs officiels, touchant leur cadeau en cachette, mais jouant au grand jour. Ce fut le All England Club de Wimbledon, avec un entêtement admirable, qui brusqua l'histoire. Fin 1959, son président Herman David proposa à la fédération britannique que Wimbledon soit ouvert à tous. Juillet 1960 : la Fédération internationale rejeta l'idée.



Lendl peut faire la grimace : numéro un au classement mondial, premier sur les listes des gains (12 millions de dollars), il est aussi le premier auquel agents et commanditaires réclament une fortune (7 millions de dollars) en dédommagement de contrat rompu. Le revers de l'Open ?

En août 1967, comme un défi et une préfiguration, un tournoi professionnel sur invitation fut mis sur pied. Huit joueurs bannis du court central depuis leur passage chez les professionnels y prirent part. Parmi eux : Laver, Emerson, Bucholtz et Rosewall, qui y remporta son seul titre en simple sur le central de Wimbledon. *Le tournoi fut parrainé* par la BBC, pour fêter l'événement de la télévision en couleurs (préfiguration s'il en fut du devenir du tennis).

La balle va plus vite

La fédération britannique, acculée, céda et, comme à contrecœur, la Fédération internationale s'inclina à son tour, laissant à chaque pays son autonomie de décision. Souvent taxé d'immobilisme et de suffisance, le All England, dans un moment crucial, avait su devancer son époque pour mieux l'épouser.

Dans cette année de chambardements en tout genre que fut 1968, où nous avons vu Ken Rosewall remporter à trente-quatre ans les Internationaux de France face à Laver, l'accélération a été brutale. Et d'abord pécuniairement. Lors du premier Wimbledon open de 1968 (où Laver triompha de Tony Roche), la dotation fut de 47 000 dollars. Celle-ci *représentait* 1,2 % de la dotation de 1987 (3,9 millions de dollars). Les gains annuels des vedettes actuelles de la raquette représentent au moins trois fois le montant des gains de carrière *enregistrés par des champions tels* Laver et Rosewall, qui opéraient la jonction entre deux époques et deux modes de vie.

« Quand nous parlons entre nous, dit un jour Rod Laver, *trois sujets surgissent : l'argent dans le jeu, le comportement des joueurs, la valeur technique relative des époques différentes. »* Pour Laver, si les montagnes de dollars dans le tennis le laissaient rêveur et lui procuraient un pincement rétroactif au niveau du *portefeuille*, l'argent *n'était que* le reflet d'un sport devenu spectacle planétaire, dont les vedettes côtoient celles du show-biz et possèdent des comptes bancaires qui s'alignent sur ceux des stars du rock.

Le comportement de certains joueurs le laissait simplement perplexe. *« Ne voient-ils pas le mal qu'ils font au tennis ? »* Même si les joueurs, au début des années 70, avaient créé leur propre syndicat (l'ATP), il leur manquait singulièrement, selon lui, l'esprit d'autorégulation. *« Si un joueur nuit à l'image du sport, c'est aux autres de le lui dire. Vigoureusement. »*

En revanche, pour les anciens champions, il était sans pitié. *« Ceux d'avant-guerre se croient plus forts que tout le monde. Pas moi. Le jeu a progressé, je suis admiratif devant le spectacle du tennis actuel. Ça va vite, très vite. La puissance de frappe est bien plus grande maintenant. Cela provient du progrès dans la préparation physique et dans le perfectionnement du matériel. Avec les matières composites, les tamis agrandis, la frappe est plus lourde et un centrage approximatif, notamment à la volée, est « pardonné ». Le seul domaine relativement faible est celui de la tactique dans l'échange, on cherche le K-O à chaque coup, donc on réfléchit moins. »*

La balle va plus vite. Les rencontres aussi. Le tie-break, instauré en 1971 à huit jeux partout, et ensuite en 1979 à six jeux partout, raccourcit les luttes et crée des mini-drames à l'intérieur des matches. La rationalisation et le rendement touchent désormais la préparation physique et mentale et l'exploitation de chaque instant de la vie d'une vedette qui possède les moyens de voyager entourée de gardes du corps, de soigneurs, d'imprésarios, de secrétaires, de diététiciens et, selon les cas, de la femme et des enfants ou d'une ribambelle d'animaux domestiques. Son rang dans la hiérarchie des résultats, et donc sa valeur marchande, est établie depuis 1973 par ordinateur. La machine a remplacé *un panel d'experts qui fixaient le* rang des joueurs comme un groupe d'anciens champions nomment encore le champion du monde à la fin de l'année.

Personne sans doute ne représente mieux l'avenir ambigu des stars du tennis, après deux décennies d'époque open, que l'actuel *numéro un* mondial, Ivan Lendl. Athlète complet, intelligent, volontaire, Ivan est le self-made man par excellence. A force d'abnégation, il s'est construit. Il est devenu un modèle pour beaucoup de ses pairs. Le voilà maintenant taquiné par la tentation du pouvoir absolu. Lendl a rompu avec ses anciens agents, ProServ, pour fonder Spectrum Sports, sa propre compagnie de promotion. Actuellement, il a deux procès sur les bras. L'un intenté par ProServ, qui réclame 7 millions de dollars pour rupture abusive de contrat, et l'autre, pour 5,5 millions de dollars, intenté par VHS Production, pour le non-tournage d'une vidéo d'entraînement...

Le premier souci de la troupe professionnelle de Jack Kramer avait été de savoir, non pas si les vestiaires étaient luxueux, mais s'il y avait bien des vestiaires...

MARC BALLADE.

Culture

THÉATRE

« Sit venia verbo » à Grenoble

Les vertiges de la pensée

Le Centre dramatique des Alpes présente Sit venia verbo, *la dernière pièce de Michel Deutsch, Alsacien, quarante ans, faussement distrait, attentif aux êtres piteux et grandioses.*

Le mot « répétition » a plus d'un sens. Il désigne ce qui se joue sur un plateau de théâtre, quand la salle est vide. Pour le philosophe Heidegger, en 1933, il signifiait le jaillissement d'une Grèce nouvelle, lumière surgie dans cette *« nuit du monde »* qu'Hölderlin avait définie comme *« temps de détresse »*. La répétition est encore, pour les alpinistes, la conquête indéfiniment réitérée des sommets, qu'ils se nomment Himalaya, Pilate ou, plus universellement, comme dans les rêves de René Daumal, *« Mont Analogue »*. Et chaque montagnard sait qu'il s'agit de l'escalade des sommets de l'esprit.

Michel Deutsch et Philippe Lacoue-Labarthe ont fait à Grenoble la synthèse poétique de ces différentes sortes de répétition. Avec une montagne cristalline qui descend des cintres, le scintillement d'une neige illusoire dans la pénombre d'un plateau qui réverbère des mots de théâtre et, cherchant son chemin entre cette lumière et ces ténèbres, un philosophe qui ressemble à Heidegger.

Autant dire que leur pièce, *Sit venia verbo*, n'a rien à voir avec la plate illustration d'une thèse. Ceux qui cherchent seulement un point de vue sur l'« affaire Heidegger » peuvent se contenter de lire l'ouvrage de Philippe Lacoue-Labarthe, *la Fiction du politique* (1). Il ne s'agit pas pour lui de blanchir le *« plus grand penseur de ce temps »*, mais d'inscrire son ralliement au *« national-populisme »* hitlérien dans la perspective d'une certaine idée de l'histoire et de la Révolution nationale.

Cette argumentation n'était pas à refaire sur la scène du Centre dramatique national des Alpes. Les auteurs de *Sit venia verbo* ont voulu plutôt exposer le drame d'un homme qui fut un *maître* (« Meister » est son nom) tiraillé entre les exigences d'une vérité intime, un orgueil peut-être, et la demande inquisitrice d'un disciple trahi qui voudrait qu'il s'explique enfin sur les errements de sa pensée.

La philosophie ne perd rien, assurément, à cette *« pure fiction »* qui prête à Meister-Heidegger quelque chose de la personnalité de Benn ou Hamsun et imagine son enfermement, après la défaite du nazisme, dans un théâtre... La manière dont l'acteur Serge Merlin fait résonner des mots-clés comme *« responsabilité »*, *« détresse »*, *« désastre »* en dit plus sur les vertiges de la pensée heideggérienne que bien des gloses savantes. Mais, au-delà du commentaire philosophique, la mise en scène de Michel Deutsch démontre la grandeur (la supériorité ?) de l'art théâtral.

Il y parvient en usant très modérément des effets scénographiques. Avec l'idée un peu folle d'installer le public côté jardin, dans les coulisses de la salle du Cargo, comme pour subvertir les repères séparant la salle de la scène. Et, pour le reste, un grand ascétisme de moyens. Le moindre déplacement s'inscrit dans une partition spatiale rigoureuse, que servent efficacement les interprètes, Michèle Foucher, Grégoire Oestermann et Serge Merlin lui-même. Le lyrisme n'en est pas exclu, à travers la musique de Jean-Marie Senia.

Il ne manque pas même cette touche d'humour qui – paradoxe nietzschéen – profite à la gravité de l'œuvre. Michel Deutsch en fait preuve quand il s'amuse avec des signes rudimentaires, comme la fumée d'un poêle qui tire mal ou le clignotement d'une loupiote où le contact ne se fait plus. Et ce traitement ludique du langage est peut-être la meilleure façon de sauver la pensée (heideggérienne ou non) de ses abîmes.

BERNADETTE BOST.

★ *Sit venia verbo* (en français) *Que la faute soit au verbe*, Maison de la culture de Grenoble, jusqu'au 30 avril.

★ Table ronde sur « Heidegger, philosophie et politique », avec les auteurs de la pièce et Maurizio Ferraris, Gérard Granel et Henri Joly, Théâtre mobile du Cargo, mardi 26 avril, 18 heures.

(1) *La Fiction du politique*, de Philippe Lacoue-Labarthe, éditions Christian Bourgois.

Michel Deutsch, le surdoué

« Ils ont tous manqué d'humour... » Dans *Sit venia verbo*, la dernière pièce de Michel Deutsch, c'est le seul défaut qu'Erwin Meister, le penseur fautif condescend à reconnaître aux philosophes. Défaut qu'on ne saurait certes reprocher à l'auteur : quarante ans cette année, alsacien d'origine, silhouette dégingandée, longue mèche d'étudiant, sourire aussi frais que celui d'un enfant.

Traducteur passsionné d'Hölderlin ou Walter Benjamin, écrivain et metteur en scène de théâtre, poète encore, et jongleur de mythes, directeur de collection chez Christian Bourgois : ce sont quelques-unes des lettres de noblesse... Son territoire se situe quelque part entre la Forêt- Noire, les paysages de Bourgogne, de Strasbourg et de New-Yord via Paris. Il se garde bien d'ailleurs d'en dévoiler les exactes frontières. On le dit volontiers imprévisible, voire fantasque. Parfois silencieux, toujours grand dévoreur de livres.

Avec cela, pas emphatique pour un sou. Il se meut dans un univers de hautes sphères avec une simplicité tout aussi désarmante que sa légendaire gentillesse. Il semble lunatique, absorbé. Il ne faut pas s'y fier : il est en perpétuel éveil.

Son théâtre est à son image. Entre les cimes de la pensée et une absorbante bagarre contre un lacet rétif. Un théâtre qui oscille ainsi sans cesse de bas en haut, de haut en bas. Qui donne à partager un mouvement, le mouvement de la pensée, de l'histoire, tout aussi bien que celui des petites choses du quotidien. Un théâtre jonché de cadavres, de canettes de bière, autant que de héros couchés dans les dictionnaires.

Michel Deutsch a débuté comme dramaturge au Théâtre de la Reprise, avec Robert Gironès. Puis, de 1975 à 1983, il a fait partie du Théâtre national de Strasbourg, avec Jean-Pierre Vincent. Ses premières pièces, *l'Entraînement du champion avant la course*, *Dimanche*, l'ont situé à l'origine de ce qu'on appelait alors, dans les années 70, le théâtre du quotidien. Ce quotidien-là était déjà sacrément fissuré, loin du constat clinique. Deutsch aujourd'hui a quitté les faits divers spour les grandes sagas de l'histoire : *Thermidor*, *Tamerlan*, *Sit venia verbo*. Mais ignare ou philosophe, quidam ou conquérant, c'est le même homme, piteux et grandiose, qu'il fait danser au-dessus du volcan. Ses personnages jamais ne s'enlisent dans la psychologie : ils parlent, ils pensent, parfois ils boivent (*El Sissisi*, *Tamerlan*), comme ils respirent. Ils sont là, et tout peut encore advenir.

ODILE QUIROT.

Jakob Lenz à Gennevilliers

Strasbourg en Andalousie

Bernard Sobel présente Les amis font le philosophe, *de Jakob Lenz (1751-1792), dramaturge allemand dont les théâtres ne donnent, bon an mal an, que deux œuvres :* le Précepteur *et* les Soldats.

C'était une gageure, de la part de Sobel, que de mettre en scène la pièce de Lenz, *Les amis font le philosophe*, que même les Allemands ne jouent jamais, tant elle est une affaire privée, l'expression sibylline de désarrois personnels.

Il est très loin de nous, Jakob Lenz. Il était né dans cette terre baltique, et donc à l'est de la Pologne, mais qui, à ce moment-là, était une ville de la Prusse, récemment occupée par les Russes.

Là, à dix-huit ans, Lenz a la chance de vivre une aventure inouïe : il suit les cours d'un professeur, Emmanuel Kant, qui n'a que vingt et un ans, et qui est proprement génial : il parle de tout, géographie, poésie, histoire, philosophie. Il projette un garçon ouvert et ultra-sensible comme Lenz dans une équipée spirituelle infinie.

De Koenigsberg, Lenz va partir, à vingt ans, pour une ville plus étrangère encore, Strasbourg. Il va y rencontrer Goethe. Il va y souffrir de la pauvreté, et pour avoir du pain il va être obligé de donner son temps à des travaux ingrats. Et il va vivre sans feu ni lieu, la Livonie, qui était Russe à ce moment-là, après avoir été allemande, polonaise, suédoise. Le père de Lenz, quant à lui, était un pasteur d'une sévérité terrifiante. Si Lenz a commencé de perdre la raison, vers l'âge de vingt-sept ans, il le doit à la peur que suscitait l'intransigeance de son père.



RUBINEL/ENGUERAND

Adolescent, il avait fui ce père, qui l'empêchait de respirer, et cette terre, qui lui semblait noire et glacée. Il se retrouve à Koenigsberg, aujourd'hui Kaliningrad, port soviétique... trois histoires d'amour, trois échecs, mortifiants. A quoi il faut ajouter la terreur du père, qui, de sa Livonie, maudit presque chaque jour son fils qui l'a quitté (version mélodramatique de la parabole du fils prodigue).

Ce sont les déconvenues du séjour à Strasbourg que Lenz « met en théâtre », dans *Les amis font le philosophe*. Il transporte Strasbourg à Cadix. Les scènes sont courtes, abruptes, plutôt des fragments sans suite, mais saisissants.

Le spectateur, étonné, subjugué, se sent un peu dans la situation d'un promeneur égaré dans un très étrange et beau paysage, et que viendrait heurter, par moments, un grand oiseau noir inconnu, celui que Baudelaire appelle *« l'ange du bizarre »*.

Il faut dire que le spectacle préparé, soigné, par Sobel, y est pour beaucoup. A Gennevilliers, dans cette ville de la périphérie pas plus fortunée que tant d'autres, Bernard Sobel s'est simplement fait construire un théâtre qui est, en un sens, le plus beau du pays.

Le plus beau, parce qu'il est constitué en fait de deux grands bâtiments accolés l'un à l'autre si l'on peut dire par la tête, par la scène. Tous deux entièrement démontables, *« curetables »*. C'est-à-dire que Sobel peut, s'il veut, installer quelques dizaines de spectateurs à l'une des extrémités de son double bâtiment, et laisser s'étendre, là devant eux, toute l'étendue des deux salles et des deux scènes, en une seule perspective. Et, dans cet espace, dresser un décor d'une profondeur sans exemple, et faire évoluer les acteurs plutôt comme dans un paysage que dans un lieu clos. Tout cela, bien sûr, étant suréquipé, discrètement, du point de vue des lumières, du son...

Il va de soi que cette architecture de grand luxe a été conçue pour que ce théâtre de Gennevilliers puisse présenter deux spectacles le même soir, dans les deux espaces différents, et pour cela isolés l'un de l'autre. Ce qui a d'ailleurs lieu, souvent. Mais, pour présenter la pièce de Lenz, Sobel s'est adjugé l'immensité entière de son double édifice.

De cette magnificence d'espace, Bernard Sobel use avec modestie, avec un pointe d'humour, même. Le décor lui-même est discret : quelques marches de bois, devant nous, pas loin, et, loin là-bas, deux ou trois faux palmiers, l'air un peu drôle. Un rideau blanc qui se promène. Un lit qui, un moment, sort d'une boîte, comme un diable. Non, tout le charme de la chose est la liberté, la surprise, de ces acteurs qui tout à coup sont là, à cinq centimètres de nous, comme émergeant de sous nos pieds, et qui trois secondes plus tard se retrouvent au diable vauvert, comme tout au bout d'une plage, à marée basse.

Décor de Nicky Rieti. Beaux costumes d'Antoine Pece. L'interprétation est un peu discordante, mais pourquoi pas ?

MICHEL COURNOT.

★ *Les amis font le philosophe*, Théâtre de Gennevilliers, 20 h 30.

Ionesco au Théâtre de la Colline

La paix de la mort

Au Théâtre de la Colline dirigé par Jorge Lavelli, Jean-Luc Boutté met en scène la pièce d'Eugène Ionesco les Chaises.

Les Chaises, c'est l'un des sommets du théâtre de Ionesco et du théâtre tout court. Sur un rien de terre tout entouré d'eau, deux êtres se serrent l'un contre l'autre, sans jamais dormir, semble-t-il. Et toujours, semble-t-il, sur le point de se jeter à l'eau, pour en finir.

Une femme et un homme, quatre-vingt-quinze ans chacun paraît-il, mais ils ont vingt ans et des éternités, ils sont toute l'histoire de la vie. Ils se racontent des choses, des contes, se chantent des berceuses ou des airs idiots, comme *Paris sera toujours Paris* alors que Paris n'existe plus, a été rayé de la terre, depuis bien longtemps.

Et voilà que, comme chaque nuit, les invités arrivent. Des inconnus, des officiels, des miséreux, ou au contraire d'anciennes amours. Ils arrivent, ils parlent tous en même temps, ils sont une foule immense, le couple a beau apporter des chaises, des chaises, il en manque. On étouffe. On ne s'entend plus. Il n'a personne, personne. Qui viendrait ici ? Sur cet îlot perdu ? Chez ces deux spectres ?

« Alors on a ri... Alors on a ri... On a ri... Alors on arriva près d'une grande grille, on était tout mouillés, glacés jusqu'aux os... On claquait des oreilles, des pieds, des nez, des dents... Ils ne nous ont pas permis d'entrer : ils auraient pu au moins ouvrir la porte du jardin » : l'histoire que se racontent les deux gugusses des *Chaises* reste là, immobile comme un nuage blanc, sur la chienne de terre...

Les Chaises, ce n'est pas seulement tout le génie casseur, réinventeur de Ionesco, sa folie d'imagination, ses visions d'un monde, ses fous rires désespérés, c'est aussi ces prodigieux moments d'une paix, d'une paix divine, immatérielle, absolue, comme si la paix de la mort était une plage calme, calme, d'un blanc aveuglant mais calme, il n'y a pas moyen en vérité de décrire ces moments de paix que seul Eugène Ionesco a su atteindre, par la pureté de ses pages. Rien n'est plus beau.

Denise Gence et Pierre Dux n'ont pas essayé d'inventer les voies et façons de ces deux figures irréelles. Ils ont choisi de contrefaire un vieux ménage de petits Français qui ont raté leur existence, qui pleurnichent dessus. C'est du joli travail au crochet, psychologique, naturaliste. Rien à voir avec Ionesco. Pourquoi Jean-Luc Boutté, qui n'est pas n'importe qui, a-t-il choisi de diriger *les Chaises*, si cette pièce ne le tracassait pas.

Le décor est grandiloquent. Bien sûr Denise Gence et Pierre Dux sont deux as du métier, et ce spectacle pourrait plaire. Tant mieux. Mais c'est un malentendu.

M. C.

★ *Les Chaises*, Théâtre de la Colline, 21 heures.



Culture

THÉATRE

L'avenir du Théâtre de l'Europe

L'appel de Giorgio Strehler

Inquiet pour l'avenir du Théâtre de l'Europe qui, après ses prochains et derniers spectacles de la saison – *Cher Herbert* d'Achternbusch, par Hans Peter Cloos, dans la petite salle, et *la Mouette* de Tchekhov, par Konchalovsky, tous deux en français), doit quitter l'Odéon, (*le Monde* du 16 avril), Giorgio Strehler a adressé à M. François Mitterrand une lettre dans laquelle il expose la situation.

Il déclare notamment : « *Les pouvoirs publics agissent envers le Théâtre de l'Europe de façon tout à fait contraire aux discours ambiants et, personnellement, je ne sais plus à qui m'adresser pour faire entendre ma voix afin que le Théâtre de l'Europe, qui est parfaitement en règle, aussi bien au niveau de l'institution qu'au niveau de la vitalité poétique et théâtrale communautaire, puisse survivre dans le futur. Je sais combien vous tient à cœur cette Europe qui lentement est en train de naître et qui pour naître demande des efforts réels de vérité de la part de tous, et non pas l'imposture.*

» *Je parle ici en mon nom propre. Mais mon appel, pour que le Théâtre de l'Europe soit toujours plus vivant et plus présent, qu'il ait son siège permanent dans le théâtre que la France a choisi pour sa naissance et pour sa vie, c'est à dire le Théâtre national de l'Odéon, pour qu'il reçoive un appui moral, les moyens nécessaires d'existence dans les meilleures conditions, a obtenu le soutien d'autres créateurs et interprètes européens (...)* »

Parmi les soixante-quatre signatures recueillies à ce jour, on relève les noms de Beckett, du poète espagnol Rafael Alberti, de Gae Aulenti, Ingmar Bergman, Peter Brook, Patrice Chéreau, Alla Amidova, la comédienne soviétique venue l'an dernier avec *la Cerisaie*, Nuria Espert, Heiner Müller, Lluis Pasqual, directeur du *Centre national* de Madrid, Luca Ronconi, Dominique Sanda, Delphine Seyrig, Gabor Szekely et Gabor Zsambeki, directeurs du Katona de Budapest, Peter Ustinov, Klaus Grüber, sir John Gielguld, Oleg Efremov, directeur du Théâtre d'art de Moscou, Gérard Depardieu...

COULISSES

Salut Armand Gatti

Kateb Yacine, Elie Weisel, Jean Dasté, Antoine Vitez, Bernard Dort, Léonid Plioutch, Robert Abirached, et bien d'autres invités, écrivains, metteurs en scène, comédiens venus d'Europe, d'Afrique ou des Etats-Unis participent les 22 et 23 avril au colloque international « Salut Armand Gatti » que l'Université Paris-VIII-Vincennes à Saint-Denis consacre à l'écrivain, metteur en scène, poète et cinéaste qui, bien sûr, sera présent. *Le 23 à 20 h 30*, rendez-vous est donné à la MC93 de Bobigny.

★ Les 22 et 23 avril, amphithéâtre IV de l'Université, 2, rue de la Liberté, Saint-Denis. Renseignements : 48-21-63-64 (poste 12-46).

CORRESPONDANCE

A propos du système LIBRA

A la suite de l'article d'Emmanuel de Roux sur la Bibliothèque nationale (le Monde *du 14 avril*), *nous avons reçu une lettre de M. Jean Gattegno, directeur du livre et de la lecture, au ministère de la culture :*

Lorsque votre rédacteur écrit : « *En 1983, quand on fit le choix d'un logiciel – GEAC (pour la Bibliothèque nationale), – un autre système, LIBRA, fut adopté par la direction du livre pour les autres bibliothèques* », il reproduit à la fois une erreur et un contresens.

L'erreur est que le système LIBRA a été conçu par le ministère de la culture bien avant 1983 ; en fait, dès le début de 1982. Ce qui change tout.

Le contresens, c'est que le système LIBRA n'a pas été « *choisi* » (parmi d'autres systèmes concurrents), mais qu'il a été élaboré par le *ministère de la culture lui-même*, en fonction des besoins spécifiques des bibliothèques centrales de prêt, en un temps où il n'existait aucun système convenant à ces établissements. La deuxième grande exigence à satisfaire pour le ministère, et donc la principale caractéristique du système LIBRA, c'est la mise en réseau, qu'aucun autre système distribué en France ne permettait – et ne permet toujours pas – de réaliser.

Lorsque le rédacteur écrit ensuite que le système est « *coûteux* », parce que les subventions se seraient élevées à 80 millions de francs, est-ce une erreur, ou un non-sens ? Peut-on comparer ce qui n'est pas comparable ? D'un côté les dépenses d'un seul établissement, très important, certes ; mais de l'autre côté, le budget d'équipement de quatre-vingt-seize *établissements*, d'une base nationale, de la connexion de cinq bases régionales, de la mise en réseau de l'ensemble... Ecrirait-on que quatre-vingt-seize voitures sont coûteuses parce qu'elles coûtent plus cher qu'une voiture ?

Enfin, lorsqu'il est écrit que le système « *n'est pas au point* », je marque ici aussi ma surprise : 1°) le système LIBRA fonctionne depuis 1984 ; 2°) c'est celui qui dessert le plus grand nombre d'établissements : quatre-vingts en LIBRA « réseau », seize en LIBRA « distribué » (commercialisé par CISI) ; 3°) le logiciel « réseau » en est déjà à sa deuxième grande « version », la première version ayant déjà connu plusieurs versions intermédiaires en exploitation !

⁂

C'est effectivement à la fin de 1982 que la direction du livre *accueillit* le projet LIBRA, élaboré – sur micro-ordinateur au départ – par un informaticien, M. Bottin, qui visait à résoudre les problèmes posés par l'informatisation des grandes bibliothèques françaises. Quelques mois auparavant, à la Bibliothèque nationale, quelques personnalités – dont M. Gattegno – s'étaient réunies pour mettre en route un schéma *directeur. Il s'agissait de créer* d'urgence une grande base de données bibliographiques organisée autour du dépôt légal. En 1983, un appel d'offres auprès de diverses sociétés fut lancé à ce sujet. LIBRA se mit sur les rangs. Elle fut écartée *au profit de* GEAC. Lot de consolation ? On lui confia – en dépit de la faiblesse de ses moyens et au risque de doubler le travail qui se faisait rue de Richelieu – un ambitieux programme, qui touchait en particulier les BCP (bibliothèques centrales de prêt).

Car, s'il est indispensable de résoudre les problèmes spécifiques des BCP (gestion, système de prêt, échange), *on peut se demander* s'il est utile de créer un réseau d'information bibliographique original, alors qu'il existe déjà en amont. *C'est* pourtant ce qui a été développé en dépit des nombreuses difficultés techniques de LIBRA (adjonction d'un deuxième, d'un troisième, puis d'un quatrième processeur à l'unité centrale DPS8 dont l'exploitation risque, *en outre*, d'être abandonnée par Bull, son constructeur) et du coût élevé de l'opération : quatre-vingt-seize bicyclettes *sont coûteuses* quand elles valent plus cher qu'une voiture.

Le ministère de la culture a annoncé au début de cette année son intention de freiner le projet LIBRA, « *compte tenu des difficultés importantes qu'il rencontre* ». Un nouveau schéma directeur national doit se mettre en place. Espérons qu'il sera plus efficace que celui de 1982.

E. de R.

CINÉMA

« Corentin » de Jean Marbœuf

Gaudrioles

Un bon sujet, mais l'Ancien Régime tout en truculences et gaudrioles, c'est un cliché.

Chaque fois que l'Eglise s'occupe de la sexualité des gens, on le sait, le pire est à craindre, et cela ne date pas d'hier. Le premier mérite du film de Jean Marbœuf est de rappeler cette triste évidence et l'existence en France jusqu'en 1677 des tribunaux de l'impuissance.

Lorsqu'une femme se plaignait d'être encore vierge après son mariage, on la faisait examiner par des matrones et de doctes charlatans se penchaient sur le mol coupable. Puis on instruisait un procès au terme duquel le mari perdait tout, son titre, ses biens (moitié pour la pucelle, moitié pour l'Eglise), ses offices, et pouvait même être excommunié, pour faire bonne mesure. Son seul recours était de demander l'épreuve du Congrès, et de faire la démonstration de sa vigueur en public, devant une demi-douzaine de curés et tout le village réuni. Bien évidemment, on n'a pas conservé la trace d'un seul cas où l'accusé ait trouvé dans ces conditions l'insouciance et la fraîcheur d'esprit d'ériger quoi que ce soit.

Ainsi, le Corentin de Marbœuf (Roland Giraud), brave boucher fortuné, ne parvient pas à grand-chose auprès de sa jeune épouse, Clémence (Muriel Brener), ravissante petite brune potelée, autrement séduisante que la soubrette accorte, forcément accorte (Olivia Brunaux), avec laquelle Monsieur a ses habitudes. La maman de Clémence (Andréa Ferréol) voit là le moyen de plumer son gendre et de remarier son utile enfant à un marquis sans le sou : le fric du bourgeois, le chic de la noblesse. Elle manque de peu son mauvais coup, Corentin réussissant *in extremis* le sien, invraisemblablement d'ailleurs.

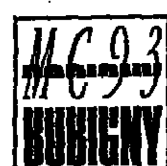
Trop lourd trop long

Marbœuf a choisi de traiter en comédie ce sujet sinon tragique pour le moins grave et sordide. Ce n'est pas forcément une mauvaise idée, mais il y aurait fallu de la finesse. Andréa Ferréol roulant de gros yeux gourmands sur divers objets (*« Oh ! la belle bête, on en mangerait »*), ce n'est pas gai. Cet Ancien Régime, tout en truculences et gaudrioles, c'est un cliché. Trop lourd, trop long. Et les dialogues sont niais. Et Olivia Brunaux montre beaucoup trop ses seins.

Dommage, parce que le sujet était intéressant et courageux. Que la petite Muriel Brener est bien prometteuse. Et que, l'espace d'un passage-éclair, Jean Poiret, coiffé d'une serpillière, en grand exorciste, est, comme d'habitude, génial.

MICHEL BRAUDEAU.

● **Rectificatif.** – Dans l'article paru dans nos éditions datées du *vendredi 22 avril sous le titre* « L'école Louis-Lumière en grève : quel cinéma ! », il fallait lire au *deuxième paragraphe : « ... à tous ceux qui défendent l'avenir de l'enseignement public du cinéma »* et non pas *« enseignement privé »*.

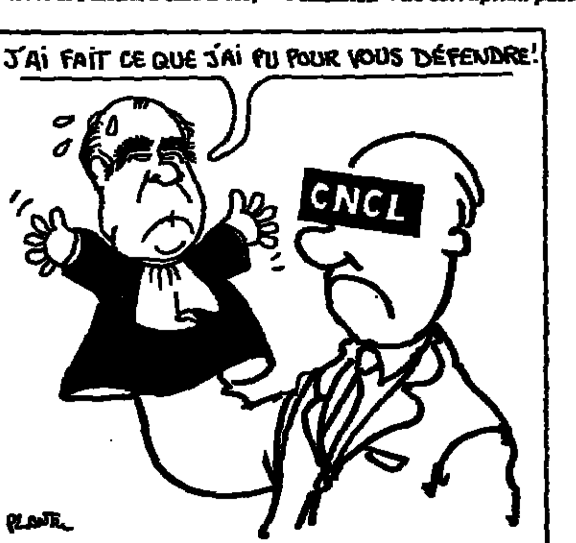



Communication

Accusant TF 1 de « licenciement abusif »

Michel Polac divise les prud'hommes

Trois heures de plaidoiries devant le conseil des prud'hommes de Paris, jeudi 21 avril, suivies d'une délibération à huis clos de plus d'une heure n'ont pas permis aux quatre conseillers de décider si Michel Polac a été, comme il s'en plaint, licencié abusivement par TF 1. Le conseil, tel Salomon, s'est déclaré *« en départage »*, autrement dit divisé en deux.



L'animateur de « Droit de réponse » avait pourtant été défendu avec flamme par ses avocats, Mᵉ Jean-Louis Weil et Jean-Denis Bredin. La salle du conseil, surchauffée par une affluence exceptionnelle, sous l'œil morne d'une Marianne en plâtre blanc, avait vibré au récit de Polac le preux contre les liberticides. On a rappelé le succès jamais démenti – une moyenne d'audience de 11 % après 22 h 30 – d'une émission qualifiée par M. Bouygues lui-même d'*« espace de liberté ou la contestation et la critique peuvent s'exercer, et cela en direct »*.

On a fait remarquer que les patrons de TF 1 privatisée avaient pratiquement doublé le salaire de M. Polac, lui proposant 100 000 F par mois, et lui avaient commandé soixante-neuf émissions sur deux ans. Selon les défenseurs de l'animateur, TF 1 connaissait parfaitement les risques encourus par une telle émission. Les deux incidents invoqués par la direction de la chaîne – la mise en cause de la CNCL le 12 septembre 1987, notamment à travers un dessin de Plantu et, une semaine plus tard, la caricature de Wiaz, faisant dire à M. Bouygues que sa chaîne était une *« télé de m... »* – ne pouvaient donc, en aucun cas, justifier une mise à pied, puis un brusque licenciement. C'est ce qui fondait la réclamation par Michel Polac d'indemnités légales et aussi de *dommages-intérêts – vu le « préjudice considérable »* subi, – cela pour un montant global de quelque 5 millions de francs.

Après ces envolées lyriques, l'avocat de TF 1, Mᵉ Louis Bousquet, semblait ramener le débat à des comptes d'apothicaire. Déniant à M. Polac *« le droit à la liberté absolue »*, il a préféré poser trois questions plus terre à terre. Quelle était la nature du contrat résilié : était-il à durée déterminée ou indéterminée ? Les *« fautes graves »* reprochées au journaliste sont-elles établies ? Et si elles ne le sont pas, à quelles indemnités peut prétendre M. Polac ?

Le plus surprenant fut l'argument principal de TF 1 pour justifier le *licenciement de l'animateur et qui n'avait jusqu'ici jamais été évoqué* par MM. Bouygues et Le Lay : la sévère mise en cause de la CNCL faite par Polac lors de l'émission litigieuse. Une CNCL accusée lors de l'émission *« de corruption passive et de collusion avec des truands d'extrême droite »*. Ce plaidoyer confortait la thèse de la pression déterminante exercée par la commission sur M. Bouygues pour obtenir le départ de Michel Polac...

Les quatre conseillers, dont deux sont élus par les patrons et deux par *les salariés*, semblaient, pour *leur* part, davantage divisés sur le montant des indemnités à accorder que sur le fond du contentieux. L'audience de départage, où un juge sera nommé pour trancher la question, aura lieu le 19 septembre.

ALAIN WOODROW.

● **Le Syndicat de la magistrature et l'affaire Michel Droit.** – *« Une fois de plus, la haute hiérarchie judiciaire parisienne, obéissant aux ordres du gouvernement, met tout en œuvre pour empêcher le juge Grellier de faire son travail et pour voler au secours de Michel Droit, citoyen supposé au-dessus de tout soupçon »*, déclare le Syndicat de la magistrature dans un communiqué. *« Au-delà de l'instruction judiciaire,* rappelle ce syndicat, *cette affaire met en péril des principes qui sont le fondement de notre démocratie ».*

● **M. Maxwell achète onze magazines professionnels britanniques.** – Poursuivant son implantation dans le secteur de la presse professionnelle britannique, M. Robert Maxwell vient d'acheter, pour 5,8 millions de livres, 90 % du groupe Patey Doyle. Celui-ci publie *onze magazines traitant, notamment,* de construction, d'économie, de collectivités locales et de médias. Cet *ensemble viendra compléter* United Trade Press, un groupe éditeur de trente-six magazines que M. Maxwell a racheté en novembre dernier pour 34,8 millions de livres. Le mois dernier, M. Maxwell a aussi acheté, pour 17 millions de livres, 91 % de Home and Law Publishers, éditeur de magazines gratuits ou de loisirs.

Alors que la SFP diffère son action contre la chaîne

La 5 prépare une augmentation de capital

La Société française de production (SFP) a décidé de relâcher provisoirement sa pression sur la 5. Après avoir obtenu, le 12 avril dernier, *une saisie-arrêt de 5 millions* de francs sur les comptes bancaires de la chaîne, la SFP diffère la suite de *son action* judiciaire en attendant confirmation définitive d'un accord de principe conclu ces derniers jours. Un accord qui prévoit, selon la SFP, l'apurement préalable des dettes de la 5 envers la société et la conversion partielle d'un contrat de prestations diverses signé en juillet 1987 pour deux ans en commande de fictions réalisées par la SFP. (*le Monde* du 14 avril).

La conclusion définitive de l'accord pourrait être facilitée par une prochaine augmentation de capital de la « 5 ». Une augmentation de nature a rassurer les milieux humains. Malgré la hausse sensible de son audience, la chaîne semble en effet rencontrer quelques difficultés financières. Après 760 millions de pertes l'an dernier, le budget 1988 prévoit officiellement 650 millions de pertes. Un « trou » déjà important et que la chaîne pourrait dépasser, les rentrées publicitaires des premiers mois de l'année semblant légèrement inférieures aux prévisions (600 millions pour l'ensemble de l'année), et le coût de la grille ne baissant pas assez vite.

L'assemblée générale des actionnaires convoquée mardi 26 avril se verra proposer une augmentation du capital en deux temps : 300 *millions* de francs immédiatement et 200 millions ensuite, sur simple décision du conseil d'administration. Une demande intervenant opportunément, entre les deux tours des élections. M. Robert Hersant voudrait-il se prémunir contre tout risque d'alternance ?

P.-A. G.

M. De Benedetti dispute le pouvoir à la famille du fondateur

Lutte pour le contrôle des éditions Mondadori

La bataille est rude à la tête du premier groupe de presse *et* d'édition italien, Mondadori. Elle oppose la famille Mondadori, qui ne détient plus que 24,5 % du capital, à la famille Formenton (25,6 % du capital) alliée à M. Carlo De Benedetti (25 %). M. Leonardo Mondadori, vice-président du groupe, a déclenché les hostilités dans un entretien accordé, le 16 avril, au *Corriere della Serra.* Il se déclare prêt *« à vendre toute l'argenterie de la maison »* pour racheter les parts détenues par M. De Benedetti qui, selon lui, *menace l'indépendance* » du groupe de presse et d'édition.

M. Mondadori accuse l'industriel italien de n'avoir qu'une stratégie purement financière, qui pourrait le conduire à sacrifier un jour ses intérêts dans le groupe de presse pour les investir *« dans des missiles ou des couches-culottes pour le troisième âge »*. Il le soupçonne aussi de projeter une fusion entre les éditions Mondadori et le groupe de presse Expresso dont M. De Benedetti est actionnaire. *« Tous les grands journaux italiens seraient alors aux mains de grands groupes financiers et industriels »*, affirme M. Mondadori.

M. Carlo De Benedetti ne semble guère disposé à revendre ses actions. Il *compte même prendre* la présidence du groupe Mondadori le 29 avril lors de l'assemblée générale des actionnaires. La *marge* de manœuvre de M. Leonardo Mondadori semble donc très limitée. Il compte sur l'appui de M. Silvio Berlusconi, qui détient 7,5 % du capital de groupe d'édition. Mais le géant de la télévision privée italienne a aussi des intérêts communs avec M. De Benedetti et ne paraît pas disposé à *se heurter* à lui.

Le groupe Mondadori affiche 6,3 milliards de francs de chiffre d'affaires et un bénéfice net de 861 millions. Très actif dans l'édition (1 800 ouvrages parus l'an dernier), il publie un grand nombre de périodiques et de magazines, dont l'hebdomadaire d'information *Panorama* (400 000 exemplaires).

J.-F. L.

● **Le tribunal correctionnel s'estime régulièrement saisi de poursuites contre M. Yves Rocca.** – Le tribunal correctionnel de Paris a jugé, le 20 avril, qu'il avait été régulièrement *saisi* de poursuites *intentées* par Larsen FM et le centre protestant de recherche et d'amitié (Radio Contact) contre M. Yves Rocca, membre de la CNCL et avocat général honoraire à la Cour de cassation. L'avocat de M. Rocca avait, lui, fait valoir que son client qui est toujours magistrat ne pouvait être poursuivi que devant une juridiction désignée *par la Cour de cassation.* M. Rocca se voit reproché d'avoir, dans un article publié dans *le Monde du 23 décembre 1987, essayé* d'influencer le juge d'instruction de Rennes auquel la cour de Cassation a confié le dossier Larsen-Radio Courtoisie. Un dossier *« désespérément vide »,* écrivait notamment M. Rocca, en affirmant que la plainte des radios était *« inconsistante et inconsidérée ».*

Accord sur la modernisation des entreprises de presse

MM. Philippe Séguin, ministre des *affaires sociales et de l'emploi*, et Jean Miot, président du Syndicat de la presse parisienne, ont signé, le mercredi 20 avril, un accord-cadre sur les mesures sociales d'accompagnement liées au plan de modernisation des entreprises de la presse parisienne.

La rapidité des évolutions technologiques, la nécessaire compétitivité de l'écrit face à l'audiovisuel, la concurrence internationale – et plus particulièrement européenne – ont conduit les éditeurs parisiens à élaborer *un nouveau plan de modernisation* échelonné sur trois ans, de 1988 à 1990, en concertation avec les syndicats, dans le prolongement et dans l'esprit de l'accord de base du 7 juillet 1976.

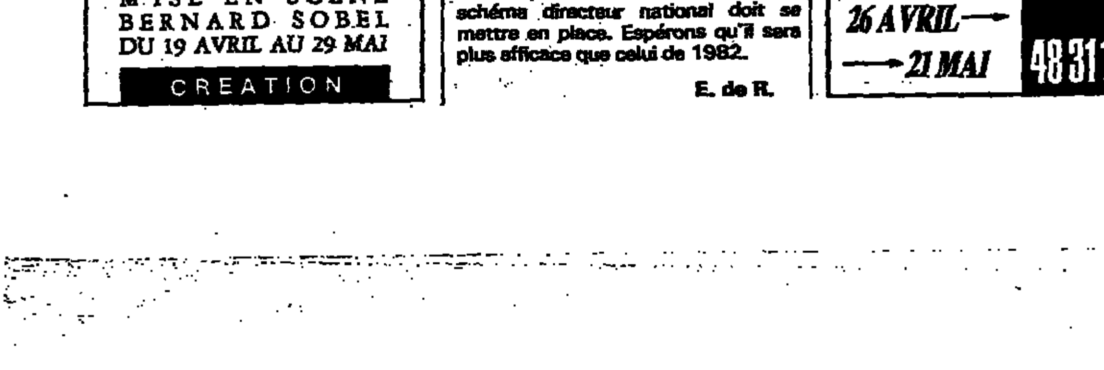
Les négociations ont permis des accords pour que les réductions d'effectifs liées à la modernisation ne se traduisent pas par des licenciements « secs ». L'accord-cadre signé entre le gouvernement et la presse parisienne se situe donc dans le prolongement de ces négociations, et engage, *pour trois ans également*, les pouvoirs publics sur deux points essentiels :

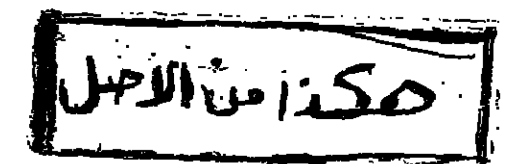
1) Une aide à la formation professionnelle *sous forme* de conventions qui pourront être signées dans chaque entreprise ;

2) L'extension aux salariés des imprimeries de la presse parisienne, à partir de cinquante-cinq ans, du bénéfice de conventions spéciales du FNE.

MM. Bernard Wouts, administrateur général du *Monde* et vice-président du Syndicat de la presse parisienne, Claude Perdriel, président-directeur général du *Nouvel Observateur* et de l'imprimerie PCH, accompagnaient M. Miot.

M. Séguin a souligné l'importance de l'enjeu : garantir le maintien d'un nécessaire *pluralisme* face à la concurrence internationale, et atténuer les conséquences sociales de ces restructurations indispensables.





Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

L'INCONVENANT. Th. nat. de la Colline (43-66-43-60), 20 h 30.

HORS PARIS

GRENOBLE. – Sit venia verbo, de Michel Deutsch et Philippe Lacoue-Labarthe, mise ne scène de Michel Deutsch, par le CNDA (76-25-54-14) au Cargo/Maison de la culture de Grenoble.

LILLE. – On ne badine pas avec l'amour, mise en scène de Dominique Surmais à la Halle au Sucre, rue de l'Entrepôt, Théâtre de la Chandelle (20-30-99-36).

MONTLUÇON. – Faites-les taire ! mise en scène de Jean-Louis Hourdin au Théâtre des Ilets (70-03-86-18).

STRASBOURG. – Rencontres, mise en scène d'Alain Knapp au Théâtre national de Strasbourg (88-35-63-60).

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Invité : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Quatre chantiers : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. ◇ Callas : 20 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. ◇ Les Créanciers : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Je ne veux pas mourir idiot : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La petite chatte est morte : 18 h 30. Bacchus : 20 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-72-74). ◇ Juste avant Tamerlan : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Un mouton à l'entresol suivi de la Pièce de Chambertin : 20 h 30. La Pièce de Chambertin : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

CENTRE CULTUREL DE LA POTERNE DES PEUPLIERS (47-26-79-37). ◇ Le Bourgeois gentilhomme : 20 h 45.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Prince des nuées dénué de tout : 20 h 45.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Mime contemporain : 20 h 30. La Galerie. Rip : 20 h 30 et 22 h. La Resserre. Le Délire du serpent : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée...moi : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 21 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). ◇ Sonate à Johannesburg : 20 h 30.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Le Témoin : 20 h. Le Gel du matin : 22 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). La Mouette : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Oui mais non : 18 h 30. Chat qui peut : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Hors limite : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. La Sorcière : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Combien de nuits faudra-t-il marcher dans la ville : 21 h 15.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Spectacle de magie : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Pinpin peint Monroe : 20 h 30. Les Voisins : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). L'Anticyclone des Açores : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). George Dandin : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 21 h.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ La Famille (Fragments d'un discours italien) : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Judas-Pilate (d'après Figures et Paraboles) : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h.

Vendredi 22 avril

RANELAGH (42-88-64-44). Pendant ce temps nos deux héros... : 20 h 30.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Good le Choc : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Soirée d'avril : 18 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). ◇ Les Lettres de la vie (Partitions pour comédiens et son) : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bémureau : 20 h 30. 22, v'la du fric : 22 h.

THÉATRE DE FORTUNE (43-56-76-34). L'Opéra des ravagés : 21 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Père : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30. Salle II. ◇ Les Bonnes : 20 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). L'Anneau des Nibelungen : 18 h.

THÉATRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). ◇ Vol au-dessus d'un nid de coucou : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). ◇ Premier Prix Grévin du théâtre étudiant : 20 h.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). Abu Hassan : 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Paroles en voyage : 14 h 30 et 10 h. Grand Théâtre. ◇ Le Misanthrope : 20 h 30. Théâtre Gémier. Sous les boulingrins bleus : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. ◇ L'Inconvenant : 20 h 30. Petite salle. Les Chaises : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Fièvre romaine : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Il était temps que j'arrive : 20 h 15. Smaïn : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Istanbul Hôtel : 19 h. Les Fourmidiables : 20 h 30. ◇ Le Détour : 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15.



cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Ernest le rebelle (1938), de Christian-Jaque, 16 h ; Lotna (1959, v.o.s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 19 h ; la Route des Indes (1984, v.o.s.t.f.), de David Lean, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

Oasis (1955), d'Yves Allégret, 22 h ; la Pirate (1983), de Jacques Doillon, 17 h ; Unas son de amor (1987, v.o.), d'Haydée Ascanio, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Maison de Bernarda (1987, v.o.), de Mario Camus, 14 h 30 ; la Guerre des fous (1987, v.o.), de Manolo Matji, 17 h 30 : El Extrano Viaje (1964, v.o.), de Fernando Fernan Gomez, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Paris banlieue (1961) de A. Périe ; Un dimanche en banlieue : Un dimanche à Colombes (1971) de P. Willemila, Smash en direct (1961) de L'Equipe des caméras associées, Orly sur Seine (1962) de P. Zimmer, Une partie de campagne (1936-1946) de Jean Renoir, 14 h 30 : Banlieue mode d'emploi : Où va-t-on se nicher ? (1982), le Couple témoin (1975) de William Klein, 16 h 30 ; Banlieue blême : la Vago (1983) de A. Djabri, Interdit au moins de treize ans (1982) de Jean-Louis Bertucelli, 18 h 30 ; Enfants de banlieue : Baby come back (1983) de Ph. Lopès-Curval, Enfants des courants d'air (1959) de E. Luntz, Nous les gosses (1941) de Louis Daquin, 20 h 30.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DU CANON NOIR (Chin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BEYROUTH, THE LAST HOME MOVIE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BRÈVES RENCONTRES (Sov., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CHOUANS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

260 CHRONO (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

ENGRENAGES (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ETROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Rex, 2e (42-36-83-93).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

FRANTIC (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GANDAHAR (Fr.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HIDDEN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARAVILLAS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

NEIGE SUR BEVERLY HILLS (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PONDICHÉRY JUSTE AVANT L'OUBLI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SAIGON, L'ENFER POUR DEUX FLICS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SUSPECT (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

36 FILLETTE (*) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN ZOO LA NUIT (**) (Can., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VÉNITIENNE (*) (It., v.f.) : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

WALL STREET (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

WHERE IS PARSI ? (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

6e Festival du film arabe du 21 avril au 30 avril 1988
INSTITUT DU MONDE ARABE
Tél. : 46-34-25-25

Films présentés le vendredi 22 avril :

15 h 30 : Un fils à louer (1953), de Helmy Rafla.

17 h 30 : Leila et les autres (1977), de Sid Ali Mazif.

19 h 30 : Les employés sur terre (1984), de Ahmed Yehia.

LES FILMS NOUVEAUX

BAGDAD CAFÉ. Film américain de Percy Adlon, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BLANC DE CHINE. Film français de Denys Granier-Deferre : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

CHINA GIRL. Film américain d'Abel Ferrara, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CORENTIN. Film français de Jean Marboeuf : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DANCERS. Film américain d'Herbert Ross, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA DERNIÈRE IMPÉRATRICE. Film chinois de Chen Jialin, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

FATAL BEAUTY. Film américain de Tom Holland, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRINCE DES TÉNÈBRES. (*) Film américain de John Carpenter, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SOURD DANS LA VILLE. Film canadien de Mireille Dansereau : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES TRIBULATIONS DE MON GRAND-PÈRE ANGLAIS... Film soviétique de Nana Djordjadze, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 23 AVRIL

« Exposition Van Gogh », 9 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Marie-Christine Lasnier).

« La Cour des comptes et son fonctionnement », 10 h, 13, rue Cambon (E. Romann).

« L'hôtel Potocki », 10 h 30, 27, avenue de Friedland (Isabelle Hauller).

« Notre-Dame et les bâtisseurs de cathédrales », 11 h, portail central.

« Cimetière du Père-Lachaise », 15 h, sortie métro Père-Lachaise.

« Collèges et couvents de la montagne Sainte-Geneviève : Ecossais, Irlandais, Spiritains », 15 h, 65, rue du Cardinal-Lemoine (Monuments historiques).

« L'hôtel de Poulpry », 11 h, 12, rue de Poitiers (Didier Bouchard).

« Exposition Winterhalter », 14 h 30, Petit Palais.

« Exposition Nature, Couture », 14 h 30, Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie.

« Exposition Le Minotaure », 14 h 30, Musée d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson (Ville de Paris).

« Le ministère de la marine », 14 h 30, 2, rue Royale. Pièce d'identité (La France et son passé).

« Jardins et chapelles de la montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, église Saint-Etienne-du-Mont (Paris pittoresque et insolite).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Les Flâneries).

« L'Opéra », 15 h, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Le Marais : de l'hôtel Lamoignon à la place des Vosges », 15 h, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« La Nouvelle Athènes », 15 h, sortie métro Notre-Dame-de-Lorette (Arcus).

« La Conciergerie », 15 h, 1, quai de l'Horloge (Christine Merle).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 h, sortie métro Saint-Sulpice (résurrection du passé).

« Jardins autour de la rue de Sèvres », 15 h, 42, rue de Sèvres (Approche de l'art).

« L'Assemblée nationale », 15 h, 33, quai d'Orsay. Carte d'identité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Versailles : le potager du Roy et le parc de la comtesse de Balbi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Monuments historiques).

« Les coulisses de la Comédie-Française », 10 h 30, entrée de l'administration, place Colette (La France et son passé).

« L'Opéra », 10 h 45, vestibule.

« L'hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Cour carrée, colonnade et appartements royaux du Louvre », 11 h, sortie métro Louvre (Didier Bouchard).

« L'Egypte au Louvre », 11 h, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Christine Merle).

« L'hôtel de Soubise », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois (Isabelle Hauller).

« L'Opéra », 14 h 30, hall d'entrée (Marie-Christine Lasnier).

« Le Panthéon », 14 h 30, devant l'entrée, place du Panthéon (Hauts lieux et découvertes).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Cités d'artistes et jardins secrets à Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Carrières et catacombes », 14 h 45, 2, place Denfert-Rochereau. Lampe de poche (Paris passion).

« L'Ile Saint-Louis », 15 h, 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile (Tourisme culturel).

« Les grandes heures du Marais », 15 h, sortie métro Saint-Paul (Arcus).

« Saint-Denis, nécropole royale (de la fin de la Renaissance au XIXe siècle) », 15 h, portail central (Lutèce-Visites).

« L'Académie française et l'Institut », 15 h, 23, quai Conti (Michèle Pohyer).

« Le vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 h, sortie métro Louvre (Résurrection du passé).

« Les salons du ministère de la marine », 15 h, 2, rue Royale. Carte d'identité (Approche de l'art).

« Le Musée Gustave-Moreau et le quartier de la Nouvelle Athènes », 15 h, 14, rue La Rochefoucauld (Didier Bouchard).

« Le Marais », 15 h, 24, rue Pavée (Paris et son histoire).

POUR LES JEUNES

« Le château de Vincennes », 14 h 30, entrée, avenue de Paris sur la pelouse (Monuments historiques).

DIMANCHE 24 AVRIL

« L'hôtel de la Païva », 9 h 30, 25, avenue des Champs-Elysées (E. Romann).

CONFÉRENCES

SAMEDI 23 AVRIL

6, place d'Iéna, 15 h : « L'art du Japon », par Christine Shimizu (Musée Guimet).

DIMANCHE 24 AVRIL

1, rue des Prouvaires, 15 h : « La guérison des souvenirs », par Michel Jodin ; « Sainte Hélène et le triomphe de la croix », par Narya.



Radio-télévision

Vendredi 22 avril

TF 1

20.40 Variétés : Les uns et les autres. Emission présentée par Patrick Sabatier. Avec Nana Mouskouri, les Ballets de Mexico, Gérard Blanc, Marie Myriam, Mylène Farmer, Claude Nougaro, Jil Caplan, Yves Duteil, Patricia Kaas, Isabelle Aubret, Annie Cordy et le dernier clip de France Gall. **22.45 Journal et la Bourse. 23.00 Magazine : Bonsoir.** De Frédéric Mitterrand et Liliane Bordoni. En direct de Toulouse. **0.30 Série : Les envahisseurs. 1.20 Nuit d'humour à l'Olympia.** Avec Jean Poiret, Michel Serrault, Alain Sachs, Abel et Gordon Bonner et Brière, Devaux et Zard, Michel Laguerie (1re partie).

A 2

20.35 Feuilleton : *La valise en carton.* De Michel Wyn et Françoise Verny, avec Irène Papas, Maurice Barrier, Sophie Rodrigues, Saki (3e épisode). **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème Les pouvoirs des femmes, sont invités : Marcel Bisiaux et Catherine Jajolet (A ma mère), Maryse Wolinski (Au diable vauvert), Jean Ferniot (Soleil orange), Yann Queffélec (La femme sous l'horizon), José Luis de Vilallonga (Ma vie est une fête). **22.50 Journal. 23.00 Campagne électorale. 23.20 Ciné-club : Bus stop ■.** Film américain de Joshua Logan (1956). Avec Marilyn Monroe, Don Murray, Arthur O'Connell (v.o.).

FR 3

20.30 Série : Marlowe, détective privé. Un travail d'amateur, d'après Raymond Chandler. Avec Powers Boothe. **21.30 Journal.** Avec un résumé de l'Open de tennis de Monte-Carlo. **21.55 Campagne officielle pour l'élection du président de la République. 22.40 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Les démons du large. Avec Richard *Bohringer*, Irène Frain et Pierre Jakez Helias. *La superstition des gens de la mer.* **23.25 Musicales.** 4e Symphonie, de Brahms, par l'orchestre du *Concertgebouw*, dir. Ricardo Chailly. **0.30 Modes d'emploi 3** (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Série : *Un flic dans la Mafia.* 21.15 Cinéma : La puritaine ■. Film français de Jacques Doillon (1986). Avec Michel Piccoli, Sabine Azéma, Sandrine Bonnaire, Laurent Mallet. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Banco ■.** Film américain de Richard Richards (1986). Avec Burt Reynolds, Peter MacNicol, Neil Barry. **0.25 Cinéma : Sang pour sang. ■■.** Film américain de Joël *Coen* (1983). Avec *John Getz*, Frances McDormand, Dan Hedaya. **2.00 Téléfilm : Opération Alamut.** De Ken Grieve, avec Terence Stamp, Michaël Culver, Carmen du Sautoy. **3.30 Cinéma : Le retour des morts vivants. ■.** Film américain de Dan O'Bannon (1984). Avec Clu Gulager, James Karen, Don Calfa. **5.00 Les superstars du catch.** *5.50* **Série : Rawhide.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Vengeance. De *Michael Anderson*, avec *Steven Bauer*, Rod Steiger, Michael York (1re partie). **22.20 Série : Mission impossible** (rediff.). **23.10 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardisson. **0.00 Journal de minuit. 0.30 Série : Thriller.** Si c'est un homme, raccrochez. **1.50 Série : Kojak** (rediff.). **2.40 Aria de rêve.** Trois motets, de Brahms, par le *Groupe vocal de France.*

M 6

20.30 Série : *Le Saint.* Le rocher du dragon. **21.20 Feuilleton : *La clinique de la Forêt-Noire.*** Le retour. **22.15 Six minutes d'informations. 22.25 Série : *Peter Gun.* 22.55 *Série : Mr Lucky.* 23.25 Six minutes d'informations. 23.35 *Série : Espion modèle*** (rediff.). **0.20 Magazine : Médiator** (rediff.). **0.50 Boulv'hard.** Actualité de la musique rock. **1.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Le crépuscule de Yang Koué Fei, poème dramatique chinois adapté par Georges Lecomte, musique de Pierre Boulez (INA, 1957). **21.30 Musique : Black and blue.** Le swing des Latinos. **22.40 Nuits magnétiques.** Les libraires. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

***20.30 Concert** (donné le 4 avril 1988* au Théâtre musical du Châtelet) : In Sommerwind, de Webern ; Sieben frühe Lieder, de Berg ; Symphonie nº 9 en ut majeur, D.944, de Schubert, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski (premier violon : Roland Daugareil ; soprano : Ann Murray). **22.20 Premières loges.** Pierre Nougaro, *baryton français. Extraits de* Thaïs, de Massenet, de Mireille de Gounod, de *Hamlet*, de *Thomas*, du Trouvère et de La Traviata, de Verdi, de Benvenuto Cellini, de Diaz, du Tannhauser, de Wagner. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.**

Samedi 23 avril

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Sommaire : Noriega, portrait de crise. **13.45 La Une est à vous.** Les téléspectateurs choisissent un téléfilm à la carte. **13.50 Série : Matt Houston. 15.45 Tiercé à Enghien. 16.00 La Une est à vous** (suite). **18.05 Trente millions d'amis.** *De Jean-Pierre Hutin.* Sommaire : le kazou de Perret ; plaidoyer pour les fauves de ville ; boxes individuels et chauffés. **18.35 Série : Agence tous risques. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert et tirage du Loto. *20.45 Variétés : Sébastien c'est fou !*** Emission de Patrick Sébastien. Avec Emmanuelle, Philippe Lavil, Arlette Didier, Jacques Dutronc, Jérôme Garcin, Jean-Luc Lahaye, les Coco-girls, Sophie Darel, Pierrette Pradier, Guy Lux, les Charlots, Bibie, Licence IV, Images, Paul Préboist. **22.20 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir** *(dernier épisode).* **23.35 Boxe.** Championnat du monde des poids welters IBF : Tyron Price-Simon Brown. **0.20 Journal et météo. 0.35 Série : Les incorruptibles. 1.25 Une nuit d'humour à l'Olympia** (2e partie).

A 2

13.15 Magazine : L'assiette anglaise. De Bernard *Rapp.* **14.00 Série : *Les mystères de l'Ouest.*** La nuit du double jeu. **15.00 Samedi-passion.** Jeu : Téléballe ; Basket ; Préparation des JO de Séoul ; Le club des dirigeants, avec *l'ambassadeur de Corée en France.* **17.55 Série : Ma sorcière bien-aimée.** Mère l'oie. **18.25 *Magazine : Entre* chien et loup.** D'Allain Bougrain-Dubourg. L'animal star : les chiens de décombres ; Sur le terrain : une ménagerie de plomb ; Animalement vôtre : Eric Charden ; Mémoire de chien : en 1958, le Salon des oiseaux ; Du coq à l'âne ; Bestiaire sans frontières : les bébés animaux ; Le toutou de la semaine. **19.05 INC. Spécial crédit. 19.10 Divertissement : Riez, nous ferons le reste. 19.35 Jeux : Bêtes à malice.** Présentés par Fabrice. **20.00 Journal. 20.30 Météo. *20.35 Variétés :* Champs-Elysées.** Emission présentée par Michel Drucker. Avec Simon et *les Modanais*, *Léo Ferré*, Eric Charden, Daniel Lavoie, Joni Mitchell, Canada, Johnny Clegg, Line Renaud, Peter Ustinov, Mikhaïl Baryshnikov, et des vidéos de Guesch Patti, Renaud et Sade. **22.15 Série : Sam et Sally. 23.15 Journal. 23.30 Les enfants du rock.** Planète rock. Invité : Guy Pellaert, dessinateur.

FR 3

13.00 Tennis. Open de Monte-Carlo. En direct et en Eurovision : demi-finales du simple et du double. **18.00 Disney Channel.** Feuilleton : Diligence express (14e épisode). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** A la recherche des diplodos. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 Disney Channel.** Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou et, à 21.00, un *épisode* du feuilleton Le chevalier lumière. **21.45 Journal.** Avec un résumé *de l'Open de tennis de Monte-*Carlo. **22.15 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Bernard Pivot. **22.30 Feuilleton : Les actes des Apôtres.** De Roberto Rossellini, avec Edoardo Torricella, Jacques Dumur, Mohamed Kouba (dernier épisode). ***23.50 Magazine : Sports 3.** Le portrait* de l'invité (Alain Fabiani) ; La séquence anniversaire, souvenir ; Le film de la semaine ; Le dossier médical ; L'aventure ; Les régions ; L'actualité de la semaine ; Le concours. **0.50 Musiques, musique.** Le clavier bien tempéré, de Bach, par Pascal Rogé, piano (Prélude et fugue en sol majeur).

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi, 1 heure. De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert, Frédérick L. Boulay. **14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.55 Série : Flic à** *tout faire.* **15.20** *Série :* **Throb. 15.40 Série : Stalag 13. 16.05 Documentaire : *Les marais d'Australie.* 16.35 Cabou cadin.** Rambo ; Pitou ; SOS Fantômes ; Rahan. **18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon Zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invité : Pierre Desproges. **20.30 Téléfilm : L'ADN, le Secret de la vie.** De Mick Jackson, avec Tim Pigott-Smith, Jeff Goldblum. *La compétition de deux laboratoires anglais, dans les années 50, pour des travaux sur l'ADN.* **22.15 Spectacle : Le monde magique de David Copperfield.** L'évasion d'Alcatraz. **23.00 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : Ténèbres. ■** Film italien de Dario Argento (1982). Avec Anthony Franciosa, Daria Nicolodi, John Saxon, Giuliano Gemma. *Un auteur de romans policiers, invité par sa maison d'édition à Rome, se trouve mêlé à une inexplicable affaire : une voix bizarre le harcèle au téléphone. Enquête semée de meurtres. Drame sanglant, très violent, d'un spécialiste italien de la terreur.* **0.45 Cinéma : Etat de siège. ■** Film français de Costa-Gavras (1972). Avec Yves *Montand*, Renato Salvatori, Jean-Luc Bideau. **2.40 Téléfilm : Les hommes du Cat. 4.15 Magazine : Avance sur image.** Spécial Zbigniew Rybczynski. **5.15 Téléfilm : Les enfants de Stepford.**

LA 5

13.15 Le best-off. 13.30 Série : Automan. 14.25 Série : Galactica. 15.20 Série : Wonder woman. 16.10 Variétés : Childéric. 16.55 Série : Captain Power (rediff.) **17.20 Dessin animé : Jeanne et Serge. 17.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 18.10 Dessin animé : Sandy Jonquille.** ***18.30 Dessin animé : Le tour du monde* de Lydie. 18.55 Journal images. *19.02 Jeu :* La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard spécial.** Les meilleurs moments de la semaine. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Vengeance.** De Michael Anderson, avec Steven Bauer, Rod Steiger, Michael York (2e partie). **22.25 Série : *L'inspecteur Derrick.* Paddenberg. 23.25 Magazine : Télé-matches.** Présenté par Pierre Cangioni. *Résultats sportifs de la soirée ; Reportages d'actualité ; Rétrospective de la semaine ;* Le journal du tennis ; Diffusion d'un événement sportif. ***0.00 Journal de minuit.* 1.35 *Magazine :* Circuit** (rediff.). **2.00 Série : Thriller.**

M 6

13.15 Magazine : Ciné 6 première (rediff.). **13.45 *Hit, hit, hit, hourra !* 13.55 Fréquenstar.** Invité : Jean-Louis Aubert. **14.45 Série : Le Saint** (rediff.). **15.35 Série : Le prisonnier. 16.25 Magazine : Danarama.** De *Philippe Dana.* Avec Michel Blanc et Jean-Marie Boursicot. **17.10 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** *Le retour* (rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : Incroyable Hulk. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show.** Ça c'est mon fils. **20.30 Théâtre : *La poulette aux œufs d'or.*** Pièce de Robert Thomas, mise en scène par l'auteur. Avec Michel Le *Royer*, Robert Thomas, Françoise Fleury, Elyane Bordas. **22.25 Série : Clair de lune.** Les aventures de mademoiselle Dipesto. **23.15 Magazine : Charmes.** *Sommaire :* Quand bébé dort ; Déshabillez-moi ; Le photographe ; La peau lisse ; Les contes érotiques du chemin de fer. **23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Série : Devlin connection** (rediff.). **0.45 Magazine : Danarama** (rediff.). **1.30 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. *Alain* Richert, jardinier. **20.45 Dramatique : Feux artificiels,** de Judith Gershman. **22.35 Musique : Opus.** Les rockeuses : Splendeurs et misères des femmes dans le rock n'roll : Janis Joplin, Tina Turner, Marianne Faithful, Yoko Ono, *Madonna.*

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra** (donné le 8 avril 1988,* salle Pleyel) : Le roi d'Ys, de Lalo, par le Nouvel Orchestre philharmonique et le Chœur de Radio-France, dir. Armin Jordan ; chef de chœur : Michel Tranchant ; chef de chant : Monique Paubon ; premier violon : Jacques Prat ; *sol.* : Barbara Hendricks, Dolorès Ziegler, Marcel Vanaud, Michel Piquemal. ***23.05 Transcriptions et paraphrases. **0.00 Musique de chambre.** Mozart, Spohr, Krommer.

Audience TV du 21 avril 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	39.4	Santa-Barbara 17.0	Elections 4.3	Actual. région. 6.4	Nulle part 3.2	Porte magique 5.3	Ile fantastique 3.2
19 h 45	50.0	Roue fortune 25.0	Divertissements 4.8	Actual. région. 4.3	Nulle part 4.8	Bd Bouvard 6.9	Ile fantastique 4.8
20 h 18	64.9	Journal 26.1	Journal 20.2	La classe 7.4	Nulle part 4.3	Journal 3.2	Homme Kazans 3.7
20 h 56	69.7	Claude François 20.7	OSS 117 21.8	100 000 $ 16.5	Papa et moi 1.6	Planète Singes 9.0	Devlin Connec 3.2
22 h 08	65.4	Claude François 21.3	OSS 117 19.7	100 000 $ 16.5	Flash info. –.–	Planètes Singes 10.6	M 6 aile le ciné. –.–
22 h 44	31.9	Rick Hunter 17.0	Edit. spéciale 5.9	Elections 4.3	Jean de Florette 1.6	Cap Furillo 3.7	Peter Gunt –.–

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Dimanche 24 avril

TF 1

7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. *Magazine présenté* par Jean Offrédo. **8.00 Météo. 8.05 Dessins animés.** *Candy : Les trois mousquetaires ;* Jem et les hologrammes ; Bioman. ***9.10 Variétés : Jacky show.*** Avec Simon et les Modanais, Florent Pagny, *Mylène Farmer, Mory Kanté.* **9.35 Série : Tarzan.** Le dernier des surhommes. **10.30 Pas de pitié pour les croissants. 11.00 Les animaux du monde.** *Emission* de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Les derniers *rhinocéros.* **11.30 Magazine : Automoto. 11.58 Météo. 12.00 Magazine : Téléfoot. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch.** Le piège. **14.20 Jeu : *Le juste prix.*** Présenté par Max Meynier et Harold Kay. **15.25 Tiercé à Longchamp. 15.40 Série : M'as-tu vu ?** La traviata. ***16.35 Série : Doris comédie.*** *Une* femme vraiment fatale. Avec Doris Day. ***17.05 Série : Columbo.*** *Rançon pour un homme mort.* **18.25 Série : Pour l'amour du risque.** *Les voleurs de* bijoux. **19.25 Loto sportif. 19.30 Journal. *19.40 Météo. 19.45 Tapis vert.* 19.50 Soirée spéciale élection présidentielle.** Présentée par Patrick Poivre d'Arvor. **22.30 Cinéma : Qui ? ■** Film français de *Léonard* Keigel (1970). Avec Maurice Ronet, Romy Schneider. **0.00 Soirée présidentielle. élection présidentielle (suite). 0.50 Une nuit d'amour à l'Olympia** (3e partie).

A 2

9.00 Connaître l'Islam. *9.15 Emissions* israélites A Bible ouverte. **9.30 Foi et traditions des chrétiens orientaux. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe d'enfants,** retransmise depuis Aulnay-sous-Bois. **12.05 Dimanche Martin,** Comme sur un plateau, présenté par Jacques Martin et Claude Sarraute. **13.00 Journal. 13.20 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. Avec François Valéry, Gérard Blanc, Alice et Anaïs, Le grand ballet national de Mexico. **15.00 Série : Mac Gyver.** La fondation Phoenix. **15.50 L'école des fans.** Invité : *Bernard Soustrot, trompettiste.* **16.35 Thé tango.** Avec l'orchestre de *Robert Quibel, Gérard Meissonnier* et Rosita. **17.15 Série : Allô Béatrice.** Charmant week-end. ***18.10* Stade 2.** Rugby : 8e de finale aller du championnat de France ; Basket : demi-finale aller du championnat de France ; Tennis : Open de Monte-Carlo ; Football : 8e de finale retour de la coupe de France. **18.45 Série : Maguy.** Apocalypse mômes. **19.15 Journal. 19.40 Météo. 19.45 Soirée spéciale élection présidentielle. 23.40 Informations : 24 heures sur la 2. 0.10 Série : *Mac Gyver*** *(rediff.).*

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.02 Boumbo. 8.15 Croc-note show. 8.20 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 8.45 Les comptines du Vieux Continent. *8.50 Raconte-moi la Bible.* 9.00 Magazine : Ensemble aujourd'hui.** Emission de *l'ADRI.* ***10.30 Latitudes.*** Emission de RFO. **11.30 Magazine : RFO hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Magazine : Sports loisirs.** Boxe française : championnat d'Europe ; Tennis : Open de Monte-Carlo (finale du double et du *simple messieurs*). **18.00 Spécial élection présidentielle. 18.05 Amuse 3. *18.55 Spécial élection présidentielle.* 19.05 Série : Mission casse-cou.** Le prix du sang. ***19.55 Soirée spéciale* élection présidentielle. 21.30 Téléfilm : Témoin à charge** d'Alan Gibson. Avec Ralph Richardson, Deborah Kerr, Diana Rigg, Donald Pleasance. *Un avocat perspicace. Un suspense diabolique.* **23.10 Soirée spéciale élection présidentielle** (suite). **Musiques, musique.** Le clavier bien tempéré de Bach par Pascal *Rogé, piano* (*Prélude et fugue en sol mineur*).

CANAL PLUS

7.00 Dessins animés : Ça cartoon. *Présentés* par Philippe Dana. **7.50 Dessin animé : Victor. 8.00 Cabou cadin.** Rahan ; Rambo. **8.50 Cinéma : *Papa et moi.* ■** Film franco-italien de Giorgo Capitani (1988). Avec Ugo Tognazzi, Ricky Tognazzi, Catherine Alric, Anouk Aimée. **10.30 Cinéma : Jean de Florette. ■** Film franco-italien de Claude Berri (1986). Avec Yves Montand, Gérard Depardieu, Daniel Auteuil, Elisabeth Depardieu. **12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz.** *Présenté par* Marc Toesca. **14.00 Basket professionnel américain.** *Trailblazers de Portland*-Lakers de Los Angeles. **15.30 Téléfilm :** Rosie. De Jackie Cooper, avec Sandra Locke, Tony Orlando. *La vie d'une chanteuse populaire.* **17.10 Série : Un flic dans la Mafia. 18.00 Cinéma : Tron. ■■** Film américain de Steven Lisberger (1982). Avec Jeff Bridges, David Warner, Bruce Boxleitner, Cindy Morgan. *Un concepteur de jeux vidéo, dépossédé de ses programmes par un PDG, se glisse à l'intérieur du monde des ordinateurs et affronte les programmes belliqueux manipulés par le Maître Contrôle Principal. Œuvre expérimentale avec d'extraordinaires effets spéciaux. Des idées humanistes. Un spectacle – produit par la firme Walt Disney – absolument surprenant.* **19.30 Flash d'informations. 19.40 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.00 Flash d'informations. 20.07 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.20 Flash d'informations. 20.25 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.40 Flash d'informations. 20.45 Cinéma : Masques. ■** Film français de Claude Chabrol (1987). Avec Philippe Noiret, Robin Renucci, Monique Chaumette, Bernadette Lafont. *Un jeune journaliste, qui veut écrire un livre sur un animateur de télévision très populaire, réussit à se faire inviter chez lui et découvre les secrets de sa vie privée. Il y a une victime à sauver. Une comédie satirique et policière où Chabrol trouve la juste mesure de la méchanceté et de l'ironie. C'est fort bien joué.* **22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : La fille. ■** Film italien d'Alberto Lattuada (1978). Avec Marcello Mastroianni, Nastassja Kinski, Francisco Rabal. **0.05 Cinéma : *Le retour des morts vivants.* ■** Film américain de Dan O'Bannon (1984). Avec Clu Gulager, James Karen, Don Calfa. **1.35 Téléfilm : Dans les griffes de la loi.**

LA 5

5.00 Journal permanent. 7.15 Dessin animé : Cathy la petite fermière (rediff.) **8.35 Dessin animé : Vanessa** (rediff.). **9.30 Top Nuggets. 10.00 Série : Captain Power** (rediff.). **10.30 Série : Galactica** (rediff.). **11.20 Série : Wonder woman. 12.10 Série : Superminds** (rediff.). **13.00 Journal. 13.25 Série : Automan. 14.15 Série : Matlock.** Le journal d'un crime parfait. De Robert Day, avec Andy Griffith, Lorf Lethin, Steve Inwood. **15.50 Magazine : Télé-matches dimanche. 17.10 Mondo dingo. 18.00 Spécial élection présidentielle. 18.05 Série : Baretta. 18.55 Feuilleton : Dallas. 19.45 Spécial élection présidentielle. 20.45 Cinéma : Duos sur canapé.** □ Film français de Marc Camoletti (1979). Avec Jean Lefebvre, Michel Galabru, Marina Vlady, Bernard Menez. *Marc Camoletti a éprouvé le besoin de porter sa pièce au cinéma. On s'en serait passé, car c'est du mauvais boulevard.* **22.20 Spécial élection présidentielle** (suite.). **0.10 Cinéma : Dynamite Jack □** Film français de Jean Bastia (1961). Avec Fernandel, Lucien Raimbourg. *En 1880, un Français s'expatrie en Arizona. Sa ressemblance avec un redoutable bandit lui vaut de nombreuses mésaventures. Une manière de western français tourné dans la région d'Aix-en-Provence. Fernandel tient un double rôle. Les gags ont traîné partout.* **2.00 Spécial élection présidentielle** (suite). **2.10 Série : Matlock** (rediff.). **3.45 Spécial élection présidentielle** (suite). **4.00 Série : L'inspecteur Derrick** (rediff.).

M 6

9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.20 Hit, hit, hit, hourra ! 10.30 Revenez quand vous voulez. Emission de Philippe Meyer. Invitée : Madeleine Chapsal. **11.40 Magazine : Portrait d'hommes d'Etat. 12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Magazine : Le glaive et la balance.** De Charles Villeneuve. L'affaire Marie Besnard, l'empoisonneuse. **13.15 Magazine : Jazz 6.** De Philippe Adler. Le trompettiste français Irakli. **13.45 Hit, hit, hit, hourra ! 13.55 Jeu : Fan de... 15.00 Série : Clair de lune** (rediff.). **15.50 Série : Devlin connection** (rediff.). **16.40 Série : Espion fantastique** (rediff.). **17.30 Magazine : Turbo** (rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : L'île fantastique. 19.54 Spécial éclection présidentielle, en direct de l'espace Cardin.** Premières estimations : les premières résultats, les taux de participation et les premiers commentaires. **20.30 Cinéma : La belle de Moscou ■** *Film américain* de Rouben Mamoulian (1967). Avec Fred *Astaire, Cyd Charisse, Janis Paige,* Peter Lorre. **22.15 Spécial élection présidentielle** *(suite). Les réactions des* états majors politique . Débats avec la participation des principaux leaders politiques. **22.35 Série : Drôles de dames.** La collection de jade. **23.25 Spécial élection présidentielle** (suite). Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.05 La belle et la bête, extrait d'Histoires de bouches, de Noëlle Chatelet. **20.30 Atelier de création radiophonique.** Etc. à l'infini. **23.00 Musique.** Le concert. Music projects London : concert enregistré au Présent musical d'Orléans le 19 mars dernier ; entretien avec le chef d'orchestre Richard Bernas. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 12 et 13 décembre 1987 à Berlin) : Khovanchtchina (prélude), de Moussorgski ; Concerto pour piano et orchestre nº 3 en ut majeur, op. 26, de Prokofiev ; Symphonie en trois mouvements, de Stravinski ; Daphnis et Chloé, *suite nº 2*, de Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. James Conlon ; *sol.* : *Barry Douglas, piano.* **23.05 Climats. 1.00 Ocora.** Musique arménienne avec l'ensemble *Kotchnak.*

> **Pour écouter France-Musique sur la bande FM :** Avignon 93,22 MHz, Bordeaux 93,50, Brest 89,40, Caen 95,60, Clermont-Ferrand 95,50, Grenoble 91,80 et 95,50 (ville), Lille 88,70, Limoges 97,50, *Lyon 92,40 et 98* (ville), Marseille 94,20, Metz 89,70, Montpellier 92,90, *Mulhouse 91,60,* Nancy 91,70, Nantes 98,90, Nice 92,20 et 94,40, Orléans 90,70, *Paris* 91,70, Reims 89,20, Rennes 89,90, Rouen 92, Strasbourg 95, Toulouse 91,70 et 93,10 (ville).

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 23 avril

Paris, Drouot, 14 heures : tapis.

Dimanche 24 avril

Paris, Drouot, tableaux, objets d'art, affiches, bronzes, sculptures, icônes.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 23 avril

Compiègne, 14 heures : archéologie ; **Moulins,** 14 heures : mobilier, bibelots.

Dimanche 24 avril

Versailles, 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier ; **L'Isle-Adam,** 14 h 30 : tableaux modernes ; **Rambouillet,** 14 h 30 : bijoux, art animalier ; **Sens** 14 h 30 : tableaux modernes ; ***Verrières,*** *10 h 30 : céramiques ;* **Ermont,** 14 h 30 : meubles, tableaux ; **Versailles.** *Chevau-légers, 10 heures et 14 heures :* argenterie, bijoux ; **Bourg-la-Reine,** 14 h 30 : mobilier, tableaux.

PLUS LOIN

Samedi 23 avril

Auch, 14 h 30 : livres ; **Bourges,** 14 heures : Extrême-Orient, mobilier ; **Lyon** (Me Dumas) 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Marseille** (Prado) : 10 h 30 et *14 h 30 : Extrême-Orient, mobilier* **Parthenay,** 14 heures : meubles, objets d'art **Romans,** 14 h 30 : bibelots, mobilier, tapis.

Dimanche 24 avril

Brive-la-Gaillarde, 14 heures : art nouveau, sculptures et tableaux modernes ; **Dunkerque,** 14 h 30 : objets d'art, mobilier, argenterie ; **Lille,** 11 heures : numismatique, 14 heures : *mobilier, objets d'art ;* **Louviers,** 14 heures : modèles réduits Bugatti ; **Reims,** 14 heures ;objets d'art, mobilier, bijoux ; **Troyes,** 14 heures : tableaux, objets d'art, argenterie, mobilier.

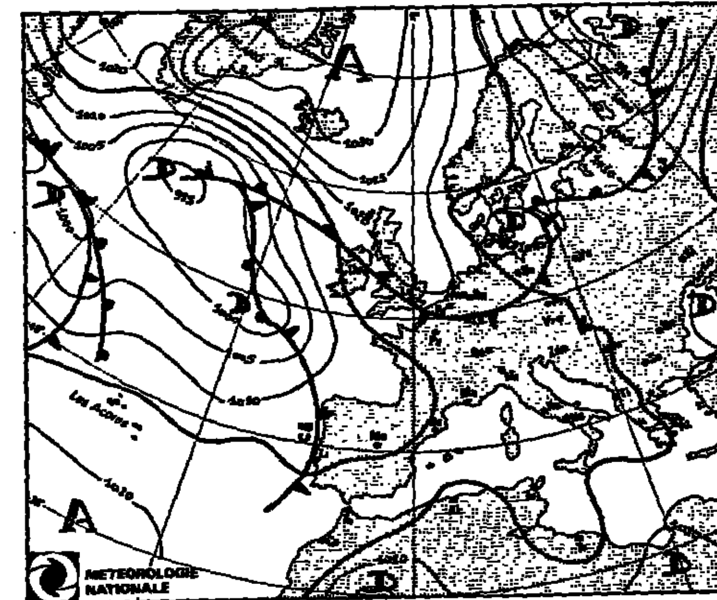
FOIRES ET SALONS

Paris, square des Batignolles, quai *d'Austerlitz (Salon de l'objet de collections ;* **Lyon, Nice, Bordeaux-Quinconces, Angers, Vernouillet, Nogent-sur-Marne (Salon du jouet de collection).**

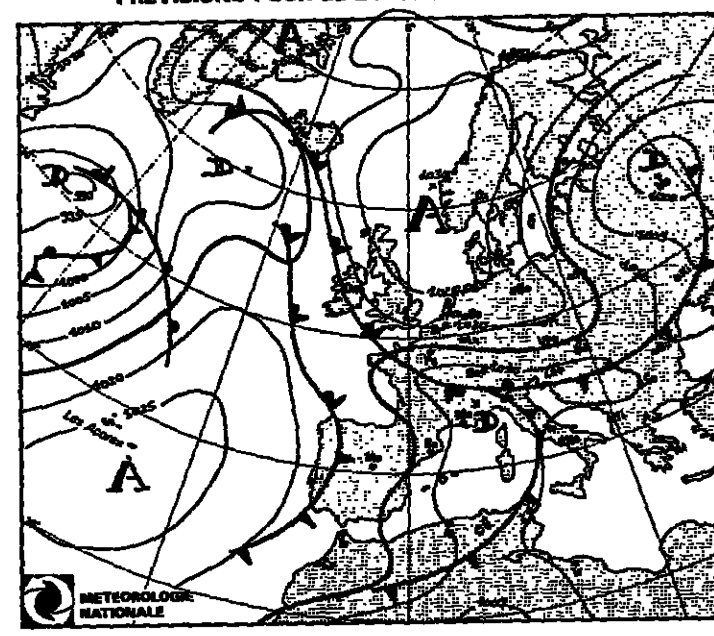
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 AVRIL 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 AVRIL A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 22 avril à 0 heure et le dimanche 24 avril à 24 heures.

Une perturbation orageuse concernera la majeure partie du pays, pour s'évacuer vers le sud-est dimanche après-midi. Elle sera suivie d'un ciel variable en moitié sud.

Par ailleurs, de l'air froid en provenance de Scandinavie circulera dans un flux d'est. Il s'enfoncera lentement, apportant dimanche sur une moitié nord un temps plus sec mais frais.

Samedi : ondées orageuses et nuages.

Le temps sera le plus souvent très nuageux sur le pays.

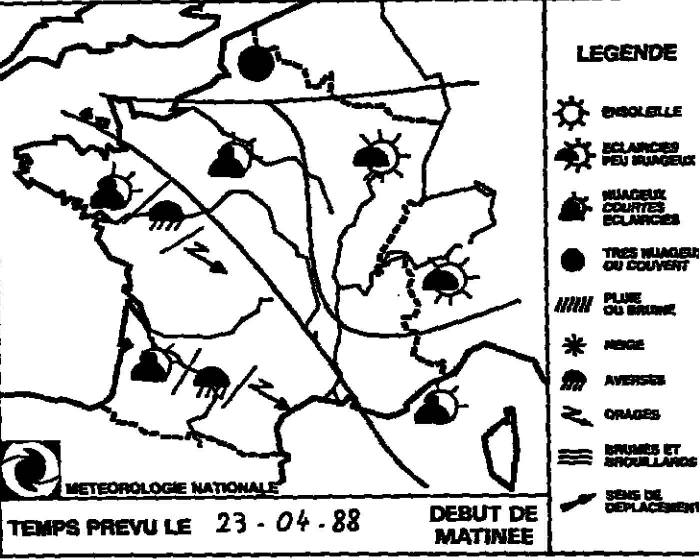
Toutefois le matin le ciel sera encore peu nuageux du nord-est aux Savoies et de la Côte d'Azur à la Corse, tandis que du pays de Caux à l'Auvergne et aux Alpes du Sud persisteront quelques éclaircies.

L'après-midi le ciel se dégagera un peu sur l'Aquitaine. Du nord de la Seine à la Lorraine, de belle éclaircies se développeront dans l'air plus frais qui gagnera par le nord.

Dimanche : retour progressif des éclaircies.

Sur le nord du pays, l'air frais gagnera progressivement du terrain, associé à un temps assez ensoleillé. Ils concerneront le matin les régions du Nord à la Normandie et au Nord-Est, l'après-midi la moitié Nord.

Par ailleurs, le temps très nuageux avec ondées éparses s'évacuera vers le Sud-Est. L'après-midi, des éclaircies apparaîtront ainsi du Sud-Ouest au Massif Central et au Languedoc. La tramontane s'établira le matin, le mistral dans l'après-midi.



TEMPS PREVU LE 23-04-88 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 21-4-1988 à 6 heures TU et le 22-4-1988 à 6 heures TU — le 22-4-1988

FRANCE			
AJACCIO	18	10	N
BIARRITZ	23	11	C
BORDEAUX	22	9	D
BOURGES	20	7	D
BREST	18	10	D
CAEN	16	7	N
CHERBOURG	14	8	N
CLERMONT-FERR.	19	5	D
DIJON	19	7	D
GRENOBLE St-M-H	22	6	D
LILLE	15	5	B
LIMOGES	20	10	D
LYON	20	6	D
MARSEILLE-MAR.	21	9	D
NANCY	18	3	D
NANTES	20	10	D
NICE	19	12	D
PARIS-MONTS.	19	10	D
PAU	22	9	N
PERPIGNAN	20	10	C
RENNES	19	9	D
ST-ÉTIENNE	18	4	D
STRASBOURG	19	6	N
TOURS	20	8	D
TOULOUSE	21	10	D
POINTE-A-PITRE	31	21	A

ÉTRANGER			
ALGER	21	14	C
AMSTERDAM	12	3	D
ATHÈNES	17	9	D
BANGKOK	34	28	C
BARCELONE	21	8	D
BELGRADE	21	9	C
BERLIN	18	6	N
BRUXELLES	15	7	N
LE CAIRE	24	19	D
COPENHAGUE	15	4	P
DAKAR	25	20	D
DELHI	37	23	D
DJERBA	21	11	D
GENÈVE	18	3	D
HONGKONG	26	21	A
ISTANBUL	11	9	N
JÉRUSALEM	15	7	N
LISBONNE	21	14	A
LONDRES	16	9	N
LOS ANGELES	18	10	A
LUXEMBOURG	17	6	D
MADRID	22	11	P
MARRAKECH	26	11	D
MEXICO	31	13	A
MILAN	23	12	N
MONTRÉAL	11	0	C
MOSCOU	21	13	D
NAIROBI	25	16	N
NEW-YORK	14	6	D
OSLO	4	-2	D
PALMA-DE-MAL.	24	6	D
PÉKIN	15	7	N
RIO-DE-JANEIRO	29	23	D
ROME	19	9	B
SINGAPOUR	33	27	A
STOCKHOLM	3	-2	N
SYDNEY	21	16	C
TOKYO	20	15	C
TUNIS	22	9	N
VARSOVIE	17	8	P
VENISE	20	11	C
VIENNE	16	12	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PHILATÉLIE

La série Europa

Transports et communication

La poste mettra en vente générale, le lundi 2 mai, les deux timbres annuels de la série Europa sur le thème « Transports et communication ». Le timbre à 2,20 F est consacré à la communication par câble et satellites, celui à 3,60 F aux transports urbain de demain. Pour cette valeur, l'artiste a choisi de représenter le VAL (véhicule automatique léger) fabriqué par la société Matra.

Rappelons qu'actuellement trente-six administrations postales procèdent à une émission de timbres Europa sur un sujet commun qui change tous les ans (*le Monde* du 25 avril 1987). La réalisation du premier Europa fut adoptée le 20 janvier 1956 par les ministres des postes et télécommunications des six pays de la Conférence européenne du charbon et de l'acier (CECA) : RFA, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas. Le premier Europa français vit le jour le 15 septembre de la même année. Constituée en 1959, la Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications (CEPT) prend le relais de la CECA à partir de 1960. L'appartenance à la CEE n'est donc pas une condition nécessaire à l'émission des timbres Europa : la Suisse, la Yougoslavie ou le Liechtenstein sont ainsi parmi les pays émetteurs...

Les timbres, d'un format horizontal 40 × 26 mm (nº PTT 1988-17) sont dessinés par Yves Millecamps, gravés par Claude Jumelet et Jacky Larrivière et imprimés en taille-douce en feuilles de cinquante.



★ Vente anticipée à Paris, le 30 avril, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (15e) ; de 8 heures à 12 heures, à Paris RP Louvre, 52, rue du Louvre (1er), et à Paris-Ségur, 5, avenue de Saxe (7e).

Vente anticipée à Strasbourg, le 30 avril, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, au bureau de poste temporaire ouvert dans le hall de l'immeuble du Parlement européen ; de 8 heures à 12 heures, aux guichets philatéliques de la recette principale et de l'AGERIP de Strasbourg.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
24, rue Chauchat, 75009 Paris
Tél. : (1) 42-47-99-08

En filigrane

● **Les « Droits de l'homme » de Louis-Eugène Mouchon.** – Les timbres au type *Mouchon,* du nom de leur dessinateur, sont apparus en France en 1900 et furent remplacés en 1903 avec l'émission de la première *Semeuse.* Un livre, le plus complet jamais publié sur ce sujet, écrit par deux éminents spécialistes, Jean Storch et Robert Françon, vient d'être publié. En cent vingt-huit pages, trois cent cinquante illustrations en noir ou en couleurs, les débutants et les spécialistes trouveront toutes les précisions sur ces timbres. Sont disponibles une édition brochée (249 F) et une édition reliée (320 F), port recommandé 40 F (chez l'auteur, Dr Jean Storch, 6, place de Verdun, 42300 Roanne).

● **Le coin des bonnes affaires.** – Deux ventes sur offres à noter pour la prochaine quinzaine. Suréval (clôture des offres le mardi 26 avril, Paris, tél. : (1) 43-73-44-27) propose, dans son catalogue, plus de sept mille lots : des marques postales classées par départements, des timbres classiques, des années complètes de France. En vedette, un bloc de quatre coins datés du *Coq* de Decaris fluo jaune (prix de départ : 10 000 F).

Bertrand Sinais (clôture des offres le mercredi 11 mai, Paris, tél. : (1) 48-78-29-80) disperse plus de dix mille lots. La couverture du catalogue est faite avec un « premier courrier par avion Casablanca-Toulouse » sur ligne Latécoère du 15 mars 1919 (prix de départ : 3 500 F) et un 1,50 F carmin, « poste aérienne » de 1930 perforé EIPA (prix de départ 20 000 F). Les marques postales anciennes sont bien représentées. A noter les plus de cinq cents lots de poste navale (par exemple, vingt plis avec cachets commémoratifs de navires dont un rare « dernier jour de *la Bidassoa* », prix de départ 500 F). Nombreuses rubriques d'histoire postale (guerres, grèves, hôpitaux et Croix-Rouge)...

● **Philatélie à la télévision.** – L'émission de télévision de Jean Offredo sur TF 1 « Bonjour la France-Bonjour l'Europe » accueille une rubrique philatélique tous les dimanches, vers 7 h 40, présentée par Pierre Jullien, du *Monde des philatélistes.* Au programme de dimanche : une promenade touristique en Charente-Maritime.



Le Carnet du Monde

Naissances

– Martine BORGOMANO,
François ROBINET,
Stéphanie et Emmanuelle,
ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le 18 avril 1988, à Paris.

38, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.

Fiançailles

– M. et Mme Léon-Bernard LOTTHE-BRABANT,
M. et Mme Jacques DERSY,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Catherine et Laurent.

27, rue de Lille,
59270 Bailleul.
10, rue de la Neva,
75008 Paris.

Décès

– Mme Angèle Blanchi
Et ses enfants,
ont l'immense peine d'annoncer le décès de

M. Antoine BLANCHI,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
ingénieur général
des télécommunications,

survenu le 15 avril 1988, à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu à Peille, son village natal, dans la plus stricte intimité.

– M. Thierry Coulmain,
son mari,
Estelle, Bertrand, Cécile,
ses enfants,
Mme Denise Boulenger,
sa grand-mère,
M. et Mme Jean Appert,
ses parents,
Frédéric, Anne, Alexandre et Vincent Appert,
ses frères et belle-sœur,
M. et Mme Georges Coulmain,
ses beaux-parents,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Mme France COULMAIN,
née Appert,

survenu le 17 avril 1988, à l'âge de vingt-neuf ans.

Prions pour elle.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 21 avril, en l'église de Vaucresson.

– Mme Maryse Ehrentrant,
son épouse,
M. et Mme Gilbert Ehrentrant
et leur fils,
M. et Mme Ghessoub
et leur fille,
M. et Mme Jacques Ehrentrant
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Ehrentrant,
M. et Mme Ernest Dietlin,
ses frères et sœurs
et leurs familles,
Toute sa parenté,
Ses amis,
font part du rappel à Dieu, le 21 avril 1988, dans sa soixante-dix-neuvième année, de

M. René EHRENTRANT.

Ses obsèques auront lieu à Vallerois-le-Bois.

– Paris. Düsseldorf. Chicago.

– Le président,
Les directeurs associés
Et les collaborateurs d'AT Kearney, Management Consultants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel GAIRARD,
directeur général d'AT Kearney France,
ancien élève de l'Ecole centrale
des arts et manufactures.

Ils s'associent à la douleur de la famille.

– Les familles Gavron, Kleinmann et Sebban,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Olga KAGAN KATUNAL,

survenu le 20 avril 1988, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu à Paris, le vendredi 22 avril au matin, au cimetière de Pantin.

Alain Kleinmann,
40, rue de Paradis,
75010 Paris.
Tél. : 48-24-38-20.

– *On annonce le décès de*

Mlle Denise LYON,
conservateur honoraire
à la Bibliothèque nationale,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques.

Selon son désir, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale.

11, place de la Porte-Champerret,
75017 Paris.

Remerciements

– Mme Jean-Pierre Dupuy,
son épouse,
Marie-Eugénie Dupuy,
Marie-Catherine Boury-Dupuy,
Eglantine Dupuy,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

M. Jean-Pierre DUPUY.

– Louvigny. Le Mesnil.

Merci à chacun de vous pour toute la chaude sympathie que vous nous avez manifestée à l'occasion de la dure séparation que nous cause la mort de

Gilles.

M. et Mme Thierry HOLLIER-LAROUSSE
et leurs enfants.

PFG : Jean-Pierre Prud'homme,
13, place de la République,
14000 Caen.

Anniversaires

– Pour le sixième anniversaire de la disparition de

Marcel LOICHOT,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Pour le dixième anniversaire du décès de

Jacques RUEFF,
grand croix de la Légion d'honneur,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

Avis de messes

– L'Union catholique du théâtre et de la musique
nous prie d'annoncer qu'une messe sera célébrée le lundi 25 avril, à 12 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er, par le Père Carré, de l'Académie française, et par le Père Bolet, aumônier national des artistes du spectacle,

à la mémoire de

Paul DERENNE,
chevalier des arts et lettres,
chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre,
professeur de chant
à l'Ecole normale de musique,

décédé le 18 avril 1988, dans sa quatre-vingt-unième année.

– Le samedi 23 avril 1988, à 12 heures, messe pour le premier anniversaire de la mort du

Père Dominique DUBARLE,

au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris.

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Jacques LE CHEVALLIER,
peintre
et maître verrier,

une messe sera célébrée le vendredi 29 avril, à 18 h 15, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

On y associera le souvenir de son épouse.

– A l'occasion du cent vingt-cinquième anniversaire du combat de CAMERONE, une messe solennelle sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le samedi 30 avril 1988, à 10 heures, à la mémoire des

LÉGIONNAIRES MORTS POUR LA FRANCE,

plus particulièrement en INDOCHINE de 1940 à 1954.

Cette messe sera suivie d'un dépôt de gerbe sous la plaque commémorative du combat de CAMERONE.

Communications diverses

– A l'occasion du premier anniversaire de la mort du Père Dominique Dubarle, conférence autour de son œuvre scientifique, avec M. Louis Leprince-Ringuet, André Lichnerowicz, Etienne Bauer, Jean Ladrière, le 23 avril, à 14 h 30, au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris.



Le Monde CADRES

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

. FUTUR RESPONSABLE SERVICE RECRUTEMENT — Réf. VM 40/813 X

Banque Privée
. EXPLOITANT COMMERCIAL JUNIOR — Réf. VM 37/2591 A
Paris

Rejoindre un grand de l'audiovisuel
. JEUNE INGENIEUR — Réf. VM 50/2326 C
X, Telecom, Supelec...

Si vous êtes intéressé par l'un des ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie à :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA UNITED KINGDOM ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

INFORMATIS
DÉPARTEMENT GESTION
CHEFS DE PROJETS
IBM 36 GAP 2
250.000/AN
2 ANALYSTES PROGRAMMEURS
2 ans/IBM 36/GAP 3.
3 ans/DPS 4.
25, rue Daubenton (5e).
43-37-88-22.

Importante banque recrute

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Applications VIDÉOTEXTE sur INTERTECHNIQUE.
Bac + 2 - DUT ou BTS apprécié.
2 à 3 ans d'expérience Système PICK.
Si intéressé tél. pour R.V. immédiat au 48-74-38-23.

CADRE IARD HF

Diplômé d'Etudes Supérieures, vous voulez valoriser votre première expérience acquise en compagnie d'Assurances IARD ou en Cabinet de Courtage.

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE souhaite vous accueillir dans son équipe de Techniciens en Assurances, où vous participerez à des études portant sur les différents risques IARD et Assurances de personnes.

Vous possédez de bonnes connaissances techniques en IARD et/ou en vie ; vous avez pratiqué la gestion des risques et maîtrisez l'anglais.

Merci d'adresser lettre manus, C.V., photo et prétentions, sous la réf. S, à Jean-Michel PIADÉ SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CONJUGUONS NOS TALENTS.

BARTER

- HIER... la curiosité - L'échange inter-entreprise par compensation ?
- AUJOURD'HUI... la reconnaissance.
Nous avons joué la carte du partenariat.
12 implantations sont nées, 10 vont les suivre à court terme.
Pour rester les premiers, nous voulons notre

DIRECTEUR DEVELOPPEMENT RESEAU

Homme de terrain, organisateur, pédagogue et animateur, il sera le lien actif entre ce qui est gagné et ce qui doit l'être, et
- DEMAIN... l'engouement.
Si vous pensez qu'une participation au capital de l'entreprise est de nature à conforter votre choix, nous n'y sommes pas opposés.
Vous êtes certainement homme à relever ce challenge ambitieux, alors, écrivez-nous Réf. A 0388C au
Florian Mantione Institut
23, cours Xavier Arnozan - 33000 BORDEAUX
minitel 3615 SOFTEL puis FMI.

Aix-Marseille, Clermont-Ferrand, Grenoble, Montpellier, Paris, La Rochelle, Toulouse.

COMMUNICO

OUEST-FRANCE recherche
pour son département Editions Livres

UN DÉLÉGUÉ COMMERCIAL (H./F.)
basé à Dijon

pour vendre une gamme complète d'ouvrages auprès d'une clientèle existante à développer sur une quinzaine de départements.
Le profil : vous êtes jeune (25-35 ans), d'un bon niveau de formation (bac au moins), une première expérience de la vente serait un plus.
Votre culture générale doit beaucoup à la lecture et vous donne cette curiosité d'esprit que nous recherchons.
Vous aimez être autonome pour organiser votre travail et atteindre vos objectifs.
Nous vous offrons : une rémunération d'environ 110 000 F par an, un statut revalorisant, des possibilités d'évolution intéressantes.
Si notre offre vous intéresse, écrivez très rapidement avec c.v. et photo à Agence Havas n° 678 R. 16, avenue Henri-Fréville, 35040 Rennes Cedex, qui transmettra.

Sté en expansion région NORD PARIS recherche
INGÉNIEUR INFORMATICIEN
grandes écoles
2 années expérience.
Bonnes connaissances MVS, CICS, ASSEMBLEUR pour projets informatiques d'importance mondiale.
Env. lettre manuscrite, C.V. + photo en précisant sur l'enveloppe la réf. M 32819, BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX, qui transmettra.

MENSUEL PROFESSIONNEL PARIS recherche
EXCELLENT VENDEUR(SE)
ESPACES
dynamique pro.
Fixe (% ap. période d'essai).
Envoyer cv et photo nº 37967 Comesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er qui transmettra.

ASSOCIATION DE TOURISME SPORTIF recherche
SON RESPONSABLE DE BUREAU DE VENTES RÉGIONAL DE LILLE
diplômé de l'enseignement supérieur, commercial de préférence, expér. confirmée de la vente de services.
Adr. c.v., photo et prétent. Nº 5 877 AMEP P.A. 14, av. Pierre-Grenier, 92100 Boulogne, qui transmettra.



Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

MARAIS/SAINT-PAUL
133, RUE ST-ANTOINE
imm 17e rest. s/cour pavée, gd living, chbre + mezzanine 82 m², très beau vol., visite SAM. 23, DE 14 h à 18 h.

9e arrdt

Mº CADET
près square MONTHOLON bon imm. calme, séj., entrée, 3 chbres + bureau, bains, douche, 2 w.-c., ht pl. 4 m. esc. int., sous-sol surélevé 36 m², salle à manger, cuis., chf. cent. ind., peu charges, 19, RUE DE BELLEFOND Sam., dimanche 14 h/17 h.

12e arrdt

PTE DORÉE Près Mº et bois, imm. réc., séj., 3 ch., cuis., tt cft. Px 1.325.000 F. Mas Immobilier 43-45-88-53.

14e arrdt

Mº GAITÉ
2 pièces tout confort, ref. nf, poutres, cheminée. 48-34-13-18.

15e arrdt

Mº VAUGIRARD
imm. réc., tt cft, 4e ét., prkg, séjour, s. à manger, 3 chambres, entrée, cuisine, bains. 34, RUE DE LA QUINTINIE Sam., dimanche 14 h/17 h lundi 14 h/17 h.

218, r. VAUGIRARD
gd studio 36 m² tt cft calme 540 000 r-vs sam. 14/17 h.

16e arrdt

Mº RANELAGH
b. imm. calme, 2 p. + 1 pet. p., entrée, cuis., bns, w.-c., 135, RUE DU RANELAGH Sam., dimanche, 14 h/17 h.

SPONTINI
IMMEUBLE GRAND STDG APPT CARACT. 175 m² impecc. (4,70 m hauteur sous plafond), chbre de serv. + cave, possib. parking e L' »IMMO 45-74-03-79.

18e arrdt

LAMARK 3 pces cft
RUE DAMREMONT
Imm. pierre de taille soleil, 690 000 F
Immo Marcadet. 42-52-01-82

20e arrdt

6 P. TERRASSE
en duplex, Mº Pelleport, bel imm. stand., park. 2.450.000 F.
LERMS - 43-63-39-69.

92 Hauts-de-Seine

BOURGUIGNONS
B.-Colombes/Asnières,
245-249, av. Argenteuil
récent refait neuf
2 pces 42 m² 395.000
3 pces 72 m² 650.000
4 pces 107 m² ... 890.000
S/place sam. 14 h à 17 h.

NEUILLY/SABLONS
imm. p. de t. 77, s/rue, 2 p. 52 m², tt cft, balc., parkg. 1 600 000, 43-44-43-87.

NEUILLY
2 p. récent, standing, gds balcons, cave, 985 000 F. PELISSOLO 47-34-65-10.

95- Val-d'Oise

SANNOIS
A vendre F4, cuisine aménagée, lingerie, balcon, salle de bains aménagée, cave, parking, sous-sol interphone, charges raisonnables. Proximité écoles et commerces. RER fin 88, 690 000 F. Tél. : 39-82-56-66.

appartements achats

Recherche URGENT 110 à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPT chez notaire 48-73-35-43.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT
Jeune femme sérieuse, bonne rémunération, coll. le Monde, recherche STUDIO, cuis. équipée, sur Paris, sf 20e, 19e, 12e Loyer : 2 200 F ch. compr. Bur. 45-55-91-82, p. 42-85

Collab. journal ch. stud. 30 m², 3.100 F max. Falguière, Pasteur, Convention, Vaugirard. Pour 1er juillet au plus tard. T. : 40-59-45-88.

locations non meublées offres

Paris

Mº GOBELINS Imm. de luxe, jam. occupés. stud. 24 à 38 m² 3 700 F parkg comp. + ch. ; 2 p. 65 m² 6 700 F à 7 600 F parkg comp. + ch. ; 3 p. 84 m² 9 500 F parkg comp. + charges ; 4 p. 127 m² 12 000 F et 12 300 F, box comp. + ch. Poss. box ou prkg sup. POG 45-87-71-00.

Région parisienne

SURESNES 92
PARTICULIER loue superbe STUDIO NEUF, 3 380 F c.c. Visite s/pl. sam., de 10 à 14 h, 50, r. J.-J.-Rousseau.

maisons individuelles

MARNES-LA-COQUETTE (PRÈS VAUCRESSON) part. vd pet. mais. de caract., style atelier d'art., 83 m² hab. + gar. ind. Sur 300 m² jdin arboré et fleuri. Dble séj. av. chem., pet. chbre en mezz., bur. en véranda, cuis. éq., dress., s. de bns, double w.-c., tr. cl., décorat. nve. Idéale pour célib. ou cple ss enf. Px 1 280 000 F A DÉB. Lib. de suite. Vis. s/r.-vs 47-41-51-72 avant 20 h.

maisons de campagne

Paro région Maine-Normandie. Entre Alençon et Bagnoles-de-l'Orne (213 km de Paris), particulier vend cause maladie maison de campagne, en cours de finition (reste peinture et papiers). S/Cave avec puits. S. de séjour avec cheminée. 2 chbres, cuisine, s. de bains et w.-c., chauffage électrique. Le tout s/1 300m² de terrain clos, bordé par petite rivière 1re catégorie (pêche et chasse). Px 250 000 F à débattre. Renseignements au 47-35-18-74. Visite sur-rendez-vous.

fermettes

A 200 KM DE PARIS, 25 KM ST-FARGEAU et 20 km de COSNE-S/LOIRE. Part. vd fermette anc. en L. mitoyenne, non isolée. 125 m² hab., ent. restaurée, séj. 33 m², gde chem., ptes d'orig., placard, cuis. 19 m² éq., 1 ch., gde salle de bns, w.-c. A l'étage 2 gdes ch. moquette, le tout rustique. chauf. cent. fuel + grandes dépendances aménag. Sur 1 231 m² pelouse, arbres ornem. tout clos + bois 1 700 m² non attenant. Prix 355 000 F. Tél. : (16) 86-26-41-24.

villas

A 15 mn du CENTRE de PARIS vds en raison de ma sépar. marit. ma VILLA NVE sur son terr. clos pays., belle constr. Libre de sté. 48-81-41-75.

propriétés

LE VÉSINET RÉSIDENT
s/425 m² de terrain 95 m² hab. à ramen., 1 100 000 F

MAREIL-MARLY
s/4 700 m² verg. tr. b. vue, calme, dem. caract. 180 m² hab., 5 ch., 4 680 000. DE HAVILLAND 46-02-60-60.

domaines

SOLOGNE OUEST, ppté. chasse, pêche, 75 ha bois et terres, étang 5 ha, fermette à rest. Libre vente. Cabinet La Sologne, Romorantin. Tél. : 54-76-02-92.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et tous services, 43-55-17-50.

locaux industriels

Locations

Entreposage en Suisse à louer au printemps 1989 à proximité de Lucerne (Suisse centrale)
1.000 à 9.000 m² de surface d'entreposage avec raccordement aux chemins de fer.
Nous offrons :
- gestion du dépôt (égalem. marchandises ADR),
- distribution par camions dans toute la Suisse.
Ecrire sous chiffre 25-VT96 Publicitas, Case postale, 6002 LUCERNE.

L'AGENDA

Antiquités

ANTIQUITÉ ÉTOILE
13, AV. DE LA GDE-ARMÉE
MÉTRO ÉTOILE RER
TÉL. : 45-00-50-15
ACHÈTE TOUT SUCCESSION
MBLES, TABLEAUX, BIJX. PAIEMENT COMPTANT.

Instruments de musique

ACHAT VIOLON
VIOLON CONTREBASSE
TS INSTRUMENTS DE MUSIQUE
13, av. Gde-Armée, Paris-16e.
Mº Etoile. 45-00-50-15.

Stages

MADAME LAM
STAGE DU 22, 23, 24 AVRIL
RADIESTHÉSIE/PARAPSY.
MÉTHODE PERSONNELLE.
INSCRIPTION 42-83-51-67.

automobiles ventes

de 5 à 7 C.V.

Collaborat. Renault vend
R21 NEVADA GTS
1988, bleu orage, inter. bleu velours. Options : galerie, peinture métallisée vernie, Pack nº 1.
Libre début avril.
6 200 km. Prix 77 500 F.
Tél. : 48-89-53-47 le soir jusqu'à 21 heures.

ASSOCIATIONS

Conférences

ROSE-CROIX D'OR
L'enseignement secret des Rose-Croix
Club des Ing. des Arts et Métiers — 9 bis av. d'Iéna Paris 16e, à 20 h 30.

Sessions et stages

ÉCRITURE
ATELIERS POUR ADULTES PARIS 5e
UNE FOIS PAR MOIS
TÉL. : 30-58-99-51

Pour étudier mieux, améliorer votre mémoire & réussir aux examens/concours :
MOTIVATION & MÉMOIRE
CESSEZ DE FUMEZ
par hypnose, auto-hypnose
VIVRE SANS TABAC
Maigrir-approche globale :
MINCIR
Tél. : (1) 47-46-03-62.

CARAVANE A LOUER
Loue juin, juillet, août, septembre, à la semaine ou au mois, 4-5 places, confort. 48-77-07-07, le soir.

Cet été, apprenez l'anglais à Jersey, Guernesey ou Londres. Séjours pour jeunes et adultes, en famille ou en hôtel.

Encadrement assuré par professeurs qualifiés.
Ecrire à Lutèce Language College, P.O. Box 623, CHANNEL ISLANDS. 19.44.534.38592.

STAGE ULM
En Savoie 7 à 15 jours 3 900 F. Documentation à : AIX-ULM 1, rue de France — 73100 Aix-les-Bains — Tél. : 79-88-23-30.

- Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le jeudi pour parution du mardi, daté mercredi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

LA BOURSE AUX
STAGES 88
DU MONDE CAMPUS

AVEC CES ENTREPRISES L'EUROPE VOUS EST OUVERTE



YVES PONROY

Ernst & Whinney. PHILIPS SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



SOPAD Nestlé

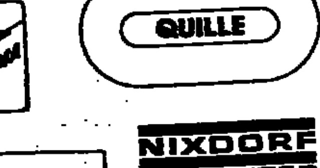


unisabi

















Yves Rocher



MERLIN GERIN




POUGEROLLE

NIXDORF COMPUTER







TEXAS INSTRUMENTS

SAFT





Crédit Mutuel

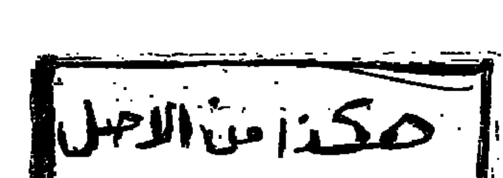


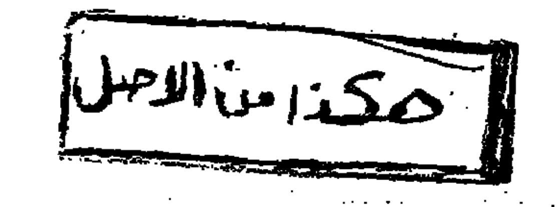





Groupe CdF Chimie







Economie

SOMMAIRE

■ Peugeot et Renault ont fait des bénéfices records, mais il reste des faiblesses dans le secteur automobile français : pertes de parts de marché, endettement et absence d'équipement (lire ci-contre).

■ Pour la première fois depuis vingt ans, CDF-Chimie réalise des bénéfices sub stantiels (lire page 31).

■ Sixième semaine de conflit à la SNECMA. Une grève qui mobilise 20 % à 25 % des salariés et qui porte uniquement sur des revendications salariales (lire page 32).

■ Edouard Balladur a homologué un nouveau règlement sur les OPA qui prévoit que tout franchissement de seuil de 20 % dans le capital d'une société devra s'accompagner d'une déclaration d'intention de l'acquéreur quant à l'objectif qu'il poursuit (lire page 34).

Malgré les profits retrouvés de Peugeot et Renault

L'industrie automobile française a encore des faiblesses

Principal secteur industriel national, l'automobile française affiche aujourd'hui une bonne santé retrouvée avec plus de 10 milliards de francs de bénéfices en 1987 : 6,7 pour *Peugeot SA* et 3,7 pour Renault. *Ce rétablissement, tout récent,* permet notamment à PSA de se classer dans le peloton de tête, en termes de rentabilité, des constructeurs *mondiaux*, derrière Ford, Fiat et Chrysler, mais devant les Japonais et les Allemands. Il ne doit toutefois pas dissimuler les menaces *qui* pèsent encore sur ce secteur, dans les domaines financier, commercial et technologique.

Les « années noires » qu'ont traversées les deux groupes automobiles français ont laissé de *profondes* cicatrices, visibles dans leur structure financière. Alors que la plupart de leurs concurrents n'ont *aucun endettement* – quand ils n'ont pas des *disponibilités* à placer, comme Toyota avec 37,4 *milliards* de francs, – les deux français, malgré une amélioration spectaculaire en 1987, supportent des dettes lourdes, génératrices de frais financiers élevés qui atteignent 2,5 % du chiffre d'affaires chez PSA et 2,8 % chez Renault.

Parallèlement, les principaux constructeurs étrangers disposent de *fonds propres* plus importants que PSA – *Renault étant en situation nette négative,* – *rapportés à leur* endettement. En 1986, la *ratio* dettes à moyen et long terme fonds propres était de 0,07 chez Toyota quand il était de 2,9 chez PSA. Bien qu'il soit tombé à 0,9 en 1987 chez ce dernier, il reste encore plus médiocre que celui de ses rivaux américains, japonais et européens.

Or cette *situation financière* a pesé lourd *sur les programmes* d'investissements des deux constructeurs, qui ont, l'un après l'autre, taillé dans leurs dépenses, au risque de compromettre le lancement de nouveaux modèles et la modernisation de leurs usines. Ainsi, Renault, qui a investi jusqu'à 10 % de son chiffre d'affaires dans sa période d'expansion du début de la *décennie* 1980, a-t-il réduit ses efforts à 4,1 % *du chiffre d'affaires* en 1986, *et malgré la reprise* amorcée en 1987. ceux-ci restent inférieurs à 5 %.

Autre héritage néfaste de ces dix dernières années : l'*expansion de la* pénétration étrangère et la lente dégradation de la balance commerciale de la branche. La part des marques étrangères – principalement Ford, General Motors, Volkswagen et Fiat – n'a cessé de *se renforcer*, passant de *20,9 % du marché français en* 1978 à 36,1 % l'an dernier, avec *un* formidable bond en *1981* à 28,1 %. Elle a amorcé un léger reflux au cours des deux dernières années, le pic ayant été atteint en 1985 avec 36,6 %. Ce reflux est quelque peu *réconfortant* dans la mesure où il *s'inscrit* dans une conjoncture automobile *extrêmement* favorable, avec un fort dynamisme du *marché* français – deuxième marché européen derrière la RFA. Cette vigueur ne s'est pas encore démentie sur le premier trimestre 1988, après un record de 2,1 millions d'immatriculations de voitures neuves en 1987, dont on pouvqait craindre qu'il soit favorable aux marques étrangères.

Mais il ne saurait faire oublier la diminution progressive de l'excédent commercial de l'automobile, qui, sur les *seules années* 1985 à 1987, a régressé de 29,5 à 21 *milliards* de francs. Et ce, malgré une progression constante des *exportations* automobiles : 95 *milliards de francs* en 1985, 100,3 en 1986, *108,8* en 1987. En deux ans, elles *sont* passées de 10,9 % du total des *exportations* françaises à 12,2 %.

Le problème est que, dans le même temps, les importations ont également augmenté, et de façon nettement plus sensible : de 65,6 *milliards* de francs en 1985 (soit 6,8 % de l'ensemble des achats *français à l'étranger*) à 87,8 *milliards* en 1987 (soit 9,2 %). Cette évolution n'est *sans doute* pas due aux seules marques étrangères. Il semble notamment que, du fait de la spécialisation par modèles des différentes usines européennes des groupes automobiles, soient comptabilisés en importations des véhicules français montés à l'*étranger*.

La pénétration étrangère est d'autant plus préoccupante qu'elle risque de s'aggraver avec la perspective de l'ouverture des frontières à l'échéance du grand marché européen de 1993. Du même coup, la limitation que la France a imposée aux constructeurs japonais, avec un quota de 3 % des ventes totales, devrait disparaître, ouvrant toute grande la porte à des concurrents performants, à la recherche de nouveaux marchés pour écouler la production de leurs usines nationales, mais également *nord-américaines*. Ni Renault ni PSA ne sont cependant disposés à voir *tomber* cette *protection* tant que les Japonais n'auront pas eux-mêmes *ouvert* un plus leur marché *intérieur aux importations européennes. D'où leur souci de voir* la Communauté européenne adopter une politique extérieure commune vis-à-vis des pays asiatiques – notamment Japon et Corée du Sud – mais aussi vis-à-vis des Etats-Unis, qui vont devenir une base d'exportation des constructeurs nippons vers le Vieux Continent.

Fournisseurs étrangers

Enfin, le redressement des deux constructeurs nationaux ne risque-t-il pas d'occulter le démantèlement d'une partie de la filière automobile française ? Certes, PSA et Renault peuvent encore acheter pneus, vitrage et tôle *à des Français* – Michelin, Saint-Gobain, Usinor-Sacilor, – et se procurer moteurs et organes mécaniques dans leurs propres filiales. Mais alors qu'on assiste à un transfert de la valeur ajoutée des constructeurs vers les équipementiers, les deux groupes *deviennent de plus en plus* dépendants de *fournisseurs* étrangers ou passés sous contrôle étranger : l'allemand Bosch pour l'électronique automobile, l'italien Magnetti-Marelli, filiale de Fiat pour les carburateurs et l'équipement de bord, Valeo passé *dans l'orbite de l'italien* De Benedetti pour l'équipement électrique ou thermique, l'américain Allied-Signal-Bendix pour les systèmes de freinage. La question est grave car les Français, face notamment à Bosch, risquent d'être tentés de céder aux charmes des Japonais, dont la qualité et la compétitivité des produits ne sont plus à vanter.

Les profits de Renault et Peugeot ne suffisent pas pour se réjouir pleinement de la situation de l'automobile française.

CLAIRE BLANDIN.

Les chiffres-clés

EN MILLIARDS DE FRANCS		1983	1984	1985	1986 (*)	1987
PSA (Peugeot-Citroën)	Chiffre d'affaires	85	91	100	105	118
	Résultat	– 2,6	– 0,34	+ 0,54	+ 3,6	+ 6,7
	Endettement	30,7	33	32,4	30,5	19,2
	Investissements	3,6	4	5,9	7,4	8,8
	Effectifs (milliers)	203	187	176	165	161
Renault	Chiffre d'affaires	102	107	111	135	148
	Résultat	– 1,6	– 12,5	– 10,9	– 5,8	+ 3,7
	Endettement	35,5	49,3	62	55,6	46,4
	Investissements	9,9	10,5	7,8	5,6	7
	Effectifs (milliers)	220	214	196	197	189

★ Renault a appliqué en 1987 les règles comptables imposées par la loi du 3 janvier 1985. Les chiffres 1986 sont donc retraités en suivant ces règles.

Prévu pour 1992

Orlyval aura du mal à équilibrer ses comptes

Le préfet de la région Ile-de-France, M. Olivier Philip, et les responsables de la société Orlyval ont signé, le 21 avril, le contrat de concession de trente ans de la ligne de *métro* léger à construire entre Antony (Hauts-de-Seine) et l'aéroport d'Orly.

Ce contrat prévoit qu'à partir de janvier 1992, des rames automatiques de type VAL, conçues par Matra, quitteront la gare d'Antony de la ligne du RER B (Roissy-Saint-Rémy-lès-Chevreuse) toutes les quatre minutes aux heures de pointe et, en un peu moins de six minutes, conduiront les passagers aériens venus de la *capitale* aux aérogares. *Le gouvernement a fait de cette* desserte *l'une des illustrations de* sa politique libérale, puisque le financement (1,2 milliard de francs) et la gestion de cette infrastructure seront totalement privés. M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, a rappelé, le 21 avril, que cette première ne coûterait *« pas un sou aux contribuables »*.

C'est ce dont aimeraient être persuadés un certain nombre de hauts fonctionnaires et de décideurs. On avait *noté* le refus d'Aéroports de Paris de *participer* au *capital* d'Orlyval : les autorités aéroportuaires estimaient que les prévisions de trafic de Matra étaient trop optimistes et avaient vainement manifesté leur préférence pour le système « Orly Aéroport » de Cofiroute et SPIE-Batignolles, qui amenait les rames SNCF dans les aérogares d'Orly.

Depuis la fin de l'année dernière, plusieurs décisions des pouvoirs publics ont rendu le choix d'Orlyval plus périlleux encore. La voie d'interconnexion qui reliera, au sud et à l'est de la région Ile-de-France, les *réseaux* TGV, ira de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle jusqu'à Massy-Palaiseau, via Euro-Disneyland. M. Michel Giraud, président du conseil régional, a proposé, il y a deux semaines dans *Ile-de-France 2000*, d'en profiter pour créer une rocade ferroviaire à grande vitesse (200 km/heure)... qui aurait pour conséquence d'obliger Air Inter à mieux desservir l'aéroport de Roissy. Le nombre des voyageurs entre Paris et Orly s'en ressentirait.

ALAIN FAUJAS.



Économie

Après 10 milliards de pertes en vingt ans
Les résultats de Cdf-Chimie redeviennent positifs

Communiqué de victoire jeudi 21 avril à la tour Aurore, siège du groupe d'Etat Cdf-Chimie à la Défense. A l'issue du conseil d'administration, son PDG, M. Serge Tchuruk, a rendu public les résultats consolidés pour 1987. D'un exercice à l'autre, la variation du chiffre d'affaires est insignifiante (20,3 milliards de francs contre 20,6 milliards). Si ce n'est que la part réalisée à l'étranger a progressé (46 % contre 44 %). En revanche, la très bonne nouvelle vient du front des profits. Le résultat courant est non seulement redevenu positif, il est brillant (1 434 millions de francs), alors que pour, 1986, il rougeoyait encore (– 508 millions de francs). Les comptes consolidés font enfin apparaître un bénéfice consolidé de *1 milliard de francs (1 004 millions* de francs très exactement) alors que, au 31 décembre 1986), ils avaient encore été lourdement déficitaires (2 593 *millions* de francs.)

Jamais de toute son histoire commencée à la fin de 1967, Cdf-Chimie n'avait gagné autant d'argent. Pour tout dire, le groupe n'a pas arrêté de naviguer dans un océan de pertes, surtout depuis le début des années 80. En vingt ans, cinq exercices seulement ont été bénéficiaires, 1972, 1973, 1974, 1976 et 1979, au total pour 279,6 millions de francs (courants) avec une pointe à 208 millions en 1974. Les déficits de l'entreprise ? En francs courants et déduction faite des maigres profits évoqués plus haut, ils atteignent 10,61 milliards de francs, dont plus des deux tiers ont été épongés par les actionnaires, les Charbonnages et l'Etat.

A bien des égards, 1987 restera gravée dans les annales comme l'année de l'accession au « nirvina financier ». C'est presque un miracle. M. Serge Tchuruk, nommé le 1er décembre 1986 par la puissance publique pour prendre la direction de ce paquebot industriel, alors au bord du naufrage, n'a pas, il est vrai, ménagé ses efforts pour redresser la barre. Des grandes opérations de restructuration menées pour rehausser la ligne de flottaison, l'on en retiendra *essentiellement cinq* :

● La filialisation de la branche engrais (un tiers du chiffre d'affaires) lourdement déficitaire, au sein de la Grande Paroisse, *affaire de petite taille mais saine*, rachetée à L'Air liquide ;

● L'alliance avec le belge Beaulieu dans le polypropylène ;

● Le regroupement des encres (*Lorilleux*) autour du groupe britannique Coates, devenu ainsi numéro trois mondial et dont CdF-Chimie a pris le contrôle à peu de frais ;

● L'ouverture du capital de la division pétrochimique Norsolor (environ 10 milliards de francs de chiffre d'affaires) au moyen d'une *émission d'actions de 533,3 millions* de francs commencée le 21 avril et réservée aux investisseurs institutionnels ;

● *Enfin, la création d'une filiale* commune (CdF-Chimie en sera actionnaire minoritaire) avec la firme Rhénane (groupe familial *allemand Knauf*) à laquelle les deux entreprises apportent leurs activités dans la transformation du polystyrène expansé et qui deviendra *numéro un européen de la spécialité* (l'opération est en cours).

Le facteur chance

En plus de ce remodelage accéléré, l'Etat a fait son devoir en apportant 3,1 milliards de francs de capitaux frais à CdF-Chimie, mais pour solde de tout compte (le dernier milliard est en cours de transfert).

Mais l'on ne saurait non plus sous-estimer le facteur chance. M. Tchuruk en a eu, presque insolente, avec une conjoncture redevenue superbe dans la pétrochimie. A telle enseigne que cette branche a fourni au groupe 95 % de ses profits, lui permet tant ainsi de souffler. Le communiqué de la tour Aurore précise que « *toutes les divisions participent à ce redressement* ».

Une façon élégante de dire que presque plus aucune n'a dégagé de pertes. *Mais le travail de recentrage* sur le chimie des spécialités est encore loin d'être terminée. Indiscutablement, CdF-Chimie a encore besoin d'un ou deux ans de répit au minimum pour renforcer ses nouvelles positions et partir enfin du bon pied.

ANDRÉ DESSOT.

SOCIAL

Extension de la grève chez Michelin
Les arrêts de travail à Clermont-Ferrand sont suivis par plus de 50 % des ouvriers

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

Le conflit qui oppose un nombre grandissant d'ouvriers des établissements clermontois de la Manufacture française de pneumatiques Michelin à leur direction semble avoir atteint son point de non-retour. Jeudi soir, les syndicats ont renouvelé leur mot d'ordre de grève pour le 22 avril.

Comme elle l'a prouvé dans le passé, la direction ne recule pas devant une épreuve de force, quelle que soit son ampleur. Elle *n'hésite pas, comme elle l'a fait en* 1977, à jouer la carte de la lassitude, quitte à ce que la production en souffre. Mais elle peut se montrer impitoyable avec des cadres si elle estime que l'attitude de ces *derniers est à l'origine d'un quel*conque durcissement...

Mercredi puis jeudi, des incidents ont marqué les réunions des grévistes. Indéniablement, le ton monte. Les arrêts de travail sont maintenant suivis par plus de 50 % du personnel ouvrier, celui-ci ne comprenant pas le refus systématique de la direction d'accepter l'ouverture de négociations salariales. « *Ce sera en novembre comme d'habitude* », a-t-elle répondu aux syndicats.

Une telle détermination engendre des incidents, au pire des bavures. Ainsi, le jeudi 21 avril, des cadres ont été chahutés et contraints par les grévistes de manifester avec eux. Ils ont été bombardés de pièces de 20 centimes, ces fameux 20 centimes d'augmentation horaire qui ont été perçus comme un affront par un grand nombre de salariés.

La direction a envoyé deux lettres aux syndicats. Certains grévistes sont qualifiés d'« *individus difficiles à contrôler* ». De surcroît, la porte restera désormais fermée à toute délégation syndicale. De la sourde oreille, on est passé à la porte close. Du pain bénit pour les syndicats, dont les responsables, au meeting, lisaient et relisaient ces lettres ; jusqu'à la très modeste section CFTC, non engagée dans le conflit, qui rappelle avec les autres syndicats qu'elle avait mis en garde la direction sur l'urgence absolue à repenser la politique salariale.

Le mouvement est suivi par une majorité de non-syndiqués, ce qui n'est pas surprenant en raison du très faible taux de syndicalisation dans les unités clermontoises. Mais ces non-syndiqués n'hésitent pas à rappeler à l'ordre tel ou tel syndicat qui voudrait «récupérer» le conflit. A des responsables de la CGT qui voulaient aborder l'élection présidentielle, il leur a été répondu : « *Les salaires... rien que les salaires.* »

JEAN-PIERRE ROUGER.

● **Grèves des dockers à Marseille.** – L'activité portuaire de Marseille a été gravement perturbée les jeudi 21 et vendredi 22 avril. Au cœur du conflit, la réduction du nombre des dockers dans les bassins *ouest du port, c'est-à-dire Fos, Port*-de-Bouc et Port-Saint-Louis-du-Rhône, et la dénonciation des conventions collectives. Les employeurs veulent *aussi réduire le nombre des délégués du syndicat* CGT des dockers, et depuis quelques jours ils ne les rémunèrent plus. La Fédération nationale CGT des ports et docks va organiser prochainement une journée nationale d'action pour soutenir les dockers de Fos.

REPÈRES

Pétrole
La Chine prête à réduire ses exportations

La Chine est prête à réduire ses exportations de pétrole de 5 % pour soutenir les efforts de l'OPEP et stabiliser les *prix du brut*, a *confirmé* l'OPECNA, l'agence de presse de l'OPEP. La Chine, qui produit 2,7 millions de barils/jour (135 millions de tonnes/an) et exporte 550 000 barils/jour environ (27,5 millions de tonnes/an) est l'un des sept pays qui doivent participer, à *compter du 26 avril, à une réunion* commune avec l'OPEP (*le Monde* du 22 avril) afin d'étudier les moyens d'éviter un effondrement des cours *du brut. Selon l'OPECNA, le ministre* chinois des relations économiques et du commerce extérieur a affirmé au cours d'entretiens avec le vice-ministre iranien du *pétrole* en visite à Pékin que son pays était « *tout à fai prêt* » à coopérer avec les treize pays membres de l'OPEP pour stabiliser *les prix. Par ailleurs*, selon nos informations, l'URSS, qui, comme la Norvège, n'a pas été officiellement invitée par l'OPEP, devrait néanmoins envoyer un observateur à la réunion du 26 *avril, ne serait-ce que son* ambassadeur à Vienne. Enfin, la Colombie, qui avait été le seul des *huit pays invités par l'OPEP* à refuser *dans un premier temps, pourrait* revenir sur sa décision et envoyer à Vienne un représentant.

Zones d'entreprises
3 200 emplois sur les sites de la NORMED

Quatre-vingt-onze entreprises, prévoyant de créer plus de 3 200 emplois, ont décidé de *s'implanter* dans des zones d'entreprises mises en place sur les anciens sites des chantiers navals NORMED, a annoncé M. Claude Herteux, PDG *du groupe Auguste-Thouard, qui* avait été chargé de ce dossier par le ministre de l'industrie, M. Alain Madelin. Par zone, la répartition au 31 mars est la suivante : pour Dunkerque, 28 *sociétés créant* 1 567 emplois ; *pour* Aubagne-La Ciotat, 42 entreprises et 863 emplois ; pour Toulon-La Seyne, 21 implantations pour 850 emplois.

Chômage
Diminution de 0,3 % dans la CEE

Le chômage a baissé de 0,3 % au mois de février dans les douze pays de la Communauté économique *européenne, en données* brutes, *indiquent* les statistiques publiées par l'Office Eurostat. Sur un an, la diminution est de 2,4 % ; le nombre de demandeurs *d'emploi inscrits* dans les bureaux de placement s'élevant à 16,642 millions.

Pour l'ensemble de la CEE, le taux de chômage correspond à 10,4 % de la *population* active, *en données* corrigées des variations saisonnières, comme au mois de janvier. Les hommes ont un taux de chômage (8,4 %) *plus faible que les* femmes (13,5 %).

SERVICES

Les prêts immobiliers du Crédit lyonnais sur le serveur télématique du « Monde »

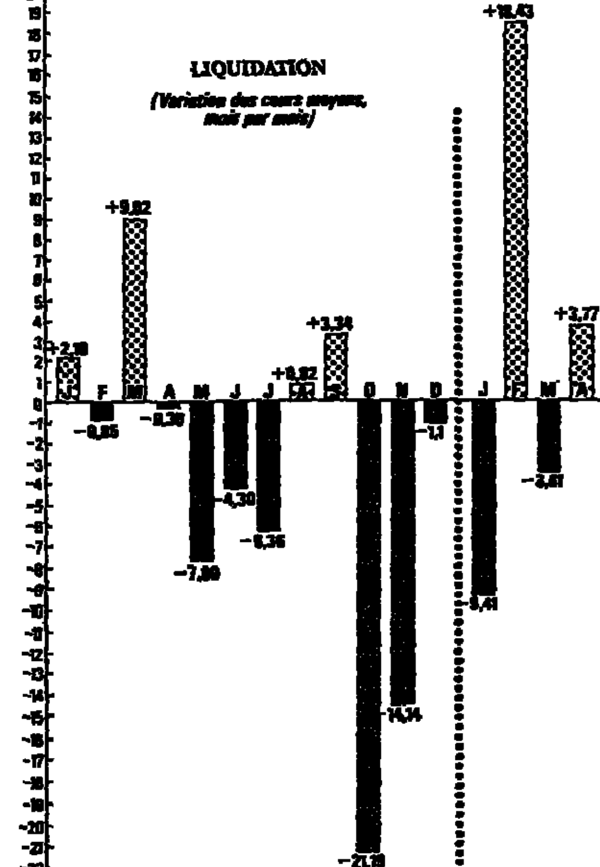
André Fontaine, directeur du *Monde*, et Bernard Thiolon, directeur général du Crédit lyonnais, ont présenté mercredi 20 avril à la presse un nouveau service d'information et de simulation accessible sur minitel. Ce service s'intègre dans la rubrique immobilière du Monde Télématique. Il entre en synergie avec le service d'annonces immobilières de la chambre syndicale FNAIM Paris-Ile-de-France.

Prêts classiques, conventionnés, épargne-logement, toutes les conditions de ces crédits sont prises *en compte et expliquées*. Elles permettent de définir avec précision le montant du prêt qui peut être consenti et le montant des *mensualités en fonction de* la durée choisie. Cette simulation donne également la possibilité de vérifier si la mensualité calculée est compatible avec les revenus.

Une autre simulation permet, en partant d'un montant de mensualité souhaité, de calculer le prêt maximum possible. Ainsi, 24 heures sur 24, 365 jours par an et en quelques minutes d'utilisation de son minitel, tout futur acquéreur d'un bien immobilier peut calculer lui-même son plan de financement.

★ Composer 36-15, code LEMONDE. Mot-clé : IMMO. Rubrique : CLY.

BOURSE DE PARIS



Deuxième liquidation positive de l'année

Le mois boursier d'avril terminé le 21 avril a été pour le moins étonnant. Les hésitations de Wall Street et la perspective de l'élection présidentielle ont été occultées durant cette dernière semaine par les investisseurs qui ont à nouveau été stimulés par les rumeurs d'OPA (offres publiques d'achat). Cette quatrième liquidation de l'année se solde par un gain de 3,77 % qui efface ainsi la perte de mars (– 3,61 %).

Depuis le début de l'année, les valeurs françaises ont gagné en moyenne près de 10 % (9,9 %). Toutefois, les cours demeurent nettement au-dessous des niveaux enregistrés à la veille du krach d'octobre. L'indice CAC est ainsi inférieur de 18,5 % à celui du 16 octobre 1987.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Simco
UNION POUR L'HABITATION — IMMINDO

Les conseils d'administration d'IMMINDO SA et de SIMCO-Union pour l'habitation, réunis le 20 avril 1988, ont approuvé le projet de traité de fusion dont le principe a été décidé au mois de janvier 1988.

La parité d'échange retenue est de cinq actions SIMCO-Union pour l'habitation pour six actions IMMINDO SA.

SIMCO-Union pour l'habitation prendra la nouvelle dénomination sociale de : « SIMCO ».

Les actionnaires de IMMINDO SA seront convoqués pour le 22 Juin 1988, ceux de SIMCO-Union pour l'habitation pour le 23 juin 1988, en assemblées générales extraordinaires à l'issue de leurs assemblées générales ordinaires, à l'effet d'approuver la *fusion des deux sociétés avec effet rétroactif au 1er janvier 1988* ; ils auront donc droit au même dividende au titre de cet exercice.

Il est rappelé que, au titre de l'exercice 1987, le dividende d'IMMINDO SA de 22,50 F sera mis en paiement le 11 juillet 1988, celui de SIMCO-Union pour l'habitation de 25,30 F sera mis en paiement le même jour.

PLM

L'assemblée générale de PLM réunie le 18 avril 1988 a approuvé les comptes *de l'exercice 1986-1987. Il est rappelé* que le bénéfice net consolidé (part du groupe) s'est établi à 14,2 millions de francs, contre 9,3 millions l'année précédente. L'actif net comptable par action ressort ainsi à 145 F, hors plus-values latentes.

Un dividende de 3,51 F par action ancienne et de 1,17 F par action nouvelle émise en juin 1987, ouvrant droit à un avoir fiscal de respectivement 1,755 F et de 0,585 F, sera mis en paiement à compter du 19 avril 1988.

Au cours de l'assemblée, le président Jacques-Bernard Dupont a commenté l'activité des premiers mois de l'exercice en cours, en précisant qu'il s'agit de la basse saison pour les activités du groupe. Le *chiffre d'affaires* par secteur, comparé à la même période de l'exercice précédent, marque une progression de :

Hôtellerie	+ 10 %
Restauration	+ 21 %
Remontées mécaniques	stable

Globalement, compte tenu des constatations faites au cours des cinq premiers mois de l'exercice en cours, et sous réserve du maintien pendant l'été d'un bon niveau d'activité, les résultats de cet exercice devraient être en forte progression.

Banques assurant le service financier du dividende : l'Européenne de banque, Banque nationale de Paris, Société générale, Banque de gestion privée SIB, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial, Crédit lyonnais, Banque NSM.

Les comptes de l'exercice 1986-1987 sont disponibles sur simple demande adressée au siège social, 69, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DES PRODUITS RÉFRACTAIRES

En 1987, l'activité de la Société *européenne des produits réfractaires* (SEPR) a de nouveau progressé. Le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 1 118 millions de francs, en augmentation de 3,9 % par rapport à l'année précédente, progression atténuée par l'effet de la traduction en francs des factures en dollars. Le résultat net social atteint 132,9 millions de francs, en hausse de 12 % par rapport à 1986.

L'année a *été aussi marquée par* une extension très importante du champ d'activité de la SEPR et de ses filiales par l'acquisition de la société Corhart Refractories aux Etats-Unis et des sociétés Stettner en Allemagne et TSL en Grande-Bretagne au début de 1988.

Le chiffre d'affaires consolidé de la Société européenne des produits réfractaires (SEPR) s'élève pour 1987 à 1 764 millions de francs, en hausse de 8,5 % par rapport à 1986, seule la société Kerlane – fibres céramiques – venant s'ajouter au cercle de consolidation de l'année précédente. La marge nette d'autofinancement consolidée évolue de façon favorable et passe de 209 millions de francs à 235 millions de francs.

Le résultat net consolidé pour l'exercice 1987 s'élève à 163 millions de francs contre 156 millions de francs en 1986, soit 9,3 % du chiffre d'affaires, niveau très voisin de celui des deux derniers exercices. Ce résultat représente 130 F par action. Le dividende proposé sera de 46 F par action, en augmentation de 5 %, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 23 F par action.

L'assemblée générale ordinaire sera convoquée le *6 juin 1988 à 11 heures*, à la SEPR, Les Miroirs, 18, avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie.

La bonne activité du premier trimestre 1988 laisse prévoir une année satisfaisante. La société américaine Corhart Refractories fait un bon début d'année et sera consolidée dès 1988.

elf gabon

Société anonyme au capital de 22 500 000 000 de francs CFA
Siège social : Port-Gentil (République gabonaise)

Le conseil d'administration de la société ELF Gabon s'est réuni le 20 avril et a arrêté les comptes définitifs de l'exercice 1987. ELF Gabon a réalisé un bénéfice net de 1 526 millions de francs CFA, contre 238 millions de francs CFA en 1986 ; ce résultat s'explique par la persistance d'un marché pétrolier déprimé pour la deuxième année consécutive.

Le conseil a par ailleurs enregistré le bon déroulement des premiers travaux du développement du champ de Rabi-Kounga, dont la mise en production devrait intervenir vers le milieu de l'année 1989. Les *récentes découvertes de moindre* taille faites sur les blocs voisins du permis de l'Ogooué confirment bien *l'intérêt pétrolier de cette région*, où des travaux d'appréciation et d'exploration soutenus se poursuivent.

La société ELF Gabon doit aujourd'hui continuer de consacrer l'ensemble de ses ressources financières aux investissements nécessaires au développement de ces découvertes et à la réalisation d'un programme d'exploration suffisant pour assurer son avenir à moyen et long terme ; dans ces conditions, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui sera convoquée le 9 juin 1988 au Gabon, de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 1987.

locaexpansion

Le conseil d'administration s'est réuni le 17 mars 1988 sous la présidence de M. Jean-Pierre Lacoste pour examiner l'activité de la société et arrêter les comptes de l'exercice 1987.

Au cours de cet exercice, les produits de location simple ont progressé de 28 % et la société a contracté des engagements nouveaux pour un montant de 84,6 MF dont 70,4 MF en location simple, ce qui a porté le total de ses engagements bruts à 790,1 MF.

Les plus-values sur cessions d'immobilisations hors exploitation courante nettes d'impôt ayant diminué d'une année à l'autre de 6,15 MF, le résultat de l'exercice s'élève à 47,6 MF contre 50,5 MF en 1986.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende unitaire de 24,80 F contre 23,61 F soit une progression de 5,04 % et un taux de distribution de 85,10 % de l'assiette distribuable.

La couverture des fonds propres par les immobilisations brutes, qui était de 78,2 % en 1982, s'élève à 123,7 % à la fin de 1987 (soit une augmentation de plus de 58 %). Cette amélioration est le résultat de la politique patrimoniale engagée par la société et, dans cette optique, le conseil a pris la décision d'acquérir, en indivision avec d'autres Sicomi, dans la cité Descartes à Marne-la-Vallée, un ensemble de six immeubles à usage de bureaux.

Social

Sixième semaine de conflit

Le noyau dur des grévistes de la SNECMA

(Suite de la première page.)

Tout est parti le 17 mars de l'usine de Gennevilliers, du mécontentement d'un groupe d'ouvriers fondeurs à propos de la suppression d'une « prime de chaleur » : la grève a fait très vite tache d'huile. Une « délégation » des grévistes a entraîné quelques jours plus tard, le 21 mars, les ouvriers de l'usine de Villaroche, près de Melun, et le mouvement a gagné une partie de ceux de Corbeil (Essonne) le 23 mars.

Depuis, il a tenu de façon surprenante. La direction croit discerner un certain ralentissement, que dénient les grévistes : elle chiffre leur nombre à 20 % au lieu de 25 % du personnel. En fait, comme le dit un ouvrier d'un comité de grève, *« c'est tantôt marée haute, tantôt marée basse, ça fluctue »*. Selon les établissements aussi. A Gennevilliers, où les locaux syndicaux restent une ruche bruissante de va-et-vient, le « noyau dur » des grévistes atteint 700 à 800 ouvriers (sur quelque 2 600), sans doute moins à Villaroche, pas plus d'une centaine à Corbeil, mais ce « noyau dur » est entouré d'une auréole d'ouvriers qui font grève deux heures, trois heures par exemple, pour une manifestation ou une assemblée générale. Ainsi, une bonne partie du personnel de production est-elle touchée – indépendamment du blocage de la sortie de la production, notamment des moteurs à Villaroche, où les grévistes se relaient aux portes.

Soutien par des municipalités

Cela explique sans doute la durée du mouvement. Les grévistes ont aussi réussi à obtenir des aides des municipalités de gauche, voisines, communistes comme celle de Gennevilliers, qui avait déjà appuyé les grévistes de Chausson, ou socialistes comme celle d'Epinay. Avec les contributions des non-grévistes, le comité de grève de Villaroche affirme ainsi avoir réuni 160 000 F.

Autre phénomène surprenant : ce mouvement dur qui porte uniquement sur les salaires et met très haut la barre n'est pas une grève d'OS mais d'ouvriers qualifiés. Sans doute trouve-t-on fort peu d'OS dans une entreprise d'aéronautique comme la SNECMA. D'autant moins que la firme a beaucoup investi et renouvelé son parc de machines... et aussi une partie de son personnel. Elle a notamment recruté – en particulier à la faveur des contrats de solidarité – de nombreux jeunes professionnels. Ce sont ces jeunes P 1 qui forment en bonne partie le « cœur » des grévistes, et qui ont le sentiment de se trouver sans perspectives : *« Ça fait cinq ans que je suis entré comme P 1, et je suis toujours P 1 »*, dit un mécanicien, attiré à l'époque par le prestige de l'aéronautique et la *« sécurité »* de la SNECMA. Les primes d'ancienneté (1 % l'an) ou d'équipe pour ceux qui travaillent en 2 × 8 ne suffisent pas à leurs yeux à compenser les faibles augmentations générales des dernières années (1,7 % en 1987).

Des comités de grève

Les transformations du travail contribuent aussi à nourrir les revendications, notamment l'augmentation de la productivité, même si, on le reconnaît, celle-ci tient autant aux méthodes qu'aux cadences : *« L'élargissement des tâches, le contrôle intégré* [en cours de fabrication au lieu d'être fait *a posteriori*] *avec les machines nouvelles, c'est peut-être plus intéressant. Mais c'est plus de responsabilités, plus de travail, et on n'en voit pas la trace sur la feuille de paie »*, dit un de ces jeunes professionnels.

Pour ceux-là, la revendication dépasse le calcul du *« rattrapage »* – *« une dette contractée par la direction envers ses salariés »*, selon la formule utilisée par la CGT, – lui-même en fait fixé par rapport à un chiffre de 1 200 F déjà évoqué lors de débrayages à Gennevilliers en 1987. La direction de la SNECMA semble avoir reconnu le problème en incluant dans les propositions faites aux syndicats le 7 avril une enveloppe d'augmentations individuelles pour les jeunes.

Autre caractéristique du conflit : la réapparition de « comités de grève » et la présence des non-syndiqués, sur le modèle du mouvement des cheminots pendant l'hiver 1986-1987 et comme dans les années 70, à côté des organisations syndicales, CGT (majoritaire aux élections dans les trois établissements) et CFDT. Sans doute, comme le souligne avec humour un syndicaliste, dans tout conflit *« la majorité des grévistes sont toujours des non-syndiqués. Sinon, ça se verrait dans les effectifs des organisations »*.

Cette présence se retrouve de façon assez confuse selon les établissements : reconnue dans le « comité de grève tripartite » de Villaroche, avec les syndicats, elle est acceptée en dehors d'eux à Corbeil ; à Gennevilliers, en revanche, ne fonctionne en principe qu'une « intersyndicale » CGT-CFDT, mais cette dernière a accepté d'inclure un représentant de non-syndiqués dans les négocations avec la direction, sous l'égide du médiateur. Et pour simplifier le tout s'est autoconstituée une *« coordination inter-SNECMA »* qui s'affirme garante de l'unité des grévistes...

« Luttes offensives »

Avec les « nouveaux », dans ces comités de grève, on retrouve notamment des militants d'extrême gauche, en particulier du groupe trotskiste Lutte ouvrière. Présents, pour certains dans l'entreprise depuis quinze ou vingt-cinq ans, non-syndiqués (ou plus), ou inscrits à la CGT ou à la CFDT (en particulier plusieurs délégués connus qui, exclus de la première, sont passés à la seconde), ils s'affirment avant tout des *« militants de la grève »*. Le mouvement rencontre leur conviction ancienne sur la nécessité de *« luttes offensives »* : *« On a proposé la grève de vingt-quatre heures reconductible : des débrayages d'une heure, en théorie, ça fait perdre moins d'argent, mais, au total, ça n'a jamais permis d'obtenir un gain important*, explique l'un d'eux. *Nous avons proposé d'étendre le mouvement, pas par principe, mais par nécessité ; plutôt une grande vague que des vaguelettes successives, qui vont se faire battre les unes après les autres. »*

De cette analyse, ils trouvent la justification dans l'extension de la grève de Gennevilliers à Villaroche, puis à Corbeil, mais ils croient discerner aussi des *« frémissements »* dans d'autres entreprises de la métallurgie avec lesquelles ils ont pris contact. Signe d'une *« combativité latente de la classe ouvrière »*. *« On renoue avec une pratique qui existait il y a cinquante ans. Quand on est en grève, aller discuter avec le voisin, c'est normal... »*

Pour durer, il faut aujourd'hui proposer de nouvelles actions. La multiplicité des partenaires complique le choix des manifestations pour « populariser » le mouvement, sinon l'étendre. Elle rend délicates les discussions engagées avec la direction de la SNECMA sous l'égide du médiateur désigné par le tribunal de Nanterre le 12 avril. On s'accroche d'autant plus à la revendication des 1 500 F par mois et du paiement des heures de grève qu'elle est ce qui unifie.

Cela ne facilitera pas la « sortie » de la grève que les syndicats seront amenés inévitablement à négocier après les discussions. Le syndicat CFDT de la métallurgie parisienne notait, dans un bulletin récent, que *« le niveau des revendications peut rendre sceptiques ceux qui y chercheraient une crédibilité économique »*, mais, que pour une grève longue, il fallait *« un enjeu à la hauteur des sacrifices »*. La CGT a demandé, notamment, des discussions sur la grille des salaires, les qualifications et la revalorisation des primes. Quant aux animateurs de la coordination, ils se contentent d'affirmer qu'*« ils iront là où les grévistes voudront aller »*.

GUY HERZLICH.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE CENTRALE DE BANQUE

Le conseil d'administration de la Société centrale de banque, filiale de la Société générale, s'est réuni le 31 mars 1988 sous la présidence de M. Pierre Pichot, pour arrêter et approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987.

Poursuivant sa politique commerciale désormais recentrée sur l'activité domestique, la SCDB a distribué en 1987 1,8 milliard de francs de crédits à long et moyen terme, avec une nette prédominance vers la clientèle de particuliers, qui représente maintenant 57 % du montant de ses remplois.

Les dépôts ont évolué dans un sens favorable mais à un rythme moins important, plus 6,7 % par rapport à l'exercice précédent.

La marge brute d'exploitation (66 MF) conforme aux prévisions est en progression de 65 %, tandis que le bénéfice net comptable consolidé passe à 7,8 MF. Ce bénéfice s'entend après dotation de provisions pour risques de 48 millions de francs.

Le conseil a été informé du lancement d'un plan d'action sur le marché des PME et PMI et d'un élargissement de la gamme des concours aux particuliers.

Les prévisions pour l'exercice en cours laissent augurer d'une progression sensible du résultat brut d'exploitation. L'ensemble des sociétés du groupe : Société centrale de banque, Société de banque de Bourgogne, Société de banque Midi-Pyrénées, Société de banque du Nord, Société de banque de Normandie, Société de banque de Provence, participent à ce développement.

INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES
IDIA

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'IDIA est convoquée pour le jeudi 28 avril 1988 à 16 h 30 au siège social de la société, 35, avenue Franklin-Roosevelt 75008 Paris.

Cette assemblée a pour effet notamment d'approuver les comptes de l'exercice 1987, qui font apparaître un bénéfice de 51,84 MF, au lieu de 37,72 MF en 1986, 23,48 MF en 1985 et 11,99 MF en 1984.

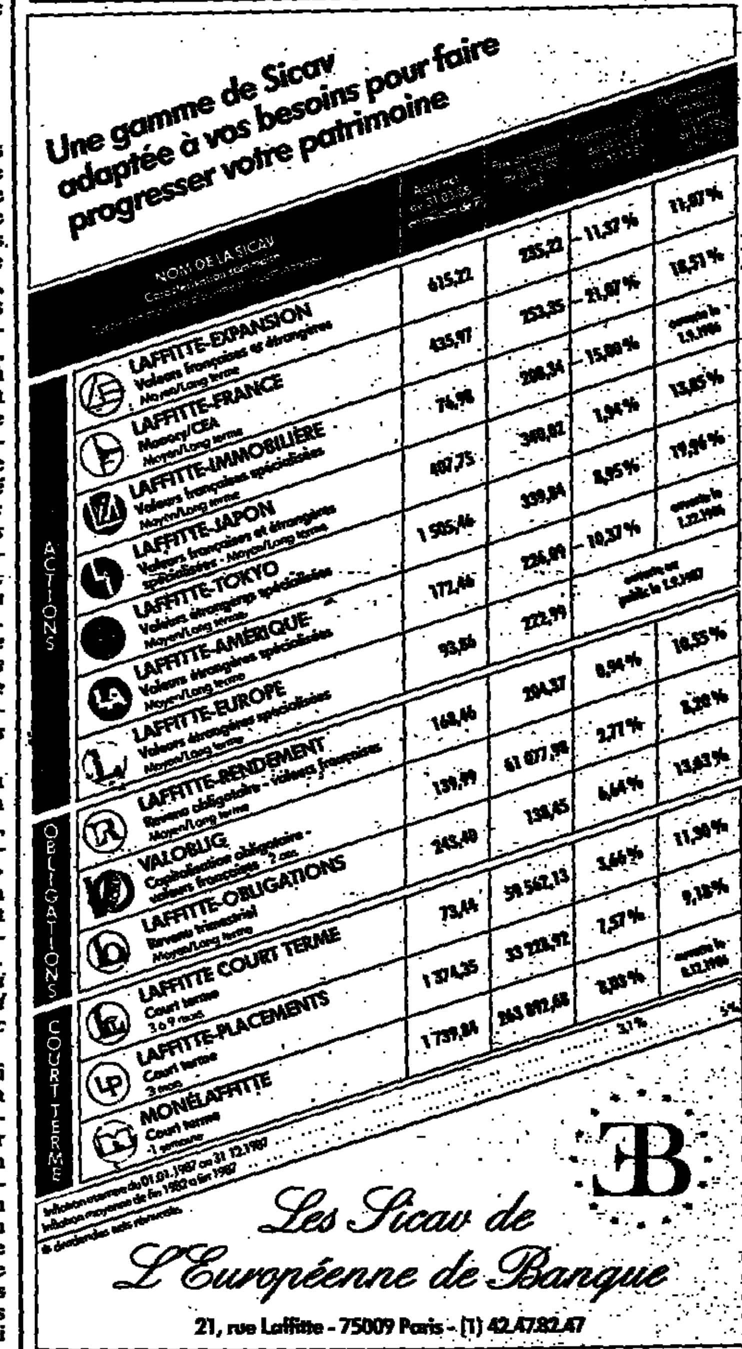
Il sera proposé la distribution de 4 F par action contre 3 F en 1986, 2,5 F en 1985 et 1,65 F en 1984.

Il est rappelé que le statut fiscal de capital-risque de l'IDIA se traduit par une imposition forfaitaire au taux de 15 % pour les personnes morales et 16 % pour les personnes physiques.

Les personnes physiques bénéficient donc d'une imposition généralement plus favorable que l'avoir fiscal de droit commun.

GENERALI

A propos des nouvelles et des commentaires parus ces jours derniers dans la presse, les Generali confirment uniquement que leur objectif est de rester des actionnaires significatifs du Midi dans le but d'étudier un accord de collaboration technique avec la haute direction de la société. Elles démentent avoir d'autres buts spécialement à caractère agressif tels qu'une tentative de prise de contrôle du Midi.



GÉVELOT

Le conseil d'administration, réuni le 15 avril 1988, a arrêté les comptes de l'exercice 1987 et pris connaissance des résultats consolidés du groupe. Ceux-ci ne comprennent plus d'activité munitions en raison de la cession intervenue en 1987 de la quasi-totalité de la participation dans la Société française de munitions.

Le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 532 millions de francs contre 521 millions de francs en 1986 à périmètre de consolidation semblable.

Le bénéfice consolidé s'établit à 18,3 millions de francs après 11,4 millions de francs d'impôt sur les sociétés et 1,7 million de francs de participation des salariés contre 21 millions de francs de bénéfice en 1986 mais après seulement 5,3 millions de francs d'impôt sur les sociétés.

La marge brute d'autofinancement ressort à 36,1 millions de francs contre 37,6 millions de francs en 1986.

Les investissements sont de 27,3 millions de francs contre 17,5 millions de francs en 1986.

La part du groupe dans le résultat consolidé est de 18,5 millions de francs contre 18,7 millions de francs en 1986.

La société mère Gévelot a réalisé un bénéfice courant avant impôt de 18,8 millions de francs contre 13,5 millions de francs en 1986.

Les produits exceptionnels, qui s'élèvent à 4,6 millions de francs contre 2,7 millions de francs en 1986, comprennent principalement des profits de réalisation d'actifs.

Le bénéfice net est de 13,1 millions de francs après 8,8 millions de francs d'impôt sur les sociétés et 1,5 million de francs de participation des salariés contre un bénéfice en 1986 de 12,8 millions de francs après 3,3 millions de francs d'impôt sur les sociétés.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée le 30 juin 1988 de distribuer un dividende net de 18 F par action assorti d'un avoir fiscal de 9 F, soit un revenu global par action de 27 F contre 24 F pour l'exercice 1986.

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS FRANÇAIS IMMOBILIERS « COGIFI »

Le conseil d'administration, réuni le 19 avril 1988, a arrêté le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 1987.

Les comptes de l'exercice font apparaître, après dotation de 12 064 000 F contre 10 813 000 F aux comptes d'amortissements et de provisions un bénéfice net de 81 183 751 F, dont 5 033 184 F de plus-values nettes sur cessions d'immobilisations, contre un bénéfice net de 75 978 399 F, dont 1 053 931 F de plus-values, au titre de l'exercice 1986.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 3 juin 1988 de distribuer un dividende de 24 F par action contre 23 F l'année précédente.

Les ventes régularisées au cours de l'exercice 1987 ont porté sur soixante-treize appartements répartis dans cinq résidences et sur quatre locaux commerciaux pour un montant de 12 400 000 F. Outre la poursuite de la vente des appartements de ces résidences, la société a décidé la mise en vente par appartement de l'immeuble « Tour Athènes » situé à Paris, dans le treizième arrondissement, et comprenant deux cent soixante-dix appartements.

La société a acquis au cours de l'année 1987 un nouvel immeuble à usage de bureaux de 4 800 mètres carrés situé à Noisy-le-Grand, dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, et entièrement loué dans de bonnes conditions. A la fin de 1987, la part des bureaux et locaux commerciaux dans l'ensemble du patrimoine représentait 18,2 %.

Enfin le conseil proposera à l'assemblée générale d'autoriser la société, dans le cadre des dispositions de la loi du 30 décembre 1981, d'opérer en Bourse sur ses propres actions afin d'en régulariser le cours.

BTP

BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Siège social : 253, bd Péreire 75852 Paris cedex 17 - SA au capital de 80 000 000 F - RCS PARIS B 778 116 905.

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Le mercredi 4 mai 1988 à 15 heures, dans la salle "Robert Pradeau" - 10, rue du Débarcadère 75017 Paris

ORDRE DU JOUR

I Partie ordinaire

1. Rapports du Directoire et des commissaires aux comptes sur l'exercice 1987 : approbation des comptes de l'exercice 1987.
2. Affectation et répartition des résultats.
3. Approbation des opérations visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.
4. Autorisation donnée à la Société pour acheter et revendre ses propres actions.

II Partie extraordinaire

5. Modification des statuts de la Société concernant la supression des actions de garantie, la négociabilité des actions provenant d'une augmentation de capital, l'identification des détenteurs des titres de la Société, l'information de la Société de la détention d'un quota d'actions et la possibilité du paiement du dividende au moyen d'actions.
6. Autorisation donnée au Directoire d'augmenter le capital social.
7. Modification des statuts de la Société concernant la composition du Directoire.
8. Délégation des pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée, les propriétaires d'actions nominatives doivent être inscrits en compte chez la société, cinq jours avant la date fixée pour la réunion. Les propriétaires d'actions au porteur doivent détenir un certificat justifiant l'immobilisation de leurs titres auprès d'un intermédiaire habilité, au moins cinq jours avant la date de l'Assemblée.

L'actionnaire souhaitant voter par correspondance pourra demander, par lettre recommandée avec avis de réception, un formulaire auprès de la société.

L'avis de convocation a été publié au BALO du 14 avril 1988. Un dossier d'information peut être retiré auprès des intermédiaires financiers (banques, agents de change, bureaux de poste) ainsi qu'à LA BTP.

INFORMATION ACTIONNARIAT :
TÉLÉPHONEZ AU (1) 47 54 75 81 OU MINITEL : 36 14 LA BTP




LETTRE OUVERTE AUX ACTIONNAIRES DE TELEMECANIQUE

Madame, Monsieur,
Cher Actionnaire de TELEMECANIQUE,

Loin des rumeurs, des approximations et des polémiques aussi dérisoires qu'inutiles, parlons clair.

Quels sont les faits ?

TELEMECANIQUE et FRAMATOME, leaders mondiaux dans leur domaine d'activités, ont bâti ensemble un ambitieux projet industriel.

Pour assurer la réussite de ce projet FRAMATOME s'est engagé au travers d'une Offre Publique d'Achat, à acquérir 100 % du capital de TELEMECANIQUE au prix de 4 500 F par action*.

Cette offre est pour vous, Cher Actionnaire, 100 % claire : elle vous garantit une **plus value substantielle sur la totalité des actions** que vous détenez et **elle vous évite tous les aléas du marché boursier,** inévitables dans le cas d'une offre partielle.

L'importance de l'investissement que FRAMATOME se propose de réaliser (environ 6 milliards de francs) témoigne de sa détermination à réussir.

Cette offre reçoit un soutien massif de TELEMECANIQUE, notamment de son Personnel Actionnaire, et c'est important pour son avenir.

Nous comptons aussi sur votre appui.

Nous vous remercions à nouveau de votre confiance, et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Cher Actionnaire, à l'assurance de nos sentiments distingués.

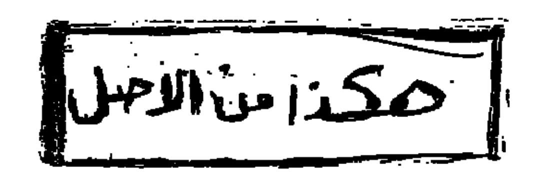
Jacques VALLA
Président du Directoire

Jean-Claude LENY
Président-Directeur Général





* Une note d'information présentée conjointement par FRAMATOME et LA TELEMECANIQUE ELECTRIQUE (visa COB N° 88-63 du 26.02.88) est disponible sans frais au siège des deux sociétés. Les termes de la surenchère de FRAMATOME ont fait l'objet d'un avis n° 88-649 de la Chambre Syndicale des Agents de Change en date du 21.03.88. Dans le cadre de cette dernière surenchère, si le nombre de titres présentés est inférieur à 610.000, FRAMATOME se réserve la faculté de se porter acquéreur de tout ou partie des titres présentés ou de renoncer à son offre.



Marchés financiers

La recherche de la transparence

Un seuil de déclaration de 20 % pour les OPA

Afin d'améliorer la transparence des opérations boursières, M. Edouard Balladur a homologué trois nouveaux règlements qui entreront en vigueur dès le lundi 25 avril.

Dorénavant, les firmes seront obligées de *« déclarer leurs intentions »* en cas de franchissement du seuil des 20 % dans le capital d'une société. Cette mesure, qui doit permettre de connaître les motivations des investisseurs, est déjà en vigueur *dans les pays anglo-saxons*. Aux Etats-Unis, le niveau est fixé à 5 % ; en Grande-Bretagne, il est de 15 %. M. Balladur avait évoqué le chiffre de 10 % pour la France (*le Monde* du 15 mars) avant de choisir 20 %. Cette nouvelle procédure s'ajoute aux différentes règles existantes. Les opérateurs doivent déclarer leur participation exacte lorsqu'ils franchissent les niveaux de 5, 10, 20, 33 et 50 % dans le capital d'une firme.

D'autre part, deux nouveaux règlements relatifs aux informations à fournir en cas d'offre publique d'achat viendront compléter les obligations en vigueur jusqu'alors. L'un s'ajoutera à la note d'information demandée par la Commission des opérations de Bourse (COB), l'autre à celle du Conseil des *Bourses de valeurs*.

Le ministre de l'économie a présenté, jeudi 21 avril, ces mesures lors de l'installation du Comité de liaison des marchés financiers. Créé *à la suite des conclusions du rapport* Deguen sur la crise d'octobre, ce conseil réunit l'ensemble des autorités de la place (1). *Il* a pour mission de développer une coordination entre les différents marchés, sans pour autant se substituer aux organismes de contrôle existants. Ces « sages » ont pour tâche de préparer un dispositif de crise permettant aussi bien de déceler les tensions existantes sur les marchés que d'élaborer des plans d'action pour réagir rapidement. Ils devront également réfléchir tant aux règles de prudence applicables aux différentes catégories d'opérateurs qu'à la coordination des *informations* disponibles sur chacun des compartiments du marché.

D. G.

(1) *Le comité* de liaison comprend six membres : présidé par M. Jean-Claude Trichet, directeur du trésor, il *regroupe* MM. Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, Gilles Brac de la Perrière, président du Conseil du marché à terme, Xavier Dupont, président du Conseil des Bourses de valeurs, Gérard de la Martinière, président de la Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP), et Yves Le Portz, président de la Commission des opérations de Bourse (COB).

Alsthom (groupe CGE) va reprendre certaines activités des ACEC (groupe Générale de Belgique)

Le français Alsthom, filiale du groupe CGE (Compagnie générale d'électricité) est sur le point de conclure un accord pour reprendre les activités ferroviaires et électromécaniques du groupe belge ACEC (Ateliers de constructions électriques de Charleroi), filiale de la Société générale de Belgique (SGB), a confirmé le 21 avril Jean-Pierre Desgeorges, PDG d'Alsthom, lors d'une réunion d'analystes financiers.

Le jour même, la direction des ACEC avait annoncé aux conseils d'entreprise *la création prochaine* d'une filiale commune dans le matériel ferroviaire et l'électromécanique. M. Desgeorges a précisé que ces deux secteurs représentaient chacun un chiffre d'affaires de quelque 350 millions de francs. *« Nous pouvions choisir, et nous avons choisi ces deux activités car, outre des parts de marché en Belgique, elles nous apportent des filiales à l'étranger »*, a-t-il ajouté.

Les ACEC, dont les pertes cumulées atteignaient à fin 1987 5,25 milliards de francs belges (880 millions de francs français), prévoient de se transformer en simple holding en filialisant ses différentes activités, leur permettant ainsi de trouver plus facilement des partenaires extérieurs.

On peut se demander si l'acord ACEC-Alsthom ne participe pas d'un démantèlement partiel de la SGB, dont le groupe CGE détient, aux côtés de Suez, 4 % du capital.

Un fichier national des chèques volés sera géré par la Banque de France

Un fichier national des chèques volés ou perdus va être constitué, a annoncé, jeudi 21 avril, le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation. Depuis plusieurs mois, une bataille feutrée opposait, en coulisse (*le Monde* du 25 mars et du 21 avril), les différentes parties concernées (le ministère de l'intérieur, celui de la justice, celui de l'économie, les banques...).

Le ministre d'Etat a finalement tranché. *Un fichier national*, consultable par les commerçants, sera créé. Sa gestion sera confiée à la *Banque de France*, déjà chargée de la gestion du fichier des chèques impayés. Les informations seront recueillies tant auprès des services de police et de gendarmerie (lors de la déclaration de perte ou de vol) qu'auprès des établissements et organismes teneurs de comptes de dépôt (les banques). Enfin, et conformément au souhait des responsables de fichiers régionaux déjà en fonction, un appel d'offres sera lancé afin de permettre à la Banque de France de choisir entre les différentes solutions techniques disponibles.

Dans son communiqué, le ministère de l'économie indique son intention de relever le seuil au-delà duquel les transactions entre commerçants doivent obligatoirement être réglées par chèque. Depuis 1940, les commerçants doivent payer par chèque toutes les factures de leurs fournisseurs d'un montant supérieur à 1 000 F.

NEW-YORK, 21 avril ↑

Reprise avortée

Une très forte reprise s'est produite jeudi à Wall Street. Mais elle *a très vite tourné court*. L'indice des industrielles, qui avait progressé de 45 points jusqu'à s'élever à la cote 2 030,50, a reperdu et même au-delà tout le terrain gagné, pour *retomber à 1 968 avant de se redresser* un peu avant la clôture. Finalement, il s'est établi à 1 987,40, soit à 1,99 point au-dessus de son niveau précédent. Mais le bilan de la journée est resté négatif. Sur 1 970 valeurs traitées, 799 ont baissé, 675 ont monté et 496 n'ont pas varié.

Une fois de plus, les opérateurs ont rendu les ordinateurs responsa*bles de ces montagnes russes en lan*çant très vite des programmes d'achats puis de ventes à terme. De l'avis des professionnels, les dégagements de l'après-midi ont essentiellement *émané de particuliers et de* quelques institutionnels, que la montée du péril inflationniste inquiète et qui ne souhaitent pas rester trop engagés. D'autre part, après la floraison de mauvaises nouvelles économiques, beaucoup attendent avec une impatience mêlée d'une curiosité craintive la publication ce vendredi des chiffres sur les com*mandes de biens durables pour* mars. L'activité s'est accrue avec 169,11 millions de titres échangés, contre 147,6 millions la veille.

VALEURS	Cours du 20 avril	Cours du 21 avril
Alcoa	45 3/8	46 1/8
Allegis (ex-UAL)	79 1/4	79 3/4
A.T.T.	26 1/2	26 3/4
Boeing	45	45 3/8
Chase Manhattan Bank	24 1/2	25 1/8
Du Pont de Nemours	82 7/8	82
Eastman Kodak	39 7/8	40 3/8
Exxon	41 3/4	42 5/8
Ford	44 3/4	45 1/4
General Electric	39	39 5/8
General Motors	71 3/4	72 1/8
Goodyear	62 1/2	62 7/8
I.B.M.	112 5/8	112 3/8
I.T.T.	45 1/2	45 1/2
Mobil Oil	44 7/8	45 1/8
Pfizer	55 5/8	54 3/4
Schlumberger	36	36 1/2
Texaco	46 3/8	46 3/4
Union Carbide	22 7/8	22 1/2
U.S.X.	31 3/8	31 5/8
Westinghouse	49 7/8	50 1/8
Xerox Corp.	53 1/8	52 3/8

PARIS, 21 avril ↑

Etonnante progression

Les valeurs ont fait preuve d'une étonnante résistance en ce dernier jour *du mois boursier d'avril*. L'indicateur instantané se maintenait à – 0,08 % avant de redevenir positif et de revenir à + 0,5 % dès 14 h 30. La hausse s'accélérait, l'indicateur clôturait sur un gain de + 1,62 %. Toutefois les échanges furent affectés par les « incidents techniques » subis par le système CAC de cotation informatique assistée en continu. *Dès le début de la* matinée, ce système présentait des défaillances telles qu'elles retardaient les cotations d'une centaine de titres. Certains voyaient dans ces pannes un « coup de semonce » du personnel travaillant en Bourse pour que les négocia*tions salariales reprennent rapidement.* Et de rappeler que, en cas d'échec, un mouvement de grève pourrait être déclenché entre les deux tours de l'élection présidentielle. Quoi qu'il en soit, les investisseurs présents sur le parquet étaient étonnés de la résis*tance du marché un jour de liquidation.* Pourtant, Wall Street donne des signes d'inquiétude, et la tension sur les taux outre-Atlantique peut devenir rapidement préoccupante. A trois jours du scrutin présidentiel, la place résiste bien, les rumeurs sur les dernières évaluations plaisent aux professionnels. Et tous de se répéter les derniers chiffres *entendus qui réduisent l'écart entre les* deux candidats (François Mitterrand ayant 51 % et Jacques Chirac 49 %).

Dans ces circonstances, le mois boursier d'avril se termine sur un score *positif de plus de 2,8 %. Une perfor*mance que beaucoup jugent satisfaisante et quelques-uns « de bon augure ». La journée a été rythmée par les évolutions de la Compagnie du Midi. « Cardiaque s'abstenir », confiait un banquier devant les soubresauts des cours. *La valeur progressait fortement* jusqu'au communiqué de Generali. La compagnie d'assurance italienne démentait vouloir prendre le contrôle du groupe français...

Les Talcs de Luzenac figuraient parmi les plus fortes hausses ainsi que SAT, Olida, et Aussedat.

Sur le marché des obligations, des opérateurs parlaient d'intervention de la Caisse des dépôts et d'achats en provenance de l'étranger. Le MATIF demeurait ferme. *Le contrat de juin* gagnant 0,63 % à 102,60.

LONDRES, 21 avril =

Hésitation

Les cours ont fluctué, jeudi 21 avril, à la City, où l'indice FT a *néanmoins gagné 4 points*, en clôturant à 1 423,4. L'ambiance était cependant calme, le volume des transactions demeurant légèrement inférieur à celui de la veille, puisque *397 millions de titres ont été* échangés, contre 451 millions mercredi. Après un départ indécis, le marché a réagi par une baisse à l'annonce d'une forte progression des crédits bancaires en mars en Grande-Bretagne. Toutefois, il a réduit ses pertes en fin de séance, le Trésor britannique ayant assuré qu'il ne fallait pas interpréter cette progression comme inflationniste. La bonne tenue de Wall Street à son ouverture était également un facteur *stimulant* à la *fin* de la *journée*. Les titres des principales firmes exportatrices (Jaguar, ICI, Glaxo) reculaient à la suite du raffermissement de la livre. Après l'annonce de *résultats supérieurs aux prévisions* des analystes, la société commerciale Inchape a nettement progressé. Le secteur des brasseries a, à nouveau, été orienté à la hausse sur *des rumeurs d'OPA*. Les valeurs pétrolières étaient en baisse, ainsi que celles du domaine bancaire. Les mines d'or étaient également en recul, ainsi que les fonds d'Etat.

TOKYO, 22 avril =

Soutenu

La hausse était de nouveau au rendez-vous de la séance de vendredi à Tokyo. Mais, comme à New-York, elle n'a pas tenu. Des ventes *bénéficiaires ont effacé les gains* initiaux, et, à la clôture, l'indice Nikkeï s'établissait à *26 837,12*, soit à 8,96 points (+ 0,03 %) au-dessus de son niveau précédent.

L'absence de tout élément encourageant a incité les investisseurs à user de prudence. Ainsi donc, les valeurs d'entreprises liées aux dépenses de consommation intérieure *ont été les premières à se* faire taper sur les doigts.

« La situation des taux d'intérêt aux Etats-Unis est préoccupante », faisait valoir un professionnel. La preuve : *les banques ont baissé*. Témoin de l'hésitation ambiante : l'activité est restée à un niveau très bas, avec 700 millions de titres échangés, contre 650 millions la veille.

VALEURS	Cours du 21 avril	Cours du 22 avril
Akaï	637	621
Bridgestone	1 540	1 520
Canon	1 270	1 270
Fuji Bank	3 380	3 360
Honda Motors	1 800	1 800
Matsushita Electric	2 720	2 710
Mitsubishi Heavy	728	726
Sony Corp.	5 400	5 440
Toyota Motors	2 390	2 390

FAITS ET RÉSULTATS

● **Du Pont rachète les peintures automobiles Duco.** – Après avoir conclu, en mars, un accord avec le groupe britannique ICI pour constituer une filiale commune de production, le géant amé*ricain de la chimie, Du Pont de* Nemours, vient de racheter à Casco-Nobel (groupe suédois *Nobel Industries*) *toutes les* activités distribution peintures pour les carrosseries automobiles de Duco. Duco *avait été filiale de* CdF-Chimie jusqu'à sa revente, l'automne dernier, à Casco-Nobel (*le Monde* du 20 octobre 1987), pour cause de déficits chroniques. L'ambition nourrie par Du Pont est de capter entre 15 % et 16 % du marché français des peintures pour la réparation automobile. *Premier fabricant* mondial de peintures pour carrosseries automobiles depuis le rachat de la *division spécialisée* de Ford, avec environ 800 millions de dollars de chiffres d'affaires (soit 6,1 milliards de francs), le groupe américain n'occupait jusqu'ici qu'une position symbolique en Europe.

● **Bouygues : TF 1 pour la première fois dans les résultats consolidés.** – Le groupe Bouygues a réalisé, en 1987, un chiffre d'affaires consolidé de 53,4 milliards de francs, en augmentation de 17 % par rapport à 1986. Pour la première fois, ce chiffre comprend le chiffre d'affaires de TF 1, soit 4,2 milliards. Le bénéfice net total a progressé de 25 % pour atteindre 695 millions. Pour 1988, Bouygues prévoit un chiffre d'affaires de 53,7 milliards, dont 17 % à l'étranger.

● **Etats-Unis : Staley rejette l'OPA de Tate and Lyle.** – Staley Continental Inc., deuxième fabricant américain d'édulcorants à base de maïs, a annoncé, le 21 avril, que son conseil d'administration avait rejeté l'offre d'achat de 1,33 milliard de dollars (*7,6 milliards de francs*) lancée par le groupe sucrier britannique Tate and Lyle. Staley a indiqué qu'il *allait étudier différentes pos*sibilités pour augmenter la valeur de ses titres, comme un plan de *recapitalisation* ou la *recherche* d'un autre acquéreur.

● **Scott Paper : résultats « historiques ».** – Le groupe américain Scott Paper, premier fabricant *mondial de papier à usage domes*tique, annonce, pour le premier trimestre, des résultats « historiques ». Le chiffre d'affaires atteint le niveau inégalé de 1,13 milliard de dollars (+ 18 %). De même, le bénéfice net s'élève à un sommet : *74 millions de dollars* (+ 51 %). Le groupe enregistre également d'excellents résultats en Europe, où ses ventes augmentent de 32 % et le bénéfice d'exploitation de 23 %. *« Je suis extrêmement satisfait de l'excellente performance réalisée par nos différents secteurs,* a déclaré le président Lippincott. *Je pense que 1988 sera une excellente année. »*

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	233	242 30 d
Amault & Associés	384	384
Asystel	297	298
B.A.C.	446	445
B. Demachy & Assoc.	389	400
B.I.C.M.	820	820
B.I.P.	428	426
Boiron	260	265
Bolloré Technologies	710	704
Buisson	740	....
Câbles de Lyon	1100	1090
Calberson	639	636
Canal Plus	477	474
Cardif	1200	1200
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	252	252
C.A.T.C.	127 50	127 90
C.D.M.E.	769	738
C. Equip. Elect.	294	293
C.E.G.I.D.	540	525
C.E.G.E.P.	164	159
C.E.P.-Communication	1220	1200
C.G.I. Informatique	580	580
Ciments d'Origny	455	444
C.N.I.M.	283	286
Concept	258 40	268
Conforama	538	540
Creeks	332	341
Dafsa	146	148
Dauphin	3390	3280
Delmas	970	975
Deville	636	628
Dumenil-Leblé	829	840
Editions Belfond	113 30	....
Elysées Investiss.	20 90	20 70
Finacor	479 70	480 60
Gérondi	555	575
Guy Degrenne	850	....
I.C.C.	234	235
IDIA	170 50	170
I.G.F.	138	125 90 o
IM2	123 80	122 60
Int. Metal Service	181	188
La Commande Electro.	203	200
Le gd livre du mois	247 50	228 10
Locs Investissement	263	....
Locamic	153	150
Marlin Immobilier	297	....
Metallurg. Minière	100	98
Métrologie Internat.	300	300
Mécaservice	133	136
M.M.B.M.	401	403
Molex	218 20	218 10
Navale-Delmas	490	490
Olivetti-Logabax	159 80	758
Om. Gest. Fin.	312	317
Presbourg (C. In. & Fin.)	97	....
Rexel	746	776
St-Gobain Emballage	1150	1149
St-Honoré Matignon	141	152 30
S.C.G.P.M.	140	....
Segin	276 40	280
Semi-Matra	700	680
S.E.P.	1150	1135
S.E.P.R.	1095	1139
Sligos	1390	1390
S.M.T.Goupil	220	218
Sodinforg	675	680
Supra	285 50	280
TF 1	182	185
Unilog	114	114 50
Union Financ. de Fr.	425	430 50
Valeurs de France	306	306

Marché des options négociables le 21 avril 1988

Nombre de contrats : 8 313

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Elf-Aquitaine	280	17	22	–	17
Lafarge-Coppée	1 100	84	–	36,50	68
Michelin	180	18,80	26	10,50	16
Midi	1 400	350	–	40	85
Paribas	320	21	–	17	–
Peugeot	1 100	65	93	93	125
Saint-Gobain	400	17,50	23	14	23,50
Thomson-CSF	152	21	26	3,50	9

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 avril 1988

Nombre de contrats : 49 134

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	102,55	101,65	101,10
Précédent	102,05	101,20	100,65

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	2,74	2,80	0,20	1,15

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6750 F ↑

Le plus grand calme a régné, vendredi 22 avril, sur les grandes places financières internationales. Le dollar a poursuivi sa lente ascension, pour coter, notamment, 5,6750 F (contre 5,6595 F). Les opérateurs attendent la publication aux Etats-Unis des commandes de biens durables pour mars. Les pronostics font état d'une augmentation de 1,1 %.

FRANCFORT	21 avril	22 avril
Dollar (en DM)	1,6670	1,67

TOKYO	21 avril	22 avril
Dollar (en yens)	124,30	124,60

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 avril) ... 7 13/16-7 15/16 %

New-York (21 avril) ... 6 7/8-6 15/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	20 avril	21 avril
Valeurs françaises	105,6	107,5
Valeurs étrangères	107,1	106,3

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	20 avril	21 avril
Indice général	300,4	301,5

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	20 avril	21 avril
Industrielles	*1 985,41*	*1 987,40*

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	20 avril	21 avril
Industrielles	1 419,4	1 423,4
Mines d'or	216,4	205,6
Fonds d'Etat	91,09	91,1

TOKYO

	21 avril	22 avril
Nikkeï Dow Jones	26 828,16	26 837,12
Indice général	2 152,93	2 152,50

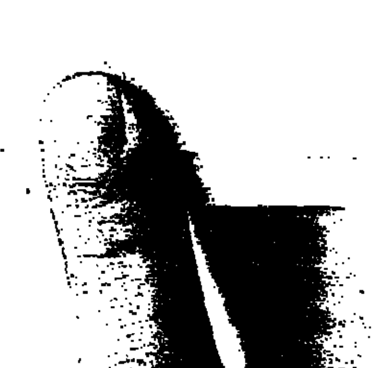
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6680	5,6710	+ 20	+ 35	+ 60	+ 85	+ 180	+ 260
$ can.	4,5969	4,6031	– 41	– 28	– 89	– 54	– 251	– 169
Yen (100)	4,5501	4,5561	+ 133	+ 157	+ 291	+ 330	+ 878	+ 968
DM	3,3950	3,3983	+ 112	+ 131	+ 251	+ 277	+ 763	+ 834
Florin	3,0266	3,0297	+ 85	+ 97	+ 191	+ 208	+ 592	+ 643
FB (100)	16,2291	16,2470	+ 150	+ 298	+ 428	+ 641	+1 500	+1 979
FS	4,1093	4,1136	+ 173	+ 193	+ 383	+ 411	+1 154	+1 240
L (1 000)	4,5664	4,5725	– 101	– 67	– 212	– 170	– 630	– 537
£	10,7352	10,7465	– 59	– 7	– 62	+ 19	– 57	+ 151

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/4	7	7	7 1/8	7 1/16	7 3/16	7 3/8	7 1/2
DM	3 1/8	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16
Florin	4	4 1/4	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8
F.B. (100)	5 5/8	6 1/8	5 7/8	6 1/4	5 7/8	6 1/4	6	6 3/8
F.S.	2	2 3/8	2 3/16	2 5/16	2 3/16	2 5/16	2 3/8	2 1/2
L (1 000)	8 1/4	9	9 3/4	10 1/4	10 1/4	10 5/8	10 3/4	11 1/8
£	8 1/4	8 1/2	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8 1/4	8 3/8
F. franç.	7 1/2	8	8	8 1/8	8 1/16	8 5/16	8 3/8	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 21 AVRIL

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1596	4,5 % 1973	1457	1457	1457	....
....	C.N.E. 3 %	3810	3810	3810	....
1024	B.N.P. T.P.	1058	1050	1057	− 0 09
1036	C.C.F. T.P.	1076	1080	1080	+ 0 37
1050	Créd. Lyon. T.P.	1064	1063	1063	− 0 09
1265	Renault T.P.	1250	1246	1246	− 0 32
1460	Rhône-Poul. T.P.	1482	1480	1479	− 0 20
1238	St-Gobain T.P.	1240	1238	1238	− 0 16
1176	Thomson T.P.	1200	1200	1200	....
355	Accor	370	370	388	+ 4 86
480	Air Liquide	476	477	480	+ 1 05
1780	Alcatel	1800	1830	1836	+ 2
1120	Als. Superm.	1141	1140	1140	− 0 09
205	A.L.S.P.I.	223	225	229	+ 2 69
230	Alsthom ★	253	253	264	+ 4 35
2010	Arjom. Prioux	1975	2025	2026	+ 2 58
385	Aussedat-Rey	506	525	531	+ 4 94
760	Aux. Entrepr. ★	754	736	754	....
870	Av. Dassault ★	780	779	775	+ 1 97
315	BAFIP	300	300	300	....
280	Bail-Equipem. ★	271	267 70	267	− 1 48
870	Bail Investis.	838	833	833	− 0 60
225	B.N.P. C.I.	251	250	250 50	− 0 20
415	Cie Bancaire ★	397	392	402 80	+ 1 46
320	Bazar H.-V.	298	295	297 90	− 0 03
375	Béghin-Say ★	382 80	382	387	+ 1 07
720	Berger (Mé)	690	705	705	+ 2 17
605	Bic ★	580	578	585	+ 0 86
1020	B.I.S.	1011	1010	1033	+ 2 18
2020	Bongrain S.A.	1988	1990	1990	+ 0 10
750	Bouygues ★	764	752	775	+ 1 44
65	B.P. France ★	70 50	70 90	71	+ 0 71
3810	B.S.N. ★	4100	4037	4095	− 0 12
1650	Cap Gem. S. ★	1815	1801	1840	+ 1 38
1310	Carnaud	1301	1296	1298	− 0 23
2080	Carrefour ★	2170	2175	2230	+ 2 76
111	Casino	118	115	120	+ 1 69
98	Casino A.D.P.	102 60	102 50	103	+ 0 39
965	C.C.M.C.	950	955	955	+ 0 53
680	Cetelem	670	685	658	− 1 79
485	Cerus	480	480	480	....
1190	C.F.A.O. ★	1130	1130	1180	+ 4 42
225	C.G.E.	242	242	244	+ 0 83
820	C.G.I.P. ★	818	811	833	+ 1 83
800	Chargeurs S.A. ★	804	808	840	+ 4 48
810	Ciments franç. ★	858	854	900	+ 4 90
410	Club Méditerr. ★	380	378	390	+ 2 63
163	Codetel ★	163	161	160 50	− 1 53
295	Cofimeg	290	289	289 50	− 0 17
1730	Colas	1760	1770	1770	+ 0 57
171	Compt. Entrepr.	165 20	161	163	− 1 33
560	Compt. Mod. ★	604	603	627	+ 3 81
890	Créd. Foncier	860	860	860	....
380	Crédit F. Imm. ★	390	385 10	395	+ 1 28
111	C.C.F.	110	109	108 50	− 1 36
480	Créd. Lyon. (CI)	492	503	503	+ 2 24

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
800	Crédit Nat. ★	764	764	768	+ 0 52
200	Crouzet ★	240	236	244	+ 1 67
2000	Damart S.A.	1960	1999	1999	+ 1 99
315	Darty ★	323 60	323	333	+ 2 94
245	Darty (DP)	230	243 40	245	+ 6 52
1470	De Dietrich	1455	1430	1500	+ 3 09
191	Dév. R.d.C. (Li)	194 10	194 10	194 10	....
440	D.M.C.	410	408	412	+ 0 49
290	Drouot Assur.	301	295	297	− 1 33
1520	Docks France ★	1500	1490	1553	+ 3 53
525	Dumez ★	491 90	490	490 20	− 0 35
975	Eaux (Gén.)	1080	1080	1140	+ 5 56
960	Ecco ★	989	967	1010	+ 2 12
635	Electrofinanc. ★	596	600	610	+ 2 35
....	El. S. Dassault	390	386	391	+ 0 26
270	Elf-Aquitaine	289	283	284 10	− 1 70
225	— (certific.)	245	244	243	− 0 82
580	Epeda-B-Faure	553	556	565	+ 2 17
2280	Essilor	2045	2026	2050	+ 0 24
1450	Essilor Int. (DP)	1486	1441	1489	+ 0 20
310	Esso S.A.F. ★	305	296	296 20	− 2 89
1150	Eurafrance	1239	1180	1205	− 2 74
915	Eurocom ★	895	900	910	+ 1 68
2400	Euromarché	2410	2424	2450	+ 1 66
450	Europe n° 1 ★	429 40	430	432	+ 0 61
34	Eurotunnel ★	34 45	34 30	34 50	+ 0 15
800	Exor ★	813	819	820	+ 0 86
700	Facom	721	732	755	+ 4 72
870	Fichet-Bauche	930	950	950	+ 2 15
210	Finextel ★	199	200 90	200	+ 0 50
75	Fives-Lille ★	80	80	80	....
1010	Fromageries Bel	996	1021	1041	+ 4 52
790	Gal. Lafayette ★	758	745	765	+ 0 92
230	Gascogne	260	279	279	+ 7 31
1220	Gaz et Eaux	1130	1130	1149	+ 1 68
340	Géophysique ★	383 10	387	398	+ 3 89
470	Gerland	472	485	485	+ 2 75
460	GTM-Entrepose	423	430	438 50	+ 3 66
515	Guyenne-Gas. ★	503	505	530	+ 5 37
1720	Hachette ★	1986	1994	2028	+ 2 01
515	Havas ★	529	521	539	+ 1 89
415	Hénin (La)	410	405	408	− 0 98
1040	Hutchinson ★	960	980	999	+ 4 06
....	Imétal	154 50	159	158 50	+ 2 58
....	Imm. Plaine-M.	310	312	320	+ 3 23
1020	Ingénico	1039	1038	1039	....
3100	Inst. Mérieux	3400	3320	3355	− 1 32
515	Interbail ★	513	514	512	− 0 19
900	Intertechnique	1040	1030	1070	+ 2 88
695	J. Lefebvre	696	699	724	+ 4 02
1040	Lab. Bellon	1021	1020	1070	+ 4 80
1120	Lafarge-Coppée	1138	1120	1165	+ 2 37
1130	Lebon ★	1100	1090	1089	− 1
2310	Legrand ★	2538	2511	2600	+ 2 44

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1870	Legrand (DP) ★	1816	1829	1800	− 0 78
530	Leroy-Somer ★	581	578	605	+ 4 13
1800	Lesieur	1796	1825	1800	+ 0 22
740	Locabail Immob.	659	650	647	− 1 82
400	Locafrance ★	375 10	379	390	+ 3 97
880	Locindus	866	866	870	+ 0 46
240	Luchaire	236	230	233 20	− 1 19
1750	L.V.M.H. ★	1763	1759	1798	+ 2 04
1190	Lyonn. Eaux ★	1117	1118	1150	+ 2 95
46	Mais. Phénix	44 90	45	45	+ 0 22
305	Majorette (Ly)	326	316	316	− 2 77
240	Mar. Wendel ★	259	257	264	+ 1 93
141	Matra	141	139	139	− 1 42
1580	Merlin-Gerin ★	1830	1847	1865	+ 1 91
179	Michelin	188 80	184 80	191	+ 1 17
1300	Midi (Cie)	1710	1800	1775	+ 3 80
184	Midland Bk SA ★	177	175 40	175	− 1 13
495	Min. Salaig. (Ns)	500	466	490	− 2
34	M.M. Penarroya	38 50	....	....	....
52	Moulinex	64 90	64	68 50	+ 5 55
840	Navig. Mixtes	840	846	841	+ 0 12
79	Nord-Est ★	80 40	79	86	+ 6 97
320	Nordon (Ny)	350	346	346	− 1 14
350	Nouvelles Gal.	330	325	334	+ 1 21
675	Occid. (Gén.) ★	670	689	690	+ 2 99
910	Omn.F.Paris	930	935	935	+ 0 54
205	Olida-Caby	253	265	270	+ 6 72
....	Opfi-Paribas	318	315	315 50	− 0 79
2760	Oréal (L')	2972	2963	2989	+ 0 57
305	Paribas	328 50	328	338	+ 2 89
365	Paris-Réesc. ★	340	340 10	350	+ 2 94
825	Pechelbronn ★	856	861	909	+ 6 19
290	Penhoet	281	292	292	+ 3 91
680	Pernod-Ricard ★	719	719	732	+ 1 81
830	Peugeot S.A.	1050	1028	1036	− 1 33
435	Poliet	448	459	459	+ 2 46
615	P.M. Labinal	616	629	630	+ 1 94
2580	Presses Cité ★	2450	2430	2411	− 1 59
1090	Prétabail Sic.	1095	1090	1090	− 0 46
550	Primagaz	585	597	595	....
395	Printemps ★	408	401	411	+ 0 74
1260	Promodès	1230	1230	1270	+ 3 25
845	Radiotechn.	767	785	790	+ 3
....	Raff. Dist. Total	71 50	70 80	70	− 2 10
2300	Redoute (La) ★	2041	2050	2130	+ 4 36
325	Rober financière	315	315	315	....
795	Roussel-Uclaf	760	800	789	+ 5 13
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3300	R. Impériale (Ly)	3141	3141	3141	....
165	Sade	166 60	165	165	− 0 96
1380	Sagem ★	1335	1300	1335	....
410	Saint-Gobain	400	398	414 90	+ 3 73
1030	St-Louis	971	975	990	+ 1 96
1080	Salomon	1170	1170	1170	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
605	Salvepar	570	570	570	....
540	Sanofi ★	574	574	600	+ 4 53
495	S.A.T. ★	620	655	693	+ 11 77
....	Saulnes-Chât. (B)	163	161	165	+ 1 23
1030	Saupiquet (Ns)	1010	1025	1025	+ 1 49
260	Schneider ★	244	240	250	+ 2 46
38	S.C.O.A.	50	49	52 70	+ 5 40
595	S.C.R.E.G.	580	575	576	− 0 69
665	Seb ★	648	646	650	+ 0 31
425	Sefimeg ★	408	410	410	+ 0 49
1440	S.F.I.M.	1646	1700	1730	+ 5 17
28	S.G.E.	26 90	26 80	27 60	+ 2 60
500	Signaux ★	511	517	535	+ 4 70
690	Silic	703	686	690	− 1 85
535	Simco-U.P.H. ★	529	511	520	− 1 70
305	Simnor (Li)	307	307	307	....
735	Skis Rossignol	710	725	703	− 0 99
670	Sliminco	669	666	666	− 0 45
285	Société Générale	272	270	271 20	− 0 29
187	Sodecco	169	168	168	− 0 59
168	Sodero (Ns)	158	155	155	− 1 90
2010	Sodexho ★	2040	2030	2030	− 0 49
94	Sogenal (Ny)	91	89 50	89 50	− 1 65
265	Sogerap	270	267 20	274	+ 1 48
1860	Somm-Allib. ★	1850	1899	1900	+ 2 70
575	Source Perrier	591	583	599	+ 1 35
640	Sovac ★	605	588	602	− 0 50
325	Spie-Batignol.	336	333	334	− 0 60
430	Strafor ★	415	415	420	+ 1 20
230	Suez	236	230	231	− 2 12
365	Synthelabo ★	368	368	369	+ 0 27
670	Talcs Luzenac	809	900	900	+ 11 25
5000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
159	Thomson-C.S.F.	171	170	169	− 1 17
335	Total (CFP) ★	349	340	341	− 2 29
70	— (certific.)	73 50	73 65	73 80	+ 0 41
990	T.R.T. ★	1000	995	1001	+ 0 10
380	U.F.B.	361 10	361 50	366	+ 1 36
795	U.I.C. ★	800	805	810	+ 1 25
590	U.I.F. ★	515	511	511	− 0 78
860	U.I.S.	860	862	870	+ 1 16
185	U.C.B. ★	158	159	168	+ 6 33
725	Unibail	663	660	665	+ 0 30
410	Valéo	410	413	414	+ 0 98
69	Vallourec	78 70	81 95	82	+ 2 89
320	Via Banque	312	305	308	− 1 28
605	Elf-Gabon	672	675	676	+ 0 60
111	Amax Inc.	121	120 80	120 80	− 0 17
148	Amer. Express	136 50	138 80	130 80	− 4 18
161	Amer. Teleph.	150	151	151	+ 0 67
104	Anglo Amer. C.	95 10	93 40	93 40	− 1 79
535	Amgold	507	494	496	− 2 17
855	BASF (Akt)	826	833	835	+ 1 09
930	Bayer	815	906	906	− 0 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
108	Buffelsfont.	102	100	101	− 0 98
147	Chase Manh.	139 50	140	140	+ 0 36
61	De Beers	61	59	58 50	− 4 10
1480	Deutsche Bank	1405	1405	1395	− 0 71
880	Dresdner Bank	835	825	825	− 1 20
67	Driefontein Cpl	64 10	60 80	61 80	− 3 59
495	Du Pont-Nem.	466	467	468	+ 0 43
240	Eastman Kodak	226 50	225 30	226	− 0 22
32	East Rand	31 15	30 20	30 50	− 2 09
230	Electrolux	230	231	231	+ 0 43
220	Ericsson	206	217 50	217 50	+ 5 58
246	Exxon Corp.	229	234 20	234 20	+ 2 27
250	Ford Motors	251	252	252	+ 0 40
61	Freegold	58 05	56 60	57	− 1 81
97	Gencor	92	90 30	90 30	− 1 85
250	Gén. Electr.	221	221 50	222	+ 0 45
1320	Gén. Belgique	787	818	810	+ 2 92
415	Gen. Motors	401	406 80	406 80	+ 1 45
97	Goldfields	95 10	95 10	95 10	....
52	GdMetropolitain	52 20	50 30	51	− 2 30
48	Harmony	45 80	44 05	44 50	− 2 84
63	Hitachi	64 80	63 60	63 60	− 1 85
910	Hoechst Akt.	865	860	860	− 0 58
110	Imp. Chemical	103 10	103	103	− 0 10
645	IBM	632	640	640	+ 1 27
270	ITT	251 20	257 50	257 50	+ 2 51
188	Ito-Yokado	208 80	208 50	209	+ 0 10
121	Matsushita	121	122 50	122 50	+ 1 24
925	Merck	900	884	886	− 1 56
380	Minnesota M.	328	331	335	+ 2 13
260	Mobil Corp.	261	254	254	− 2 68
184	Morgan J.P.	183	181	181	− 1 09
35600	Nestlé	34950	34500	34500	− 1 29
176	Norsk Hydro	179 80	176 50	177	− 1 56
165	Ofsit	147 50	139 80	139 80	− 5 22
1820	Petrofina	1795	1780	1785	− 0 56
535	Philip Morris	490	486	484	− 1 22
90	Philips	85 40	84 50	84 50	− 1 05
74	Placer Dome	74 90	73	73 80	− 1 47
340	Quilmès	324	320	320	− 1 23
490	Randfontein	458	445	445	− 2 84
685	Royal Dutch	689	685	690	+ 0 15
39	Rio Tinto Zinc	37 90	38 30	38 50	+ 1 58
52	St Helena Co	52 50	49 95	50	− 4 76
205	Schlumberger	201	203	203	+ 1
114	Shell transp.	115 50	115	115	− 0 43
1360	Siemens A.G.	1182	1175	1151	− 2 62
240	Sony	248 90	248 50	249	+ 0 04
205	T.D.K.	209	206 80	206 50	− 1 20
36	Toshiba Corp.	36 50	36	36	− 1 37
360	Unilever	331	330	330	− 0 30
240	Unit. Techn.	217	214 50	212	− 2 30
530	Vaal Reefs	497	485	490	− 1 41
325	Volvo	330	327 50	327 50	− 0 76
225	West Deep	213	204	205	− 3 76
330	Xerox Corp.	302 50	301	301	− 0 50
1 36	Zambia Corp.	1 38	1 38	1 41	+ 2 17

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128 60	8 055
8,80 % 78/93	101 65	7 631
10,80 % 79/94	104 40	6 816
13,25 % 80/90	106 75	11 790
13,80 % 81/89	103 85	3 695
16,20 % 82/90	112 40	4 428
16 % juin 82	114 53	13 802
14,60 % fév. 83	114 85	2 433
13,40 % déc. 83	118 10	4 503
12,20 % oct. 84	111 98	8 587
11 % fév. 85	111 70	1 833
10,26 % mars 86	106 50	1 152
ORT 12,75 % 83	1880	..
OAT 10 % 2000	104 75	9 944
OAT 9,90 % 1997	107 03	3 543
OAT 9,80 % 1996	103 85	2 222
Ch. France 3 %	163	..
CNB Bques janv. 82	102 47	3 086
CNB Paribas	102 48	3 086
CNB Suez	102 51	3 086
CNI janv. 82	102 47	3 086
PTT 11,20% 85	107 80	4 104
CFF 10,30% 86	102 40	2 365
CNE 11,50% 85	109 10	9 162
CNT 9% 88	100 70	0 933
CRH 10,90% déc. 85	108 90	3 056
C.N.C.A. T.P.	1172	117
Drouot Ass. Obl. conv.	2042	210
Métrologie I. 6% 8/7	77 55	7 775

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1400	1380
A.G.F. (St Cent.)	590	600
Applic. Hydraul.	617	641
Arbel	345	340
Astorg	192 70	195 o
Avenir Publicité	580	560
Bain C. Monaco	182 10	185 50
Banque Hypoth. Eur.	298	298
Béghin-Say (C.I.)	330	335
B.G.L.	840	910 o
Bierry-Ouest	541	548
B.N.P. Intercontin.	215	215
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	750	725
B.T.P.	128	128
Cailf	810	805
Cambodge	581	599
C.A.M.E.	115	119
Campenon Bern.	153	159
Carbone-Lorraine	470	504 d
C.E.G.Frig.	466	450
Centen. Blanzy	1520	1520
Centrest (Ny)	217	217
Cerabati	110 40	110

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	150	145
C.I.C. (Financ. de)	205	205
C.I. Maritime	690	690
Ciments (B)	829	829
Clause	658	678
Cofradel (Ly)	1060	1020
Cogif	338	340
Comiphos	303	302
Cie Industrielle	2370	2370
Comp. Lyon-Alem.	290	280
Concorde (La)	800	800
C.M.P.	14 50	14 30
Créd. Gén. Ind.	541	535
Cr. Universel (Cie)	582	580
Crédital	137	139
Darblay S.A.	488	496
Degremont	147 60	152
Delalande S.A.	1092	1120
Delmas-Vieil. (Fin.)	1610	1550
Didot-Bottin	850	816
Eaux Bass. Vichy	844	835
Eaux Vittel	1785	1770
E.C.I.A.	785	795
Economats Centre	275	253 40
Electro-Banque	298	297
Eli-Antargaz	580	537
E.L.M. Leblanc	555	577
Enelli-Bretagne	235	244 40
Entrepôts Paris	470	470
Epargne (B)	2888	....
Europ. Accumul.	48 20	48
Europe Soutra Indust.	80	....
Eternit	1765	1745
Finalens	170	170
FIPP	385	....
Fnac	625	640
Foncière (Cie)	418	405
Fonc. Lyonnaise	470	480
Foncina	420	417
Forinter	1085	1085
Fougerolle	287	284
France I.A.R.D.	273 30	278
France (La)	4300	4312
From. Paul Renard	600	624 d
GAN	850	849
Gaumont	339	339
Gévelot	500	500
Gr. Fin. Constr.	380	380
Gds Moul. Paris	355	355
Groupe Victoire	445	480
G. Transp. Ind.	445	430
Immindo S.A.	395	404
Immoinvest	275	277
Immobail	388 80	382
Immobanque	680	676
Immob. Marseille	6300	6270
Immofice	450	445
Invest. (Sté Cent.)	790	790
Jaeger	94 80	107 90
Lafitte-Bail	438	435
Lambert Frères	236	237
Lille-Bonnières	502	485
Loca-Expansion	280	280
Locafinancière	323	329
Locatel	757	757
Louvre (Sté)	1182	1182

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lucia	798	800
Lyonnaise Immob. (Cie)	320	320 20
Machines Bull	110 80	108 40
Magasins Uniprix	135	139 90
Magnant S.A.	115	116
Maritimes Part.	241	245
Métal Déployé	434	....
Mors	50	50
Navig. (Nat. de)	53	54
OPB Paribas	212	218
Optorg	265	275 60
Oréal (L') C.I.	1920	1920
Origny-Desvroise	1080	1070
Palais Nouveauté	446	445
Parfinance	162	162
Paribas-CIP	375	380
Paris France	164	166
Paris-Orléans	230	230
Parunelec	217	215
Patern. Risq. Div.	1075	1153 d
Pathé-Cinéma	338	....
Pechiney (cert. inv.)	228	234
Piles Wonder	670	670
Piper-Heidsieck	1044	1050
P.L.M.	85 90	92 d
Poclain	33 90	25 90
Porcher	380	351
Promodès	1000	1040
Providence S.A.	1105	1020
Publicis	2340	2326
Rhône-Poul. (c. inv.)	315	318
Ricqlès-Zan	197	....
Rochefortaise S.A.	530	518
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	546	570
Roudière	180	180
Rougier et Fils	74 50	75
Sacer	480	500
SAFAA	259	280 10
Safic-Alcan	786	795
SAFT	1252	1265
Saga	172	180
St-Gobain C.I.	446	464
Salins du Midi	494	480
Santa-Fé	111	109
Satam	76	78
Savoisienne (M)	195 50	....
SCAC	440	450
Senelle Maubeuge	313	301
S.E.P. (M)	155	157
Sicli	178 80	169 80
Siconal	295 10	299
Sinvim	285	285
Siph (Plant. Hévéas)	345	350
Sté Générale-CIP	200	200
Sofal financière	1640	1650
Sofical	880	880
Sofio	498	500
Soficomi	710	....
S.O.F.I.P. (M)	115 10	....
Sofragi	780	785
Soudure Autog.	345	349 50
Sovabail	629	620
S.P.I.	529	532
Suez (Fin. de)-CIP	180	181 20
Steni	785	786
Taittinger	2400	2420

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	241	201 50
Tour Eiffel	387 50	387 50
Ufiner S.M.D.	510	505
U.A.P.	304	308
U.T.A.	980	996
Veuve Clicquot	3100	3188
Vicat	1419	1479 d
Viniprix	1134	1051
Virax	102	104 90
Waterman S.A.	650	651
Brass. du Maroc	125	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	760	675 o
Akzo	306	307
Alcan Alum	164 20	164 40
Algemene Bank	115 50	115 20
American Brands	255	246
Am. Petrofina	380	....
Arbed	180	230 d
Asturienne Mines	125	....
Banco de Santander	305	304 80
Bco Pop Espanol	450	441
Banque Ottomane	2080	1870 o
B. Régl. Internat.	44300	43000
Bc. Lambert	520	490
Canadian-Pacific	108 80	108 80
Chrysler corporation	137	137
CIR	23 60	23 40
Commerzbank	780	....
Dart. and Kraft	281 50	284
De Beers (port.)	63	....
Dow Chemical	480	477
Gén. Belgique	787	810
Gevaert	1102	1102
Glaxo	102	....
Goodyear	346	....
Grace and Co	151	152
Honeywell Inc.	385	387
I. C. Industries	186	186
Johannesburg	780	780
Kubota	31 60	31
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	41 50	39
Mineral-Ressourc.	70	71 10
Nixdorf	1785	1770
Noranda	108 80	109 30
Olivetti	30	28 50
Pakhoed Holding	252	245
Pfizer Inc.	313 50	310
Procter Gamble	420 10	433
Ricoh Cy Ltd	58	55 50
Rolinco	248 50	255 40 c
Robeco	263 60	270 50 c
Rodamco	465	463 50
Saipem	9 65	9 65
Shell fr. (port.)	107	....
S.K.F. Aktiebolag	217	221
Steel Cy of Can.	104 50	100
Squibb	336	335
Tenneco	259 80	....
Thorn EMI	63	62
Torray indust. Inc	37 50	37 50
Vieille Montagne	985	950
Wagons-Lits	780	775
West Rand	10 70	10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	300	....
Calciphos	134	140
Cochery	174	....
Cogeshor	130 30	135
C. Occid. Forestière	190	....
Copirex	340	345
Dubois Inv. (Certo.)	590	535
Gachot	63 10	61 90
Hoogovens	250	....
Metrovoice (bons)	10 70	....
Nicolas	795	825
Révillon	350	....
Romano N.V.	174 50	174 80
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	308	....
Sté Lecteurs du Monde	680	680
Ulinax	380	....
Union Brasseries	127	....

SICAV (sélection) 21/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	706 21	688 99
Actilion	199 67	194 52
Actions France	382 17	368 36
Actions sélectionnées	490 25	472 53
Aedificandi	649 71	629 84
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1007 56	982 99
A.G.F. 5000	498 41	486 25
A.G.F. ECU	1112 43	1101 42
A.G.F. Interfonds	433 76	423 17
A.G.F. Invest	101 30	98 83
A.G.F. OBLIG.	1123 04	1117 45
A.G.F. Sécurité	10698 01	10698 01
Agimo	565 24	551 46
Altefi	207 44	198 94
A.L.T.O.	176 72	169 37
Améri-Gan	4917 84	4694 84
America-Valor	656 58	626 81
Amplitude	469 48	455 81
Arbitrages court terme	5369 27	5358 54 ◆
Argonautes	343 74	332 92
Associc	1130 51	1130 51
Atout Futur	256 56	249 12
Aurecic	1432 95	1391 22
Axa Europe	118 38	113 01
Axa Investissements	104 22	99 49
Bred Associations	2551 42	2543 79
Bred International	79 47	77 91
Capital Plus	1774 30	1774 30
Cardan-Pierre	26 17	25 04
CIP (voir AGF Actions)	......	......
[illegible]	106 08	102 99
Convertimmo	336 88	323 92
Cortal court terme	1265 26	1265 26
Cortal Investit. trim.	1052 84	1032 51
Credinter	479 11	465 16
Drouot-France	560 12	534 72
Drouot-Investiss.	895 16	865 52
Drouot-Sécurité	252 11	240 68
Drouot-Sélection	141 14	134 74
Ecucic	1152 74	1135 70
Ecureuil Privatisations	324 89	316 43
Energie	231 11	220 63
Eparcic	2914 99	2914 99
Eparcourt Sicav	4078 10	4067 93
Epargne Associations	25702 57	25664 07
Epargne-Capital	7883 28	7805 23
Epargne-Industr.	66 74	63 71
Epargne-J	52627 60	52627 60
Epargne Long-Terme	172 34	167 73
Epargne Monde	1037 07	1009 31
Epargne Première	12401 19	12401 19
Epargne-Oblig.	185 83	180 88
Epargne-Quatre	1062 70	1062 70
Epargne-Unie	1117 25	1076 87
Epargne-Valeur	380 80	370 61
Eparoblig	1282 67	1260 15
Epsilon	1063 26	1052 73
Eurinvest Croissance	1113 57	1063 07
Eurinvest Rendement	1110 43	1080 08
Eurocic	8981 49	8848 76
Eurodyn	988 74	937 85
Euro-Gan	4318 62	4122 79
Euro-Malf	26 48	25 10
Finord Placement	59735	58559 32
Finord Valorisation	13373 23	13111 01
Foncicav (div. par 10)	10876 35	10876 35
Fonciral	237 92	227 13
France-Gan	5290 77	5050 65
France-Garantie	294 61	294 02 ◆
France-Investiss.	380 28	363 04
France-Obligations	432 43	428 15
Francic	339 49	328 63
Francic Pierre	92 95	90 24
Francic Régions	919 44	892 66
Fructi-Associations	27 92	27 92
Fructi-Epargne	26 24	25 60
Fructicapi	320 05	315 32

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructicourt	110307 09	110307 09
Fructidor	244 78	241 16
Fructifrance	643 67	627 97
Fructimmo	233 69	227 99
Fructimer	65620 63	65606 61
Fructi ECU	580 15	551 87
Fructi-Première	11660 80	11468 47
Futuroblig	1089 77	1063 61
Gestion	60556 07	60405 06
Gestion Sécuricourt	11098 24	10976 49 ◆
Gestion Associations	141 17	138 05 c
Gestion Mobilière	602 10	574 80
Haussmann Associat.	1177 30	1177 30
Haussmann court terme	1178 76	1178 76
Haussmann Epargne	1375	1375
Haussmann Europe	1957 91	1887 14
Haussmann France	787	768 19
Haussmann Multinv.	1332 32	1271 90
Haussmann Obligation	1399 70	1349 11
Horizon	1000 28	971 15
Interoblig.	12250 30	11779 13
Intersélect France	381 50	370 39
Invest. net	14568 87	14537 79
Invest. Obligataire	17978 03	17942 15
Japacic	179 74	174 60
Jeune épargne	238 50	234 98
Laffitte-Amérique	238 66	227 84
Laffitte Europe	238 21	225 50
Laffitte-Expansion	256 06	244 45
Laffitte-France	274 47	262 02
Laffitte-Immobilière	225 94	215 69
Laffitte-Japon	368 78	350 15
Laffitte-Oblig.	148 43	138 79
Laffitte-Rend.	215 55	205 78
Laffitte-Tokyo	362 25	345 82
Lion-Associations	11236 80	11236 80
Lion court terme	114647 18	114647 18
Lion-Institutionnels	22620 61	22664 20
Lionplus	726 33	719 14
Livret Bourse Investis.	382 28	371 13
Livret portefeuille	590 88	573 67
Méditerranée	152 32	145 41
Minimax	25879 08	25879 08
Mondiale Investissem.	389 15	391 05
Monecic	6814 18	6814 18
Monedex	53558 07	53558 07
Moné J.	54181 59	54181 59
Morgan court terme	14906 36	14906 36
Mutuelle Unie Sél.	141 27	134 85
Natio.-Assoc.	6545 09	6532 03
Natio.-Epargne	13425 90	13292 97
Natio.-Court terme	209120	209120
Natio.-Inter.	1227 58	1194 71 c
Natio.-Obligations	538 82	524 40
Natio.-Patrimoine	1283 97	1249 61
Natio.-Placements	63789 31	63789 31
Natio.-Revenu	1055 80	1045 45
Natio.-Sécurité	11272 51	11272 51
Natio.-Valeurs	589 61	573 83
Nippon-Gan	5399 97	5155 10
Nord-Sud Dévelop.	1164 68	1162 35 ◆
Normest F	12839 59	12587 83
Obli Association	128 92	127 64
Oblicic Régions	1093	1078 85
Obligations Convert.	393 81	375 78
Oblition	1085 10	1075 35
Optimavalor	170 94	168 77
Oraction	1137 08	1099 69
Orvalor	5541 24	5340 95
Paribas Croissance	587 83	544 68
Paribas Epargne	15440 18	15408 36
Paribas France	81 07	78 71
Paribas Oblimonde	969 77	975 14
Paribas Opportunités	103 43	100 42
Paribas Patrimoine	506 11	495 48
Paribas Revenu	94 04	93 11
Parnasse-Valor	1071 22	1070 15

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine-Retraite	1877 40	1644 51
Parvalor	540 87	525 12
Phénix Placements	282 05	280 75
Pierre Investiss.	653 37	623 74
Placement A	814 42	814 42
Placement crt-terme	75166 18	75166 18
Placement J	57804 49	57804 49
Placement Premier	68709 52	68709 52
Plénitude	106 57	103 72
Première Obligations	10400 59	10378 83
Prévoyance Ecureuil	105 98	103 12
Pro/Association	21806 99	21806 99
Quartz	108 76	108 08
Quatre-quarts Retraite	101	101
Rentacic	163 35	160 94
Revenus Trimestriels	5580 25	5534 90
Revenu Vert	1144 42	1143 28
Rivoli Action Invest.	318 04	303 62
Rivoli Plus	1119 16	1068 41
St-Honoré Assoc.	13840 40	13771 54
St-Honoré Bio-aliment.	705 22	674 20
St-Honoré Pacifique	512 09	488 87
St-Honoré P.M.E.	415 21	396 38
St-Honoré Réel	11839 13	11790 97
St-Honoré Rendement	11220 63	11164 81
St-Honoré Services	456 54	438 98
St-Honoré Technol.	699 02	667 32
St-Honoré Valor	11766 52	11766 52
Sécuricic	11451 13	11439 68
Sécuri Taux	10435 01	10435 01
Sélection Croissance	466 84	453 05
Sicaden (Casden BP)	729 88	719 09
Sicav-Associations	1464 19	1462
S.F.I. fr. et étr.	574 23	557 50
Sicav 5000	299 38	291 37
S.I. Est	1165 42	1112 57
S.I.G.	773 94	738 51
Silvafrance	475 53	462 80
Sivam	377 36	387 26
Sivarente	214 53	212 41
Sivinter	404 13	393 31
S.N.I.	1135 32	1102 25 c
Sogepargne	354 48	341 67
Sogevar	925 32	883 36
Sogister	1237 05	1180 95
Soleil Investissement	467 10	445 92
Stratégie Actions	994 84	956 58
Stratégie Rendement	1110 12	1075 18
Technocic	1092 81	1080 79
Techno-Gan	5744 67	5484 17
Trilion	5283 86	5231 35
U.A.P. Investiss.	388 43	353 19
Uni-Associations	111 53	111 53
Unifrance	399 85	385 49
Unifoncier	1096 04	1056 42
Uni-Garantie	1303 25	1277 67
Uni-Régions	2346 87	2262 04
Unirente	2288 80	2213 35
Univer	181 57	181 57
Univers-Actions	1011 98	978 68
Univers-Obligations	1552 38	1501 33
Valorem	489 87	458 21
Valorg	1552 92	1551 37
Valrel	83520 35	83478 61

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 648	5 659	5 450	5 850
ECU	7 053	7 053	....	....
Allemagne (100 DM)	339 710	339 850	329	348
Belgique (100 F)	16 233	16 235	15 650	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	302 840	302 800	293	313
Danemark (100 krd)	88 380	88 450	85	92
Norvège (100 k)	91 780	92	85	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 701	10 714	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	4 228	4 233	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 569	4 568	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	410 930	411 220	398 800	420
Suède (100 krs)	96 570	96 630	93	99
Autriche (100 sch)	48 350	48 340	46 800	49 800
Espagne (100 pes.)	5 140	5 136	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 160	4 152	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 585	4 601	4 400	4 800
Japon (100 yens)	4 567	4 555	4 420	4 620

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/4
Or fin (kilo en barre)	82800	82200
Or fin (en lingot)	82500	82450
Pièce française (20 fr)	513	513
Pièce française (10 fr)	352	351
Pièce suisse (20 fr)	528	520
Pièce latine (20 fr)	475	472
Souverain	587	590
Pièce de 20 dollars	2915	2930
Pièce de 10 dollars	1440	1442 50
Pièce de 5 dollars	800	806 25
Pièce de 50 pesos	3105	3185
Pièce de 10 florins	487	488
Or Londres	458	454
Or Zurich	457	454
Or Hongkong	458 25	456 15
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

مكرر من الاجل

Le Monde

La direction du PCF minimise à l'avance la signification du score de M. Lajoinie

Les dirigeants du PCF vont sabler le champagne. Au moins une fois. A la veille du premier tour de l'élection présidentielle. A l'occasion de la soutenance de thèse de doctorat d'Etat en histoire intitulée *Forces productives rurales, peuple corse et Révolution française (1770-1815)*, de M. Antoine Casanova, universitaire, membre du bureau politique du parti depuis le dernier congrès, en décembre 1987. Une réception devait être organisée (1), le samedi 23 avril à l'Institut de recherches marxistes (IRM), en présence d'intellectuels et des « camarades du bureau politique » pour fêter l'événement.

L'équipe de direction du PCF fera, peut-être une seconde fois, sauter les bouchons, le lendemain, quand sera connu le résultat de M. André Lajoinie. Selon un collaborateur du comité central, *« le champagne coulera si le score avoisine 7 % à 8 % »*. Il faut remonter à 1932 pour trouver le résultat le plus faible de l'histoire du PCF : 8,4 % des suffrages aux élections législatives.

Quoi qu'il en soit, le bureau politique, qui se réunira dès dimanche soir – et une nouvelle fois, lundi matin, – expliquera que le poids *« réel »* du PCF n'apparaît pas dans cette consultation *« piégée »*. Peu importe le score de M. Lajoinie, les dirigeants communistes n'ont qu'un credo : le parti « pèse » entre 14 % et 15 % dans les élections locales, dites *« normales »* place du Colonel-Fabien. Dès lors, il n'est pas question de discuter, dans le parti, la valeur du score présidentiel. Le débat n'aurait, du reste, aucune raison d'être, car l'équipe de M. Georges Marchais assure que le parti n'a jamais été aussi uni autour de ses dirigeants et de leur politique. Pour s'en convaincre, les membres du comité central chargés de région rencontreront, dès lundi après-midi, les secrétaires fédéraux de leur ressort, avant la réunion, le soir, des comités départementaux. Officiellement, ces instances donneront *« l'avis »* de la base avant que le comité central fixe, le mercredi 27 avril, la position du PCF pour le second tour. Pourtant la démarche suivie fait dire à un dirigeant que *« le comité central ne va pas décider après avoir pris l'avis des comités fédéraux, mais les comités fédéraux vont délibérer après avoir pris acte de l'avis du bureau politique »*.

Toute velléité contestataire étant, par avance, écartée par la direction, son souci primordial – l'enjeu majeur – est de limiter la désaffection pour le vote Lajoinie. Pendant plusieurs semaines, *l'Humanité* a publié, quotidiennement, des prises de position d'adhérents du PS ou de syndicalistes, autres que cégétistes, en faveur du candidat du PCF. S'il est vrai qu'une frange de l'électorat non communiste est troublée par les intentions prêtées à M. François Mitterrand et se montre tentée par un vote d'avertissement, il n'est pas sûr que M. Lajoinie en bénéficie. La répartition des suffrages entre les candidats de gauche sera, du reste, examinée avec attention.

Désarroi profond

Mais ce souci concerne, au premier chef, l'électorat communiste. Dans un article titré « Jusqu'à dimanche soir ! », que publie *l'Humanité* du 22 avril, Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique, ne laisse-t-elle pas entendre que chaque militant se doit *« de rencontrer à nouveau, jusqu'à dimanche, et toute la journée de dimanche, des électeurs encore hésitants, ou de s'entretenir simplement au téléphone avec eux. Avec sa famille, ses voisins, ses amis, les liens sont facilités »*. Ce travail incessant, recommandé depuis des semaines par le quotidien du PCF, semble d'autant plus nécessaire que l'optimisme de dernière heure, affiché par la direction, cache mal son désarroi profond.

Il touche les forces vives du parti : la génération du programme commun, dont beaucoup de membres ont déjà déserté, et celle de la Résistance, qui, à travers le vote Lajoinie, voit parfois un suffrage en faveur de l'équipe Marchais. Dans une lettre à M. Michel Duffour, premier secrétaire de la fédération des Hauts-de-Seine, M. Lucien Lanternier, ancien maire de Gennevilliers, membre du comité central de 1954 et de 1976, et représentant de cette vieille garde, expliquait, le 10 avril, qu'il ne serait pas présent, le lendemain, à la tribune d'un meeting de M. Lajoinie. Il y dénonçait *« le groupe dirigeant »*, *« ses incohérences stratégiques et tactiques, ses intolérances dans nos rangs, ses déviations du centralisme démocratique »*. De toute évidence, l'après-24 avril a déjà commencé pour la direction.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) M. Casanova soutient sa thèse, le samedi 23 avril, à 14 h 30, à l'amphithéâtre Turgot à la Sorbonne.

● **TENNIS : Tournoi de Monte-Carlo.** – Trois Français, Yannick Noah, Henri Leconte et Thierry Tulasne, se sont qualifiés, le jeudi 21 avril, pour les quarts de finale du Tournoi de Monte-Carlo comptant pour le Nabisco Grand Prix. Le Suédois Mats Wilander, mal remis d'une sinusite, a, lui, échoué en huitième de finale d'une épreuve qu'il avait remportée en 1983 et 1987. Il a été battu par l'Italien Claudio Pistolesi, 154e joueur mondial (2-6, 7-6 (7-5), 6-2).

Le numéro du « Monde » daté 22 avril 1988 a été tiré à 521 550 exemplaires

Pour des livraisons à l'URSS

Quatre dirigeants de sociétés françaises sont inculpés et écroués

Après une enquête de la direction de la surveillance du territoire (DST), quatre personnes ont été inculpées et écrouées, mercredi 20 avril, par le juge d'instruction parisien Bruno Laroche, d'*« intelligence avec agents d'une puissance étrangère »*, a annoncé, jeudi soir, l'Agence France-Presse. Il s'agit de M. Louis Tardy, ancien président du directoire de Machines françaises lourdes (MFL), de M. Jean-Paul Chamouton, général à la retraite, ancien PDG de Forest-Liné, et de deux cadres supérieurs de ces sociétés, MM. Borgniet et Loboukhine. La DST les soupçonne d'avoir livré du matériel technologique sensible à l'URSS.

Né le 30 septembre 1924 à Lyon, M. Louis Tardy est un industriel connu. Ancien lieutenant d'active, réformé en 1948, il commença sa carrière dans l'horlogerie à Besançon, notamment comme directeur de l'exportation chez Lip de 1952 à 1958. Après être passé par plusieurs sociétés – Technibel, Maneurop, Alsthom, Roulements Nadella SA, – il devint, en 1981, président du directoire de Liné PSM et de Liné SA, puis de celui de Machines françaises lourdes en 1982.

Né le 14 juin 1927 à Vaulx-en-Velin (Rhône), ancien élève de l'Ecole de l'air, M. Jean-Paul Chamouton a longtemps été un spécialiste des affaires nucléaires françaises avant de prendre, en 1984, sa retraite avec le grade de général de brigade aérienne. Ancien pilote de transport, engagé notamment en Extrême-Orient et en Algérie, il fut stagiaire, de 1964 à 1966, de l'Ecole d'application militaire de l'énergie atomique de Cherbourg, par où passent les futurs responsables des armes nucléaires, en particulier les ingénieurs et les commandants de sous-marins nucléaires stratégiques.

Affecté à la direction des centres d'expérimentations nucléaires à Paris, il entre, en 1969, au cabinet militaire de M. Michel Debré, alors ministre d'Etat chargé de la défense nationale, pour s'y occuper de la force nucléaire stratégique et des armes nucléaires. Puis, en 1972, avec le grade de colonel, il commande la base de Hao, en Polynésie française, base arrière des atolls de Mururoa et Fangataufa où ont lieu les expérimentations nucléaires. Il est alors l'adjoint du « patron » des forces françaises de Polynésie et du Centre d'expérimentations du Pacifique. Revenu en 1976 en métropole, d'abord affecté au commandement du transport aérien militaire, il avait pris, en 1977, le commandement du génie de l'air.

A la notoriété des personnes mises en cause par la DST s'ajoute l'importance des sociétés concernées. Jusqu'à sa mise en règlement judiciaire, le 19 novembre 1987, Machines françaises lourdes était le pôle principal du plan machines-outils mis en place, en 1982, par le gouvernement de M. Pierre Mauroy. Constitué le 2 septembre 1982, MFL était un holding financier regroupant deux filiales, Berthiez-Saint-Etienne et Forest-Liné. La mise en règlement judiciaire consacrait le naufrage de la machine-outil française, des milliards de francs de subventions n'ayant pu empêcher un déficit commercial croissant. Berthiez-Saint-Etienne a été reprise, en mars dernier, par Smits et Lièvre, société française associé au holding israélo-belge Pegard Productics, tandis qu'en janvier, Forest-Liné était reprise par le groupe Brisard-Noguès.

C'est Forest-Liné qui est mise en cause par la DST, accusée d'avoir livrer du matériel sensible à l'URSS, en violation des règles édictées par le COCOM (Comité de contrôle pour les exportations multilatérales vers les pays communistes). Selon le *Washington Times*, se sont des informations américaines qui auraient été le point de départ de l'enquête française.

Après le scandale des exportations de machines-outils par Toshiba, dénoncé en juillet 1987 par les Etats-Unis, la presse japonaise avait accusé MFL d'avoir exporté, en 1983, en URSS, des machines *« à cinq axes »* permettant de rendre silencieuses les hélices des sous-marins nucléaires, accusations démenties à l'époque par le ministère de l'industrie.

E.P.

La hausse de la livre reprend

Vendredi 22 avril, la livre sterling s'est orientée à nouveau à la hausse, battant son record vis-à-vis du mark, à plus de 3,16 DM et atteignant 10,74 F à Paris. Cette hausse a été provoquée par l'annonce d'un dérapage de la masse monétaire en mars, sa croissance sortant de la fourchette fixée par les autorités monétaires. La progression des crédits bancaires a également dépassé les objectifs. Les marchés des changes ont estimé que, dans ces conditions, la Banque d'Angleterre ne pouvait abaisser à nouveau son taux directeur (8 % actuellement) et ont acheté de la livre pour bénéficier de la rémunération élevée offerte à Londres.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 22 avril

Cotations encore retardées

L'ouverture des cotations informatiques en continu des 140 valeurs françaises du règlement mensuel a été retardée, une fois de plus, une partie de la matinée. A la différence de jeudi, la raison invoquée n'était plus celle « de problèmes techniques » mais celle du « renouvellement des ordres »... Seule la douzaine de titres cotés à la criée pouvaient laisser percevoir une tendance à la hausse avec Paribas (+ 3,40 %), Accor (+ 2,06 %), Thomson (+ 1,78 %), Peugeot (+ 1,45 %), CGE (+ 1,23 %), la Compagnie du Midi (+ 0,56 %), Michelin (+ 0,47 %), Saint-Gobain (+ 0,02 %). Seule baisse : Elf (– 0,04 %), tandis que Suez demeurait inchangé.

Sur le vif

Maboule

Ça y est, là, je crois que je suis sauvée ! Elle a nettement diminué, ma boule. Comment, vous n'êtes pas au courant ? J'ai une chique dans la joue, enrubannée dans un foulard, genre œuf de Pâques. Non, c'est pas les dents ni les glandes salivaires. Alors d'où ça vient ? Ben, justement, ils en savent trop rien les toubibs.

Moi, si ! Moi, j'ai su tout de suite. Je me précipite chez mon dentiste et, avant qu'il ait le temps de me dire d'ouvrir la bouche, je lui balance mon cancer à la gueule. C'est lui qui en est resté bouche bée : allons, allons, pas de panique, c'est une saloperie, un staphylocoque quelconque. Ça devrait déguerpir à coups de piqûres dans les fesses.

Rien du tout. Elle s'est incrustée, ma bosse, elle refusait de bouger. Pas besoin, je m'en chargeais, je la promenais partout et je la fourrais sous le nez de tout ce qui passait à ma portée : tiens, regarde, qu'est-ce que t'en penses ? Rien ? Tu t'en fous, c'est ça ? Depuis huit jours que ça dure, ils peuvent plus la voir, mon enflure, au canard. Dès qu'ils entendent mon pas, ils se planquent : fais gaffe, il y a la grosse tête à Sarraute qui roule dans le couloir.

A la maison, pareil. C'est plus moi, là, qui suis bonne pour l'hôpital, c'est mes gosses, l'hôpital psychiatrique. S'ils ne demandaient pas de mes nouvelles toutes les dix minutes – comment tu te sens, ma pauvre chérie ? Montre voir... Oh là là ! – je les engueulais, vexée, je les rayais de mon testament et, torture suprême, je les privais de mes derniers instants. Je préfère encore crever toute seule derrière un paravent. Quand ils m'embrassaient, je les repoussais, paniquée : pourquoi tu t'accroches à moi ? Tu crois que tu vas me perdre, c'est ça ?

Hier soir, enfin, je rencontre un copain. Et je me suis dégonflée, vite fait. Une piqûre, oui. A mon amour-propre : t'as pas bientôt fini, hé ! bouffie, de te prendre pour Desproges. Allez, arrête de faire l'intéressante et retourne jouer dans la cour des petits. On n'entre pas comme ça dans la cour des grands.

CLAUDE SARRAUTE.

Mort de l'écrivain congolais Tchicaya U Tam'si

L'écrivain congolais Tchicaya U Tam'si, l'un des plus importants auteurs africains francophones, est mort d'une crise cardiaque dans la nuit du jeudi 21 au vendredi 22 avril, dans sa maison de Bazancourt, dans l'Oise. Il était âgé de cinquante-sept ans.

Avec la disparition de Tchicaya U Tam'si, la littérature africaine perd un de ses écrivains les plus prestigieux et les plus féconds.

Né en 1931, à Mpili, au Congo, il avait entamé très tôt une carrière de poète, avec la parution, en 1955, d'un premier recueil, *le Mauvais Sang*. Avaient suivi *Feu de brousse*, *A triche-cœur*, *Epitomée*, *le Ventre*, tous d'une écriture rageuse et sombre, parfois hermétique.

Son théâtre – ses pièces ont été jouées à plusieurs reprises au Festival d'Avignon – naviguait entre l'histoire, comme *le Zoulou*, une évocation du personnage de Chaka, le grand conquérant noir de l'Afrique du Sud, et, le monde contemporain avec *le Destin glorieux du maréchal Nikkon Nikku*, fantaisie ubuesque et cruelle sur un coureur de latrines devenu dictateur.

Il était venu tard au roman, à partir de 1980, avec une trilogie aux titres de bestiaire, *les Cancrelats*, *les Méduses*, *les Phalènes*, qui évoquaient le Congo d'avant l'indépendance avec des personnages inoubliables, prophètes noirs au petit pied, syndicalistes subversifs et vieilles filles. Son dernier roman, *Ces fruits si doux de l'arbre à pain*, paru en 1987, était un cri d'indignation contre les dictatures africaines, avec l'histoire d'une famille dont le père et le fils mouraient, exécutés secrètement par la police politique, dans les années où l'abbé Fulbert Youlou et Alphonse Massemba-Debat se succédèrent au pouvoir à Brazzaville.

Tchicaya U Tam'si était le fils de Félix Tchicaya U Tam'si, député du Rassemblement démocratique africain du Moyen-Congo, dans les années 50. Il avait fait une longue carrière de fonctionnaire international à l'UNESCO, à Paris, avant de prendre sa retraite, il y a trois ans. Sa maison de Bazancourt recelait les trésors du collectionneur qu'il était : tableaux, livres, objets de toutes sortes, qu'il allait acheter le dimanche aux Puces, entre deux voyages en Afrique.

CLAUDE WAUTHIER.

★ Ouvrages disponibles de Tchicaya U Tam'si : *Le destin glorieux du maréchal Nillon Nikku* (Présence africaine) ; *la Main sèche*, nouvelles (Laffont) ; *le Mauvais sang. Feu de brousse. A triche-cœur* (L'Harmattan) ; *Ces fruits si doux de l'arbre à pain. Légendes africaines* (tous deux chez Seghers).

A B C D F G H